BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE

DIRIGÉE PAR

FORTUNAT STROWSKI

PIERRE DE RONSARD

PIERRE DE RONSARD

Par Mariette

III

BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE

XVIe SIÈCLE

PIERRE DE RONSARD

TEXTES CHOISIS ET COMMENTÉS

PAR

PIERRE VILLEY
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE CAEN

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

Tous droits réservés

JUL 11 1952
UNIVERSITY OF TORONTO
PQ
1674
A5V5
861623

DISPOSITIONS TYPOGRAPHIQUES

ADOPTÉES POUR LA COLLECTION

DANS LE TEXTE

Les biographies, notices et commentaires sont imprimés en gros caractères.

Les citations et les extraits sont imprimés en petits caractères.

Les extraits qui se rapportent à un ouvrage important et qui forment un tout, sont signalés, en haut de la page, par un double trait qui encadre le titre courant.

DANS LA TABLE DES MATIÈRES

Les titres et les sommaires des chapitres sont imprimés en *italique*.

Les titres des extraits et des citations sont imprimés en romain.

Copyright 1914 by Plon-Nourrit et Cie.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

I

Nous citons le texte de Ronsard d'après l'édition de 1587, celle qui, exécutée au lendemain de sa mort sur ses manuscrits, selon ses ordres, par ses amis Galland et Binet qu'il avait lui-même chargés de cette tâche, a, la première, présenté toutes les corrections et tous les remaniements qu'il a voulu apporter à son œuvre (1).

Les réimpressions modernes de Blanchemain et de Marty-Laveaux — M. Laumonier l'a bien démontré — sont inégalement mais pareillement défectueuses. Marty-Laveaux, en adoptant le texte de 1584, comme étant le dernier qui ait été publié du vivant de l'auteur, néglige les corrections qu'il a certainement laissées manuscrites et que Binet avait mission de donner au public. Blanchemain, outre qu'il a mêlé des leçons empruntées à diverses éditions, en préférant, pour toutes les œuvres postérieures à 1560, le texte des éditions princeps, et, pour les œuvres antérieures à cette même date, celui de l'édition de 1560, c'est-à-dire celui de la première édition des œuvres collectives, en mécon-

(1) Les références renvoient au tome et à la page de l'édition Blanchemain, l'édition la plus répandue des œuvres de Ronsard

naissant toutes ou à peu près toutes les corrections des éditions successives (1567, 1571, 1572, 1578, 1584, 1587), sous prétexte qu'à son avis Ronsard gâtait son texte quand il le modifiait, a fait un choix tout à fait arbitraire et qui contrevenait beaucoup plus gravement encore aux intentions du poète.

On peut objecter sans doute que les éditeurs du seizième siècle avaient moins de scrupules que les érudits du vingtième, que rien ne nous garantit absolument que Binet se soit très bien acquitté de sa tâche. Personne toutefois n'a sérieusement contesté que dans l'ensemble les corrections qu'il a données soient effectivement de Ronsard. Tout le monde avouera que son zèle envers son maître et son admiration pour lui constituent une forte présomption en sa faveur, que le contrôle de Galland, l'ami le plus intime de Ronsard, nous est une nouvelle garantie de fidélité, et il y a tout à parier que si les éditeurs ont failli, c'est plutôt en omettant qu'en supposant des corrections.

Une édition destinée à des érudits remédierait au doute léger qui peut subsister dans quelques esprits par les variantes copieuses dont elle accompagnerait le texte. Dans un livre de lecture courante comme celui-ci, où les variantes ne sont pas de mise, où force nous est de choisir, le texte de 1587, qui n'a pas encore été réimprimé, s'impose comme étant celui qui présente le moins imparfaitement l'état dernier dans lequel Ronsard a laissé son œuvre (1).

Puisque nous essayons de retracer les transformations de la manière de Ronsard et que nous examinons à cet effet ses ouvrages selon la série chronologique, il eût été de bonne méthode de citer chacun d'eux sous la forme où il a paru d'abord, d'après les éditions princeps. Il ne

(1) M. Michel, élève de l'École normale supérieure, a bien voulu se charger de collationner ce texte. Je le prie de trouver ici l'expression de ma sincère gratitude.

saurait y avoir de démonstration qu'à ce prix. Mais nous avons pensé qu'il ne fallait pas priver le lecteur du bénéfice des retouches que Ronsard a jugé devoir faire subir à son texte, du moins lorsqu'elles n'en altèrent pas profondément les caractères essentiels. Ceux qui voudront contrôler de plus près nos indications feront donc bien, surtout pour les œuvres du début de la carrière de Ronsard, de recourir aux textes anciens. Ce n'est que par accident que nous avons cru devoir citer une édition antérieure à 1587 (1), et, dans ce cas, une note en avertit le lecteur.

II

Ronsard a été, ces dernières années, l'objet d'études nombreuses.

Il faut mettre à part les trois ouvrages de M. Paul Laumonier, non seulement pour la dette que j'ai contractée envers eux, mais encore pour la dette que contractera envers eux désormais tout critique qui parlera de Ronsard. Nous ne lui devons pas seulement une étude très personnelle de notre grand lyrique : son édition, très savamment annotée de *la Vie de Ronsard*, par Claude Binet, son *Ronsard poète lyrique* et son *Tableau chronologique des œuvres de Ronsard*, constituent une précieuse mine de renseignements très abondants et commodément classés.

Le *Ronsard* que M. Jusserand a publié récemment dans la collection des grands écrivains français est à la fois

(1) Je ne parle pas, bien entendu, des *Pièces retranchées*. Sauf indication contraire, elles sont citées d'après l'édition Marty-Laveaux.

très informé et d'une lecture attachante. Sous l'agrément de sa forme il dissimule une érudition très avertie. Le *Pierre de Ronsard*, que nous devons à M. Henri Longnon, nous a apporté, à côté de quelques informations contestables, de fort utiles enseignements.

Dans son étude sur *le Pétrarquisme en France au seizième siècle*, M. Vianey ne devait consacrer que quelques pages à Ronsard. Mais on sait, avec son érudition toujours si discrète et si neuve, avec sa critique à la fois si personnelle et si pénétrante, tout ce que M. Vianey peut apporter de nouveau en quelques pages.

Ces divers travaux ont fourni à M. Bellessort l'occasion de donner un article développé et intéressant dans *la Revue des Deux Mondes* d'octobre 1911.

Depuis une quinzaine d'années, des articles très nombreux ont été publiés sur Ronsard, principalement dans *la Revue d'Histoire littéraire de la France*, dans *la Revue de la Renaissance*, dans *les Annales fléchoises* et dans le *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*. Ils ont préparé la floraison des grandes études d'ensemble dont nous venons de rappeler les titres.

RONSARD

CHAPITRE PREMIER

LA JEUNESSE DE RONSARD. — LA VOCATION POÉTIQUE

I

ÉLÉGIE A RÉMY BELLEAU (1)

Je veux, mon cher Belleau, que tu n'ignores point
D'où, ne (2) qui est celui, que les Muses ont joint
D'un nœud si ferme à toi, afin que des années
A nos neveux futurs les courses retournées
Ne cèlent que Belleau et Ronsard n'étaient qu'un,
Et que tous deux avaient un même cœur commun.
Or, quant à mon ancêtre, il a tiré sa race
D'où le glacé Danube est voisin de la Thrace :
Plus bas que la Hongrie, en une froide part,
Est un seigneur nommé le marquis de Ronsart,
Riche d'or et de gens, de villes et de terre.
Un de ses fils puînés, ardent de voir la guerre,
Un camp d'autres puînés assembla hasardeux,
Et quittant son pays, fait capitaine d'eux,
Traversa la Hongrie et la basse Allemagne,
Traversa la Bourgogne et la grasse Champagne,

(1) *Elégies*, XX ; édition Blanchemain. t. IV, p. 296.
(2) Ni.

Et hardi vint servir Philippe de Valois,
Qui pour lors avait guerre encontre les Anglois.
Il s'employa si bien au service de France,
Que le roi lui donna des biens à suffisance
Sur les rives du Loir ; puis du tout (1) oubliant
Frères, père et pays, François se mariant,
Engendra les aïeux dont est sorti le père
Par qui premier je vis cette belle lumière.
Mon père de Henri gouverna la maison,
Fils du grand roi François, lorsqu'il fut en prison
Servant de sûr ôtage à son père en Espagne :
Faut-il pas qu'un servant son seigneur accompagne
Fidèle à sa fortune, et qu'en adversité
Lui soit autant loyal qu'en la félicité?
Du côté maternel j'ai tiré mon lignage
De ceux de la Trimouille et de ceux du Bouchage
Et de ceux de Rouaux et de ceux de Chaudriers
Qui furent en leur temps si vertueux guerriers,
Que leur noble vertu que Mars rend éternelle,
Reprit sur les Anglais les murs de la Rochelle,
Où l'un de mes aïeux fut si preux aujourd'hui
Une rue à son los (2) porte le nom de lui.
Mais s'il te plaît avoir autant de connaissance
(Comme de mes aïeux) du jour de ma naissance,
Mon Belleau, sans mentir je dirai vérité
Et de l'an et du jour de ma nativité.
L'an que le roi François fut pris devant Pavie,
Le jour d'un samedi, Dieu me prêta la vie,
L'onzième de septembre, et presque je me vi
Tout aussitôt que né de la Parque ravi.
Je ne fus le premier des enfants de mon père,
Cinq davant ma naissance en enfanta ma mère ;
Deux sont morts au berceau, aux trois vivants en rien
Semblable je ne suis ni de mœurs ni de bien.
Sitôt que j'eus neuf ans, au collège on me mène.
Je mis ant seulement un demi-an de peine
D'apprendre les leçons du régent de Vailly
Puis, sans rien profiter, du collège sailly (3).

(1) Entièrement.
(2) Louange.
(3) [Je] sortis.

Je vins en Avignon, où la puissante armée
Du roi François était fièrement animée
Contre Charles d'Autriche ; et là je fus donné
Page au duc d'Orléans ; après je fus mené
Suivant le roi d'Écosse, en l'écossaise terre,
Où trente mois je fus, et six en Angleterre.
A mon retour ce duc pour page me reprint ;
Et guère à l'Ecurie en repos ne me tint
Qu'il ne me renvoyât en Flandres et Zélande,
Et encore en Écosse, où la tempête grande
Avecques Lassigny cuida (1) faire toucher,
Poussée aux bords anglais, ma nef (2) contre un rocher.
Plus de trois jours entiers dura cette tempête,
D'eau, de grêle et d'éclairs nous menaçant la tête.
A la fin arrivés sans nul danger au port,
La nef en cent morceaux se rompt contre le bord,
Nous laissant sur la rade, et point n'y eût de perte
Sinon celle qui fut des flots salés couverte,
Et le bagage épars que le vent secouait,
Et qui servait flottant aux ondes de jouet.
D'Écosse retourné, je fus mis hors de page,
Et à peine seize ans avaient borné mon âge,
Que l'an cinq cent quarante avec Baïf je vins
En la haute Allemagne, où dessous lui j'apprins.
Combien peut la vertu : après la maladie,
Par ne sais quel destin, me vint boucher l'ouïe,
Et dure m'accabla d'assommement si lourd,
Qu'encors aujourd'hui j'en reste demi-sourd.

II

Presque tout ce que nous savons de la jeunesse de notre poète tient dans cette élégie. Binet, le biographe de Ronsard et son ami, dont pour d'autres périodes de sa vie les informations nous sont précieuses, a pris là à peu près

(1) Pensa, faillit.
(2) Navire.

tout ce qu'il sait des premières années de son héros.

Mais on ne doit se fier qu'avec réserve à l'autobiographie d'un poète. Les poètes se repaissent de réputation, a-t-on dit, de « bon bruit » comme l'appelait Ronsard. Comme Hugo, auquel à tant d'égards il mérite d'être comparé, Ronsard se plaisait à se chercher des ancêtres. Les critiques ont déjoué ses calculs. Ils nous apprennent que le grand ancêtre des rives du Danube glacé, le marquis de Ronsart

Riche d'or et de gens, de villes et de terre,

qui reculait dans un lointain mystérieux de l'espace et du temps les origines de sa famille, n'a jamais existé que dans son imagination. Quoi qu'il en dise, le Pindare français n'est à aucun degré le compatriote du « Thracien » Orphée.

J'imagine qu'il écoutait d'une oreille complaisante ses amis raconter une autre légende. « Comme on le portait baptiser... celle qui le portait, traversant un pré, le laissa tomber par mégarde sur l'herbe et fleurs qui le reçurent plus doucement : et eut encore cet accident une autre rencontre, qu'une damoiselle, qui portait un vaisseau (*vase*) plein d'eau de roses, pensant aider à recueillir l'enfant, lui renversa sur le chef une partie de l'eau de senteur, qui fut un présage des bonnes odeurs dont il devait remplir toute la France, des fleurs de ses écrits (1). » Des abeilles n'avaient-elles pas le jour de sa naissance présagé à Platon la douceur de son éloquence?

Ecartons les marquis hongrois et les « damoiselles » porteuses d'eau de roses, il reste à notre Ronsard une noblesse authentique et ancienne dont il pouvait fort bien se contenter. Sans parler d'un Ronsard qui apparaît au onzième siècle établi dans le Vendômois, le premier ancêtre certain de Pierre, André de Ronsard, est au quatorzième siècle sergent fieffé de cette forêt de Gastine que notre poète devait immortaliser de ses vers. Au siècle suivant, son

(1) Binet. *Vie de Ronsard*. Edition Laumonier. p. 4.

grand-père Olivier est échanson du roi et capitaine de château au service de Louis XI. La famille maternelle, la famille des Chaudrier, est de meilleur lieu encore et plus noblement apparentée. C'est une des premières familles du Poitou.

Louis de Ronsard, le père de Pierre, occupait à la cour de François Ier le poste de maître d'hôtel des enfants de France, et quand les fils du roi furent envoyés prisonniers en Espagne à la place de leur père pris par l'ennemi à la bataille de Pavie, il les accompagna dans leur captivité de quatre années (1526-1530). Il appartenait à cette noblesse brillante qui avait passé les Alpes derrière Charles VIII, Louis XII et François Ier et qui avait rapporté de ses campagnes d'Italie le goût des lettres et des arts. Il reconstruisait son château de la Poissonnière dans le style de la Renaissance. Il se faisait le patron du poète poitevin, Jean Bouchet. Lui-même écrivait des vers que Pierre récitait plus tard à ses amis. Il tenait pour l'alternance des rimes masculines et féminines à une époque où elle n'était point de règle.

Le goût des choses de l'esprit et un certain crédit à la cour, voilà à peu près tout ce que Pierre devait attendre de son père. Né en 1524 ou en 1525 (1), il était, en effet, le dernier de la famille. La Poissonnière et les nombreuses dépendances qui l'entouraient, amassées pièce à pièce par les ancêtres et considérablement accrues par Louis, étaient

(1) Ronsard dit qu'il est né le samedi 11 septembre, l'année de la bataille de Pavie. Or, la bataille de Pavie étant du 4 février 1524 ancien style, ou du 24 février 1525 nouveau style, et, d'autre part, le 11 septembre n'étant tombé un samedi ni en 1524 ni en 1525, on a beaucoup discuté la date de sa naissance. Un texte de Bertaut allégué par M. Longnon prouve à tout le moins que ce fervent admirateur de Ronsard ne doutait pas qu'il fût né en 1525 ; et l'on peut croire sans invraisemblance que Ronsard a connu le jour de sa naissance par un registre de famille où, trouvant la date du 2 septembre écrite à la manière romaine II, il a lu onze septembre suivant la manière arabe de chiffrer. Pourtant l'hypothèse qui fait naître Ronsard en septembre 1524 n'est guère moins fondée, et le problème paraît insoluble.

en majeure partie pour l'aîné des survivants, Claude. Le cadet, Charles, se faisait d'Église pour recueillir les bénéfices ecclésiastiques de la famille. La prudence conseillait à Pierre, venu trop tard, d'étudier pour porter la robe. Et peut-être sa première instruction fut-elle particulièrement soignée dans ce dessein.

Mais, après les leçons sous le toit paternel, vint le collège de Navarre. Pierre n'y put tenir plus de six mois. Les séductions de la vie de cour débauchaient sans doute son imagination. On dut donc profiter des relations du père pour procurer au fils un emploi de page. Sa sœur Louise était déjà depuis quelques années au service de la reine. On l'attacha, lui, à la personne de ce dauphin que son père avait accompagné au delà des Pyrénées.

Il avait moins de onze ans quand il partit le rejoindre. La cour alors était dans la vallée du Rhône d'où elle surveillait l'armée de Charles-Quint débarquée en Provence. Trois jours après son arrivée, à Tournon, il assistait à la mort foudroyante de son maître. Dans la suite, il vit peut-être de ses yeux écarteler Montecuculli, l'échanson suspect de magie qu'on accusait d'avoir empoisonné le jeune prince. Entre temps, lui-même était passé au service de Charles d'Orléans, troisième fils du roi, âgé de quatorze ans. A sa suite, il assista aux fêtes brillantes dont fut accompagné le mariage de Madeleine de France, la fille de François Ier, déjà consumée de phtisie, avec Jacques Stuart, roi d'Écosse (1er janvier 1537).

Puis s'ouvre une période de voyages qui n'interrompront pour lui que passagèrement la vie de cour, qui en varieront plutôt les aspects. Donné par Charles d'Orléans à sa sœur, le beau page s'embarque avec elle pour son nouveau royaume (début de mai 1537). Aussitôt arrivée sous ce ciel humide, la malade est moribonde : il l'entend répéter avec mélancolie : « Hélas, j'ai voulu être reine »; et, deux mois après son entrée sur ses terres, il la voit mourir. Mais le jeune veuf conserve longtemps encore la petite troupe de Français qui lui rappelle sa chère princesse. Il l'éblouit

même, un an plus tard, des fêtes splendides qu'il donne à l'occasion de son remariage. Puis Ronsard fera un second séjour en Écosse où il aura passé deux ans et demi ; il reviendra par l'Angleterre qu'il mettra six mois à visiter ; il traversera la Flandre et la Zélande en compagnie de Claude d'Humières qui était chargé d'une mission diplomatique (1). Puis, en 1540, du mois de mai au mois d'août, nous le trouvons de nouveau hors de France encore dans une mission diplomatique, cette fois en Allemagne, à Haguenau, où il suit son parent, Lazare de Baïf. Auprès de lui, cependant, il entend parler de littérature et d'érudition plus encore peut-être que de politique.

On se plaît d'ordinaire à faire valoir combien ces cérémonies brillantes de cours diverses et ces tragédies lugubres durent frapper son imagination encore tendre, combien tous ces voyages durent lui meubler l'esprit. Il est possible. La vérité, un peu décevante, est pourtant que, même quand il écrira plus tard aux reines d'Écosse et d'Angleterre, nous ne retrouverons presque rien dans son œuvre qui révèle une impression directe, un souvenir encore vif. Pas un mot peut-être, en dehors de son autobiographie, ne laisse deviner cette tempête terrible qu'il essuya dans une de ses traversées. Les langues écossaise, anglaise et allemande, quoi qu'il en ait dit et quoi qu'on en ait dit, ne lui furent sans doute que fort mal connues, et d'ailleurs, les eût-il bien sues, il n'en eût rien tiré. Quant à la Flandre, qui devait si fort le frapper, il est probable qu'il la traversa trop jeune, et surtout trop vite, pour en garder une empreinte profonde.

Nous retiendrons seulement qu'il a beaucoup vu, qu'il a pratiqué les hommes avant de s'ensevelir dans les livres, que la couche profonde d'impressions que nous trouvons en lui a été déposée là par l'apprentissage non des mots,

(1) La chronologie de ces voyages est fort obscure. Il est vraisemblable, suivant l'hypothèse de M. Longnon, que Ronsard revint à l'automne de 1538 pour repartir presque aussitôt avec Lassigny pour la Flandre et l'Écosse, et qu'il faut additionner ses deux séjours dans ce pays pour obtenir le total de trente mois dont il a parlé.

mais de l'action. Et cela est capital. Si, tandis que son intime ami Baïf, plongé dès le berceau dans l'érudition par un père docte entre les doctes, restera toujours comme écrasé sous le faix de sa science, Ronsard s'en dégagera avec une si magnifique aisance et puisera si largement à la source vive de la nature, ce sera sans aucun doute pour beaucoup d'autres raisons encore, mais ce sera peut-être aussi pour celle-là plus que pour les autres.

III

Nous arrivons, en effet, à un tournant de sa vie. Les fruits qu'il va récolter ne sont pas ceux qu'il a semés.

A quinze ans, c'était, nous assure-t-on, un page singulièrement brillant que Pierre de Ronsard. « En tous exercices il était le mieux appris des pages du duc d'Orléans, fût à danser, lutter, sauter ou escrimer, fût à monter à cheval et le manier ou voltiger... Il emportait le prix en tous les honnêtes exercices auxquels la noblesse de France était ordinairement adonnée... Outre que sa grâce et sa beauté le rendaient agréable à tout le monde, car il était d'une stature fort belle, auguste et martiale, avait les membres forts et proportionnés, le visage noble, libéral et vraiment français, la barbe blondoyante, cheveux châtains, nez aquilin, les yeux pleins de douce gravité, et le front fort serein. Mais surtout sa conversation était facile et attrayante. Ayant été nourri avec la jeunesse du roi (entendez de Henri, alors dauphin qui devait monter sur le trône en 1547), et presque de pareil âge, il commençait à être fort estimé près de lui. Et de fait le roi ne faisait partie où Ronsard ne fut toujours appelé de son coté. »

Deux carrières s'ouvraient à lui dans lesquelles ces belles qualités et la faveur du roi pouvaient trouver leur emploi : les armes et la diplomatie. C'était sans doute à la carrière diplomatique que tant de voyages le préparaient.

Je ne prétends pas que, chargé de missions auprès des cours étrangères, il n'eût point fait de vers. Il en aurait composé sans doute, comme son père et d'autres seigneurs du temps, en amateur. Il n'aurait, certes, pas consacré sa vie à la poésie.

Mais au retour d'Allemagne il souffrit d'une grave maladie dont la nature et la durée ne peuvent pas être déterminées. On a accusé les fatigues des voyages, des excès précoces, peut-être aussi des fièvres paludéennes contractées sur les rives du Loir (1). Ce furent là peut-être les causes occasionnelles. Mais la cause profonde semble devoir être cherchée dans un tempérament foncièrement arthritique dont il devait souffrir durant toute sa vie. De là sans doute la demi-surdité dont il fut dès lors affligé et qui semble bien avoir été déterminée par une otite chronique d'origine arthritique.

Cette demi-surdité devait passer par des vicissitudes diverses, tantôt plus accusée et tantôt moins ; elle ne devait pas le quitter. Il ne lui était plus possible désormais de penser à la diplomatie et au service des grands. Le beau page si fêté dut renoncer à ses rêves brillants. Il se décida à se faire tonsurer (6 mars 1543), non sans doute pour mener la vie ecclésiastique, car rien n'était moins son affaire, mais afin de se mettre en mesure de recevoir de belles prébendes ; et il chercha un refuge dans le culte des muses.

Même pour leur service, et bien qu'elles fussent moins exigeantes que les grands, sa santé délabrée devait être pour lui une lourde gêne. Jamais sa surdité ne l'empêcha, semble-t-il, de goûter la musique qui alors était l'accompagnement nécessaire des vers lyriques — il en était passionné — mais il se plaignait d'insomnies fréquentes, de dyspepsie ; il avait des accès de fièvre tierce qui l'arrêtaient parfois longuement. Et pourtant, comme il était de

(1) Ses adversaires protestants affirmeront plus tard qu'il a contracté le mal implacable dont les ravages étaient si terribles au seizième siècle. Une pareille accusation est absolument dépourvue d'autorité. C'était une injure attendue dans toutes les polémiques du temps.

ceux que la gloire appelle et qu'une vigoureuse énergie soutient, il eut tôt fait de tisser de nouveaux rêves pour substituer à ceux qu'avait fauchés l'inexorable destinée.

IV

Le grand poète en ce temps-là c'était Marot. La cour était folle de lui. Après ses épîtres, ses madrigaux, ces jolis riens qu'on s'était répété en souriant, il venait de mettre le couronnement à sa gloire avec sa traduction des *Psaumes* de David. Cette traduction que nous ne lisons plus, est d'une importance historique considérable. Elle marque chez nous la renaissance du lyrisme que les grands rhétoriqueurs avaient étouffé sous leurs jongleries littéraires, et les merveilleuses richesses de rythme alors inconnues que Marot y déploya enchantèrent dès l'abord. Les courtisans, sans attendre qu'on eût mis les *Psaumes* en musique, les fredonnaient sur des airs de fantaisie, ordinairement sur des airs de vaudeville : « Chacun des princes et courtisans en prit un pour soi. Le roi Henri second aimait et prit pour le sien le psaume, *Ainsi qu'on vit le cerf bruire*, lequel il chantait à la chasse. Mme de Valentinois qu'il aimait prit pour elle, *Du fond de ma pensée*, qu'elle chantait en volte. La reine avait choisi, *Ne veuillez pas ô Sire*, avec un air sur le chant des bouffons. Le roi de Navarre Antoine prit, *Revange-moi, prends la querelle*, qu'il chantait en branle du Poitou. Ainsi des autres (1). » Il y avait bien là de quoi tenter la jeune ambition de Ronsard. Et de quelle fortune n'aurait pas été capable un Marot si charmant et si souple, si à tant de facilité il n'avait joint une aussi messéante désinvolture, si, précisément dans le même temps, il ne

(1) Bayle, d'après Florimond de Raymond. De 1539 à 1550, date de l'apparition des *Odes* de Ronsard, on n'a pas compté moins de 27 éditions des *Psaumes*.

s'était condamné à reprendre une fois encore le chemin de l'exil? Non seulement Ronsard avait été le témoin de cet enivrant succès, mais il avait connu le maître ; il l'avait rencontré à diverses reprises à la cour. Lui, du moins, ne serait entravé dans sa carrière ni par des complaisances pour les réformés, ni par une excessive indépendance.

Outre Clément Marot, il avait lu le *Roman de la Rose* et d'autres œuvres françaises, celles surtout de Lemaire de Belges, qui plus que tous les autres avait réchauffé son vers au soleil tout païen de la Renaissance, et qui lui indiquait la route à suivre. Surtout il avait été initié à la poésie latine, et peut-être aussi à la poésie italienne, par un de ses compagnons, le Piémontais Paul Duc. Ce jeune gentilhomme, frère de Philippine Duc, la maîtresse du dauphin, faisait comme lui partie de la suite de Charles d'Orléans, et avec lui aussi probablement passa en Écosse. Paul Duc fit goûter à Ronsard Horace et Virgile, qui resteront toujours ses principaux maîtres. Au retour de la triste Écosse, dans les longs repos solitaires que la maladie l'obligea sans doute de prendre alors, il sentit plus intimement qu'il n'avait pu le faire dans sa première enfance le charme délicat de son pays vendômois qu'il chantera avec tant d'émotion. Horace et Virgile lui en révélaient la mystérieuse caresse. Les campagnes de Tibur et de Mantoue n'offraient-elles pas précisément des paysages tout analogues à ceux des environs de Couture ? C'était la même nature moyenne, avec ses coteaux bas, ses vallons intimes, ses frais ombrages. Son petit Loir aux eaux lentes se para de toute la poésie du Mincio. La fontaine de Bellerie ne se distingua plus de la fontaine de Bandusie. Bientôt les nymphes, les dryades et les faunes envahirent et peuplèrent toute la campagne.

V

Ronsard se sentait poète. Paul Duc écrivait des vers latins ; il s'essaya lui aussi à dire en latin ce qu'il éprouvait, à rivaliser en leur langue avec ses poètes favoris. La gloire de Salmon Macrin, la grande célébrité de Loudun, ne hantait peut-être pas moins son imagination que la gloire de Marot. Il échoua. Ses études avaient été trop décousues et il ne maniait pas avec assez d'aisance la langue d'Horace. Sans doute, c'est le dépit de cette tentative infructueuse, tout autant que son patriotisme, qui lui fera condamner plus tard avec tant d'intransigeance les essais de poésie latine.

Puisqu'il ne pouvait imiter Horace en sa langue, il résolut de l'imiter dans la langue de Marot. Il ferait goûter à ses compatriotes le charme des odes d'Horace. Personne encore n'avait tenté cette voie. De la sorte il ferait ce que faisait Marot, mais il le ferait mieux que Marot. Qu'est-ce donc que les courtisans goûtaient dans les *Psaumes?* Avant tout la variété des rythmes habilement diversifiés par le traducteur, qui étaient une perpétuelle surprise pour l'oreille et qui se mariaient si heureusement avec la musique. Horace offrait une infinité de combinaisons strophiques qu'il serait facile d'acclimater.

Quant au fond, les *Psaumes*, excellents pour les prêches, n'étaient pas l'affaire de la cour. François Ier ne s'était-il pas prononcé contre l'hérésie, par suite contre toute traduction des textes bibliques en langue vulgaire? De tempérament sensuel, élevé dès sa onzième année dans une cour épicurienne, Ronsard n'était pas chrétien. L'idéal chrétien, qui commandait de contraindre ses penchants, lui était antipathique. L'épicurien Horace, au contraire, l'enchantait. Avec Horace il dirait les forces de la nature, la joie de vivre, la fuite des heures brèves, la douceur des

amours faciles, les libres propos après boire. Il dirait la folie des passions torturantes et l'égalité de tous devant la mort. Il lui emprunterait les belles légendes de la mythologie. Et toute cette société de cour, avide de plaisirs, qui demandait à ses peintres, à ses sculpteurs, à ses architectes de donner à sa vie un décor tout mythologique ne pourrait qu'applaudir.

Marot n'avait-il pas eu la témérité de prétendre qu'aucun poète lyrique ne pouvait rivaliser avec David? Il s'en était pris nommément à Horace :

> Pas ne faut donc qu'auprès de lui Horace
> Se mette en jeu s'il ne veut perdre grâce.
> Car par sus lui vole notre poète
> Comme ferait l'aigle sur l'alouette,
> Soit à écrire en beaux lyriques vers,
> Soit à toucher la lyre en sons divers.

Ronsard releva le défi. Encore très jeune, peut-être dès le mois de mars 1543, c'est-à-dire à dix-sept ou dix-huit ans, il mettait Jacques Peletier au courant de ses desseins et lui montrait ses premières odes horaciennes. Il avait bien choisi son confident. Peletier est le plus conscient des précurseurs de la Pléiade. De huit ans plus âgé que lui, certainement il encouragea l'adolescent dans son entreprise, l'assura que lui-même rêvait une magnifique floraison pour la poésie française si les écrivains se mettaient à l'école de l'antiquité : par-dessus tout il insista sur la nécessité d'écrire en français, non plus en latin. Leur alliance dès ce jour fut scellée. C'est dans les *Œuvres poétiques* de Jacques Peletier, en 1547, que pour la première fois une ode horacienne de Ronsard sera donnée au public.

A l'époque où nous sommes, Ronsard a vraiment le sentiment de sa mission. Il est sur le chemin qui doit le conduire à la gloire. Son but est d'imiter Marot, mais en le dépassant. Il ne s'imagine pas, comme il le fera plus tard, qu'il est le premier à composer des odes en français : il sait fort bien que Marot lui en a offert les modèles sous les noms de chansons et de psaumes ; mais il se propose de

rehausser notre poésie lyrique, en y transplantant les plus belles fleurs de la poésie ancienne cueillies dans le jardin d'Horace. Artiste infiniment plus que son devancier, enthousiaste et laborieux à la fois, sensuel et doué d'une prestigieuse imagination, bien mieux que Marot il était apte à cette tâche.

Pour s'en acquitter, toutefois, pour jouer le rôle de poète savant, une chose lui manquait essentiellement : le savoir. Il le sentait. Il se défiait de lui-même, et c'est pour cela sans doute qu'il a tant attendu avant de rien publier. Il a donc l'énergie de se remettre à l'étude. Un contact plus intime et prolongé avec les poètes anciens va le mettre en état non seulement de réaliser son programme de jeunesse, mais de l'étendre considérablement. En revanche il va le dévoyer pour un temps, enfler son cœur et sa voix, substituer passagèrement à de beaux projets de poète de chimériques ambitions de mandarin.

CHAPITRE II

A L'ÉCOLE DE DAURAT

I

Un jeune gentilhomme limousin, très érudit, Daurat fut alors le maître de Ronsard. Il a laissé la réputation d'un philologue très savant, en ce temps-là où il y avait tant de philologues, et d'un habile versificateur en grec comme en latin.

Nous savons que Ronsard fut son disciple d'abord, à partir de 1544, au domicile particulier de Lazare de Baïf où on l'admit à profiter des leçons faites pour le jeune Jean-Antoine de Baïf, ensuite au collège de Coqueret dont Daurat devint le principal. Nous voudrions être instruits de la date à laquelle le maître et les disciples se transportèrent dans la studieuse retraite de Coqueret, car chez Baïf les leçons semblent avoir été assez peu régulières. Nous aimerions encore à savoir avec précision combien de temps se prolongea un enseignement qui devait être si fécond. On ne peut répondre à ces questions que par des conjectures. Sur le second point, en particulier, Binet et Ronsard lui-même parlent tantôt de cinq ans et tantôt de sept.

Ronsard fut certainement conquis. Au début il avait conservé son emploi d'écuyer d'écurie à la cour. Malgré la bienveillance que lui témoignait le dauphin au service duquel il était passé, il y renonça bientôt, pour ne plus être

distrait de ses travaux. Il s'enferma comme pensionnaire au collège de Coqueret où il partageait la chambre de son ami Baïf. Il se plongea dans les livres avec cette avidité de savoir qui nous étonne chez les hommes de la Renaissance. Un jour Daurat lui lit le *Prométhée* d'Eschyle : « Et quoi, mon maître, s'écrie le jeune homme enthousiasmé, m'avez-vous caché si longtemps ces richesses? » Baïf qui, dès le dénouement de sa langue, avait été nourri d'humanisme par son père, qui avait eu pour maîtres les Charles Estienne, Ange Vergèce, Toussaint, bien qu'il fût de sept ans plus jeune, l'emportait de beaucoup en savoir sur son compagnon. Il l'aidait de sa science et le stimulait par son exemple.

On conçoit que sur de tels disciples l'influence de Daurat ait été profonde. Ronsard et Baïf professeront qu'ils lui doivent ce qu'ils sont. On l'appelle « la source qui a abreuvé tous nos poètes des eaux piériennes ». « Le premier qui a détoupé la fontaine des muses par les outils des Grecs et le réveil des sciences mortes. » C'est que son enseignement a révélé à Ronsard et à plusieurs de ses compagnons les modèles à imiter. Ainsi s'explique qu'un poète qui a presque toujours écrit en latin et en grec, qui s'est constamment insurgé contre la première des règles de la Brigade et de la Pléiade, ait toujours tenu auprès de la Brigade et auprès de la Pléiade un rang tout à fait considérable.

Quel usage, en ce qui concerne Ronsard, a-t-il fait de cette influence?

II

Il lui a donné d'abord une culture gréco-latine très étendue, l'a initié à l'étude d'auteurs très divers et particulièrement à la lecture de nombreux poètes. Nous qui savons ce qu'il devait tirer d'inspirations aussi variées, nous pouvons mesurer l'importance du service qu'il lui a rendu par là.

Helléniste bien plus que latiniste, c'est à la découverte des Grecs principalement qu'il l'a conduit. Ronsard sait si bien le grec quand il quitte Coqueret qu'il est capable de lire l'*Iliade* en trois jours, qu'il étudie César dans la traduction grecque qu'avait donnée Strozzi des *Commentaires*, qu'en 1567 il sera appelé en compagnie de Baïf et de Belleau à faire partie d'un jury qui devait examiner un candidat à la chaire de grec du Collège royal. Aussi Ronsard se proposera-t-il particulièrement l'imitation des Grecs. Chez eux, et chez Platon ce poète en prose, il a puisé une notion très élevée de la poésie qui était absolument nouvelle pour des oreilles françaises. Ils lui ont enseigné que le poète est un envoyé des dieux, qu'il est inspiré par eux, qu'il a une mission à remplir, qu'il est un être sacré. On ne peut rien imaginer de moins marotique. Marot ne songeait qu'à amuser. Ronsard sans doute ne renonce pas à dire qu'en composant des vers il veut avant tout « s'ébattre » ; mais à toutes les époques de sa vie aussi il répétera qu'en écrivant il s'acquitte d'un véritable sacerdoce. Attitude ou conviction, une pareille idée était un levier précieux pour un poète de cour que les nécessités du métier ramenaient sans cesse au compliment banal et au poème de circonstances.

Mais aussi la poésie des Grecs est, au moins en certaines de ses parties, moins assimilable que la poésie des Latins. Elle ressemble à ces plantes qui ne fleurissent que sur leur terroir, qui, transportées dans d'autres sols, perdent jusqu'à leur parfum. L'erreur de Daurat semble avoir été de guider ses disciples de préférence précisément à la conquête de ces parties-là. Il s'attaqua d'emblée à Pindare. La poésie pindarique tient par toutes ses fibres à la religion, aux cérémonies, aux institutions de la Grèce ancienne. Horace s'était défendu d'imiter Pindare, jugeant l'entreprise folle. Plus hardi qu'Horace, Daurat fit des odes pindariques en latin, tandis que Ronsard en composait en français. Que Ronsard ait donné l'exemple, je le veux bien, et je le crois volontiers d'une nature aussi fougueuse ; du moins Daurat ne l'a pas retenu, il l'a même encouragé

dans un si beau dessein dont la gloire rejaillirait sur lui-même et sur le collège de Coqueret.

Et puis Daurat paraît bien avoir manqué de goût. Entre les écrivains de la grande époque et les imitateurs alexandrins, on est en doute s'il a su distinguer. Tous parlaient grec, tous avaient droit à son admiration. Daurat était un barbare. Il n'était que philologue, et cette jeunesse ardente réclamait une direction littéraire. Callimaque, Nicandre, Tzétzès même ne furent pas oubliés. Les anagrammes de Lycophron, ces puériles jeux de mots, jouissaient d'une faveur toute particulière. Ne nous étonnons point si Ronsard regarde parfois les grandes œuvres de l'antiquité par leurs petits côtés, s'il s'attache trop souvent aux procédés du métier plus qu'aux beautés véritables. A fréquenter les Alexandrins on se tachait l'esprit de leurs défauts. C'était là un défaut de l'alexandrinisme.

L'abus de l'érudition en était un autre. On admirait chez eux la multitude des allusions savantes. On s'engouait de leur obscurité même parce qu'elle était le résultat d'une « rare et antique érudition ». Comme il a été finement remarqué, on appréciait la valeur d'une œuvre non plus à sa beauté, mais à la peine qu'on avait dû prendre pour la goûter. On se représente volontiers Ronsard emplissant sa pensée, à la manière d'Eschyle et de Sophocle, des belles légendes de la mythologie, en grisant son imagination. C'était se préparer à son rôle de poète païen. Mais il ne s'en est pas tenu là. A l'école de Daurat il est curieux même des moindres particularités de la légende, des fables les plus dénuées de poésie, des détails minimes qu'un érudit seul consent à ne pas ignorer. Il sait la généalogie des dieux les plus obscurs. Il fait la chasse aux textes les plus ignorés et les plus arides qui les concernent. Relevez les allusions qui emplissent ses premières œuvres ; vous croiriez qu'à la manière d'un bénédictin il a patiemment amoncelé des fiches pour composer un très savant dictionnaire mythologique. De là sans doute ce mépris arrogant du public que Ronsard et ses amis étalaient si outrageusement. Pour être grand poète il fallait dérouter le vulgaire. Ce que le

populaire goûtait, ce qu'il comprenait même, ne pouvait être que médiocre et bas. On recherchait l'obscurité de propos délibéré, l'obscurité par l'érudition qui classait un poète parmi les hommes doctes.

Certes que le poète ne ravale pas ses sentiments et ses pensées au niveau des âmes communes, rien de mieux. Nous avons dit que Daurat a rendu à Ronsard un grand service en lui révélant une poésie qui se tenait de si loin au-dessus des bagatelles dont trop longtemps Marot s'était contenté. Jusque-là il était infiniment souhaitable que la poésie française se fît aristocratique. Mais que, affectant un caractère d'ésotérisme à seule fin de rebuter le vulgaire, elle aspirât à imiter l'inimitable Pindare, à devenir œuvre de convention et d'artifice, à se hérisser comme par plaisir de pédantisme et à s'envelopper d'obscurité, qu'il fallût même aux gens fort instruits un commentaire explicatif pour l'entendre, voilà qui n'était nullement désirable. Les erreurs des premières œuvres de Ronsard sont là en germe, et aussi son mépris si injuste pour les poètes marotiques, avec les abus auxquels il doit l'entraîner. Et de tous ces excès, Daurat, le chef, le maître écouté et admiré, semble bien porter sa large part de responsabilité.

III

Baïf, le compagnon de chambre de Ronsard à Coqueret, n'avait rien de ce qu'il eût fallu pour retenir son ami sur la pente dangereuse où il s'engageait. Il n'était encore qu'un enfant. Et puis, tout bardé de grec comme nous le connaissons, bien certainement il eût poussé Ronsard dans l'abîme de l'érudition plutôt que de l'en arracher. Son influence, s'il avait quelque influence, renforçait, doublait celle de Daurat.

Une action salutaire aurait pu, semble-t-il, venir d'un autre de ses camarades, qu'il s'adjoignit probablement

vers 1547. On sait comment, d'après Binet, au retour d'un voyage, Ronsard aurait rencontré Du Bellay dans une hôtellerie, comment ils auraient là fait connaissance, comment, entre l'omelette et le rôti, ils auraient échangé leurs vues sur l'avenir de la poésie française, et, dans des rêves communs de gloire et de patriotisme, se seraient unis d'une amitié que la mort seule devait rompre. La date que Binet assigne à cette rencontre est certainement erronée : il la fixe à 1549, or la publication de la *Défense* est des premiers mois de 1549. L'anecdote présente d'ailleurs tous les caractères d'une légende. Il y a gros à parier que Ronsard connaissait de longue date Du Bellay, qui, comme Baïf, était un peu son parent, et qu'avant cette époque ils avaient déjà parlé littérature. Mais il est parfaitement possible, il est probable même, que vers 1547 ils se soient rapprochés pour travailler en commun. A défaut d'entretiens antérieurs avec Ronsard, les conseils de Peletier auraient préparé Du Bellay à ce rapprochement. Peletier, probablement l'année précédente à Poitiers où Du Bellay suivait les cours de l'Université, avait conseillé au jeune homme de cultiver l'ode et le sonnet en français. Il l'avait entretenu sans doute des projets de Ronsard et des espérances qu'ils partageaient.

Du Bellay était donc d'avance gagné aux idées de Ronsard. Mais, médiocrement studieux, le moins savant des poètes de la Brigade et surtout le moins helléniste, d'une nature très sensitive, avec cela l'aîné de Ronsard de deux ou trois ans, on pourrait supposer qu'il devait réagir contre les excès auxquels l'abus de l'érudition entraînait son compagnon. Il n'en fut rien : trop indolent pour opposer doctrine à doctrine, peut-être même pour prendre une conscience claire de la doctrine littéraire qu'il portait dans le sang, d'accord au reste avec Ronsard sur le point essentiel, l'imitation en langue moderne, c'est lui qui subit l'ascendant du fougueux écolier. Il vint lui aussi s'enfermer au collège de Coqueret sous la discipline de Daurat. Il n'en devint pas beaucoup plus helléniste, semble-t-il, et le premier il sera dégrisé : mais pour l'instant du moins il est

absorbé, ses forces viennent se confondre dans le grand courant où se prépare la révolution poétique de 1550.

Il a même sans doute enhardi Ronsard en lui faisant mieux connaître l'exemple si encourageant que donnaient à nos novateurs les écrivains italiens. Car notre petite troupe a les yeux fixés sur l'Italie. Fait notable, bien qu'aucun de ces jeunes gens ne semble avoir séjourné en Italie (car je ne compte point que Baïf y soit né puisqu'il repassait les Alpes à deux ans), tous semblent savoir l'italien. Ils reçoivent des livres de Venise. Est-ce Daurat ici encore qui leur sert d'initiateur? Peut-être. Pourtant, bien qu'il ait loué en vers latins Pétrarque, Dante et l'Arioste, il semble avoir peu connu la littérature toscane. Il est possible que Lazare de Baïf ait été ici le guide de son fils et des amis de son fils. Du séjour qu'il fit à Venise comme ambassadeur de François Ier, il semble avoir rapporté une certaine connaissance des lettres italiennes. Il était resté en relation avec des libraires et avec des hommes de lettres vénitiens. Il était ami de Bembo, le promoteur de la renaissance pétrarquiste dans l'Italie du seizième siècle, et il avait rencontré probablement plusieurs des poètes qui à la suite de Bembo travaillèrent à cette renaissance, car ils appartenaient pour la plupart à Venise. Or précisément c'est à Bembo et aux bembistes que Du Bellay, Ronsard et même Baïf demandèrent les modèles de nombre de leurs sonnets publiés au début de leur carrière. Ils ont prolongé au delà des Alpes l'école de Bembo. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, l'Italie occupait si fort alors les esprits cultivés que nos quatre amis pouvaient fort bien sans le conseil de Lazare de Baïf aller à elle, et il semble que de beaucoup Du Bellay fut, à l'époque qui nous occupe, le plus italianisant des quatre. Par son canal surtout le petit groupe s'imprégna des enseignements de l'Italie.

A Coqueret Du Bellay se pénètre de *l'Orlando Furioso*, dont il découpe en sonnets les discours amoureux. Il lit avec admiration aussi et il met au pillage un recueil de vers publié par les bembistes à Venise en 1545 et en 1547, les *Rime di diversi*. Il connaît encore Pétrarque, Sannazar

qu'il exploite, certains ouvrages en prose, et peut-être c'est lui qui les fait goûter à Ronsard, dont les emprunts aux ouvrages italiens seront toujours plus discrets.

IV

Or dans l'Italie de Pétrarque, de l'Arioste et de Bembo il fait voir à Ronsard précisément les deux mêmes tendances littéraires qui se partagent les esprits en France ; d'un côté sont les tenants de la tradition, les marotiques de l'Italie si l'on peut dire, qui continuent de cultiver en toscan les genres hérités des Pétrarque, des Dante, des Boccace et de leurs successeurs ; en regard sont les latiniseurs puristes qui tiennent pour l'antique idiome de l'Italie, pour celui par lequel Rome s'est acquis une gloire immortelle. Ils s'entêtent à poursuivre la perfection de la prose cicéronienne et du vers virgilien, et à penser que les grands genres littéraires de l'antiquité ne peuvent être dignement cultivés que dans les langues qui leur ont donné naissance. Buonamico, l'ami de Lazare de Baïf, n'est-il pas de ces derniers?

Mais entre ces deux courants, le courant de la pure tradition et le courant de la pure érudition, un troisième s'est fait jour depuis un quart de siècle, un courant de conciliation qui rêve d'illustrer la langue toscane en y acclimatant toutes les belles œuvres des littératures antiques. Ceux-ci s'allient avec les partisans des modernes pour publier pendant tout le seizième siècle, comme déjà au quinzième, une série d'apologies de la langue vulgaire, destinées à la défendre contre les mépris des pédants ; ils s'allient en retour avec les admirateurs des anciens pour proclamer l'excellence des genres antiques, leur dignité, et pour réclamer qu'on les transplante dans un sol nouveau. Ils seront donc les guides de Ronsard, car leurs idées ressemblent étrangement à celles sur lesquelles Peletier

s'est mis d'accord avec Ronsard et avec Du Bellay.

L'exemple de ces classicistes exalte l'imagination de Ronsard et de Du Bellay. Eux aussi se dresseront entre les marotiques, qui, faute d'érudition, asservissent notre langue à de bas offices, et les latiniseurs impénitents comme Salmon Macrin qui lui font plus d'injure encore en la déclarant incapable des hautes destinées littéraires. L'œuvre à entreprendre est ici beaucoup plus nécessaire encore qu'en Italie, car la langue française n'a pas dans son passé des Dante, des Boccace et des Pétrarque pour la défendre, et, d'autre part, les pédants ne pourront pas chez nous se retrancher derrière cette excuse dont se parent les Italiens, que le latin est leur langue nationale.

Les ouvrages qui se publient dans la péninsule sur les mérites du vulgaire toscan et sur l'imitation des anciens fourniront des armes dans le combat et une méthode pour l'action. Des exemples précis stimulent les énergies : Trissino n'a-t-il pas ressuscité la tragédie à la mode antique dans sa *Sophonisba?* N'était-il pas occupé à terminer son *Italia liberata dai Goti*, véritable épopée nationale sur le type de *l'Iliade* et de *l'Enéide?* Ses ouvrages critiques étaient remplis de conseils sur l'acclimatation des autres grands genres. L'élégie amoureuse avait reparu avec l'Arioste ; et de même la comédie, la satire avaient revu le jour. Il n'était pas jusqu'aux témérités de Ronsard que les classicistes italiens ne parussent autoriser : si Bernardo Tasso l'encourageait dans son dessein d'imiter Horace, Alamanni, qui venait de publier des odes pindariques en italien, l'invitait à imiter Pindare. A l'exemple de Clodio Tolomei, on rêvait de composer des vers blancs conformes à la métrique ancienne.

Les plus nobles passions stimulaient encore la légitime ambition de nos jeunes gens. Un sentiment patriotique puissant leur commandait d'agir. Ils souffraient de voir la littérature de leur pays si misérable, si universellement méprisée, auprès de la florissante littérature italienne. Le seul remède à une indigence aussi humiliante, c'était d'abord, en suivant les traces de l'Italie, de dépouiller

méthodiquement à sa manière les littératures anciennes; c'était ensuite de dépouiller la littérature italienne elle-même afin de lui enlever toute supériorité. Il y avait là comme un devoir patriotique qui s'imposait. A l'exemple de l'Italie, comme des odes on composerait des sonnets; on réformerait l'orthographe de manière à la rendre phonétique. Aussi le programme n'est plus de faire passer en français l'ode horacienne ou l'ode pindarique, mais bien de donner à la France tous les genres littéraires illustrés par un glorieux passé, tous ceux que Daurat révèle dans ses leçons et que les classicistes italiens ont déjà tenté de faire leurs, tous ceux aussi que le commerce des livres toscans fait connaître.

V

Sans l'influence italienne je crois bien que, au moins dans ses grandes lignes, le programme de la Pléiade eût été conçu au seizième siècle, tant il apparaît comme un produit nécessaire de la Renaissance; mais l'exemple de l'Italie l'amplifia, le précisa, et surtout il enfiévra Ronsard. Il a donc déjà groupé quelques combattants autour de lui. Outre les quatre amis, Daurat, Ronsard, Baïf et Du Bellay, la Brigade comptait déjà sans doute quelques autres élèves de Daurat qui n'ont guère produit : Claude de Lignery, Pierre des Mireurs, Julien Pacate, Bertrand Bergier, d'autres encore. Dès le temps de Coqueret, et avant qu'on eût rien publié, il semble bien que Ronsard était regardé comme le chef, celui qui devait conduire à l'assaut la petite troupe. Sa fougue juvénile sans doute lui valait cette prééminence. C'est de lui qu'on attendait les deux plus lourdes tâches : l'ode pindarique, à laquelle il travaillait déjà, et l'épopée française. Le magnifique tempérament de poète que l'avenir devait révéler en lui justifie la confiance que lui témoignaient alors même ses

ainés. Après qu'il aura embelli un genre, un autre genre le tentera, puis un autre encore, et la merveilleuse richesse de sa nature lui permettra de se prendre à tous, de réussir dans presque tous, d'étonner ses contemporains par son aptitude prestigieuse à se renouveler sans cesse. Dans le défrichement de tel ou tel domaine, ses seconds le préviendront parfois : mais, venu après eux, presque sur tous les points il les surpassera. Il va les surpasser aussi d'ailleurs — et c'est la rançon de son génie — dans les excès de la première heure.

CHAPITRE III

LA BATAILLE ET LES EXCÈS DE JEUNESSE
LES « ODES » DE 1550

I

Une déconvenue força nos jeunes gens à se mettre en campagne plus tôt peut-être qu'ils ne l'auraient voulu : au milieu de l'année 1548 Sébilet publia son *Art poétique*.

Le coup était rude. Un quidam, qui n'avait rien de commun avec leur groupe, exprimait pour son propre compte les idées qui leur étaient chères et dont ils attendaient la gloire. Il disait la nécessité d'ennoblir la poésie française par un travail d'art jusqu'alors trop négligé. Il voulait au rimeur substituer le poète « inspiré de quelque divine afflation ». Il réduisait à la portion congrue le « rude et ignare populaire ». Surtout il recommandait avec insistance la culture des grands genres renouvelés de l'antiquité ou des Italiens : le sonnet, l'ode, l'épopée. C'était par voie d'imitation principalement qu'il voulait les acclimater en notre langue. N'allait-il pas jusqu'à conseiller l'imitation de Pindare, cette audace où Ronsard voyait sa principale originalité? Il leur dérobait leur programme.

Encore s'il l'avait exposé, ce programme, dans l'esprit où ils comptaient le faire, on eût pu tenter de s'adjoindre cet inconnu. On eût pu songer à adopter son manifeste. Mais c'était leur doctrine sans le souffle révolutionnaire dont ils la vivifiaient : à leurs yeux elle perdait tout son

prix. Sans doute Sébilet faisait bon marché du lai et du virelai, mais il n'y avait à cela nul mérite : le lai et le virelai étaient délaissés de tous : sans doute il plaisantait les rimes concaténées, annexées, couronnées et autres gentillesses qu'on avait tant admirées jadis : comment eût-il pris leur défense? Malgré Jean Bouchet qui achevait sa longue vieillesse dans sa province, le règne des grands rhétoriqueurs était bien fini depuis longtemps. En revanche Sébilet, entre des chapitres sur le sonnet et sur l'ode, consacrait des chapitres entiers au rondeau, à la ballade, au chant royal : bien plus, dans un même titre il unissait l'ode au cantique et à la chanson : c'était une intolérable profanation. S'il préconisait l'imitation, il conseillait aussi la traduction parce que Marot l'avait pratiquée. Comme modèles, à côté de Pindare et d'Horace, il osait nommer Marot. Marot et son imitateur Saint-Gelais étaient les grands maîtres que, presque pour tous les genres, il invitait son disciple à suivre. Il faisait grâce à la rime équivoquée parce que Marot ne l'avait pas rejetée. Ce prétendu novateur n'était donc qu'un fervent marotique. Il montrait que l'école de Marot s'accommodait parfaitement de l'idée d'une réforme, que pour faire cette réforme elle n'avait même qu'à poursuivre, en accélérant un peu le pas, la marche commencée, et qu'enfin pour magnifier la poésie française par l'imitation des littératures anciennes et italienne il n'était pas du tout besoin d'une rupture tapageuse avec le passé. Voilà surtout qui était impardonnable. Une pareille manière de voir pouvait bien avoir été celle de Ronsard vers 1543, maintenant elle ne faisait plus du tout son compte.

Déjà Maurice Scève et Antoine Héroët avaient publié des œuvres trop savantes et trop aristocratiques de ton pour ne pas l'inquiéter, trop peu pénétrées cependant de l'esprit antique pour le satisfaire. S'il différait encore, il arriverait trop tard : toute la renommée qu'il escomptait pour lui et pour ses amis serait fauchée par d'autres, et la rénovation de la poésie française ne se ferait point selon leurs idées.

II

Du Bellay fut chargé de la riposte. Il était l'aîné. De plus il avait des vers presque prêts pour la publication tandis que les *Odes* de Ronsard n'étaient pas à point. Il pouvait, en le lui dédiant, mettre son libelle, et du même coup toute la nouvelle école, sous le patronage considérable de son cousin le cardinal Du Bellay. Enfin il était à même de trouver des armes de combat en Italie. Mais si Du Bellay tint la plume, les idées qu'il exprima étaient celles de tout le groupe, celles de Ronsard en particulier, et même les termes de la réplique furent probablement arrêtés en commun.

La Défense et Illustration de la langue française est une œuvre médiocre quant à sa forme et peu originale en son fond.

Du Bellay commence par défendre la langue française contre les latiniseurs qui la déclarent incapable d'exprimer les hautes conceptions de la poésie et de la philosophie, et cela est naturel car, avant d'indiquer les moyens d'illustrer une langue, on peut estimer nécessaire de démontrer qu'elle est susceptible d'être illustrée. Mais cette défense de la langue française est, en majeure partie, traduite textuellement d'un dialogue italien que Sperone Speroni avait publié à Venise quelques années auparavant. Qu'on ne s'étonne donc plus de n'y pas trouver une connaissance plus approfondie du passé de notre langue et de ses ressources. Nos auteurs ne s'étaient pas mis en frais. Disons mieux : ces idées, qu'ils empruntaient d'un auteur italien, sur l'égalité native des langues et sur la possibilité d'élever notre vulgaire à la dignité de langue littéraire, étaient, non seulement en Italie, mais même chez nous, déjà vulgarisées.

Quant à l'Illustration de la langue, outre quelques pré-

ceptes de versification et de style que Ronsard devait préciser plus tard, elle comprenait principalement l'annonce à la France d'une poésie sublime, à la fois artiste et inspirée, qui devait égaler notre idiome aux langues anciennes, et pour réaliser cette poésie, le plan d'imitation des genres anciens et italiens que nous avons vu Ronsard et ses amis élaborer dans la retraite ; c'était, en somme, le programme de Sébilet, mais considérablement affermi et élargi par les leçons de Daurat et de l'Italie, rendu plus intransigeant par l'exclusion de tous les modèles français, vivifié de tout l'enthousiasme de la jeune école, diminué pourtant dans sa nouveauté depuis qu'un partisan de Marot l'avait offert au public.

Au reste, nombre de termes et de propositions, où se trahissait le pédantisme foncier de ces écoliers, pouvaient donner des inquiétudes : toute leur faveur allait aux genres les moins accessibles : ils affichaient leur admiration pour un auteur comme Lycophron, et pour un jeu d'esprit comme l'anagramme ; ils prétendaient bourrer leur poésie lyrique de « rare et antique érudition » et la voulaient avant tout « éloignée du vulgaire » ; ils faisaient un constant appel au jugement des doctes ; ils insistaient d'une manière troublante, au moins dans certaines parties du libelle, sur la nécessité d'emprunter beaucoup de mots et des tours de style aux anciens. Tant de savoir ne tuerait-il pas, avec le naturel et la vérité, la poésie elle-même?

On avait à craindre surtout l'orgueil et le mépris des marotiques que cette érudition leur inspirait. De là cet esprit d'aveugle réaction qui devait les conduire à de si fâcheux excès. Ce qui a frappé principalement dans le libelle de Du Bellay, c'est le ton révolutionnaire de son auteur, son arrogance hautaine, venue, elle aussi, du collège de Coqueret et des excitations italiennes. C'est par là qu'il a fait date. On devait être choqué ou ravi par la brutalité avec laquelle tous les genres traditionnels sans distinction, pour cela seul qu'ils appartenaient à la tradition, étaient traités d' « épiceries » et renvoyés aux « jeux floraux de Toulouse », par tant de jugements impertinents portés

sur les poètes les plus admirés, enfin par cette audace avec laquelle on faisait table rase du passé pour dater de soi les origines de la poésie française.

La guerre était déclarée. Avant même d'avoir rien signé, le chef de la nouvelle école nous apparaît comme un batailleur de tempérament. Son premier écrit ne sera pas pour modifier cette impression.

III

Sébilet avait répliqué déjà dans la préface de sa traduction d'*Iphigénie à Aulis*, quand, au début de 1550, Ronsard prit à son tour personnellement l'offensive (1). Il fit précéder les quatre livres d'*Odes* qu'il donnait alors au public d'un *Avis au lecteur* plus agressif encore que le libelle de son ami. Il ne reprenait pas l'exposé du programme dans son ensemble puisqu'on le connaissait déjà ; il parlait seulement de l'ode et de sa part à lui dans la grande révolution poétique à laquelle la France assistait.

Du Bellay avait été chargé de bien faire entendre que l'ode était « inconnue encore de la langue française » ; que, pour qu'une œuvre mérite vraiment le nom d'ode, il faut « qu'il n'y ait vers où n'apparaisse quelque vestige de rare et antique érudition », qu'elle doit être, avant tout, « éloignée du vulgaire », et il avait désigné nommément au mépris public, comme manquant à ces lois du genre, deux prétendues odes de Saint-Gelais, l'héritier de Marot, alors tout-puissant à la cour. Lui-même donnait déjà, comme

(1) Il avait publié déjà, outre l'*Ode à Jacques Peletier* (1547) sur laquelle nous reviendrons, quelques plaquettes au cours de l'année 1549 : *Épithalame d'Antoine de Bourbon...*, *Avant-entrée du roi très-chrétien à Paris*, *Hymne de France*. Nous en rattachons l'étude à celle des odes de 1550.

prémices de la grande œuvre de Ronsard, quelques modèles du genre. Mais écoutons maintenant le jeune maître :

AU LECTEUR

Si les hommes, tant des siècles passés que du nôtre, ont mérité quelque louange pour avoir piqué diligentement après les traces de ceux qui, courant par la carrière de leurs inventions, ont de bien loin franchi la borne, combien davantage doit-on vanter le coureur qui, galopant librement par les campagnes attiques et romaines, osa tracer un sentier inconnu pour aller à l'immortalité? Non que je sois, lecteur, si gourmand de gloire, ou tant tourmenté d'ambitieuse présomption, que je te veuille forcer de me bailler ce que le temps peut-être me donnera (tant s'en faut que c'est la moindre affection que j'aie de me voir pour si peu de frivoles jeunesses estimé) : mais, quand tu m'appelleras le premier auteur lyrique français et celui qui a guidé les autres au chemin de si honnête (*honorable*) labeur, lors tu me rendras ce que tu me dois, et je m'efforcerai te faire apprendre qu'en vain je ne l'aurai reçu. Bien que la jeunesse soit toujours éloignée de toute studieuse occupation pour les plaisirs volontaires qui la maîtrisent, si est-ce que (*néanmoins*) dès mon enfance j'ai toujours estimé l'étude des bonnes lettres l'heureuse félicité de la vie, et sans laquelle on doit désespérer de pouvoir jamais atteindre au comble du parfait contentement. Donc, désirant par elle m'approprier quelque louange encore non commune, ni attrapée par mes devanciers, et ne voyant en nos poètes français chose qui fut suffisante d'imiter, j'allai voir les étrangers, et me rendis familier d'Horace, contrefaisant sa naïve douceur, dès le même temps que Clément Marot (seule lumière en ses ans de la vulgaire poésie) se travaillait à la poursuite de son psautier, et osai le premier des nôtres enrichir ma langue de ce nom, Ode, comme l'on peut voir par le titre d'une imprimée sous mon nom dedans le livre de Jacques Peletier du Mans (1), l'un des plus excellents poètes de notre âge, afin que nul ne s'attribue ce que la vérité commande être

(1) Allusion au recueil de poésies de Peletier paru en 1547, et qui contenait une ode de Ronsard, l'ode *Des beautés qu'il voudrait en s'amie.*

à moi. Il est certain que telle Ode est imparfaite pour n'être mesurée ne propre à la lyre, ainsi que l'ode le requiert, comme sont encore douze ou treize que j'ai mises en mon *Bocage*, sans autre nom que d'odes, pour cette même raison, servant de témoignage par ce vice à leur antiquité. Depuis, ayant fait quelques-uns de mes amis participant de telles nouvelles inventions, approuvant mon entreprise, se sont diligentés de faire apparaître combien notre France est hardie et pleine de tout vertueux labeur ; laquelle chose m'est agréable, pour voir par mon moyen les vieux lyriques si heureusement ressuscités. Tu jugeras incontinent, lecteur, que je suis un vanteur et glouton de louange ; mais, si tu veux entendre le vrai, je m'assure tant de ton accoutumée honnêteté que non seulement tu me favoriseras, mais aussi, quand tu liras quelques traits de mes vers qui se pourraient trouver dans les œuvres d'autrui, inconsidérément tu ne me diras imitateur de leurs écrits ; car l'imitation des nôtres m'est tant odieuse (d'autant que la langue est encore en son enfance) que pour cette raison je me suis éloigné d'eux, prenant style à part, sens à part, œuvre à part ne désirant avoir rien de commun avec une si monstrueuse erreur. Donc, m'acheminant par un sentier inconnu, et montrant le moyen de suivre Pindare et Horace, je puis bien dire (et certes sans vanterie) ce que lui-même modestement témoigne de lui :

Libera per vacuum posui vestigia princeps,
Non aliena meo pressi pede.

Je fus maintes fois, avec prières, admonesté de mes amis faire imprimer ce mien petit labeur, et maintes fois l'ai refusé, apprenant la sentence de mon sentencieux auteur,

Nonumque prematur in annum;

et mêmement (*particulièrement*) sollicité par Joachim du Bellay, duquel le jugement, l'étude pareille, la longue fréquentation et l'ardent désir de réveiller la poésie française, avant nous faible et languissante (j'excepte toujours Héroët et Scève et Saint-Gelais), nous a rendus presque semblables d'esprit, d'inventions et de labeur. Je ne te dirai à présent que signifie strophe, antistrophe, épode (laquelle est toujours différente du strophe et antistrophe de nombre ou de rime) ; ne quelle était la lyre, ses coudes ou ses cornes : aussi peu si Mercure la soupçonna, de

l'écaille d'une tortue, ou Polyphème des cornes d'un cerf, le creux de la tête servant de concavité résonnante ; en quel honneur étaient jadis les poètes lyriques, comme ils accordaient les guerres émues (*suscitées*) entre les rois, et quelle somme d'argent ils prenaient pour louer les hommes. Je tairai comme Pindare faisait chanter les hymnes écrits à la louange des vainqueurs olympiens, pythiens, néméans, isthmiens. Je réserve tout ce discours à un meilleur loisir : si je vois que telles choses méritent quelque brève exposition, ce ne me sera labeur de te les faire entendre, mais plaisir, t'assurant que je m'estimerai fortuné ayant fait diligence qui te soit agréable. Je ne fais point de doute que ma poésie tant variée ne semble fâcheuse aux oreilles de nos rimeurs, et principalement des courtisans, qui n'admirent qu'un petit sonnet pétrarquisé, ou quelque mignardise d'amour, qui continue toujours en son propos ; pour le moins, je m'assure qu'ils ne me sauraient accuser sans condamner premièrement Pindare auteur de telle copieuse diversité, et outre que c'est la sauce à laquelle on doit goûter l'ode...

Trois affirmations précises se dégagent de ce vaniteux panégyrique : c'est Ronsard qui a inventé l'ode française ; c'est Ronsard qui a imaginé le nom d'ode ; avant Ronsard la poésie française était « faible et languissante », il a rompu brusquement avec le passé, « prenant style à part, sens à part, œuvre à part ».

Sur le premier point ses prétentions manquent incontestablement de fondement. Il tient à établir qu'il a devancé Du Bellay et Peletier bien que l'un et l'autre aient publié des odes avant lui, et puisque ni l'un ni l'autre n'a contesté cette assertion, nous l'en croirons. Mais Marot, mais Saint-Gelais en avaient composé avant eux et avant lui. Ils avaient cultivé l'ode légère surtout, mais aussi l'ode grave. Qu'ils les aient désignées le plus souvent des noms de cantiques et de chansons, cela ne fait rien à l'affaire. Sébilet avait pleinement raison en traitant dans un même chapitre du cantique, de l'ode et de la chanson : ce sont bien trois formes de lyrisme tout à fait connexes, et qui se distinguent des autres formes poétiques par une égale liberté des rythmes. Si Ronsard nous répliquait que la chanson de Marot et de Saint-Gelais est chose frivole et qui ne saurait

prétendre à la dignité de l'ode, nous pourrions lui répondre que plus tard lui-même, Ronsard, il en a composé de semblables auxquelles il a bel et bien donné le titre d'odes ; et puis nous riposterions en outre que Marot a encore traduit ces *Psaumes* de David qu'il connaît fort bien. Je crois que l'objection tirée des *Psaumes* est de celles qui le taquinent, et j'imagine que c'est avec le vague désir de l'écarter qu'il a pris soin de nous assurer que ses premières odes à lui datent de la même époque. En tout cas, ceux-là avaient raison contre Ronsard, les Aneau, les Des Autels, qui, dans leurs libelles, défendirent les droits de Marot, de Despériers et des autres, et qui protestèrent que la chanson était une manière d'ode, et que, si l'on devait quelque chose à Ronsard, c'était non la chose, mais le mot.

Ils auraient pu ajouter qu'on ne lui devait pas le mot plus que la chose. C'était vraiment un médiocre titre de gloire (du moins nous en jugeons ainsi) que d'avoir transporté en français ce mot d'*oda* qui était absolument courant alors sous la plume des poètes latiniseurs. Mais enfin attachons à cette innovation tout le mérite que le seizième siècle y attachait. Encore n'en ferons-nous pas honneur à Ronsard. Lemaire de Belges, notamment, dont Ronsard a tant étudié les œuvres, en faisait usage dès l'année 1511 dans son *Temple de Vénus*.

Accorderons-nous du moins à Ronsard que son œuvre marquait une véritable révolution poétique? En partie seulement, et nous allons précisément maintenant voir dans quelle mesure, en étudiant les odes auxquelles cette tapageuse déclaration servait de préface. Historiquement, nous constaterons qu'il n'y a pas eu solution de continuité entre Marot et Ronsard, il y a eu seulement réaction de celui-ci contre celui-là, parce que toute école s'affirme et définit son programme en réagissant contre l'école qui l'a précédée. S'il apportait à son œuvre lyrique un souci d'art beaucoup plus grand que ses devanciers, s'il s'attachait davantage à la variété des rythmes et à la structure des strophes, surtout s'il faisait une place grande au paga-

nisme et à l'érudition, il n'y avait pourtant, à tous ces points de vue, entre eux et lui qu'une différence de degré, non une différence de nature. Depuis une époque très reculée, mais depuis un demi-siècle surtout, les éléments anciens pénétraient peu à peu notre poésie nationale. S'il a fait faire dans cette voie un pas considérable, il n'a pas changé l'orientation de notre littérature.

IV

En achevant cette impertinente préface, le lecteur de 1550 était en droit de se persuader que la poésie de Ronsard ne connaissait que le style de Pindare. Il n'avait qu'à tourner quelques pages pour se détromper. Sans doute les odes pindariques envahissaient tout le premier livre et formaient à l'ouvrage un imposant frontispice, mais plus loin venaient des pièces d'une tout autre inspiration.

Il nous serait précieux de savoir l'ordre dans lequel ont été composées ces cent sept odes. Nous pourrions suivre pas à pas, à travers sept ou huit années de tâtonnements, l'évolution et sans doute les oscillations de la manière de Ronsard, depuis ses premiers essais jusqu'au jour de la publication. M. Laumonier s'est efforcé de dresser cette chronologie. N'allons pas, sous prétexte qu'il ne s'est pas défendu suffisamment peut-être des conjectures trop fragiles, contester l'opportunité de son entreprise. A négliger les hypothèses caduques, à ne retenir que les dates solides, celles qui reposent sur des allusions précises ou sur des déclarations de Ronsard, nous en tirons encore d'utiles informations. J'en retiens trois enseignements principaux :

1° Que Ronsard a bien commencé, ainsi que nous l'avions conjecturé, par être un imitateur d'Horace et un émule de Marot ;

2° Que l'imitation de Pindare, qui devait entraîner le

mépris de Marot, n'est venue que plus tard, en 1545, dit M. Laumonier, qui date de cette année l'*Ode sur la victoire de Cérisoles;* je dirais plus volontiers en 1547, car l'*Ode sur la victoire de Cérisoles* me paraît être postérieure au mois de février 1546 et ne pouvoir être assignée à aucune date déterminée, et parce que l'*Ode sur la victoire de Guy de Chabot, seigneur de Jarnac* (seconde moitié de 1547) me semble être la première que l'on puisse dater avec certitude ;

3° Que, dans le temps où il imitait Pindare, Ronsard restait fidèle à Horace et que durant les années 1548 et 1549, à l'apogée de son enthousiasme pour Pindare, il s'inspirait de ses deux modèles à la fois.

Voici quelques odes parmi les plus anciennes qu'ait écrites Ronsard. Lui-même a déclaré que, n'étant pas mesurées à la lyre, elles donnaient par là « témoignage de leur antiquité ». Elles nous montreront ce que j'appellerai le Ronsard première manière.

PREMIÈRES ODES

A GASPARD D'AUVERGNE

ODE NON MESURÉE (1)

Soyons constants, et ne prenons souci
Quel jour suivant poussera celui-ci ;
Jetons au vent, mon Gaspard, tout l'affaire (2)
Dont nous n'avons que faire.

Pourquoi m'irais-je enquerre (3) des Tartares
Et des pays étranges (4) et barbares,
Quand à grand'peine ai-je la connaissance
Du lieu de ma naissance?
A propos, l'ignorant
Va toujours discourant
Le ciel, plus haut que lui.
Las ! malheur sur les hommes !
Nés certes nous ne sommes
Que pour nous faire ennui.

C'est se moquer de gêner (5) et de poindre (6)
Le bas esprit des hommes, qui est moindre

(1) Bl., *Odes retranchées*, t. II, p. 398. Texte de 1550.
(2) Affaire était alors masculin aussi bien et plus souvent que féminin.
(3) Enquérir.
(4) Étrangers.
(5) Mettre à la torture.
(6) Piquer.

Que les conseils de Dieu, ou de penser
Sa volonté passer.

Toujours en lui mettons notre espérance,
Et en son fils notre ferme assurance.
Quant à la reste, allons avec le temps
Heureusement contents.
A l'homme qui est né
Peu de temps est donné
Pour se rire et s'ébattre.
Nous l'avons ; cependant
Que vas-tu attendant?
Un bon jour en vaut quatre.

Soit que le ciel de foudres nous dépite,
Ou que la terre en bas se précipite ;
Soit que la nuit devienne jour qui luit,
Et le jour soit la nuit,
Je n'en aurai jamais frayeur, ne crainte,
Comme assuré que la pensée sainte
De l'Éternel gouverne en équité
Ce monde limité.
Le Seigneur de là-haut
Connaît ce qu'il nous faut
Mieux que nous tous ensemble.
Sans nul égard d'aucun,
Il départ (1) à chacun
Tout ce que bon lui semble.

Je t'apprendrai, si tu veux m'écouter,
Comment l'ennui mordant se peut ôter,
Et tout ce qu'a la tristesse avec elle
D'importune séquelle.
Tu ne seras convoiteux d'amasser
Cela de quoi tu te peux bien passer,
Comme trésors, honneurs et avarices,
Écoles de tous vices :
Car c'est plus de refraindre (2)
Son désir que de joindre

(1) Distribue.
(2) Réfréner.

L'ourse au midi ardent,
Ou l'Auvergne pierreuse
A l'Arabie heureuse,
Ou l'Inde à l'Occident.

Tu dois encor éviter, ce me semble,
Faveurs des rois et des peuples ensemble ;
De ces mignons toujours quelque tempête
Vient foudroyer la tête.
Ce n'est pas tout : avecques providence (1)
Fais un ami, dont l'heureuse prudence
Te servira de secours nécessaire
Contre l'heure adversaire.
Ton cœur bien préparé,
De force remparé,
En la fortune adverse,
Patience prendra ;
En la bonne, craindra
Que l'heur ne le renverse.

Après l'hiver, la saison variable
Pousse en avant le printemps amiable.
Si aujourd'hui nous sommes soucieux,
Demain nous serons mieux.
Toujours de l'arc l'iré (2) Phebus ne tire
Pour envoyer aux Grecs peste et martyre ;
Aucune fois, tout paisible, réveille
La harpe, qui sommeille.
En orage outrageux
Tu seras courageux ;
Puis, si bon vent te sort,
Tes voiles trop enflées,
De la faveur soufflées,
Conduiras, sage, au port.

Après avoir prié, dévotieux,
Les deux jumeaux qui décorent les cieux,
Desquels le feu flamboiera sur sa tête
Vainqueur de la tempête.

(1) Prévoyance.
(2) En colère.

L'un escrimeur en vers tu décriras,
L'autre dompteur de chevaux tu diras,
Ou pour leur sœur le combat merveilleux
Des deux Rois orgueilleux.

AU MÊME

ODE NON MESURÉE (1)

Puisque la Mort ne doit tarder
Que prompte vers nous ne parvienne,
Trop humain suis pour me garder (2)
Qu'épouvanté ne m'en souvienne,
Et qu'en mémoire ne me vienne
Le cours des heures incertaines,
Gaspar, qui, aux bords de Vienne (3),
As rebâti Rome et Athènes.

En vain l'on fuit la mer qui sonne
Contre les gouffres, ou la guerre,
Ou les vents malsains de l'automne,
Qui soufflent la peste en la terre,
Puisque la Mort, qui nous enterre,
Jeunes nous tue, et nous conduit
Avant le temps au lac qui erre
Par le royaume de la nuit.

L'avaricieuse Nature
Et les trois sœurs filant la vie
Se deulent (4) quand la créature
Dure longtemps, portant envie
A la fleur, qu'elles ont poursuivie,
La créant rose du printemps,
A qui la naissance est ravie
Et la grâce tout en un temps.

(1) Bl., *Odes retranchées*, t. II, p. 400. Texte de 1550.
(2) Empêcher.
(3) Peut-être à Limoges.
(4) S'attristent.

L'un devient aveugle, ou ethique ;
L'autre n'attend que le cyprès,
Et celui qui fut hydropique
Regagne les fièvres après.
Nous sommes humains tout exprès
Pour avoir le cœur outragé (1)
D'un aigle, qui le voit d'auprès
Naître afin qu'il soit remangé.

Bientôt sous les ombres, Gaspar,
La mort nous guidera subite.
Ne sceptre, ne triomphant char
Ne font que l'homme ressuscite.
Diane son cher Hippolyte
N'en tire hors, ains (2) gît parmi
La troupe où Thésée s'incite
En vain de ravoir son ami.

L'homme ne peut fuir le monde
Son inconnue destinée.
Le marinier craint la fière (3) onde,
Le soldat la guerre obstinée,
Et n'ont peur de voir terminée
Leur vie sinon en tels lieux ;
Mais une mort inopinée
Leur a toujours fermé les yeux.

De quoi sert donc la médecine
Et tout le gaïac (4) étranger,
User d'onguents ou de racine,
Boire bolus (5) ou d'air changer,
Quand cela ne peut allonger
Nos jours comptés? Où cours-tu, Muse,
Reprends ton style plus léger
Et à ce grave ne t'amuse (6).

(1) Blessé.
(2) Mais plutôt.
(3) Cruelle.
(4) Le bois de gaïac jouissait d'une très haute réputation pour la guérison des rhumatismes et des maladies scrofuleuses.
(5) Médicament alors en usage.
(6) Ne perds pas ton temps.

A JACQUES PELETIER DU MANS

DES BEAUTÉS QU'IL VOUDRAIT EN S'AMIE (1)

ODE NON MESURÉE

Quand je serai si heureux de choisir
Maîtresse selon mon désir,
Mon Peletier, je te veux dire
Laquelle je voudrais élire
Pour la servir, constant à son plaisir.

L'âge non mûr, mais verdelet encore,
Est l'âge seul qui me dévore
Le cœur d'impatience atteint;
Noir je veux l'œil et brun le teint,
Bien que l'œil vert toute la France adore.

J'aime la bouche imitante la rose
Au lent soleil de mai déclose (2)...

La taille droite à la beauté pareille,
Et dessous la coiffe une oreille
Qui toute se montre dehors;
En cent façons les cheveux tors (3);
La joue égale à l'aurore vermeille;

L'estomac plein; la jambe de bon tour,
Pleine de chair tout à l'entour,
Que volontiers on tâterait;
Un sein qui les dieux tenterait,
Le flanc haussé, la cuisse faite au tour;

(1) Bl., *Odes retranchées*, t. II, p. 402. On trouvera le texte original de cette pièce dans l'ouvrage de M. Laumonier, *Ronsard, poète lyrique*, p. 26. Les corrections souvent très heureuses que Ronsard lui a fait subir l'ont amélioré sans en changer sensiblement le caractère. J'avertis le lecteur qu'il trouve ici le texte remanié d'après l'édition Marty-Laveaux.

(2) Ouverte.

(3) Tordus.

La dent d'ivoire, odorante l'haleine,
A qui s'égalerait à peine
Les doux parfums de la Sabée,
Ou toute l'odeur dérobée
Que l'Arabie heureusement amène ;

L'esprit naïf, et naïve la grâce ;
La main lascive, ou qu'elle embrasse
L'ami en son giron couché,
Ou que son luth en soit touché,
Et une voix qui même son luth passe (1) ;

Le pied petit, la main longuette et belle,
Domptant tout cœur dur et rebelle,
En un ris qui, en découvrant
Maint diamant, allât ouvrant
Le beau séjour d'une grâce nouvelle ;

Qu'ell' sût par cœur tout cela qu'a chanté
Pétrarque, en amour tant vanté,
Ou la Rose (2) si bien écrite,
Et contre les femmes dépite,
Par qui je fus dès enfance enchanté ;

Quant au maintien, inconstant et volage,
Folâtre et digne de tel âge,
Le regard errant çà et là ;
Un naturel avec cela
Qui plus que l'art misérable soulage.

Je ne voudrais avoir en ma puissance
A tous coups d'elle jouissance ;
Souvent le nier (3) un petit (4)
En amour donne l'appétit,
Et fait durer la longue obéissance.

(1) Surpasse.
(2) *Le Roman de la Rose*, de Jean DE MEUNG et de Guillaume DE LORRIS.
(3) Dire non, refuser.
(4) Un peu.

D'elle le temps ne pourrait m'étranger (1),
N'autre amour, ni l'or étranger,
Ni à tout le bien qui arrive
De l'Orient à notre rive
Je ne voudrais ma brunette changer.

Lorsque sa bouche à me baiser tendrait,
Ou qu'approcher ne le voudrait
Feignant la cruelle fâchée,
Ou, quand en quelque coin cachée,
Sans l'aviser (2) prendre au col me viendrait.

Nous avons reconnu au passage bien des thèmes chers à Horace, sans cesse repris dans ses odes : jouissance du présent sans souci du lendemain, mépris des passions qui rongent le cœur, modération dans la bonne fortune, constance dans la mauvaise, soudaineté de la mort, sa loi égale pour tous, etc. Il serait facile d'accumuler les rapprochements, de citer des vers d'Horace presque en regard de chacune de ces strophes. Mais cet Horace-là n'aurait aucunement déconcerté Marot ou Saint-Gelais. Cette morale est païenne assurément, mais point trop pour eux, et ce sont là des sentiments à leur taille. Les souvenirs mythologiques ne sont pas trop drus et ce n'est que par accident que quelqu'un d'eux leur paraîtrait obscur. Ronsard, d'ailleurs, dans la manière de traiter ces thèmes, n'affiche aucune témérité : s'il fait sien l'épicurisme d'Horace, il en cherche l'expression de préférence dans des pièces où il s'allie à l'idée de Providence, où, pour des lecteurs chrétiens, il semble se tempérer par là même et chercher à se faire absoudre. N'y mêle-t-il pas jusqu'à la pensée du « Fils de Dieu »? Si sa lyre parfois s'élève à l'expression d'idées un peu ambitieuses, Ronsard semble s'en étonner lui-même.

Où cours-tu Muse?
Reprends ton style plus léger
Et à ce grave ne t'amuse.

(1) Aliéner.
(2) Sans l'aviser, sans que je l'aperçoive.

Et je sais bien qu'ici encore il imite Horace qui avait terminé ainsi deux de ses odes, je croirais volontiers pourtant que cette timidité est sincère. De fait, à l'époque où nous sommes, dans l'ode morale l'artiste n'est pas encore à l'aise : l'idée est délayée, l'expression est embarrassée et sans vigueur. Marot dans les *Psaumes* est souvent plus nerveux. Au point de vue rythmique, on peut même dire qu'ici Ronsard retarde sur Marot, car les *Psaumes* sont exactement « mesurés à la lyre ». En somme, rien en tout cela n'est au-dessus des forces de Marot. S'il eût pris pour modèle Horace au lieu de David, il pouvait faire aussi bien que Ronsard, et l'imitateur de la première églogue de Virgile, du *Passereau* de Catulle, de Martial en tant de ses épigrammes, d'autres encore, eût pu fort bien choisir Horace comme modèle au lieu de David. A plus forte raison l'aventure pouvait-elle tenter Saint-Gelais dont l'œuvre est beaucoup plus que celle de Marot teintée de souvenirs antiques.

La jolie ode *Des beautés qu'il voudrait en s'amie* est très particulièrement instructive. Les deux dernières strophes en sont directement imitées d'Horace. On y a relevé en outre des réminiscences d'Ovide, de Tibulle, de Properce, de l'Arioste. Et cependant l'inspiration de la pièce est toute marotique. En écrivant, Ronsard avait certainement présent à l'esprit ce gracieux huitain de son devancier :

Un doux nenni avec un doux sourire
Est tout honnête ! Il le vous faut apprendre.
Quant est d'oui, si veniez à le dire,
D'avoir trop dit je voudrais vous reprendre.
Non que je sois ennuyé d'entreprendre
D'avoir le fruit dont le désir me point (1) ;
Mais je voudrais qu'en me le laissant prendre,
Vous me disiez : « Non, vous ne l'aurez point. »

Bien mieux, l'ode entière est comme une réplique à une chanson de Marot que voici :

Quand vous voudrez faire une amie,
Prenez-la de belle grandeur,

(1) Pique, aiguillonne

En son esprit non endormie,
En son tétin bonne rondeur :
Douceur
En cœur,
Langage
Bien sage
Dansant, chantant par bons accords,
Et ferme de cœur et de corps.

Si vous la prenez trop jeunette,
Vous en aurez peu d'entretien :
Pour durer prenez-la brunette,
En bon point, d'assuré maintien.
Tel bien
Vaut bien
Qu'on fasse
La chasse
Du plaisant gibier amoureux :
Qui prend telle proie est heureux.

L'ode *Des beautés qu'il voudrait en s'amie* est une chanson marotique enrichie de perles empruntées aux anciens. Elle était bien à sa place dans le recueil de Peletier, voisinant avec des « blasons » qu'on eût dits de Marot.

V

En tout cela, nous n'avons deviné aucune formule d'art nouvelle, rien qui brise avec la tradition. Ronsard, dans de pareilles pièces, semblait bien plutôt la continuer. Or, la fréquentation assidue d'Horace va avoir une double conséquence : d'une part, la nature et le travail aidant, Ronsard s'approchera peu à peu de la perfection de la forme qui l'avait d'abord séduit chez son modèle. Il évitera le délayage, il fera la chasse aux épithètes expressives, il s'enhardira à chanter des sentiments inconnus de nos

poètes ; pour le rythme, très soucieux de varier sans cesse ses mètres et de les adapter aux sentiments qu'il exprime, aussi libre et plus libre qu'Horace dans la structure de la strophe initiale, il s'astreindra à répéter le dessin de celle-ci à travers toute la pièce, donnant aux vers qui se correspondent exactement la même mesure, assignant toujours les mêmes places dans la strophe aux rimes masculines et féminines, de manière à obtenir un parfait accord de l'air avec les paroles. D'autre part, comme les inspirations les plus diverses se rencontrent chez Horace, depuis l'ode bachique la plus légère jusqu'à l'ode moralisante ou l'ode encomiastique la plus grave, Ronsard s'essayera à toutes, et il se trouvera ainsi conduit comme par la main jusqu'à l'ode pindarique, qui lui apparaîtra comme la plus belle parce que la plus éloignée de la poésie vulgaire, la plus déroutante pour les « indoctes ». Horace, en effet, a beaucoup imité Pindare. Quand il s'en défend, il fait le modeste, et il veut dire aussi qu'il a laissé à Pindare ce qui, dans la poésie pindarique, ne lui semblait pas assimilable, la triade, les digressions échevelées, par exemple. Mais le reste, les beaux mythes, les figures, les épithètes sonores, il a cherché à tout faire passer en latin. Il a ainsi familiarisé Ronsard avec tous ces éléments poétiques et il l'a préparé à les goûter chez Pindare. L'enseignement de Daurat et l'exemple d'Alamanni ont fait le reste.

Une chronologie précise des odes ne nous ferait certes pas assister à une marche régulière vers ce double terme : la perfection de la forme et l'inspiration pindarique. De semblables progrès se font toujours suivant une ligne capricieuse aux sinuosités multiples. Là n'en est pas moins le fil historique qui relie l'inspiration marotique à l'imitation de Pindare. C'est Horace qui l'a fourni grâce à la grande variété de son œuvre lyrique. D'ailleurs ceci n'a pas tué cela : jusqu'au bout, Horace a proposé des modèles dans les deux genres extrêmes et fait entendre toutes les notes intermédiaires. Et, jusqu'au bout, toutes ont séduit Ronsard. Dans une pièce où il se vante d'être le

premier en France qui ait pindarisé, il ne laisse pas d'écrire :

La divine grâce
Des beaux vers d'Horace
Me plaît bien encore.

L'Horace gracieux qu'il goûte alors, c'est toujours l'Horace léger qui s'oppose à Pindare. Et c'est ainsi que, jusqu'en 1550, parmi la floraison des grandes œuvres d'apparat, des œuvres pindariques, persiste, dissimulée par elle, mais non pas étouffée, une floraison de petites pièces qui restent beaucoup plus près de la tradition marotique. Elles la perfectionnent sans doute infiniment de l'art si conscient non seulement d'un Horace, mais de Tibulle, de Catulle, de Properce, de tant de poètes latins et néolatins dont les œuvres ont façonné l'imagination de Ronsard, et dont les réminiscences, coulant comme de source, se mêlent et se fondent incessamment dans ses odes (1) ; mais enfin elles ne correspondent absolument pas aux tapageuses vanteries de la préface. Nous en trouverons des exemples dans les pièces que voici, pièces dont la date de composition pour la plupart est inconnue, mais dont beaucoup certainement doivent être rapportées aux années qui ont immédiatement précédé la publication. J'ai réuni cette gerbe avec le dessein de rendre manifeste, dans les odes de 1550, cette diversité d'inspiration que, par la faute de Ronsard d'ailleurs, on oublie trop d'ordinaire pour considérer exclusivement les odes pindariques.

(1) Sur la grande variété des modèles dont Ronsard a nourri son imagination, on peut voir, outre le *Ronsard poète lyrique* de M. Paul Laumonier l'analyse très suggestive d'une ode de Ronsard : « De l'élection de son sépulcre », que M. Lanson a donnée dans la *Revue Universitaire* du 15 janvier 1906.

ODES DIVERSES DE 1550

A SA MAITRESSE (1)

Ma Dame ne donne pas
Des baisers, mais des appas
Qui seuls nourrissent mon âme,
Les biens dont les dieux sont fous,
Du nectar, du sucre doux,
De la cannelle et du bâme (2),

Du thym, du lis, de la rose
Entre ses lèvres éclose,
Fleurante en toutes saisons,
Et du miel qu'en Hymette
La dérobe-fleur avette (3)
Remplit ses douces maisons.

O dieux ! que j'ai de plaisir
Quand je sens mon col saisir
De ses bras en mainte sorte !
Sur moi se laissant courber,
D'yeux clos je la vois tomber
Sur mon sein à demi morte...

(1) Bl. II, VII ; t. II, p. 145.
(2) Baume.
(3) Abeille.

D'un baiser mignard et long
Me ressuce l'âme adonc (1),
Puis en soufflant la repousse,
La ressuce encore un coup,
La ressouffle tout à coup
Avec son haleine douce.

Tout ainsi les colombelles,
Trémoussant un peu des ailes,
Havement (2) se vont baisant,
Après que l'oiseuse (3) glace
A quitté (4) la froide place
Au printemps doux et plaisant.

Hélas ! mais tempère un peu
Les biens dont je suis repeu (5),
Tempère un peu ma liesse :
Tu me ferais immortel.
Hé ! je ne veux être tel
Si tu n'es aussi déesse.

A UNE FILLE (6)

Ma petite nymphe Macée,
Plus blanche qu'ivoire taillé,
Plus blanche que neige amassée,
Plus blanche que le lait caillé,
Ton beau teint ressemble les lis
Avecque les roses cueillis.

Découvre-moi ton beau chef-d'œuvre,
Tes cheveux où le ciel donneur
Des grâces richement décœuvre (7)
Tous ses biens pour leur faire honneur.
Décœuvre ton beau front aussi,
Heureux objet de mon souci.

(1) Alors.
(2) Avidement.
(3) Lente, immobile.
(4) Abandonné.
(5) Repu.
(6) Bl., II, VIII ; t. II, p. 147.
(7) Découvre.

Comme une Diane tu marches ;
Ton front est beau, tes yeux sont beaux,
Qui flambent sous deux noires arches
Comme deux célestes flambeaux,
D'où le brandon fut allumé
Qui tout le cœur m'a consumé.

Ce fut ton œil, douce mignonne,
Qui d'un fol regard écarté
Les miens encore emprisonne,
Peu soucieux de liberté,
Tous deux au retour du printemps
Et sur l'Avril de nos beaux ans...

Las ! puisque ta beauté première
Ne me daigne faire merci,
Et me privant de ta lumière
Prend son plaisir de mon souci,
Au moins regarde sur mon front
Les maux que tes beaux yeux me font.

A LA FONTAINE BELLERIE (1).

O fontaine Bellerie,
Belle fontaine chérie
De nos nymphes, quand ton eau
Les cache au creux de ta source
Fuyantes le satyreau
Qui les pourchasse à la course
Jusqu'au bord de ton ruisseau,

Tu es la nymphe éternelle
De ma terre paternelle.
Pour ce, en ce pré verdelet,
Vois ton poète qui t'orne
D'un petit chevreau de lait,
A qui l'une et l'autre corne
Sortent du front nouvelet.

(1) Bl., II. IX ; t. II. p. 148.

L'été je dors ou je repose
Sur ton herbe, où je compose,
Caché sous tes saules vers,
Je ne sais quoi qui ta gloire
Enverra par l'univers,
Commandant à la mémoire
Que tu vives par mes vers.

L'ardeur de la canicule
Ton vert rivage ne brûle,
Tellement qu'en toutes parts
Ton ombre est épaisse et drue
Aux pasteurs venant des parcs,
Aux bœufs las de la charrue,
Et au bestial (1) épars.

Iô ! tu seras sans cesse
Des fontaines la princesse,
Moi célébrant le conduit
Du rocher percé, qui darde,
Avec un enroué bruit,
L'eau de ta source jazarde,
Qui trépillante (2) se suit.

SUR LA MORT D'UNE HAQUENÉE (3)

Les trois Parques, à ta naissance,
T'avaient octroyé le pouvoir
De ne mourir ains que (4) de France
Le dernier bord tu pusses voir.

Or, pour la fin de tes journées,
Ton dernier voyage restait
Sous les fatales Pyrénées,
Où l'arrêt de ta mort était,

(1) Bétail.
(2) Frémissante.
(3) Bl., *Odes retranchées*, t. II, p. 437. On remarquera combien le sujet de cette ode est marotique. Le texte est celui de 1560. L'édition de 1578 y apporte des modifications importantes.
(4) Avant que.

De ta mort qui fière t'accable,
Non pas te meurtrissant ainsi
Qu'un cheval tout pelé du cable
Aux coups de fouet endurci ;

Mais te poussant par une porte,
Le pont-levis s'est enfoncé,
Avec lequel la mort t'emporte,
Te renversant dans le fossé.

Toi morte donc, que la Bretaigne,
Ta mère, ne se vante pas
De haquenée qui atteigne
Ta course, ton amble, ton pas,

Ne moins les sablonneuses plaines
De la chaude Afrique, où souvent
Les juments (miracle) sont pleines
N'ayant mari sinon le vent.

DU RETOUR DE MACLOU DE LA HAIE

A SON PAGE (1)

Fais refraîchir mon vin, de sorte
Qu'il passe en froideur un glaçon,
Fais venir Jeanne, qu'elle apporte
Son luth pour dire une chanson :
Nous ballerons tous trois au son ;
Et dis à Barbe qu'elle vienne
Les cheveux tors (2) à la façon
D'une folâtre Italienne.

Ne vois-tu que le jour se passe?
Je ne vis point au lendemain :
Page, reverse dans ma tasse !
Que ce grand verre soit tout plein.
Maudit sort qui languit en vain.
Ces vieux médecins je n'appreuve (3) ;
Mon cerveau n'est jamais bien sain,
Si beaucoup de vin ne l'abreuve.

(1) Bl., II, x ; t. II, p. 149.
(2) Tordus.
(3) N'approuve.

A MARGUERITE (1)

En mon cœur n'est point écrite
La rose ni autre fleur :
C'est toi, blanche Marguerite,
Par qui j'ai cette couleur.

N'es-tu celle dont les yeux
Ont surpris
Par un regard gracieux
Mes esprits?
Puisque ta sœur de haut pris,
Ta sœur, pucelle d'élite,
N'est cause de ma douleur,
C'est donc par toi, Marguerite,
Que j'ai pris cette couleur.

Ma couleur pâle naquit,
Quand mon cœur
Pour maîtresse te requit ;
Mais rigueur
D'une amoureuse langueur
Soudain paya mon mérite,
Me donnant cette pâleur
Pour t'aimer trop, Marguerite,
Et ta vermeille couleur.

Quel charme pourrait casser
Mon ennui
Et ma couleur effacer
Avec lui?
De l'amour que tant je suis (2)
La jouissance subite
Seule ôterait le malheur
Que me donna Marguerite,
Par qui j'ai cette couleur.

(1) Bl., *Odes retranchées*, t. II, p. 386. Le texte est celui de 1560 (édition Blanchemain).
(2) Poursuis.

A CASSANDRE (1)

Ma petite colombelle,
Ma mignonne toute belle,
Mon petit œil, baisez-moi ;
D'une bouche toute pleine
De musc, chassez-moi la peine
De mon amoureux émoi.

Quand je vous dirai : mignonne,
Approchez-vous, qu'on me donne
Neuf baisers tout à la fois
Donnez-m'en seulement trois,
Tels que Diane guerrière
Les donne à Phébus son frère,
Et l'Aurore à son vieillard (2) ;
Puis reculez votre bouche,
Et bien loin, toute farouche,
Fuyez d'un pied frétillard.

Comme un taureau par la prée
Court après son amourée,
Ainsi tout chaud de courroux,
Je courrai fol après vous.

Et, prise d'une main forte,
Vous tiendrai de telle sorte
Qu'un aigle, un cygne tremblant.
Lors, faisant de la modeste,
De me redonner le reste
Des baisers ferez semblant.

Mais en vain serez pendante
Toute à mon col, attendante
(Tenant un peu l'œil baissé)
Pardon de m'avoir laissé :

(1) Bl., II, xvi ; t. II, p. 160.
(2) Tithon.

Car, en lieu de six, adonques (1),
J'en demanderai plus qu'onques (2)
Tout le ciel d'étoiles n'eut,
Plus que d'arène (3) poussée
Aux bords, quand l'eau courroussée
Contre les rives s'émeut.

A CUPIDON

POUR PUNIR JEANNE CRUELLE (4)

Le jour pousse la nuit,
Et la nuit sombre
Pousse le jour qui luit
D'une obscure ombre.

L'automne suit l'été,
Et l'âpre rage
Des vents n'a point été
Après l'orage.

Mais la fièvre d'amours
Qui me tourmente
Demeure en moi toujours
Et ne s'alente (5).

Ce n'était pas moi, Dieu,
Qu'il fallait poindre (6),
Ta flèche en autre lieu
Se devait joindre.

Poursuis les paresseux
Et les amuse (7),
Et non pas moi, ne ceux
Qu'aime la muse.

(1) Alors.
(2) Jamais.
(3) Sable.
(4) Bl. III, XVI ; t. II, p. 219.
(5) S'alanguit.
(6) Piquer.
(7) Occuper.

Hélas ! délivre-moi
De cette dure,
Qui plus rit quand d'émoi
Voit que j'endure.

Redonne la clarté
A mes ténèbres,
Remets en liberté
Mes jours funèbres.

Amour, sois le support
De ma pensée,
Et guide à meilleur port
Ma nef cassée.

Tant plus je suis criant,
Plus me reboute (1) ;
Plus je la suis priant,
Et moins m'écoute.

Ne ma pâle couleur,
D'amour blémie,
N'a ému à douleur
Mon ennemie ;

Ne sonner à son huis
De ma guitterre
Ni pour elle les nuis
Dormir à terre.

Plus cruel n'est l'effort
De l'eau mutine
Qu'elle, lorsque plus fort
Le vent s'obstine.

Ell' s'arme en sa beauté
Et si (2) ne pense
Voir de sa cruauté
La récompense.

(1) Repousse.
(2) Néanmoins.

Montre-toi le vainqueur,
Et d'elle enflamme,
Pour exemple, le cœur
De telle flamme,

Qui Biblis (1) écoula
Trop indiscrète,
Et férine brula
La reine en Crète (2).

AUX MOUCHES A MIEL

POUR CUEILLIR DES FLEURS SUR LA BOUCHE DE CASSANDRE (3)

Où allez-vous, filles du ciel,
Grand miracle de la nature?
Où allez-vous, mouches à miel,
Chercher aux champs votre pâture?
Si vous voulez cueillir les fleurs
D'odeur diverse et de couleurs,
Ne volez plus à l'aventure,

Autour de ma dame (4) halenée (5)
De mes baisers tant bien donnés
Vous trouverez la rose née,
Et les œillets environnés
Des florettes ensanglantées,
D'hyacinthe et d'ajax, plantées
Près des lys sur sa bouche nés.

(1) Byblis qui, torturée d'un amour monstrueux pour son frère, fut changée en fontaine. Dans toutes les éditions antérieures à celle de 1587, le texte de ces quatre vers, comme il arrivait si souvent chez Ronsard à ses débuts, présentait une véritable énigme :

Qui alluma la sœur
Trop indiscrète
Et d'ardeur consuma
La reine en Crète

(2) Basiphaé, à laquelle Aphrodite inspira un amour monstrueux.
(3) Bl., *Odes retranchées*, t. II, p. 419. Texte de 1578.
(4) Les premières éditions portent « Cassandre » au lieu de « ma dame ».
(5) Haletante, émue.

Les marjolaines y fleurissent,
L'amôme y est continuel,
Et les lauriers qui ne périssent
Pour l'hiver, tant soit-il cruel ;
L'anis, le chèvrefeuille, qui porte
La manne qui vous réconforte,
Y verdoie perpétuel.

Mais, je vous pri', gardez-vous bien
Gardez-vous qu'on ne l'aiguillonne (1) :
Vous apprendrez bientôt combien
Sa pointure (2) est trop (3) plus félonne,
Et de ses fleurs ne vous soulez
Sans m'en garder, si ne voulez
Que mon âme ne m'abandonne.

A ANTHOINE DE CHASTEIGNER

DE LA ROCHE DE POSÉ (4)

N'être trop réjoui de chose qui arrive,
Ni trop dépit aussi,
Rend l'homme heureux, et fait encor qu'il vive
Sans peur ni souci.

Comme le temps vont les choses mondaines,
Suivant son mouvement ;
Il est soudain et les saisons soudaines
Se changent promptement.

Dessus le Nil jadis fut la science,
Puis en Grèce elle alla.
Rome depuis en eut l'expérience,
Paris maintenant l'a.

Villes et forts et royaumes périssent
Par le temps tout exprès,
Pour donner place aux nouveaux qui fleurissent,
Qui remourront après.

(1) Pique.
(2) Piqûre.
(3) Beaucoup.
(4) Bl., III, XIX ; t. II, p. 225.

Naguère étaient dessus la sèche arène (1)
Les poissons à l'envers,
Puis tout soudain l'orgueilleux cours de Sène
Les a de flots couverts.

La mer ne flotte où elle soulait (2) être,
Et aux lieux vides d'eaux
(Miracle étrange !) on la voit soudain naître
Hôpital de bateaux.

Telles lois fît dame Nature guide,
Lorsque par sur le dos
Pyrrhe sema dedans le monde vuide
De sa mère les os (3),

A celle fin que nul homme n'espère
S'oser dire immortel,
Voyant le temps qui est son propre père,
N'avoir rien moins de tel.

Arme-toi donc de la philosophie
Contre tant d'accidents,
Et, courageux, d'elle te fortifie
L'estomac au dedans,

N'ayant effroi de chose qui survienne
Au-devant de tes yeux,
Soit que le ciel les abîmes devienne,
Et l'abîme les cieux.

DE L'ÉLECTION DE SON SÉPULCRE (4)

Antres, et vous fontaines,
De ces roches hautaines (5)
Qui tombez contre-bas (6)
D'un glissant pas :

(1) Sable.
(2) Avait coutume.
(3) Pyrrha, après le déluge, repeupla le monde en jetant par-dessus son épaule des pierres, les os de sa mère, la Terre.
(4) Bl., IV, iv ; t. II, p. 249.
(5) Hautes.
(6) En bas.

Et vous forêts, et ondes
Par ces prés vagabondes,
Et vous rives et bois,
Oyez (1) ma vois.

Quand le ciel et mon heure
Jugeront que je meure,
Ravi (2) du beau séjour
Du commun jour,

Je défends qu'on ne rompe
Le marbre pour la pompe
De vouloir mon tombeau
Bâtir plus beau...

Mais bien je veux qu'un arbre
M'ombrage au lieu d'un marbre,
Arbre qui soit couvert
Toujours de vert.

De moi puisse la terre
Engendrer un lierre
M'embrassant en maint tour
Tout à l'entour ;

Et la vigne tortisse (3)
Mon sépulcre embellisse,
Faisant de toutes pars
Un ombre (4) épars.

Là viendront chaque année
A ma fête ordonnée
Avecques leurs taureaux
Les pastoureaux :

Puis ayant fait l'office
Du dévot sacrifice,
Parlant à l'île ainsi,
Diront ceci :

(1) Entendez.
(2) Arraché à.
(3) Tordue.
(4) Souvent masculin chez Ronsard.

« Que tu es renommée
D'être tombeau nommée
D'un, de qui l'univers
Chante les vers !

« Qui oncques (1) en sa vie
Ne fut brûlé d'envie
D'acquérir les honneurs
Des grands seigneurs ;

« Ni n'enseigna l'usage
De l'amoureux breuvage,
Ni l'art des anciens
Magiciens :

« Mais bien à nos campagnes
Fit voir les Sœurs compagnes
Foulantes l'herbe aux sons
De ses chansons,

« Car il fit à sa lyre
Si bons accords élire
Qu'il orna de ses chants
Nous et nos champs !

« La douce manne tombe
A jamais sur sa tombe,
Et l'humeur (2) que produit
En mai la nuit !

« Tout à l'entour l'emmure
L'herbe et l'eau qui murmure,
L'un toujours verdoyant,
L'autre ondoyant !

« Et nous, ayant mémoire
De sa fameuse gloire,
Lui ferons, comme à Pan,
Honneur chaque an. »

(1) Jamais.
(2) Rosée.

Ainsi dira la troupe,
Versant de mainte coupe
Le sang d'un agnelet
Avec du lait.

Dessus moi, qui à l'heure (1),
Serai par la demeure
Où les heureux esprits
Ont leurs pourpris (2).

La grêle ni la neige
N'ont tels lieux pour leur siège,
Ne la foudre oncques (3) là
Ne dévala (4).

Mais bien constante y dure
L'immortelle verdure
Et constant en tout temps
Le beau printemps.

Le soin qui sollicite
Les rois ne les incite
Leurs voisins ruiner
Pour dominer,

Ains (5) comme frères vivent,
Et, morts, encore suivent
Les métiers qu'ils avaient
Quand ils vivaient.

Là, là j'oirai d'Alcée
La lyre courroucée,
Et Sappho, qui sur tous
Sonne plus dous (6).

(1) A l'heure, alors.
(2) Habitation.
(3) Jamais.
(4) Tomba.
(5) Mais.
(6) Qui joue de la lyre plus agréablement que tous les autres poètes.

Combien ceux qui entendent
Les odes qu'ils répandent
Se doivent réjouir
De les ouïr !

Quand la peine reçue
Du rocher est déçue (1),
Et quand le vieil Tantal
N'endure mal?

La seule lyre douce
L'ennui des cœurs repousse,
Et va l'esprit flattant
De l'écoutant.

VI

Nous retrouverons plus tard ces inspirations très diverses et nous les verrons s'épanouir. Mais puisque Ronsard voulait, en 1550, que toute l'admiration de son lecteur allât aux odes pindariques, puisque c'est sur elles qu'il voulait être jugé, nous devons chercher dans ses odes pindariques son idéal esthétique d'alors.

Leur procès est fait depuis longtemps et il n'est pas question de le reviser. La résurrection de l'ode pindarique est une erreur historique incontestable. C'était une aberration singulière que de prétendre, sans jeux olympiques ou isthmiques, sans héros, sans victoires, sans chœurs aux évolutions rituelles, sans le concours d'une foule attachée par toutes ses fibres aux grands mythes du paganisme, soulevée d'enthousiasme par des spectacles grandioses, par des cérémonies religieuses où la Grèce tout entière accourait et qu'une longue tradition rendait vénérable,

(1) Allusion à Sisyphe, dont le supplice consistait à pousser le long d'une colline un rocher, qui, parvenu au sommet, lui échappait et retombait au bas.

sans cette atmosphère toute spéciale, à deux mille ans de distance, faire revivre une poésie qui était liée étroitement à toutes ces choses. Une pareille gageure était d'avance condamnée à échouer. Même la forme de la poésie pindarique que Ronsard restaurait n'avait plus aucune signification. La strophe, l'antistrophe et l'épode correspondaient à des évolutions du chœur. A quoi bon sans chœurs écrire en triades? Autant Ronsard a cédé à des besoins d'artiste en s'imposant la régularité strophique, autant il sacrifie maintenant à un formalisme creux, à une puérile coquetterie d'érudit en condamnant sa poésie au moule factice de la triade.

Ainsi, avec l'imitation de Pindare l'artifice se substitue à l'art. C'est que l'erreur historique de Ronsard en entraînait une autre comme conséquence : ne trouvant plus le sens profond de l'inspiration pindarique, il regarda l'ode comme un mécanisme artificieusement construit à l'aide de recettes poétiques dont l'effet était assuré. Il ne fallait que démonter ce mécanisme et en étudier les rouages pour retrouver les recettes puis reconstruire en français des machines sur le même modèle. C'est ce qu'il fit, avec beaucoup d'érudition d'ailleurs. Son savoir et son goût auraient dû le préserver d'un pareil contresens.

Ces laborieuses constructions poétiques empruntaient peut-être pour leurs contemporains quelque intérêt à l'actualité des sujets qu'elles traitaient. Cette actualité même pour la postérité s'est retournée contre elles. Tout naturellement, comme Pindare, Ronsard se devait d'y chanter la gloire de quelques grands personnages. Or, les louanges du duc d'Enghien, de Daurat, de Carnavalet, même les louanges du roi et de la reine, n'ont plus pour nous qu'un intérêt très médiocre, et d'autant plus médiocre que la loi du genre les voulait ampoulées et imprécises. Dans l'indifférence où elles nous laissent, nous sommes peut-être plus encore qu'on ne l'était au seizième siècle choqués par le retour perpétuel de quelques thèmes pindariques qui nous fatiguent et ne nous persuadent pas : puissance

du poète qui [illegible] à voir en l'[illegible], [illegible] du [illegible] qu'il [illegible] à [illegible] [illegible] de la poésie sur [illegible] les [illegible] [illegible]. Comme [illegible] qui s'engage [illegible] poète [illegible]. Un [illegible] qui [illegible] [illegible], la [illegible] de l'[illegible] [illegible] [illegible], tant en qu'il y a [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]

[illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

poétiques, de figures de toutes sortes, et il apprenait le secret d'en forger à son tour sur sa propre enclume. Chez Pindare, il a senti la vertu des épithètes signifiantes qui parent le vers de diamants étincelants. Chez Pindare enfin il trouvait de beaux mouvements poétiques, des envolées brusques, d'amples périodes savamment cadencées, des débuts saisissants : il apprenait toutes les ressources de cette éloquence poétique qui jusqu'alors avait été si étrangère aux poètes français ou qu'ils n'avaient atteinte que dans de courtes échappées : il s'éprenait de rythmes nombreux, de vocables sonores, d'alliances de mots imprévues, de belles phrases aux amples replis, qui, embrassant toute la strophe dans un même mouvement, lui donnent son maximum de valeur musicale, qui même, parfois, débordant l'unité rythmique, enchaînent les strophes les unes aux autres en grappes magnifiques.

Certes, il a très bien compris le mécanisme de l'ode pindarique, celui qui a rapporté de l'école de Pindare une si riche moisson de fleurs poétiques. Il était en droit de dire non assurément qu'il avait révélé aux Français la lyre des anciens, mais bien qu'il avait tiré de cette lyre déjà naturalisée gauloise des accents encore inconnus aux oreilles françaises, d'un art infiniment plus raffiné que celui des Lemaire, des Marot et des Saint-Gelais. Seulement, grisé par l'arome capiteux de la poésie pindarique, il avait passé la mesure. Il avait cru que, plus il entasserait dans ses vers de souvenirs mythologiques, de sentences, de figures, d'épithètes, que plus il forcénerait, que plus il accumulerait de doctes folies et de vagabondes digressions, plus aussi son œuvre serait belle. Et voici que toutes ces richesses se retournaient contre lui. Elles produisaient non l'admiration mais l'étonnement. Elles avaient étouffé toute poésie sincère chez ce poète, pourtant si richement doué. Non content de choisir pour modèle le plus déroutant de tous les poètes anciens, il avait renchéri sur ce qu'il avait de déroutant, et voilà que tant d'obscurité rebutait les lecteurs, que tant de vanterie les scandalisait, que ce ton perpétuel de prédicateur inspiré,

loin de leur en imposer, les faisait sourire. Si les admirateurs furent enthousiastes, la cour, que Ronsard voulait par-dessus tout gagner, assista indifférente et narquoise à ce feu d'artifice d'école. Plus tard seulement, quand il se sera assagi, quand il aura renoncé à l'imitation directe de Pindare, Ronsard recueillera tous les fruits des leçons de Pindare.

Avec l'*Ode au roi*, nous citerons un fragment de la fameuse *Ode à Michel de L'Hôpital*. A vrai dire, celle-ci ne figurait pas dans le recueil de 1550, mais elle fut composée peu de temps après sa publication ; elle est, à notre gré, la plus belle des odes pindariques, et elle fut aussi la plus admirée des contemporains, non seulement pour ses réelles beautés, mais encore pour sa longueur et pour la puissance de souffle qu'elle révélait chez son auteur : elle s'étendait en vingt-quatre triades comptant chacune trente-quatre vers, soit un total de huit cent seize vers.

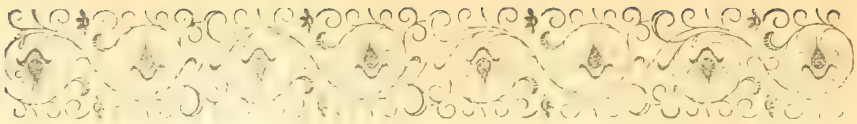

ODES PINDARIQUES

AU ROI

HENRI II DE CE NOM (1)

Strophe I. Comme un qui prend une coupe,
Seul honneur de son trésor,
Et de rang verse à la troupe
Du vin qui rit dedans l'or :
Ainsi versant la rosée
Dont ma langue est arrosée
Sur la race des Valois,
En son doux nectar j'abreuve
Le plus grand roi qui se treuve
Soit en armes ou en lois.

Antistrophe. Heureux l'honneur que j'embrasse,
Heureux qui se peut vanter
De voir la thébaine (2) grâce
Qui sa vertu veut chanter.
Je viens pour chanter la tienne
Sur la corde dorienne,
Des Charites ennobli,
Pour n'endurer que la gloire
De ta première victoire
Aille là-bas sous l'oubli.

(1) Bl., I, II ; t. II, p. 41.
(2) Pindare était né à Thèbes.

Epode. De ce beau trait décoché.
Dis, Muse, mon espérance,
Quel prince sera touché
Le tirant parmi la France?
Sera-ce pas notre roi,
De qui la divine oreille
Boira la douce merveille
Qui n'obéit qu'à ma loi.

Strophe II. De Jupiter les antiques
Leurs écrits embellissaient,
Par lui leurs chants poétiques
Commençaient et finissaient,
Réjoui d'entendre bruire
Ses louanges sur la lyre ;
Mais Henri sera le Dieu
Qui commencera mon Hymne,
Et que seul j'estime dine (1)
De la fin et du milieu.

Antistrophe. « Le ciel, qui ses lampes darde
Sur ce tout qu'il aperçoit,
Rien de si grand ne regarde
Qui vassal des rois ne soit.
D'armes le monde ils étonnent,
Sur le chef de ceux ils tonnent
Qui les viennent dépiter ;
Leurs mains toute chose atteignent,
Et les plus rebelles craignent
Les rois fils de Jupiter. »

Epode. Mais du nôtre la grandeur
Les autres d'autant surpasse
Que d'un rocher la hauteur
Les flancs d'une rive basse.
Puisse-t-il par tout l'univers
Devant ses ennemis croistre,
Et pour ma guide apparoistre
Toujours au front de mes vers.

(1) Digne.

A MICHEL DE L'HOPITAL

CHANCELIER DE FRANCE (1)

Strophe I. Errant par les champs de la Grâce,
Qui point mes vers de ses couleurs,
Sur les bords dircéans (2) j'amasse
L'élite des plus belles fleurs,
Afin qu'en pillant je façonne
D'une laborieuse main
La rondeur de cette couronne
Trois fois torse (3) d'un pli thébain,
Pour orner le haut de la gloire
De l'Hôpital, mignon des dieux,
Qui çà bas (4) ramena des cieux
Les filles (5) qu'enfanta Mémoire.

Antistrophe. Mémoire, reine d'Éleuthère,
Par neuf baisers qu'elle reçut
De Jupiter, qui la fit mère,
D'un seul coup neuf filles conçut.

(1) Bl., I, x ; t. II, p. 68.

Voici comment un des commentateurs de Ronsard résume cette longue ode :

« Le poète traite la naissance des Muses et le voyage qu'elles font chez l'Océan pour y voir leur père, où, étant arrivées comme il soupait, elles chantent trois sujets qui représentent trois styles divers. Cela fait, avec un ravissement merveilleux, l'une d'elles, au nom de la troupe, demande à Jupiter plusieurs choses excellentes et dignes de leur profession ; puis, après, ayant obtenu ce qu'elles demandent, le poète les fait revenir en terre, où il décrit les commencements de la poésie, ses progrès et son déclin ; enfin, pour venir au sujet spécial et particulier de son œuvre, il les fait retourner au ciel, contraintes par l'ignorance, jusqu'au jour préfixé à l'heureuse naissance du grand Michel de l'Hôpital, chancelier de France, qui les ramène une autre fois et rétablit en terre pour jamais, avec admiration de ses vertus, savoir et prudhomie, que le poète traite et poursuit excellemment jusqu'à la fin de l'œuvre. »

(2) De la fontaine de Dircé, fontaine située auprès de Thèbes.

(3) Tordu.

(4) Ici-bas.

(5) Les Muses.

Mais quand la lune vagabonde
Eut courbé douze fois en rond
(Pour r'enflammer l'obscur du monde)
La double voûte de son front,
Mémoire de douleur outrée (1)
Dessous Olympe se coucha
Et, criant Lucine (2), accoucha
De neuf filles d'une ventrée.

Epode. En qui répandit le Ciel
Une musique immortelle,
Comblant leur bouche nouvelle
Du jus d'un attique miel,
Et à qui vraiment aussi
Les vers furent en souci,
Les vers dont flattés nous sommes,
Afin que leur doux chanter
Pût doucement enchanter
Le soin des dieux et des hommes.

Strophe II. Aussitôt que leur petitesse,
Courant avec les pas du temps,
Eut d'une rampante vitesse
Touché la borne de sept ans ;
Le sang naturel, qui commande
De voir ses parents, vint saisir
Le cœur de cette jeune bande
Chatouillé d'un noble désir :
Si qu'elles mignardant leur mère,
Neuf et neuf bras furent pliant
Autour de son col, la priant
De voir la face de leur père.

Antistrophe. Mémoire, impatiente d'aise,
Délaçant leur petite main,
L'une après l'autre les rebaise
Et les presse contre son sein.
Hors des poumons à lente peine
Une parole lui montait,
De soupirs allégrement pleine,
Tant l'affection l'agitait,

(1) Épuisée.
(2) Déesse qui présidait aux accouchements.

Pour avoir déjà connaissance
Combien ses filles auront d'heur,
Ayant de près vu la grandeur
Du dieu qui planta leur naissance.

Epode. Après avoir relié
D'un tortis (1) de violettes
Et d'un cerne (2) de fleurettes
L'or de leur chef délié,
Après avoir proprement
Troussé leur accoutrement,
Marcha loin devant sa trope (3),
Et, la hâtant jour et nuit,
D'un pied dispos la conduit
Jusqu'au rivage Ethiope.

Strophe III. Ces vierges encore nouvelles (4)
Et mal apprises au labeur,
Voyant le front des mers cruelles,
S'effrayèrent d'une grand'peur,
Et toutes penchèrent arrière
(Tant elles s'allaient émouvant),
Ainsi qu'au bord d'une rivière
Un jonc se penche sous le vent ;
Mais leur mère, non étonnée
De voir leur sein qui haletait,
Pour les assurer les flattait
De cette parole empennée (5) :

Antistrophe. « Courage, mes filles (dit-elle),
Et filles de ce dieu puissant
Qui seul en sa main immortelle
Soutient le foudre (6) rougissant,
Ne craignez point les vagues creuses
De l'eau qui bruit profondément,
Sur qui vos chansons doucereuses
Auront un jour commandement ;

(1) Guirlande.
(2) Couronne.
(3) Troupe.
(4) Novices.
(5) Ailée (expression imitée du grec).
(6) Souvent masculin au seizième siècle.

Mais forcez-moi ces longues rides,
Et ne vous souffrez décevoir,
Que votre père n'alliez voir
Dessous ces royaumes humides. »

Epode. Disant ainsi, d'un plein saut
Toute dans les eaux s'allonge,
Comme un cygne qui se plonge
Quand il voit l'aigle d'en haut,
Ou ainsi que l'arc des cieux
Qui d'un grand tour spacieux
Tout d'un coup en la mer glisse,
Quand Junon hâte ses pas
Pour aller porter là-bas
Un message à sa nourrice.

Strophe IV. Elles adonc (1), voyant la trace
De leur mère, qui jà sondait
Le creux du plus humide espace,
Qu'à coup de bras elle fendait,
A chef baissé sont dévalées (2),
Penchant bas la tête et les yeux,
Dans le sein des plaines salées.
L'eau, qui jaillit jusques aux cieux,
Grondant sus elles, se regorge (3),
Et, frisant de-çà et de-là
Mille tortis (4), les avala
Dedans le gouffre de sa gorge.

Antistrophe. En cent façons de mains ouvertes
Et de pieds voûtés en deux parts,
Sillonnaient les campagnes vertes
De leurs bras vaguement épars.
Comme le plomb, dont la secousse
Traîne le filet jusqu'au fond,
L'extrême désir qui les pousse,
Avalle (5) contre-bas (6) leur front,

(1) Alors.
(2) Se sont jetées.
(3) Se répand avec abondance.
(4) Guirlandes.
(5) Fait descendre.
(6) En bas.

Toujours sondant ce vieil repaire,
Jusques aux portes du château
De l'Océan, qui dessous l'eau
Donnait un festin à leur père.

Epode. De ce palais éternel,
Brave (1) en colonnes hautaines (2),
Sourdait de mille fontaines
Le vif surgeon (3) perennel (4).
Là pendait sous le portail
Lambrissé de vert émail
Sa charrette vagabonde,
Qui le roule d'un grand tour,
Soit de nuit ou soit de jour,
Deux fois tout au rond du monde. »

A la demande de Jupiter, les muses chantent le combat des dieux et des géants. Charmé de leur grâce, il leur demande quelle récompense elles souhaitent de lui, et Calliope, au nom de toutes, prend la parole :

Strophe XI. « Donne-nous, mon père, dit-elle,
Père, dit-elle, donne-nous
Que notre chanson immortelle
Toujours soit agréable à tous ;
Fais-nous princesses des montagnes,
Des antres, des eaux et des bois,
Et que les prés et les campagnes
Résonnent dessous notre voix.
Donne-nous encor davantage
La tourbe (5) des chantres divins,
Les poètes et les devins,
Et les prophètes en partage.

Antistrophe. « Fais que les monstrueux miracles
Des caractères enchantés
Soient à nous, et que les oracles
Par nous encore soient chantés ;

(1) Beau.
(2) Hautes.
(3) Jet.
(4) Perpétuel.
(5) Foule.

Donne-nous cette double grâce
De fouler l'enfer odieux,
Et de savoir la courbe trace
Des feux qui dansent par les cieux ;
Donne-nous encor la puissance
D'arracher les âmes dehors
Le sale bourbier de leurs corps,
Pour les rejoindre à leur naissance.

Epode. Donne-nous que les seigneurs,
Les empereurs et les princes
Soient vus dieux en leurs provinces,
S'ils révèrent nos honneurs.
Fais que les rois décorés
De nos présen's honorés
Soient aux hommes admirables,
Lorsqu'ils vont par la cité,
Ou lorsque, pleins d'équité,
Donnent les lois vénérables. »

Strophe XII. A-tant (1) acheva sa requête,
Courbant les genoux humblement.
Que Jupiter d'un clin de tête
Accorda libéralement.
« Si toutes les femmes mortelles
Que je dompte dessous mes bras
Me concevaient des filles telles,
Dit-il, il ne me chaudrait pas (2)
Ni de Junon ni de sa rage ;
Toujours pour me faire honteux,
M'enfante ou des monstres boiteux
Ou des fils de mauvais courage (3),

Antistrophe. Comme Mars : mais vous, troupe chère,
Que j'aime trop (4) plus que mes yeux,
Je vous plantai dans votre mère
Pour plaire aux hommes et aux dieux.

(1) Alors.
(2) Il ne me chaudrait pas : je ne me préoccuperais pas.
(3) Cœur.
(4) Beaucoup.

Sus doncques, retournez au monde.
Coupez-moi derechef les flos,
Et là d'une langue faconde
Chantez ma gloire et votre los (1).
Votre métier, race gentille,
Les autres métiers passera
D'autant qu'esclave il ne sera
De l'art aux Muses inutile.

Epode. « Par art le navigateur
En la mer manie et vire
La bride de son navire,
Par art plaide l'orateur,
Par art les rois sont guerriers,
Par art se font les ouvriers (2) ;
Telle humaine expérience
Des autres soit le labeur
Sans plus, ma sainte fureur
Polira votre science.

Strophe XIII. « Comme l'aimant sa force inspire
Au fer qui le touche de près,
Puis, soudain, ce fer tiré tire
Un autre qui en tire après ;
Ainsi du bon fils de Latonne (3)
Je ravirai l'esprit à moi ;
Lui, du pouvoir que je lui donne,
Ravira les vôtres à soi ;
Vous, par la force apollinée,
Ravivez les poètes saints ;
Eux, de votre puissance atteints,
Raviront la tourbe (4) étonnée (5).

Antistrophe. « Afin (ô destins !) qu'il n'advienne
Que le monde, appris faussement,
Pense que votre métier vienne
D'art et non de ravissement,

(1) Louange.
(2) Le mot comptait pour deux syllabes.
(3) Apollon, le dieu de la poésie.
(4) Foule.
(5) Frappée d'admiration.

Cet art pénible et misérable
S'éloignera de toutes parts
De votre métier honorable,
Démembré en diverses parts,
En prophétie, en poésies,
En mystères et en amour,
Quatre fureurs qui, tour à tour,
Chatouilleront vos fantaisies.

Epode. « Le trait qui fuit de ma main
Sitôt par l'air ne chemine
Comme la fureur divine
Vole dans un cœur humain,
Pourvu qu'il soit préparé,
Pur de vice, et réparé,
De la vertu précieuse.
« Jamais les dieux, qui sont bons,
« Ne répandent leurs saints dons
« En une âme vicieuse.

Strophe XIV. « Lors que la mienne ravissante
Vous viendra troubler vivement,
D'une poitrine obéissante
Tremblez dessous son mouvement,
Et souffrez qu'elle vous secoue
Le corps et l'esprit agité,
Afin que, dame (1), elle se joue
Au temple de sa déité.
Elle, de toutes vertus pleine,
De mes secrets vous remplira,
Et en vous les accomplira
Sans art, sans sueur ne sans peine.

Antistrophe. « Mais par-sur (2) tout prenez bien garde
Gardez-vous bien de n'employer
Mes présents en un cœur qui garde
Son péché, sans le nettoyer ;

(1) Maîtresse.
(2) Par-dessus.

Ains (1), devant que de lui répandre,
Purgez-le de votre sainte eau,
Afin que net il puisse prendre
Un beau don dans un beau vaisseau (2) ;
Et lui, purgé, à l'heure à l'heure,
Tout ravi d'esprit chantera
Un vers en fureur qui fera
Au cœur des hommes sa demeure.

Epode. « Celui qui, sans mon ardeur,
Voudra chanter quelque chose,
Il verra ce qu'il compose
Veuf (3) de grâce et de grandeur ;
Ses vers naîtront inutis (4),
Ainsi qu'enfants abortis (5)
Qui ont forcé leur naissance,
Pour montrer en chacun lieu
Que les vers viennent de Dieu,
Non de l'humaine puissance.

Strophe XV. « Ceux que je veux faire poètes
Par la grâce de ma bonté
Seront nommés les interprètes
Des dieux et de leur volonté ;
Mais ils seront, tout au contraire,
Appelés sots et furieux
Par le caquet du populaire
De sa nature injurieux.
Toujours pendra devant leur face
Quelque démon, qui au besoin,
Comme un serviteur, aura soin
De toutes choses qu'on leur fasse.

Antistrophe. « Allez, mes filles, il est heure
De fendre les champs écumeux ;
Allez, ma gloire la meilleure,
Allez, mon los (6) le plus fameux.

(1) Mais.
(2) Vase.
(3) Vide de.
(4) Inutiles, vains.
(5) Abortifs, avortons, mort-nés.
(6) Louange, objet de louange.

Vous ne devez, ma chère race,
Longtemps au monde séjourner,
Que la sotte ignorante audace
Ne vous contraigne à retourner (1),
Pour retomber sous la conduite
D'un guide (2) dont la docte main,
Par un effroi grec et romain,
Tournera l'ignorance en fuite. »

Epode. A-tant (3) Jupiter enfla
Sa bouche rondement pleine,
Et du vent de son haleine
Son bon esprit leur souffla.
Après leur avoir donné
Le luth qu'avait façonné
L'ailé courrier atlantide,
D'ordre (4) par l'eau s'en revont ;
En tranchant l'onde elles font
Ronfler la campagne humide.

Strophe XVI. Dieu vous gard, jeunesse divine (5),
Réchauffez-moi l'affection (6)
De tordre les plis de cet hynne (7)
Au comble de perfection.
Dessillez-moi l'âme assoupie
En ce gros fardeau vicieux,
Et faites que toujours j'épie
D'œil veillant les secrets des cieux.
Donnez-moi le savoir d'élire
Les vers qui savent contenter,
Et, mignon des Grâces, chanter
Mon Francion (8) sus votre lyre.

(1) Retourner au ciel.
(2) Michel de L'Hôpital, qui était très savant dans les langues grecque et latine.
(3) Alors.
(4) En ordre.
(5) Ronsard invoque les Muses.
(6) Désir.
(7) Hymne.
(8) Le héros de la *Franciade*, que Ronsard rêve déjà d'écrire.

Antistrophe. Elles, tranchant les ondes bleues,
Vinrent du fond des flots chenus,
Ainsi que neuf petites nues,
Parmi les peuples inconnus :
Puis, dardant leurs flammes subtiles,
Du premier coup ont agité
Le cœur-prophète des sibylles
Époint (1) de leur divinité ;
Si bien que leur langue comblée
D'un son douteusement obscur,
Chantait aux hommes le futur
D'une bouche toute troublée (2).

Epode. Après, par tout l'univers
Les réponses prophétiques
De tant d'oracles antiques
Furent dites par les vers ;
En vers se firent les lois,
Et les amitiés des rois
Par les vers furent acquises ;
Par les vers on fit armer
Les cœurs, pour les animer
Aux vertueuses emprises (3).

Strophe XVII. Au cri de leurs saintes paroles
Se réveillèrent les devins,
Et, disciples de leurs écoles,
Vinrent les poètes divins :
Divins, d'autant que la nature
Sans art librement exprimaient,
Sans art, leur naïve écriture
Par la fureur ils animaient.
Eumolpe vint, Musée, Orphée,
L'Ascrean (4), Line, et cestuy-là (5)
Qui si divinement parla,
Dressant à la Grèce un trophée.

(1) Aiguillonné.
(2) Troublée de fureur poétique.
(3) Entreprises.
(4) Hésiode.
(5) Homère.

Antistrophe. Eux, piqués de la douce rage
Dont ces filles les tourmentaient,
D'un demoniacle (1) courage
Les secrets des dieux racontaient ;
Si que (2), paissant par les campagnes,
Les troupeaux dans les champs herbeux,
Les démons et les sœurs compagnes
La nuit s'apparaissaient à eux (3) ;
Et loin sus les eaux solitaires,
Carolant (4) en rond par les prés,
Les promouvaient prêtres sacrés
De leurs saints orgieux mystères.

Epode. Après ces poètes saints,
Avec une foule grande
Arriva la jeune bande
D'autres poètes humains
Dégénérant des premiers :
Comme venus les derniers,
Par un art mélancolique
Trahirent avec grand soin
Les vers éloignés bien loin
De la sainte ardeur antique.

Strophe XVIII. L'un sonna l'horreur de la guerre
Qu'à Thèbes Adraste conduit,
L'autre, comme on tranche la terre,
L'autre les flambeaux de la nuit ;
L'un (5) sur la flûte départie
En sept tuyaux siciliens
Chanta les bœufs ; l'autre en Scythie (6)
Fit voguer les Thessaliens ;
L'un fit Cassandre (7) furieuse,
L'un (8) au ciel poussa les débas

(1) Demoniaque.
(2) Si bien que.
(3) Leur apparaissaient.
(4) Dansant.
(5) Théocrite.
(6) Apollonius de Rhodes.
(7) Lycophron.
(8) Allusion aux poètes tragiques.

Des rois chétifs, l'autre (1) plus bas
Traîna la chose plus joyeuse.

Antistrophe. Par le fil d'une longue espace (2),
Après ces poètes humains
Les Muses soufflèrent leur grâce
Dessus les prophètes romains :
Non pas comme fut la première
Ou comme la seconde était,
Mais, comme toute la dernière,
Plus lentement les agitait.
Eux, toutefois, pinçant la lyre,
Si bien s'assouplirent les dois,
Qu'encor le fredon de leur vois,
Passe (3) l'honneur (4) de leur empire.

Epode. Tandis (5) l'Ignorance aima
L'aveugle fureur des princes,
Et les peupleuses (6) provinces
Contre les Sœurs (7) anima.
Jà l'horreur les enserrait
Mais plutôt les enferrait.
Quand les Muses détournées,
Voyant du fer la rayeur (8),
Haletantes de frayeur
Dans le ciel sont retournées.

Strophe XIX. Auprès du trône de leur père
Tout à l'entour se vont asseoir,
Chantant avec Phébus leur frère
Du grand Jupiter le pouvoir.
Les dieux ne faisaient rien sans elles,
Ou soit qu'ils voulussent aller

(1) Allusion aux poètes comiques.
(2) Espace était souvent féminin.
(3) Dépasse.
(4) Gloire.
(5) Cependant.
(6) Peupleuses.
(7) Les Muses.
(8) L'éclat.

A quelques noces solennelles,
Ou soit qu'ils voulussent baller (1).
Mais sitôt qu'arriva le terme
Qui les hâtait de retourner
Au monde pour y séjourner,
D'un pas éternellement ferme :

Antistrophe. Adonc (2) Jupiter se dévale (3)
De son trône, et, grave, conduit
Gravement ses pas en la salle
Des Parques, filles de la Nuit.
Leur roquet (4) pendait jusqu'aux hanches,
Et un dodonien fueillard (5)
Faisait ombrage aux tresses blanches
De leur chef tristement vieillard ;
Elles, ceintes sous les mamelles,
Filaient assises en un rond
Sur trois carreaux, ayant le front
Renfrogné de grosses prunelles.

Epode. Leur peson (6) se hérissait
D'un fer étoilé de rouille ;
Au flanc pendait leur quenouille,
Qui d'airain se raidissait.
Au milieu d'elles était
Un coffre où le Temps mettait
Les fuseaux de leurs journées,
De courts, de grands, d'allongés,
De gros et de bien dougés (7),
Comme il plaît aux Destinées.

Strophe XV. Ces trois sœurs à l'œuvre ententives (8)
Marmottaient un charme (9) fatal,

(1) Danser.
(2) Alors.
(3) Descend.
(4) Bobine.
(5) Rameau de chêne.
(6) Morceau de plomb qui, mis au bout du fuseau, arrête la descente du fil.
(7) Fins.
(8) Absorbées dans leur travail.
(9) Incantation.

Tortillant les filasses vives (1)
Du corps futur de L'Hôpital :
Clothon (2) qui le filet replie,
Ces deux vers mâcha par neuf fois :
« Je retors la plus belle vie
Qu'onques (3) retordirent mes doigts. »
Mais, sitôt qu'elle fut tirée
A l'entour du fuseau humain,
Le Destin la mit en la main
Du fils de Saturne et de Rhée.

Antistrophe. Lui, tout gaillard, prit une masse
De terre, et, devant tous les dieux,
Imprima dedans une face,
Un corps, deux jambes et deux yeux,
Deux bras, deux flancs, une poitrine,
Et achevant de l'imprimer,
Souffla de sa bouche divine
Un vif esprit pour l'animer :
Lui donnant encor davantage
Cent mille vertus, appela
Les neuf Filles qui, çà et là,
Entournaient (4) la nouvelle image.

Epode. « Ore (5) vous ne craindrez pas,
Sures sous telle conduite,
Prendre de rechef la fuite
Pour redescendre là-bas (6).
Suivez donc ce guide ici :
C'est celui, filles, aussi,
De qui la docte assurance
Franches de peur vous fera,
Et celui qui défera
Les soldats de l'ignorance. »

. . . . . .

(1) Vivantes.
(2) L'une des Parques.
(3) Jamais.
(4) Entouraient.
(5) Désormais.
(6) Sur la terre.

CHAPITRE IV

ENCORE LES ABUS DE LA THÉORIE
LES AMOURS DE CASSANDRE

I

La cour n'était pas seule à témoigner de l'hostilité. Dans les ripostes à la *Défense* qui parurent au cours de 1550, dans le *Quintil Horatian* de Aneau, dans la *Réponse aux furieuses attaques de Louis Meigret*, par Des Autels, les champions de la tradition nationale tournaient en dérision les prétentieuses affirmations de la préface des *Odes*. Surtout les poètes marotiques avaient été cinglés par elle. Saint-Gelais, par sa situation à la cour, était en mesure de nuire gravement à de jeunes débutants. Tous les propos de cette préface étaient de nature à le froisser, et il ne pouvait guère, semble-t-il, ne pas prendre pour lui, le poète courtisan par excellence, les aménités dont Ronsard comblait toute la race des poètes de cour, ces « petits lecteurs poétastres » qui, « étant parvenus plus par opinion peut-être que par raison, ne font trouver bon aux princes sinon ce qu'il leur plaît, et ne pouvant souffrir que la clarté brûle leur ignorance, en médisant des labeurs d'autrui, déçoivent le naturel jugement des hommes abusés par leurs mines ». Et Ronsard ajoutait que, si d'ordinaire ils sont chargés d'honneurs et salués de ceux qui attendent d'eux quelque faveur, ils n'en mourront pas moins sans réputation. Saint-Gelais s'était vengé en allant jusqu'à

desservir le jeune audacieux auprès du roi lui-même.

Dans une *Ode à Ronsard sur les envieux poètes*, Du Bellay, cette même année, présentait son ami et lui-même comme entourés d'une foule de mécontents acharnés à les décrier ; il peignait la noire gent des corbeaux envieux qui

Troublent d'un son éclatant
Les nouveaux cygnes, qui ores
Par la France vont chantant.

Ses admirateurs pourtant avaient sacré Ronsard le Pindare français. Il voulut être encore le Pétrarque français. L'ambition peut nous paraître singulière, non seulement parce que de Pindare à Pétrarque la distance n'est pas petite, mais encore, mais surtout, parce que le tempérament de Ronsard semble être aux antipodes du pétrarquisme. Il avait du Pindare dans le sang, beaucoup de Pindare, mais il n'avait pas du tout de Pétrarque : voluptueux, sensuel, il souriait volontiers des afféteries pétrarquistes, il se moquait des courtisans qui ne savaient goûter qu'un petit sonnet mignardement pétrarquisé. Quand, dans ma jeunesse, a-t-il déclaré lui même, je lisais :

Du Florentin les lamentables vois,
Comme incrédule alors je ne pouvois
En le moquant me contenir de rire.

Il n'importe : à l'heure où nous sommes, Ronsard est un poète de volonté. La théorie le mène. Donner à la France un beau *Canzoniere* à la manière de Pétrarque, c'est exécuter un des premiers articles de son programme et pour l'écrire, ce *Canzoniere*, il se conformera encore à ses doctrines. La vogue semble être précisément aux sonnets italiens et à l'amour pétrarquiste que les poètes lyonnais ont mis à la mode. La cour et ses envieux seront sans doute moins déroutés par Pétrarque que par Pindare. En pétrarquisant, il peut espérer que, sans faire de concessions au public et sans renoncer à sa glorieuse mis-

sion, il désarmera ses adversaires, et il les ralliera à ses hautes ambitions.

Il pétrarquisa donc avec intrépidité. Et il contraignit encore sa veine naturelle pour se mettre une fois de plus à l'école d'un grand maître. Il n'y réussit avec tant de bonheur que parce qu'il avait l'esprit très industrieux.

Nous y avons gagné une œuvre où, comme dans les *Odes* de 1550, se révélaient au public ses dons magnifiques de poète, mais que dépare une imitation pédante, une œuvre qui fut elle aussi pour Ronsard une gymnastique excellente.

II

Cette fois, il ne pouvait plus trancher du novateur. Bien peu l'ont cru, sans doute, quand il s'est proclamé l'inventeur de l'ode, mais il eût été la risée publique s'il avait prétendu donner aux Français le sonnet. Il y avait beau temps que Marot et Saint-Gelais avaient composé les premiers sonnets français. Même le recueil de sonnets offerts à une dame à la manière du *Canzoniere* n'était plus chose nouvelle, puisqu'en 1549 Du Bellay avait publié les cinquante sonnets de son *Olive*, portés dans l'édition de 1550 au nombre de cent quinze, puisqu'en 1549 également, quelques mois après Du Bellay, Pontus de Tyard avait donné son premier livre des *Erreurs amoureuses*, suivi bientôt d'un second livre.

Seulement aucun de ces recueils ne satisfaisait Ronsard. Il les trouvait sans doute trop froids et point assez savants. Il espéra faire mieux que Du Bellay et que Tyard, et il eut raison d'avoir confiance en ses propres forces.

III

Il avait sa Laure, lui aussi. Et sa Laure n'était pas un vain rêve comme la Méline de son ami Baïf, comme tant d'autres maîtresses de poètes en ce temps-là, peut-être même comme l'Olive de Du Bellay. C'était une belle jeune fille, de noble lignage, avec un nom de magicienne. Elle était trop grande dame pour qu'il pût songer à l'aimer à la manière dont il aimait sa Jeanne ou sa Marguerite ; elle était digne d'être l'objet d'un culte très savant, très respectueux, capable de comprendre et d'apprécier des madrigaux aux sentiments fort compliqués et aux allusions fort érudites, bien faite pour cette somptueuse parade de l'amour qu'était le pétrarquisme dans la pensée de son grand prêtre Ronsard.

Il l'avait rencontrée quelques années auparavant, dans une fête, à Blois, lorsque, en qualité d'écuyer du dauphin, il accompagnait la cour dans ses voyages. C'était le 21 avril 1545, et cette date lui était restée profondément gravée dans la mémoire. Il l'avait distinguée dans un tourbillon rieur de belles filles richement parées. Il avait vingt ans alors, elle n'en avait que treize. Comme Laure elle n'était qu'une enfant. Ronsard « n'eut », nous dit son biographe, « moyen que de la voir, de l'aimer et de la laisser à même instant ». Dès le surlendemain la cour quittait Blois. Il savait qu'elle était la fille d'un châtelain des environs, riche banquier italien de la grande famille des Salviati, et qu'elle s'appelait Cassandre. L'élève de Daurat s'était épris de suite de ce beau nom qui éveillait dans sa pensée tant de souvenirs antiques. Il disait plus tard à Binet qu'il n'avait été amoureux que du nom de sa maîtresse. Et il avait regagné l'école emportant, pour peupler ses rêveries, une radieuse image et un vocable enchanté.

Jamais, sans doute, il ne songea sérieusement à l'épouser.

Il était peut-être trop petit personnage, et puis il eût fallu renoncer au bénéfice de sa tonsure. S'il eut quelque illusion, d'ailleurs, elle fut de courte durée, car dix-huit mois plus tard, en novembre 1546, Cassandre épousait Jean de Peigney, seigneur du Pré. Rien n'indique que le poète ait été jaloux de son heureux rival et il n'est pas sûr du tout qu'il ait fait allusion dans ses complaintes à ce mari ravisseur. Peut-être la loi du genre le lui défendait-elle, puisque Pétrarque n'a jamais mentionné le mari de Laure, mais probablement aussi son amour n'occupait que sa seule imagination, et, tout en la sachant dans les bras d'un autre, il continuait sans trouble, dans les longues soirées de Coqueret, à parer sa maîtresse de toutes les grâces et de toutes les beautés féminines qui hantaient ses rêves d'adolescent.

Toujours est-il que, dans les *Odes*, il a chanté Cassandre sans ivresse, en artiste très maître de lui-même, non en amant. Peut-être avait-il, dès avant le temps où il les achevait, composé en son honneur des sonnets qu'il gardait dans ses cartons, cela même paraît très vraisemblable ; mais c'est alors surtout, vers 1549, qu'il se mit résolument à en écrire en vue de réunir sa gerbe à lui. Au mois de septembre 1552, lors de la publication de la première édition, elle comptait cent quatre-vingt-trois sonnets, et elle s'enrichit de trente-neuf sonnets nouveaux dans la seconde édition qui date du printemps de 1553. Ronsard avait revu Cassandre. Son imagination avait reçu de leur rencontre une nouvelle secousse, mais il est douteux que son amour ait pour cela changé de nature. Jamais, sans doute, cet amour n'a été profondément douloureux ou grisant. Son cerveau de rusé littérateur put vaquer d'autant plus librement au travail d'adaptation, d'imitation, de contamination dont il attendait la gloire.

IV

Il jouait sur le nom de Cassandre à la manière de Pétrarque sur celui de Laure. Ce nom ne lui était-il pas devenu plus cher encore depuis qu'il avait résolu d'écrire la *Franciade* où un rôle important était réservé à la prophétesse qui devait révéler les destinées des Francs? On disait même autour de lui (tant on croyait peu à une passion véritable) que sa Cassandre n'était qu'un symbole, par lequel « il représentait mystiquement l'envie qu'il avait de chanter l'origine de nos rois... sujet dont il était dès lors épris ». Il jouait même sur le nom du mari.

> Tant de plaisir ne lui donne qu'un pré
> Où sans espoir ses espérances paissent,

disait-il de lui-même.

D'après Pétrarque, il détaillait les beautés physiques de l'aimée, les yeux, les lèvres de rose, les mains d'ivoire, les doigts de perles, dorant par habitude ses cheveux qui probablement étaient bruns. Il détaillait aussi ses beautés morales qui se confondaient avec celles de Laure : modestie, chasteté, haute intelligence, mélange de bienveillance pleine de mansuétude et de résistance opiniâtre, mélange aussi de commisération et de rigueur. Ses soupirs faisaient écho à ceux du poète de Noles, et ses langueurs, ses pâleurs, ses fièvres, ses insomnies, ses larmes ne différaient guère des langueurs, des pâleurs, des fièvres, des insomnies, des larmes que Laure, deux siècles plus tôt, avait inspirées. Il détaillait complaisamment le même bienheureux martyre.

Surtout il demandait au *Canzoniere* et aux nombreux recueils qui en étaient sortis tout l'arsenal de leurs images, de leurs métaphores, de leurs hyperboles, de leurs antithèses, de leurs jeux d'esprit. Les yeux de Cassandre Sal-

viati devenaient des astres qui guidaient la nef du malheureux amant ; ils étaient encore des soleils dont les rayons brûlaient son pauvre cœur ; ils éclairaient la France entière ; parfois même ils faisaient pâlir et se cacher de dépit le grand soleil de Dieu ; comme lui encore ils avaient le pouvoir de seréner la tempête ; ils décochaient des traits à la manière du petit dieu Amour ; c'est en eux que Cupidon faisait son nid d'où il transperçait sans pitié le cœur du malheureux amant. Le poète se nourrissait à la fois de miel et d'absinthe ; en même temps il était torturé par la chaleur et par le froid ; il était brûlé par ce dur glaçon qu'était le cœur de sa maîtresse.

Et parfois, glissant sur cette pente, Ronsard en vient à se complaire dans des subtilités comme celle-ci, qui est digne des plus raffinés poètes du quattrocento (1) :

Je parangonne (2) à vos yeux ce cristal,
Qui va mirer le meurtrier (3) de mon âme :
Vive par l'air il éclate (4) une flamme,
Vos yeux un feu qui m'est saint et fatal.

Heureux miroir ! tout ainsi que mon mal
Vient de trop voir la beauté qui m'enflamme :
Comme je fais, de trop mirer ma dame,
Tu languiras d'un sentiment (5) égal.

Et toutefois, envieux, je t'admire,
D'aller mirer le miroir où se mire
Tout l'univers en ses yeux, remiré.

Va donc, miroir et sage prends bien garde
Qu'en le mirant ainsi que moi ne t'arde (6)
Pour avoir trop ses beaux yeux admiré.

(1) Bl., I, LXXV ; t. Ier, p. 44. Je donne le texte de 1578. En 1584, Ronsard a rougi de ces subtilités, et il a profondément modifié son sonnet.
(2) Compare.
(3) Le mot comptait alors pour deux syllabes.
(4) Fait éclater.
(5) Sorte de consomption.
(6) Brûle.

V

En même temps qu'aux gentillesses pétrarquistes, Ronsard faisait la chasse aux gentillesses mythologiques dont la séduction n'était pas moindre. Cassandre était la prophétesse trop véridique dont les lèvres révélaient au poète sa mort prochaine, tandis que ses yeux lui promettaient le bonheur. Ces yeux trompeurs étaient bien de la race de Laomédon, le trompeur aïeul de Cassandre qui fut si rudement châtié de ses fourberies. Nouvelle Pandore, tous les dieux avaient contribué à la former : elle tenait d'Apollon ses yeux aux rayons brûlants, son chant mélodieux, son art de la divination ; Mars lui a donné sa cruauté, Vénus son sourire, Diane sa beauté ; Pithon, déesse de la persuasion, sa voix enchanteresse ; l'Aurore, ses doigts et ses cheveux, Cupidon son arc, Thétis ses pieds, Clio sa gloire, Pallas sa prudence. Le poète, lui, est ce Corèbe insensé auquel son amour pour Cassandre coûta la vie sous les murs d'Ilion ; il ressemble encore à Phébus se lamentant pour des douleurs d'amour sur les rives du Xanthe ; il voudrait être Jupiter pour tomber en pluie d'or sur le giron de sa bien-aimée ; comme un Prométhée il est attaché « au roc de sa rigueur cruelle », bien que son crime à lui ne soit pas d'avoir dérobé l'étincelle de ses yeux divins, mais seulement d'avoir osé les aimer. Et trop souvent la métaphore mythologique se prolonge, s'étire, se ramifie, laborieuse, mais si savoureuse pour une oreille d'érudit. Sur son rocher le nouveau Prométhée reçoit incessamment la visite non d'un aigle, mais d'un « soin » dont la griffe plonge dans son cœur et fouille éternellement sa plaie éternelle. Et pourtant, il ne peut pas, lui, espérer le secours de l'Hercule qui, après de longues tortures, saurait le délivrer : la grâce de sa dame, qui ne viendra pas même arracher le moindre des mille clous d'aimant dont il est transpercé.

VI

N'oublions pas que ces élégances si fanées aujourd'hui avaient quelque air de poésie au temps de la grande vogue du pétrarquisme en France et du réveil de la culture ancienne. Au reste, si, en mythologie érudite, Ronsard ne le cède à personne, il est juste de reconnaître qu'il sait éviter en général les subtilités quintessenciées, dans lesquelles tombaient trop souvent les imitateurs d'imitateurs de Pétrarque. Chez lui, des niaiseries du genre de celle que nous lisions tout à l'heure ne se rencontrent que très accidentellement. Elles sont courantes chez d'autres. Cette réserve devient un grand mérite pour qui le compare à Maurice Scève ou à Pontus de Tyard. C'est qu'il a su choisir ses modèles, négliger les Strambottistes du Quattrocento, les Tebaldeo, les Seraphino dall'Aquila, il est allé à Pétrarque et à l'artiste de goût qui au seizième siècle avait renouvelé le pétrarquisme et qui depuis dix ans jouissait en France d'une faveur si considérable. Il est vrai que dans son *Olive* Du Bellay avait préparé cette réaction et ouvert la route à son ami, mais Du Bellay s'était contenté de suivre les imitateurs de Bembo, poètes obscurs et de mérite inégal ; Ronsard est allé à Bembo et, par delà Bembo, à Pétrarque lui-même (1).

Plus encore que par ce mérite de goût, les *Amours* et Ronsard se recommandaient par un souci scrupuleux de l'art tout à fait rare alors et par une originalité relative.

On peut contester les innovations de versification et de métrique que ce recueil a contribué à faire triompher. Il a soumis le sonnet à la règle de l'alternance des rimes masculines et féminines, et à la règle d'après laquelle dans

(1) Pour tout ceci je renvoie à l'excellente étude de M. Vianey sur *Le Pétrarquisme en France.*

les tercets les rimes doivent présenter l'une des deux dispositions : CCD, EED, ou CCD, EDE, à l'exclusion de toutes celles qui d'Italie avaient essayé de passer en France. On sait que durant toute la période classique seuls furent considérés comme sonnets réguliers ceux qui se conformaient à l'un de ces deux types, types qui remontent à Marot et à Saint-Gelais, mais dont le succès n'a été assuré que par l'autorité de Ronsard. On s'accorde à regretter que, par cette seconde loi, Ronsard ait comprimé à l'excès la liberté des sonnettistes et les ait privés des effets que pouvaient ménager les dispositions de rimes rejetées par lui, et, pour ma part, je regretterais bien en outre la contrainte de la première loi, qui était bonne en son principe puisqu'elle introduisait un élément de variété, mais qui bientôt est devenue trop absolue. Quoi qu'on en juge, elles prouvent l'une et l'autre jusqu'où Ronsard poussait le respect de son art, et qu'il n'était pas homme à reculer devant les difficultés de métier.

Mais on louera sans réserve son style, pour les rares mérites qu'il doit aux mêmes scrupules : rareté des chevilles, propriété constante des termes, parfaite structure et aisance de la phrase, harmonie délicate du vers. On admirera surtout le beau mouvement de certaines phrases poétiques, qui, d'une marche égale et sûre, enveloppent dans l'expression d'une seule idée ou d'une image unique huit vers ou onze vers, souvent même le sonnet tout entier. Par la qualité du style, les *Amours de Cassandre* étaient à cent coudées au-dessus, je ne dis pas seulement des *Erreurs amoureuses*, mais même de l'*Olive*, qui pourtant était l'œuvre d'un véritable artiste.

Et puis, non seulement dans les *Erreurs amoureuses* où, si rien n'était traduit, tout portait la marque du déjà vu, mais même dans l'*Olive* presque tout était emprunté. Soixante-quinze sonnets sur cent quinze étaient des traductions, des traductions libres quelquefois, mais enfin moins que des imitations. Chez Ronsard, quarante sonnets seulement sur cent quatre-vingt-trois devaient leur inspiration à des modèles italiens. Et encore ces chiffres

expriment-ils très mal la différence des deux manières. Chez Du Bellay, le plus souvent un emprunt est textuel ou presque textuel, et il y a dans l'*Olive* de nombreux sonnets où rien n'est de lui. Ronsard, au contraire, comme M. Vianey l'a si bien mis en lumière, demande à son modèle un thème, un mot pour commencer, un trait final, la chiquenaude qui ébranlera sa sensibilité ; puis il vole de ses propres ailes, tout le développement lui appartient, et neuf fois sur dix c'est le développement qui donne au sonnet tout son prix. Un fait caractéristique rend sensible la distance qui les sépare : Du Bellay a caché soigneusement ses sources italiennes, il a menti effrontément pour les dissimuler ; Ronsard a permis à son commentateur Muret de publier les siennes. L'un avait tout à perdre à ce que la vérité fût connue, et l'autre à peu près rien ; on pourrait presque prétendre qu'il avait quelque chose à gagner, tant il a parfois d'avantage sur son modèle, et sur un modèle toujours de grand renom.

C'est que, dans le génie de Ronsard, l'amour avait exercé son bon labour, non pas un amour mignardement pétrarquisé, mais l'amour véritable. Il en avait goûté toutes les formes, et si je crois que Cassandre n'avait eu de lui qu'un amour d'imagination, d'autres avaient éveillé dans son cœur et dans ses veines des passions plus fougueuses. Les souvenirs de sentiments vrais lui remontaient au cerveau quand il écrivait à sa déesse de parade. Souvent, au milieu d'une mosaïque, une expression vigoureuse ou neuve résonne avec un accent de profonde sincérité. C'est un sanglot ou plus souvent un cri de joie qui lui échappe. Au milieu de ces pensées nobles, de ces sentiments guindés auxquels il s'efforce, quelquefois la crudité d'un mot, la brutalité d'un désir éclate et révèle que l'homme de chair et d'os est toujours là, avec ses nerfs, avec sa sensibilité frémissante, derrière l'auteur qui s'exerce à un petit jeu de tête auquel l'autre n'est pas intéressé. Malgré lui, Ronsard fait par instant en quelque sorte irruption dans son œuvre. Il brise les cadres qu'il s'était tracés à lui-même. D'ailleurs il s'en faut que ces sonnets soient tous pour Cassandre.

Auprès de la maîtresse principale, d'autres maîtresses sont chantées, qu'il ne s'est pas contenté d'aimer en imagination : telles sont cette Marguerite et cette Jeanne impitoyable que j'ai déjà mentionnées, Madeleine, Rose, d'autres encore, dont la frêle silhouette passe devant nos yeux et qui ne sont pas nommées. Dans son bouquet, Cassandre trouvait des billets qui ne lui étaient pas du tout destinés et dont quelques-uns ont pu la faire rougir, je ne dis pas de dépit, mais de honte. Ces mœurs nous paraissent à nous, hommes du vingtième siècle, vraiment bien étranges. Ne cherchons pas à faire la part de chaque maîtresse, nous n'y parviendrions pas. Retenons seulement qu'il y a là, dans le tempérament très amoureux de Ronsard, tout à fait incapable de se contenter d'une passion platonique, le secret de la fougue, de l'abondance, de la variété de ton avec lesquelles il a chanté l'amour, même l'amour pétrarquiste. Dès 1552, il lui dut de se placer d'emblée à la tête des sonnettistes français. Il lui devra bien davantage plus tard, quand il aura cessé de contraindre son génie et de le soumettre aux caprices de la mode.

Les trois premiers sonnets cités montreront au lecteur à quels excès l'imitation de Pétrarque et le goût de la mythologie conduisent parfois Ronsard. Ils sont choisis parmi les premiers du livre, et il serait facile d'en donner un grand nombre de même ton.

LES AMOURS DE CASSANDRE

(1552)

I

Nature (1) ornant Cassandre qui devait
De sa douceur forcer les plus rebelles,
La composa de cent beautés nouvelles
Que dès (2) mille ans en épargne elle avait.

De tous les biens qu'amour au ciel couvait
Comme un trésor chèrement sous ses ailes,
Elle enrichit les grâces immortelles
De son bel œil, qui les dieux émouvait.

Du ciel à peine elle était descendue
Quand je la vis, quand mon âme éperdue
En devint folle et d'un si poignant trait

Amour coula ses beautés en mes veines,
Qu'autres plaisirs je ne sens que mes peines,
Ni autre bien qu'adorer son portrait.

(1) Bl., I, II; t. Ier, p. 2.
(2) Depuis.

II

Je (1) ne suis point, ma guerrière Cassandre,
Ni Myrmidon (2), ni Dolope soudart (3),
Ni cet Archer (4), dont l'homicide dard
Tua ton frère et mit ta ville en cendre.

Un camp armé pour esclave te rendre
Du port d'Aulide en ma faveur ne part,
Et tu ne vois au pied de ton rempart
Pour t'enlever mille barques descendre.

Hélas ! je suis ce Corèbe (5) insensé,
Dont le cœur vit mortellement blessé,
Non de la main du Grégois (6) Pénelée :

Mais de cent traits qu'un archerot (7) va inqueur
Par une voie en mes yeux recélée,
Sans y penser (8) me tira dans le cœur.

III

Je (9) parangonne au soleil que j'adore
L'autre soleil. Cestui-là (10) de ses yeux

(1) Bl., I, iv ; t. Ier, p. 3.
(2) Les Myrmidons et les Dolopes étaient deux peuplades grecques qui participèrent à l'expédition contre Troie.
(3) Soldat.
(4) Philoctète, qui tua Pâris, le frère de Cassandre, et qui avait en sa possession les flèches d'Hercule, sans lesquelles Troie ne pouvait être détruite.
(5) Jeune Phrygien qui, épris de Cassandre, s'arma pour défendre Troie, et fut tué par le Grec Pénelée.
(6) Grec.
(7) Le petit archer Cupidon.
(8) Sans y penser : sans que j'y pense.
(9) Bl., I, v ; t. Ier, p. 4. Parangonne : compare.
(10) Nous dirions aujourd'hui celui-*ci*.

Enlustre (1), enflamme, enlumine les cieux,
Et cestui-ci (2), notre France décore.

Tous les présents du coffre de Pandore,
Les éléments, les astres et les dieux,
Et tout cela que nature a de mieux,
Ont embelli le sujet que j'honore.

Ha trop heureux, si le cruel destin
N'eût emmuré d'un rempart aimantin (3)
Si chaste cœur dessous si belle face :

Et si mon cœur de mon sein arraché
Ne m'eût trahi, pour se voir attaché
De clous de feu sur le froid de sa glace !

IV

Lorsque (4) mon œil pour t'œillader s'amuse,
Le tien habile à ses traits descocher,
Par sa vertu m'empierre en un rocher
Comme au regard d'une horrible Méduse :

Si d'art subtil en te servant je n'use
L'outil des sœurs pour ta gloire ébaucher,
Qu'un seul Tuscan est digne de toucher,
Ta cruauté soi-même s'en accuse.

Las, qu'ai-je dit? dans un roc emmuré,
En te blâmant je ne suis assuré,
Tant j'ai grand'peur des flammes de ton ire,

Et que mon chef par le feu de tes yeux
Soit diffamé, comme les monts d'Épire
Sont diffamés par la foudre des cieux.

(1) Éclaire.
(2) Celui-là, Cassandre.
(3) D'aimant, de pierre très dure.
(4) Bl., I, VIII ; t. Ier, p. 6.

V

Le (1) plus touffu d'un solitaire bois,
Le plus aigu d'une roche sauvage,
Le plus désert d'un séparé rivage,
Et la frayeur des antres les plus cois,

Soulagent tant mes soupirs et ma voix,
Qu'au seul écart d'un plus secret ombrage
Je sens guérir cette amoureuse rage,
Qui me raffole au plus vert de mes mois.

Là renversé dessus la terre dure,
Hors de mon sein je tire une peinture,
De tous mes maux le seul allégement ;

Dont les beautés par Denisot encloses,
Me font sentir mille métamorphoses
Tout en un coup d'un regard seulement.

VI

J'espère (2) et crains, je me tais et supplie.
Or je suis glace et ores un feu chaud,
J'admire tout et de rien ne me chaut,
Je me délace et puis je me relie.

Rien ne me plaît sinon ce qui m'ennuie :
Je suis vaillant et le cœur me défaut,
J'ai l'espoir bas, j'ai le courage haut,
Je doute amour et si je le défie.

Plus je me pique et plus je suis rétif,
J'aime être libre, et veux être captif,
Tout je désire, et si n'ai qu'une envie.

(1) Bl., I, IX ; t. Ier, p. 6.
(2) *Ibid.*, XII ; t. Ier, p. 8.

Un Prométhée en passions je suis :
J'ose, je veux, je m'efforce, et ne puis,
Tant d'un fil noir la Parque ourdit ma vie.

VII

Une (1) beauté de quinze ans enfantine,
Un or frisé de maint crêpe (2) annelet (3),
Un front de rose, un teint damoiselet,
Un ris qui l'âme aux astres achemine :

Une vertu de telle beauté digne,
Un col (4) de neige, une gorge de lait,
Un cœur jà mûr en un sein verdelet (5)
En dame humaine une beauté divine :

Un œil puissant (6) de faire jours les nuits,
Une main douce à forcer les ennuis,
Qui tient ma vie en ses doigts enfermée ;

Avec un chant découpé doucement,
Or' d'un souris, or' d'un gémissement :
De tels sorciers ma raison fut charmée (7).

VIII

Je (8) voudrais bien richement jaunissant
En pluie d'or (9) goutte à goutte descendre
Dans le giron de ma belle Cassandre,
Lorsqu'en ses yeux le somme va glissant.

(1) Bl., I. XVIII ; t. Ier. p. 12.
(2) Bouclé.
(3) Petit anneau.
(4) Cou.
(5) Encore tendre.
(6) Capable.
(7) Captivée par leur puissance magique.
(8) Bl., I, XX ; t. Ier, p. 13.
(9) Allusion à la fable d'après laquelle Jupiter se transforma en pluie d'or, pour pénétrer auprès de Danès.

Puis je voudrais en taureau blanchissant (1)
Me transformer pour sur mon dos la prendre
Quand en avril par l'herbe la plus tendre
Elle va fleur mille fleurs ravissant.

Je voudrais bien, pour alléger ma peine,
Etre un Narcisse et elle une fontaine,
Pour m'y plonger une nuit à séjour (2) :

Et si (3) voudrais que cette nuit encore
Fût éternelle, et que jamais l'Aurore
Pour m'éveiller ne rallumât le jour.

IX

Pour (4) la douleur qu'amour veut que je sente,
Ainsi que moi Phœbus tu lamentais,
Quand amoureux et banni tu chantais
Près d'Ilion sur les rives de Xanthe (5).

Pinçant en vain ta lyre blandissante (6),
Fleuves et fleurs et bois tu enchantais (7),
Non la beauté qu'en l'âme tu sentais,
Qui te navrait (8) d'une plaie aigrissante.

Là de ton teint tu pâlissais les fleurs,
Là les ruisseaux s'augmentaient de tes pleurs,
Là tu vivais d'une espérance vaine.

(1) Pour enlever Europe, Jupiter se transforma en taureau blanc.
(2) A séjour : à loisir.
(3) Encore.
(4) Bl., I. XXXVI : t. Ier, p. 22.
(5) Le Xanthe ou le Scamandre est un fleuve voisin d'Ilion, c'est-à-dire de Troie. Sur ses rives, Phébus ou Apollon chantait son amour pour Cassandre, la fille de Priam.
(6) Caressante.
(7) Le sens du mot est ici très fort.
(8) Blessait.

Pour même nom. Amour me fait douloir
Près de Vendôme au rivage du Loir,
Comme un Phénix renaissant de ma peine.

X

Quand (1) au matin ma déesse s'habille,
D'un riche or (2) crêpe (3) ombrageant ses talons,
Et les filets de ses beaux cheveux blonds
En cent façons en onde (4) et entortille :

Je l'accompare à l'écumière fille (5)
Qui or' peignant (6) les siens brunement longs,
Or' les frisant en mille crêpillons,
Passait la mer portée en sa coquille.

De femme humaine encore ne sont pas
Son ris, son front, ses gestes ne ses pas,
Ne de ses yeux l'une et l'autre étincelle.

Rocs, eaux, ne bois, ne logent point en eux
Nymphe qui ait si folâtres cheveux,
Ni l'œil si beau, ni la bouche si belle.

XI

Je (7) veux mourir pour tes beautés, maîtresse,
Pour ce bel œil, qui me prit à son hain (8),
Pour ce doux ris, pour ce baiser tout plein
D'ambre et de musc, baiser d'une déesse.

(1) Bl., I. XLI ; t. Ier, p. 25.
(2) L'or de ses cheveux.
(3) Bouclé.
(4) Ondule.
(5) Aphrodite ou Vénus, fille de l'écume de la mer.
(6) Or'... or' : tantôt... tantôt.
(7) Bl., I. XLVI ; t. Ier, p. 27.
(8) Hameçon.

Je veux mourir pour cette longue tresse,
Pour l'embonpoint de ce trop chaste sein,
Pour la rigueur de cette douce main,
Qui tout d'un coup (1) me guérit et me blesse.

Je veux mourir pour le brun de ce teint,
Pour cette voix, dont le beau chant m'étreint
Si fort le cœur, que seul il en dispose,

Je veux, Amour, mourir en tes combats,
Tuant l'ardeur qu'au (2) sang je porte enclose,
Toute une nuit au milieu de ses bras.

XII

Comme (3) un chevreuil, quand le printemps détruit
Du froid hiver la poignante gelée,
Pour mieux brouter la feuille emmiellée,
Hors de son bois avec l'aube s'enfuit :

Et seul, et sûr, loin de chiens et de bruit,
Or' (4) sur un mont, or' dans une vallée,
Or' près d'une onde à l'écart recélée,
Libre, s'égaye où son pied le conduit :

De rets ne d'arc sa liberté n'a crainte
Sinon alors que sa vie est atteinte
D'un trait sanglant qui le tient en langueur.

Ainsi j'allais sans espoir (5) de dommage,
Le jour qu'un œil sur l'Avril de mon âge
Tira d'un coup mille traits en mon cœur.

(1) Tout d'un coup : à la fois.
(2) Dans le.
(3) Bl., I, LIX ; t. Ier, p. 35.
(4) Or'... or' : tantôt... tantôt.
(5) Attente.

XIII

Ciel (1), air et vents, plains (2) et monts découverts,
Tertres vineux (3) et forêts verdoyantes,
Rivages tors (4) et sources ondoyantes,
Taillés rasés et vous bocages verts ;

Antres moussus à demi-front ouverts,
Prés, boutons, fleurs et herbes roussoyantes,
Vallons bossus et plages (5) blondoyantes (6),
Et vous rochers les hôtes de mes vers :

Puisqu'au partir, rongé de soin et d'ire (7),
A ce bel œil adieu je n'ai su dire,
Qui près et loin me détient en émoi,

Je vous supplie ciel, air, vents, monts et plaines,
Taillis, forêts, rivages et fontaines,
Antres, prés, fleurs, dites-le-lui pour moi.

XIV

Je (8) te hais, peuple, ici m'en est témoin
Le Loir (9), Gastine, et les rives de Braye,
Et la Neuffaune et la verte saulaye
Que Sabut voit aboutir à son coin.

(1) Bl., I, LXVI ; t. Ier, p. 39.
(2) Plaines.
(3) Qui produisent du vin.
(4) Qui décrit des courbes.
(5) Plaines.
(6) Blondes de blés mûrs.
(7) Colère.
(8) Bl., I, CXXIV ; t. Ier, p. 69.
(9) Tous ces noms géographiques nous ramènent au château de la Poissonnière, sur les domaines de la famille de Ronsard. Loir et Braye désignent des rivières, Gâtine une forêt, la Neuffaune un « bocage appartenant à la maison de l'auteur », d'après Muret et Sabut ;

Là quand tout seul je m'égare bien loin,
Amour qui parle avecque moi, s'essaye
Non de guérir, mais rengreger (1) ma playe (2)
Par les déserts, qui augmentent mon soin.

Là, pas à pas, dame, je remémore
Ton front, ta bouche et les grâces encore
De tes beaux yeux, trop fidèles (3) archers :

Puis figurant ta belle idole (4) feinte
Au clair d'une eau, je sanglote une plainte,
Qui fait gémir le plus dur des rochers.

XV

Que (5) n'ai-je, Amour, cette fère (6) aussi vive (7)
Entre mes bras, qu'elle est vive en mon cœur?
Un seul moment guérirait ma langueur,
Et ma douleur ferait aller à rive (8).

Plus elle court et plus elle est fuitive
Par le sentier d'audace et de rigueur :
Plus je me lasse et recru de vigueur
Je marche après d'une jambe tardive.

Au moins écoute, et ralente (9) tes pas :
Comme veneur je ne te poursuis pas,
Ou comme archer qui blesse à l'impourvue (10),

d'après le même Muret, une « colline fertile en bons vins dont le bas est tout revêtu de saules ».

(1) Croître.
(2) Souci, peine.
(3) Sûrs, qui ne manquent point le but.
(4) Image.
(5) Bl., I. CLVII ; t. Ier, p. 91.
(6) De *fera*, bête sauvage.
(7) Vivante.
(8) Faire aller à rive : supprimer.
(9) Ralentis.
(10) A l'improviste.

Mais comme ami de ton amour touché
Navré (1) du coup qu'Amour m'a décoché,
Forgeant ses traits des beaux rais (2) de ta vue.

XVI

Voici (3) le bois, que ma sainte Angelette
Sur le printemps réjouit de son chant :
Voici les fleurs où son pied va marchant,
Quand à soi-même elle pense seulette :

Voici la prée (4) et la rive mollette,
Qui prend vigueur de sa main la touchant (5),
Quand pas à pas en son sein va cachant
Le bel émail de l'herbe nouvelette.

Ici chanter, là pleurer je la vis,
Ici sourire, et là je fus ravis
De ses discours par lesquels je des-vie (6)

Ici s'asseoir, là je la vis danser :
Sur le métier d'un si vague penser
Amour ourdit les trames de ma vie.

XVII

Quand (7) le grand œil (8) dans les Jumeaux arrive (9)
Un jour plus doux serène (10) l'univers ;
D'épis crêtés ondoyent les champs vers,
Et de couleurs se peinture la rive.

(1) Blessé.
(2) Rayons.
(3) Bl., I, CLIX ; t. Ier, p. 92.
(4) Le pré.
(5) Quand elle la touche.
(6) Meurs.
(7) Bl., I, CXCII ; t. Ier, p. 109.
(8) Le soleil.
(9) Au mois de mai.
(10) Rend serein.

Mais quand sa fuite obliquement tardive,
Par le sentier qui roule de travers (1),
Atteint l'Archer (2), un changement divers (3)
De jour, de fleurs et de couleurs nous prive.

Ainsi quand l'œil de ma déesse luit
Dedans mon cœur, en mon cœur se produit
Maint beau penser qui me donne assurance :

Mais aussitôt que son rayon s'enfuit,
De mes pensers fait avorter le fruit,
Et sans mûrir (4) tranche mon espérance.

XVIII

De (5) ses maris, l'industrieuse Heleine,
L'aiguille en main retraçait les combats
Dessus sa toile : en ce point tu t'ébas
D'ouvrer le mal duquel ma vie est pleine.

Mais tout ainsi, maîtresse, que ta laine
Et ton fil noir dessinent mon trépas,
Tout au rebours pourquoi ne peins-tu pas
De quelque vert un espoir à ma peine?

Mon œil ne voit sur ta gaze rangé
Sinon du noir, sinon de l'orangé,
Tristes témoins de ma longue souffrance.

O fier destin ! son œil ne me défait
Tant seulement, mais tout ce qu'elle fait
Ne me promet qu'une désespérance.

(1) Le Zodiaque.
(2) En novembre.
(3) Contraire.
(4) Sans mûrir : sans la laisser mûrir.
(5) Bl., I, ccx ; t. Ier, p. 118.

CHAPITRE V

L'ÉPANOUISSEMENT DU GÉNIE LYRIQUE

I

La renommée de Ronsard était déjà grande. Tout le clan des érudits avait applaudi ces sonnets si savants avec autant d'enthousiasme que les *Odes*. Beaucoup de simples honnêtes gens, tout en réprouvant les excès du jeune novateur, étaient enchantés de sa belle audace qui avait porté si haut les ambitions de notre poésie, de son prestigieux talent aussi qui promettait tant. Il avait su s'assurer l'appui de quelques hauts personnages, comme la princesse Marguerite, sœur du roi, Michel de l'Hôpital, Jean Morel, d'autres encore. Mais, malgré l'imitation de Pétrarque, le gros de la cour, cette cour qu'il désirait avant tout gagner, lui marchandait encore ses suffrages.

Récapitulons les griefs qu'elle avait contre lui.

Elle lui reprochait d'abord ses prétentions ridicules, ses vantardises (1), ses dédains pour les poètes ses aînés. Ceux-ci, se sentant menacés par le nouveau venu, avaient bien soin

(1) Il écrivait par exemple dans l'*Ode à Daurat :*

On ne travaille point,
Quand un disciple époint (*aiguillonné*)
A vertu dès sa naissance ;
En peu de jours il est fait
D'apprenti maître parfait :
J'en donne assez connaissance.

d'entretenir l'animosité publique en écrivant contre lui des rondeaux et des dizains satiriques. Nous avons vu que Saint-Gelais, le plus inquiété peut-être par cet astre naissant parce qu'il était le mieux renté, avait usé de son crédit pour tourner en dérision le jeune présomptueux auprès du roi.

On lui reprochait plus encore ses bizarreries : ce pindarisme qui déroutait les bons lecteurs de Marot, l'abus de l'érudition mythologique qui rendait tant de ses pièces inintelligibles. On avait fait un proverbe à ses dépens : pour se moquer de quelqu'un qui se montrait affecté dans ses propos ou dans ses écrits, on disait : « il veut pindariser ».

Son vocabulaire et son style encore étaient matière à d'inépuisables plaisanteries. Du Bellay avait déclaré que la volonté de l'école nouvelle était de créer des mots en abondance, d'en emprunter aux vieux romans et aux langues anciennes et étrangères, d'en provigner, d'en former par composition, voire contre le génie du français, enfin de multiplier certains tours qui paraissaient poétiques. Ronsard n'avait passé qu'avec modération de la théorie à la pratique. On se faisait un jeu, néanmoins, en récitant ses pièces, d'écorcher, à ce que nous dit Binet, « les mots non communs, d'une ignorance et courtisane impudence (1) ».

En l'espace de deux ou trois ans, sur tous ces points, outrecuidance outrageante, étrangeté et obscurité dans le fond et dans la forme, nous allons voir Ronsard faire des concessions à l'opinion publique, et pour tout cela il n'aura qu'à se libérer de formules d'art dont il était le prisonnier, qu'à s'abandonner à son penchant nautrel.

(1) Il faut bien observer que les textes précédemment cités nous permettent incomplètement d'apprécier les singularités du vocabulaire de Ronsard. Ils ont en effet été corrigés par lui, et, surtout dans ses dernières années, il s'est montré soucieux d'effacer les néologismes et plus encore les archaïsmes qui risquaient de choquer son lecteur. (Voir à ce sujet l'excellente préface dont M. Vianey a fait précéder le premier livre des *Amours*, édition Vaganay, Champion, 1910, et aussi les très instructives variantes de cette édition.)

II

L'affaire Saint-Gelais avait d'abord pris un cours fâcheux et pendant un temps on avait pu croire la brouille entre les deux poètes définitive.

La docte Marguerite était intervenue auprès de son frère en faveur de l'auteur des *Odes;* L'Hôpital avait composé une élégie latine à sa louange : et c'est sans doute pour les remercier de leur protection que Ronsard les gratifia, celui-ci de la belle ode pindarique que nous avons citée, celle-là d'une ode triomphale, deux pièces dans lesquelles il les présentait au monde l'un et l'autre comme les vainqueurs de l'antique monstre Ignorance.

Mais l'affaire ne s'était pas arrangée, car l'irascible Ronsard avait relevé le gant, et dans l'ode même où il remerciait sa bienfaitrice, renonçant aux réserves de forme de la préface de 1550, il nommait Mellin de Saint-Gelais comme le chef de ses envieux.

Écarte loin de mon chef
Tout malheur et tout méchef ;
Préserve-moi d'infamie,
De toute langue ennemie,
Et de tout acte malin,
Et fait que devant mon prince
Désormais plus ne me pince
La tenaille de Mellin.

Les lecteurs non avertis auraient pu ne pas comprendre l'allusion : une note de Nicolas Denisot les mettait au courant de l'aventure.

L'insulte cette fois était directe et cinglante. On se rangeait sous l'une ou sous l'autre des deux bannières. Lancelot Carle, évêque de Riez, qui par le renom et par l'autorité ne le cédait guère à Mellin, se sentait atteint comme

lui. Les amis de Ronsard envenimaient encore les choses par leurs sarcasmes : ils répétaient qu'à la gloire de leur nouveau Pindare il fallait des Bacchylide pour aboyer sur ses pas : la comparaison qu'ils établissaient de lui à Homère et à Virgile eût été moins parfaite s'il n'avait pas eu des zoïles comme ses grands émules, acharnés à mordre ses chefs-d'œuvre.

Puis, tout à coup l'orage se calma. Au printemps de 1553, les premières *Odes* ayant été réimprimées, on remarqua que la préface outrageante avait disparu ; de plus on eût recherché en vain les pièces agressives de la première édition. Un ou deux mois plus tard, dans la réédition des *Amours*, Mellin était gratifié d'une pièce flatteuse. On sut bientôt qu'il se revanchait par des vers non moins obligeants, et que dans la réédition de l'ode triomphale à Marguerite la strophe vengeresse avait été corrigée.

Que s'était-il donc passé?

Michel de L'Hôpital s'était entremis. Au mois de décembre 1552 il avait écrit à Jean Morel, l'un des Mécène de Ronsard, une lettre pour le prier d'agir auprès du jeune poète, de l'inviter à supprimer ses attaques, à louer en vers Saint-Gelais et Carle ; L'Hôpital se proposait d'apaiser les deux évêques, et, pour faciliter ses négociations, Morel devait lui envoyer une lettre destinée à être montrée aux intéressés et qui les assurerait des bons sentiments de Ronsard à leur endroit. Ronsard promit tout ce qu'on voulut et il s'exécuta de bonne grâce.

La réconciliation semble avoir été franche de part et d'autre. On échangea non seulement des compliments poétiques et à diverses reprises, mais encore des bons offices, et l'on dit qu'un peu plus tard Carle alla jusqu'à parler au roi en faveur de Ronsard.

Mais à son intervention L'Hôpital avait mis une autre condition encore : Ronsard devait renoncer à ses bizarreries. Ainsi même ses amis les plus dévoués lui conseillaient la simplicité en même temps que la modération. Sur ce point-là aussi il avait promis.

III

Il ne sentait que trop vivement en lui le besoin de s'évader des chaînes dont il s'était lié lui-même.

L'amour tel qu'il le pratiquait n'était pas du tout l'amour qu'il chantait, et sa sensualité difficilement contenue rêvait de s'échapper une bonne fois en beaux rythmes brûlants. L'exemple de Catulle l'encourageait. Cette veine si païenne n'était point indigne d'un grand artiste puisque les hendécasyllabes de Catulle lui retentissaient si fort dans le cœur. Le livret des *Folastries*, publié au printemps de 1553, en même temps que les *Odes* se rééditaient, est une orgie d'écolier trop longtemps tenu en tutelle. Il marque la réaction, avec tous les excès de la réaction. Toutes les pièces en sont libres de ton ; quelques-unes très libres, voire licencieuses. Maintenant, pour la première fois, c'était la note gauloise qui résonnait claire et fine au cliquetis brillant de sa rime. En déchaînant son naturel, il révélait qu'il y avait en lui un pur compatriote de Villon, de Coquillard et de Marot ; mais la verve gauloise chez lui s'ennoblissait, s'affinait, en se parant des somptueuses richesses et des grâces exquises de l'art antique. Cette fois, la cour tout entière et les poètes de l'ancienne école, qui n'étaient point chastes du tout, étaient ravis, éblouis d'une si brusque volte-face.

Mais les amis graves grondaient un peu. Sa muse, dont la France espérait enfin la grande poésie, allait-elle se perdre dans les polissonneries? Ronsard avait passé la mesure. Il n'osa pas signer son œuvre. Elle parut sans nom d'auteur. Et sans doute les initiés eurent tôt fait de percer le mystère ; il n'en est pas moins significatif. Plus tard Ronsard supprimera de ses œuvres les plus licencieuses des *Folastries*, il sauvera les autres en les dispersant parmi d'autres poésies sous le nom de *Gaietés*.

La mise au point ne tardera pas à se faire. Déjà, en 1553, Ronsard compose son délicieux petit chef-d'œuvre, partout cité :

Mignonne, allons voir si la rose...

C'est déjà la chanson toute simple, alerte, débordante de mélancolie contenue et d'épicurisme discret, où la facture est parfaite, où pas un mot n'accroche, où le prix de chaque terme est dans le naturel et dans l'exacte propriété. A la conquête de ce genre qui est le sien, et sien à tel point qu'on jurerait qu'il y est allé sans guide, où il est roi, où il s'assurera ses plus beaux titres de gloire, des maîtres aimés vont le seconder, Anacréon, Marulle ; mais la vie surtout va l'aider, et cette fée amie des lettres françaises qui mit un jour sur sa route la gracieuse Marie de Bourgueil.

IV

On se souvient comment, dans un voyage en Italie, l'érudit Henri Estienne avait découvert les odelettes anacréontiques. Les lettrés de la Brigade en furent enthousiasmés. On festoya par des vers et par des libations l'édition gréco-latine qui en fut donnée en 1554 par Henri Estienne lui-même. Mais il n'avait pas attendu cette date pour communiquer sa trouvaille à ses amis. Dès 1553, Ronsard imitait Anacréon dans les épigrammes qui accompagnaient ses *Folastries*. Il croyait fermement, avec tous ses contemporains, avoir affaire non à quelque obscur imitateur de la basse époque, mais au grand Anacréon lui-même, au poète du cinquième siècle, et cette erreur salutaire rehaussait pour lui l'autorité des jolies bagatelles qui se présentaient avec une telle recommandation.

Au reste, ces scènes champêtres au cadre artificiel mais charmant, ces chansons à boire, cet amour superficiel et

aimable, cet épicurisme enjoué, tout cela n'était pas absolument nouveau pour lui. Depuis longtemps son cher Horace lui avait appris à puiser à ces sources d'inspiration. Il les retrouvait plus vives, plus fraîches encore que chez le poète latin, et cette fois c'était un Grec qui le conviait à y boire, un contemporain de Pindare. Il anacréontisa comme il avait pindarisé ou pétrarquisé, avec beaucoup plus de bonheur encore qu'il n'avait pindarisé ou pétrarquisé, et surtout avec beaucoup moins de convention. La note lyrique qu'Anacréon l'aidait à faire entendre, c'était bien cette fois celle qui convenait à sa nature.

Pour sentir combien le génie de Ronsard est comme chez lui dans le cadre anacréontique, il ne faut que comparer ses pièces avec celles de Rémy Belleau. Son ami Rémy Belleau n'avait pas été moins charmé que lui par le recueil d'Henri Estienne, et il s'était donné pour tâche de le « tourner » intégralement « en français». Sa traduction, parue en 1556 avec une préface de Ronsard, n'est pas du tout sans mérite. A son talent gracieux et léger les petits tableaux d'Anacréon convenaient également fort bien. Il est faux de croire, comme on l'a dit, que Ronsard n'en a pas été satisfait, et que c'est pour refaire l'œuvre manquée de Belleau qu'il a pris la plume. En réalité, il a devancé Belleau. Mais il est très vrai que sa manière d'anacréontiser est tout autre que celle de Belleau, et très supérieure. Belleau traduit son texte ; Ronsard le repense, le resent en quelque sorte et le refond à sa manière. L'un se traîne péniblement sur les mots grecs, l'autre s'affranchit de toute contrainte. Celui-ci se conforme à un principe fondamental posé par la Pléiade que celui-là transgresse, à savoir que le poète doit imiter les œuvres anciennes après les avoir converties en nourriture et en sang, et nul exemple contemporain ne pouvait mieux faire apparaître l'excellence d'un tel précepte. Mais si Ronsard applique si heureusement cet excellent précepte, c'est que son imagination et sa sensibilité sont de suite à l'unisson avec l'imagination et la sensibilité de son maître, que les conceptions d'Anacréon sont siennes, qu'il recrée ses créations. Des détails

modifiés ou inventés par lui témoignent de la justesse et du bonheur avec lesquels il retouche et perfectionne ses modèles. Aussi les pièces de Belleau, qui sont agréables pour quiconque n'a pas les poèmes grecs présents à la pensée, deviennent ternes et languissantes quand on les rapproche de ces poèmes ou des imitations de Ronsard. La vie leur manque, cette vie qui anime les petits chefs-d'œuvre de Ronsard non moins et souvent plus que leurs modèles, et qui souvent fait préférer l'Anacréon français au pseudo-Anacréon de l'antiquité et la seconde copie à la première. Il faut lire parallèlement *l'Amour mouillé* ou *l'Amour blessé* dans les trois textes pour apprécier le charme exquis de notre Ronsard en ce genre.

Qu'Anacréon ait contribué à le détacher de Pindare, c'est ce que l'on concevra sans peine. A quoi bon persister à écrire des odes pindariques qui lui coûtaient tant de labeur? Il avait conquis déjà tout ce que, par elles, il pouvait conquérir de suffrages parmi les érudits. Ses petites pièces alertes, comprises de tous, trop courtes pour lasser le lecteur, lui attiraient bien plus de partisans. Dans cette préface à la traduction de Rémy Belleau que je mentionnais tout à l'heure, il écrivait : tu as bien fait de choisir pour ton maître Anacréon, qui est le meilleur des maîtres de poésie amoureuse, qui nous montre

Comme (1) il faut que l'on danse et comme il faut qu'on saute
Non pas d'un vers enflé plein d'arrogance haute,
Obscur, masqué, brouillé d'un tas d'inventions
Qui font peur aux lisants, mais par descriptions
Douces et doucement coulantes d'un doux style,
Propres au naturel de Vénus la gentille
Et de son fils Amour, qui ne prend à plaisir
Qu'on lui aille un sujet si étrange choisir,
Que lui-même n'entend, bien que dieu, et qu'il sçaiche
Toutes les passions que peut causer sa flèche.
Me loue qui voudra les replis recourbés
Des torrents de Pindare en profond embourbés,

(1) Bl., t. VI, p. 201. Texte de l'édition originale (1556).

Obscurs, rudes, fâcheux (1), et ses chansons connues
Que je ne sais comment par songes et par nues.
Anacréon me plaît, le doux Anacréon !

De fait, à cette date de 1556, il n'imite plus Pindare. De bonne heure, dès la fin de 1550 peut-être, après les odes retentissantes *de la Paix* (plus de cinq cents vers) et *A Michel de L'Hôpital* (plus de huit cents vers), il avait renoncé à la triade ; toutefois, il avait continué à écrire de grandes pièces lyriques dans le goût de Pindare, sur un ton de prophète et avec tout l'appareil des parures pindariques, des pièces où se remarquent des imitations directes de telle ou telle pythique, de telle ou telle isthmique déterminée. Il en compose encore plusieurs de cette sorte en 1554, l'année même où paraît une bonne partie de ses poèmes anacréontiques. Mais, à partir de 1554, il abandonne définitivement ce genre de compositions, et, dès lors, les réminiscences de Pindare ne se rencontreront plus qu'accidentellement dans son œuvre.

V

Il fallait peut-être l'autorité de ces grands anciens, d'un Catulle et d'un Anacréon, pour enhardir Ronsard à baisser le ton, à revenir à une poésie plus voisine de la poésie marotique. Les poètes néo-latins y ont également contribué. Nous ne les connaissons plus guère aujourd'hui, mais alors quelques-uns d'entre eux jouissaient d'un grand renom. Ils avaient été les facteurs de la Renaissance. Ils avaient cru qu'elle ne pouvait se faire qu'en ressuscitant les langues anciennes. Maintenant qu'on les avait dépassés, maintenant qu'on écrivait en langue vulgaire, leur héritage n'était pas à négliger. Leur influence, d'ailleurs,

(1) Ennuyeux.

se confondait le plus souvent avec celle des anciens qu'ils avaient répétés.

Des poètes sensuels et raffinés, comme le Napolitain Pontano et le Hollandais Jean Second, dont les *Baisers* ont été si goûtés de nos lettrés, étaient bien faits pour aider Ronsard à prendre conscience de son génie. Ils lui rendaient à peu près les mêmes services que Catulle. Les réminiscences des élégiaques, comme Navagero et Flaminio, ne sont pas rares non plus vers cette époque. Avant Ronsard, Baïf, dans sa *Méline*, avait puisé abondamment à toutes ces sources néolatines. Mais, comme Baïf, c'est surtout à Marulle que Ronsard a demandé des thèmes poétiques.

Anacréon lui enseignait à connaître le prix d'un art gracieux, sans prétention, à la portée de tous ; mais les petites scènes mignardes, les gentillesses recherchées où il excelle, n'étaient pas précisément pour donner le goût de la simplicité et du naturel. Avec Marulle, que les élégiaques anciens et modernes ont secondé dans cette tâche, nous faisons un pas de plus. Cette fois, c'est un art familier, tout personnel, auquel Ronsard va s'essayer ; il apprendra à se confesser en vers. Voici deux pièces imitées très directement de Marulle, presque traduites, qui nous montreront comment il a invité Ronsard à se mettre lui-même en cène et à exprimer dans le langage de tous les jours, comme au fil de l'heure, la poésie de ses sentiments les plus simples.

A MONSEIGNEUR LE REVERENDISSIME

CARDINAL DE CHATILLON (1)

Mais d'où vient cela, mon Odet?
Si de fortune par la rue
Quelque courtisan je salue
Ou de la voix ou du bonnet,

(1) Bl., t. II ; p. 238.

Ou d'un clin d'œil tant seulement,
De la tête, ou d'un autre geste,
Soudain par serment il proteste
Qu'il est à mon commandement :

Soit qu'il me trouve chez le roi,
Soit qu'il en sorte ou qu'il y vienne,
Il met sa main dedans la mienne,
Et jure qu'il est tout à moi :

Mais quand un (1) affaire de soin
Me presse à lui faire requête,
Tout soudain il tourne la tête,
Et devient sourd à mon besoin :

Et si je veux où l'aborder
Ou l'accoster en quelque sorte,
Mon courtisan passe une porte,
Et ne daigne me regarder :

Et plus je ne lui suis connu
Ni mes vers, ni ma poésie,
Non plus qu'un étranger d'Asie,
Ou quelqu'un d'Afrique venu?

Mais vous, prélat officieux,
Mon appui, mon Odet, que j'aime
Mille fois plus ni que moi-même,
Ni que mon cœur, ni que mes yeux,

Vous ne me faites pas ainsi :
Car si quelque affaire me presse,
Librement à vous je m'adresse,
Et soudain en avez souci.

Vous avez soin de mon honneur,
Et voulez que mon bien prospère,
M'aimant tout ainsi qu'un bon père
Et non comme un rude seigneur,

(1) Le mot affaire, au seizième siècle, est des deux genres.

Sans me promettre à tous les coups,
Ces monts, ces mers d'or ondoyantes :
Telles bourdes trop impudentes
Sont, Odet, indignes de vous.

La raison (prélat), je l'entends :
C'est que vous êtes véritable,
Et non courtisan variable,
Qui sert aux faveurs et au temps.

II

Bonjour (1), mon cœur, bonjour, ma douce vie
Bonjour, mon œil, bonjour ma chère amie,
Hé, bonjour, ma toute belle,
Ma mignardise, bonjour,
Mes délices, mon amour,
Mon doux printemps, ma douce fleur nouvelle
Mon doux plaisir, ma douce colombelle,
Mon passereau, ma gente tourterelle,
Bonjour, ma douce rebelle.

Je veux mourir si plus on me reproche
Que mon service est plus froid qu'une roche
T'abandonnant, ma maîtresse,
Pour aller suivre le roi,
Et chercher je ne sais quoi
Que le vulgaire appelle une largesse.
Plutôt périsse honneur, cour et richesse,
Que pour les biens jamais je te relaisse,
Ma douce et belle déesse.

VI

Mais dans la transformation que nous étudions, l'événement capital est l'amour de Marie. La vie a fait plus que les livres.

(1) Bl., t. Ier, p. 169.

Déjà nous avons constaté que, pour chanter l'amour, Ronsard avait changé de ton. Bien qu'il eût été gratifié très libéralement du titre tant envié de Pétrarque français, bien qu'au début de 1554 il se le décerne encore à lui-même, nous ne nous étonnons pas, après ce que nous savons de sa prédilection pour Catulle, de l'entendre dès la fin de 1554, chanter la palinodie :

Je veux aimer ardentement,
Aussi veux-je qu'également
On m'aime d'une amour ardente...
Les amants si froids en été,
Admirateurs de chasteté,
Et qui morfondus pétrarquisent
Sont toujours sots...

Il revenait à son naturel. Au fond, il avait toujours estimé que c'était une sottise que de chanter pendant trente années une maîtresse qui ne payait pas son poète de retour. Nous l'avons entendu autrefois se moquer des pétrarquisants. Un amour sincère, juvénile, sensuel devait bientôt le dégager plus complètement encore de son pétrarquisme de commande et lui rendre l'indépendance littéraire.

C'est au mois d'avril 1555 que la rencontre eut lieu. L'ancienne maîtresse céda sans combat la place à la nouvelle venue. L'amour que Ronsard conçut aussitôt marque l'éclosion d'une magnifique production poétique.

De Marie nous savons peu de chose. Elle était de Bourgueil, petite ville de l'Indre où il allait visiter son cousin, l'évêque Charles de Pisseleu, et il est probable qu'elle s'appelait Marie Dupin. C'est du moins ce qu'on est en droit de supposer d'après des vers comme ceux-ci, où le poète semble jouer sur le nom de sa nouvelle amie comme il avait joué jadis sur celui de Cassandre du Pré :

J'aime un pin de Bourgueil où Vénus appendit
Ma jeune liberté...

Mais cette interprétation reste en somme sujette à contestation, et à tout prendre le nom de la belle nous importe

peu. Du moins nous savons sur elle trois choses qui pour nous sont essentielles :

La première, c'est que Marie n'était point d'une vertu farouche. Leur amour ne fut ni platonique ni pétrarquiste. La morale y a perdu, les lettres françaises y ont gagné. Ce n'est plus une Laure que Ronsard va chanter, et les ivresses qui lui mettent le luth aux lèvres ne sont plus seulement des ivresses d'imagination. Les livres tiendront moins de place dans ses vers d'amour et ses impressions réelles davantage. On y verra moins d'esprit, moins de subtilité, mais plus, sinon de passion, du moins de tendresse. Toute sa nature sensuelle va s'y répandre à la fois. D'ailleurs, étalant au monde son infidélité, il ne pouvait plus célébrer la constance, thème fondamental du pétraquisme : résolument il fera l'apologie de l'inconstance et dira les plaisirs de l'amour volage.

En second lieu, nous savons qu'il fut trahi, que sa « fleur angevine » le délaissa pour un « sot de jeune homme » qu'il ne se défend plus cette fois de mentionner, qu'il invective au contraire avec douleur. Sa tendresse en fut irritée, et de cette aventure, qui y mettait un peu de drame, jaillit comme une source nouvelle de poésie amoureuse, qui elle non plus n'avait rien de pétrarquiste.

Enfin — et c'est là ce qui est capital — qu'elle ait été ou non fille d'un aubergiste, comme une note peu autorisée d'ailleurs nous invite à le croire, il est du moins certain que Marie était d'humble origine. Pour une petite paysanne de cette sorte il était bon de ne pas abuser d'allusions mythologiques et surtout d'éviter les plus obscures : elles eussent paru une dérision. Il ne fallait pas non plus trop de subtilités pétrarquistes : elles n'auraient pas été comprises. Il ne fallait que des mots simples et clairs, des mots de tous les jours et bien français, non pas des mots de livres, mais les mots des amants qui s'aiment : ceux-là seuls pouvaient aller à son cœur. Si même Ronsard n'a pas écrit pour être lu par elle, la seule atmosphère intellectuelle où Marie le plaçait, non moins que la nature de leur amour, l'invitait à parler une langue familière, simple, franche.

N'entendez pas par là que l'élève de Daurat renonce à tout souvenir mythologique et à toute réminiscence de Pétrarque. Il est trop pénétré des enseignements qu'il a reçus. Mais il use maintenant de ces ressources sans en abuser. En mythologie il se contente d'allégations moins nombreuses et moins érudites, et parmi les élégances pétrarquistes, ce sont les moins subtiles qui lui plaisent. N'entendez pas non plus qu'il se montre moins soucieux de l'art. Son art est différent, il n'est pas moins parfait. Le vers n'est pas moins ferme qu'autrefois, bien au contraire. Ronsard n'observe pas moins rigoureusement qu'autrefois les deux règles auxquelles il a soumis le sonnet. Même une innovation de plus — et une très heureuse innovation — est à signaler : en même temps que Baïf d'ailleurs, il introduit largement l'alexandrin dans le sonnet, où il n'avait encore paru que par accident. Peut-être le fait-il parce que, s'il est le vers héroïque, l'alexandrin est encore, grâce à sa souplesse, le vers qui peut le plus se rapprocher de la prose, parce qu'il peut s'en rapprocher même à tel point que ses adversaires en ce temps-là l'accusaient d'être prosaïque.

Mais avec un art aussi scrupuleux, et malgré la persistance de certaines habitudes d'esprit, tout est changé : les sentiments, le ton, le dessein de l'auteur. En se substituant à l'altière déesse du *Premier livre des Amours*, la gracieuse Marie a fait parcourir au poète tout le chemin qui sépare ce premier livre du second.

Et maintenant, dans une élégie-épilogue qui terminait la *Nouvelle continuation des Amours* et qui contient une véritable profession de foi littéraire, il dit à son livre :

ÉPILOGUE DE LA NOUVELLE CONTINUATION DES AMOURS

Si (1) quelque dame honnête et gentille de cœur
(Qui aura l'inconstance et le change en horreur)
Me vient, en te lisant, d'un gros sourcil reprendre
De quoi je ne devais oublier ma Cassandre,

(1) Bl., t. Ier, p. 142.

Qui la première au cœur le trait d'amour me mit,
Et que le bon Pétrarque un tel péché ne fit,
Qui fut trente et un ans amoureux de sa dame,
Sans qu'un autre penser lui pût échauffer l'âme :
Réponds-lui, je te pri', que Pétrarque sur moi
N'avait autorité de me donner sa loi,
Ni à ceux qui viendraient après lui, pour les faire
Si longtemps enchaînés sans leur lien défaire.
Lui-même ne fut tel : car, à voir son écrit
Il était éveillé d'un trop gentil esprit
Pour être sot trente ans, abusant sa jeunesse
Et sa Muse au giron d'une vieille maîtresse :
Ou bien il jouissait de sa Laurette, ou bien
Il était un grand fat d'aimer sans avoir rien.
Ce que je ne puis croire, aussi n'est-il croyable :
Non, il en jouissait ; puis la fit admirable,
Chaste, divine, sainte ; aussi l'amoureux doit
Célébrer la beauté dont plaisir il reçoit :
Car celui qui la blâme après la jouissance
N'est homme, mais d'un tigre il a pris sa naissance.
Quand quelque jeune fille est au commencement
Cruelle, dure, fière, à son premier amant,
Constant il faut attendre : il peut être qu'une heure
Viendra sans y penser, qui la rendra meilleure.
Mais quand elle devient voire de jour en jour,
Plus dure et plus rebelle, et plus rude en amour,
On s'en doit éloigner, sans se rompre la tête
De vouloir adoucir une si sotte bête.
Je suis de tel avis : me blâme de ceci,
M'estime qui voudra, je le conseille ainsi.
Les femmes bien souvent sont cause que nous sommes
Volages et légers, amadouant les hommes
D'un espoir enchanteur, les tenant quelquefois,
Par une douce ruse, un an, ou deux, ou trois,
Dans les liens d'Amour, sans aucune allégeance ;
Cependant un valet en aura jouissance,
Ou bien quelque badin emportera ce bien.
Que le fidèle ami à bon droit cuidait (1) sien.
Et si (2) ne laisseront, je parle des rusées

(1) Croyait.
(2) Pourtant.

Qui ont au train d'amour leurs jeunesses usées,
(C'est bien le plus grand mal qu'un homme puisse avoir
Que servir une femme accorte à decevoir)
D'enjoindre des travaux qui sont insupportables,
Des services cruels, des tâches misérables :
Car sans avoir égard à la simple amitié
De leurs pauvres servants, cruelles n'ont pitié
Non plus qu'un fier (1) corsaire en arrogance braves,
N'a pitié des captifs à l'aviron esclaves,
Il faut vendre son bien, il faut faire présents
De chaînes, de carcans, de diamants luisants ;
Il faut donner la perle et l'habit magnifique,
Il faut entretenir la table et la musique,
Il faut prendre querelle, il faut les supporter.
Certes j'aimerais mieux dessus le dos porter
La hotte, pour curer les étables d'Augée (2),
Que me voir serviteur d'une dame rusée.
La mer est bien à craindre, aussi est bien le feu,
Et le ciel quand il est de tonnerres esmeu (3).
Mais trop (4) plus est à craindre une femme clergesse,
Savante en l'art d'amour, quand elle est tromperesse :
Par mille inventions mille maux elle fait,
Et d'autant qu'elle est femme, et d'autant qu'elle sait.
Quiconque fut le Dieu qui la mit en lumière
Il fut premier auteur d'une grande misère.

. . . . . .

Dis-leur, si de fortune une belle Cassandre
Vers moi se fût montrée un peu courtoise et tendre,
Et pleine de pitié eût cherché de guérir
Le mal dont ses beaux yeux dix ans m'ont fait mourir,
Non seulement du corps, mais sans plus d'une œillade
Eût voulu soulager mon pauvre cœur malade,
Je ne l'eusse laissée, et m'en soit à témoin
Ce jeune enfant ailé qui des amours a soin.
Mais voyant que toujours elle marchait plus fière,
Je déliai du tout mon amitié première,

(1) Farouche, cruel.
(2) Hercule a nettoyé les écuries d'Augias, et c'est là un de ses douze grands travaux.
(3) Bouleversé.
(4) Beaucoup.

Pour en aimer une autre en ce pays d'Anjou,
Où maintenant Amour me détient sous le joug,
Laquelle tout soudain je quitterai, si elle
M'est, comme fut Cassandre, orgueilleuse et rebelle,
Pour en chercher une autre, afin de voir un jour
De pareille amitié récompenser m'amour,
Sentant l'affection d'une autre dans moi-même :
« Car un homme est bien sot d'aimer si on ne l'aime. »
Or si quelque impudent me vient blâmer de quoi
Je ne suis plus si grave en mes vers que j'étoi
A mon commencement, quand l'humeur pindarique
Enflait ampoulément ma bouche magnifique :
Dis-lui que les amours ne se soupirent pas
D'un vers hautement grave, ains (1) d'un beau style bas,
Populaire et plaisant, ainsi qu'a fait Tibulle,
L'ingénieux Ovide et le docte Catulle.
Le fils de Vénus hait ces ostentations :
Il suffit qu'on lui chante au vrai ses passions
Sans enflure ni fard, d'un mignard et doux style,
Coulant d'un petit bruit, comme une eau qui distille.
Ceux qui font autrement, ils font un mauvais tour
A la simple Vénus et à son fils Amour.
S'il advient quelque jour que d'une voix hardie
J'anime l'échafaud (2) par une tragédie
Sententieuse et grave, alors je ferai voir
Combien peuvent les nerfs de mon petit savoir.
Et si quelque furie en mes vers je rencontre,
Hardi j'opposerai mes Muses à l'encontre :
Et ferai résonner d'un haut et grave son
(Pour avoir part au bouc) (3) la tragique tançon (4).
Mais ores que d'Amour les passions je pousse,
Humble je veux user d'une Muse plus douce.
Je ne veux que ce vers d'ornement indigent
Entre dans une école, ou qu'un brave régent
Me lise pour parade ; il suffit si m'amie
Le touche de la main dont elle tient ma vie :

(1) Mais.
(2) La scène.
(3) En Grèce, un bouc était offert comme récompense au vainqueur dans les concours de tragédie.
(4) Œuvre poétique.

Car je suis satisfait, si elle prend à gré
Ce labeur que je voue à ses pieds consacré.

VII

Outre les *Folastries*, parues au printemps de 1553, la transformation que nous venons d'étudier dans la manière lyrique de Ronsard se manifeste surtout dans quatre recueils publiés de 1554 à 1556 : le *Bocage* (fin de 1554), qui contenait de véritables blasons marotiques et où apparaissent les premières déclarations en faveur du style bas ; les *Mélanges* (également fin de 1554), qui est un recueil tout épicurien de ton dédié à l'épicurien Jean Brinon, significatif aussi par le retour aux chansons et chansonnettes tant méprisées par la Pléiade quelques années auparavant ; la *Continuation des Amours* (vers le milieu de 1555), où douze sonnets encore s'adressaient à Cassandre ; la *Nouvelle continuation des Amours* (deuxième moitié de 1556), où tout cette fois était pour Marie, où se remarque, éparpillés parmi les sonnets, une grande profusion de chansons, chansonnettes et madrigaux, et où la poétique nouvelle s'exprime avec beaucoup de fermeté dans deux élégies, *A Morel* et *A son livre*. De ces quatre recueils le contenu des deux premiers a passé en bonne partie dans les *Odes* dont il a modifié sensiblement l'aspect général, en particulier dans les livres II et IV où les pièces anacréontiques abondent ; les deux derniers constituent la presque totalité du *Second livre des Amours*.

POÉSIES DE 1553 A 1556

LIVRET DES FOLASTRIES

A JANOT PARISIEN (1553)

Jaquet (1) aime autant sa Robine
Qu'une pucelle sa poupine ;
Robine aime autant son Jaquet
Qu'un amoureux fait son bouquet.
O amourettes doucelettes,
O doucelettes amourettes,
O couple d'amis bien heureux,
Ensemble aimés et amoureux !
O Robine bien fortunée
De s'être au bon Jaquet donnée !
O bon Jaquet bien fortuné
De s'être à Robine donné !
Que ni les robes violettes,
Les rubans, ni les ceinturettes,
Les bracelets, les chaperons,
Les devanteaux (2), les mancherons
N'ont eu la puissance d'époindre
Pour macreaux ensemble les joindre.
Mais les rivages babillards,
L'oisiveté des prés mignards
Les fontaines argentelettes
Qui entraînent leurs ondelettes

(1) Bl., t. VI, p. 391. Pièce retranchée à partir de 1560.
(2) Tabliers.

Par un petit trac mousselet
Du creux d'un antre verdelet,
Les grand's forêts renouvelées,
Le solitaire des vallées
Closes d'effroi tout à l'entour,
Furent cause de telle amour.
En la saison que l'hiver dure,
Tous deux, pour tromper la froidure,
Au pied d'un chêne mi-mangé
De main tremblante ont arrangé
Des chenevotes (1), des fougères,
Des feuilles de tremble légères,
Des bûchettes et des brochars,
Et soufflant le feu des deux parts,
Chauffaient à fesses accroupies
Le clair dégout de leurs roupies.
Après qu'ils furent un petit
Désengourdis, un appétit
Se vint ruer dans la poitrine
Et de Jaquet et de Robine.
Robine tira de son sein
Un gros quignon (2) buret de pain,
Qu'elle avait fait de pure aveine,
Pour tout le long de la semaine ;
Et le frottant contre des aux,
En éternuant des naseaux,
De l'autre côté reculée
Mangeait à part son éculée (3).
D'autre côté Jaquet épris
D'une faim enragée, a pris
Du ventre de sa panetière
Une galette tout entière,
Cuite sur les charbons du four,
Et blanche de sel tout autour,
Que Guillemine sa marraine
Lui avait donné pour étrenne.
Comme il repassait, il a veu,
Guignant par le travers du feu,

(1) Diminutif de chanvre.
(2) Morceau.
(3) Ecuellée

Robine qui semble une rose
Non encore à demi déclose.
  Ayant aussi Jaquet guigné,
Robine ne l'a dédaigné,
Mais en levant un peu la tête,
A Jaquet fit ceste requête :
  « Jaquet, dit-elle, que j'aime mieux
Ni que mon cœur, ni que mes yeux,
Si tu n'aimes mieux ta galette
Que ta mignarde Robinette,
Je te pri', Jaquet, baise-moi.
  « Hélas ! dit Jaquet, ma doucette.
Si plus cher ne t'est ton quignon
Que moi, Jaquinot, ton mignon,
Approche-toi, mignardelette,
Doucelette, paillardelette,
Mon pain, ma faim, mon appétit,
Pour mieux t'embrasser un petit. »

. . . . . .

  O bien heureuses amourettes,
O amourettes doucelettes,
O couple d'amants bien heureux,
Ensemble aimés et amoureux !
O Robine bien fortunée
De s'être au bon Jaquet donnée !
O bon Jaquet bien fortuné
De s'être à Robine donné !
O doucelettes amourettes,
Ó amourettes doucelettes !

ODES PUBLIÉES DE 1553 A 1556

I

A SA MAITRESSE (1)

Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avait déclose (2)
Sa robe de pourpre au soleil,
A point perdu cette vesprée (3)
Les plis de sa robe pourprée,
Et son teint au vôtre pareil.

Las ! voyez comme en peu d'espace
Mignonne, elle a dessus la place
Las ! las ! ses beautés laissé choir !
O vraiment marâtre Nature,
Puisqu'une telle fleur ne dure,
Que du matin jusques au soir !

Donc, si vous me croyez, mignonne,
Tandis que votre âge fleuronne
En sa plus verte nouveauté,
Cueillez, cueillez votre jeunesse :
Comme à cette fleur, la vieillesse
Fera ternir votre beauté.

II

Pour (4) boire dessus l'herbe tendre
Je veux sous un laurier m'étendre,

(1) Bl., I, XVII ; t. II, p. 117.
(2) Ouverte.
(3) Ce soir.
(4) Bl., II, XVII ; t. II, p. 161.

Et veux qu'Amour d'un petit brin
Ou de lin ou de chenevière
Trousse au flanc sa robe légère,
Et mi-nu me verse du vin.

L'incertaine vie de l'homme
De jour en jour se roule comme
Aux rives se roulent les flots,
Puis après notre heure dernière
Rien de nous ne reste en la bière
Qu'une vieille carcasse d'os.

Je ne veux, selon la coutume,
Que d'encens ma tombe on parfume,
Ni qu'on y verse des odeurs :
Mais tandis que je suis en vie,
J'ai de me parfumer envie
Et de me couronner de fleurs.

De moi-même je me veux faire
L'héritier pour me satisfaire :
Je ne veux vivre pour autrui.
Fol le pélican qui se blesse
Pour les siens, et fol qui se laisse
Pour les siens travailler d'ennui.

III

A SON LAQUAIS (1)

J'ai l'esprit tout ennuyé
D'avoir trop étudié
Les phénomènes d'Arate (2) :
Il est temps que je m'ébatte,
Et que j'aille aux champs jouer.
Bons dieux ! qui voudrait louer
Ceux qui collés sur un livre
N'ont jamais souci de vivre?

(1) Bl., II, XVIII ; t. II, p. 162.
(2) Aratos, astronome grec du troisième siècle avant Jésus-Christ.

Que nous sert l'étudier,
Sinon de nous ennuyer?
Et soin dessus soin accrestre (1),
A nous qui serons peut-estre,
Ou ce matin ou ce soir,
Victime de l'Orque (2) noir?
De l'Orque qui ne pardonne,
Tant il est fier (3), à personne.

Corydon, marche devant,
Sache où le bon vin se vend :
Fais rafraîchir ma bouteille,
Cherche une feuilleuse treille
Et des fleurs pour me coucher :
Ne m'achète point de chair (4),
Car tant soit-elle friande,
L'été je hais la viande.

Achète des abricôs
Des pompons (5), des artichôs,
Des fraises et de la crème :
C'est en été ce que j'aime,
Quand sur le bord d'un ruisseau
Je la mange au bruit de l'eau,
Étendu sur le rivage,
Ou dans un antre sauvage.

Ores (6) que je suis dispos
Je veux rire sans repos,
De peur que la maladie
Un de ces jours ne me die :
Je t'ai maintenant vaincu,
Meurs, galant, c'est trop vécu.

(1) Accroître.
(2) L'enfer.
(3) Cruel.
(4) Viande.
(5) Melons.
(6) Maintenant.

IV

L'AMOUR MOUILLÉ (1)

AU SIEUR ROBERTET

Du malheur de recevoir
Un étranger sans avoir
De lui quelque connaissance,
Tu as fait expérience,
Ménélas, ayant reçu
Pâris dont tu fus déçu :
Et moi je la viens de faire,
Qui ore ay voulu retraire (2)
Sottement un étranger
Dans ma chambre et le loger.
Il était minuit et l'Ourse
De son char tournait la course
Entres les mains du Bouvier,
Quand le Somme vint lier
D'une chaîne sommeillière
Mes yeux clos sous la paupière.
Jà, je dormais en mon lit,
Lorsque j'entr'ouïs le bruit
D'un qui frappait à ma porte,
Et heurtait de telle sorte
Que mon dormir s'en alla.
Je demandai : « Qu'est-ce là
Qui fait à mon huis sa plainte?
— Je suis enfant, n'aie crainte »,
Ce me dit-il, et adonc
Je lui desserre le gond
De ma porte verrouillée.
J'ai la chemise mouillée,
Qui me trempe jusqu'aux os,
Ce disait, dessus le dos

(1) Bl., II. XIX ; t. II, p. 164.
(2) Recevoir.

Toute nuit j'ai eu la pluie :
Et pour ce je te supplie
De me conduire à ton feu
Pour m'aller sécher un peu, »
Lors je pris sa main humide,
Et plein de pitié le guide
En ma chambre et le fis seoir
Au feu qui restait du soir ;
Puis allumant des chandelles,
Je vis qu'il portait des ailes,
Dans la main un arc turquois (1),
Et sous l'aisselle un carquois.
Adonc en mon cœur je pense
Qu'il avait quelque puissance,
Et qu'il fallait m'apprêter
Pour le faire banqueter.
Cependant il me regarde
D'un œil, de l'autre il prend garde
Si son arc était séché ;
Puis, me voyant empêché (2)
A lui faire bonne chère,
Me tire une flèche amère
Droit en l'œil : le coup de là
Plus bas au cœur dévala :
Et m'y fit telle ouverture,
Qu'herbe, drogue ni murmure (3)
N'y serviraient plus de rien.
Voilà, Robertet, le bien
(Mon Robertet qui embrasses
Les neuf Muses, et les Grâces),
Le bien qui m'est survenu
Pour loger un inconnu.

V

Quand (4) je suis vingt ou trente mois
Sans retourner en Vendômois,

(1) A la turque.
(2) Occupé.
(3) Murmure magique.
(4) Bl., IV, IX ; t. II, p. 259.

Plein de pensées vagabondes,
Plein d'un remords et d'un souci,
Aux rochers je me plains ainsi,
Aux bois, aux antres et aux ondes.

Rochers, bien que soyez âgés
De trois mil ans, vous ne changez
Jamais ni d'état ni de forme :
Mais toujours ma jeunesse fuit,
Et la vieillesse qui me suit,
De jeune en vieillard me transforme.

Bois, bien que perdiez tous les ans
En hiver vos cheveux mouvants,
L'an d'après qui se renouvelle,
Renouvelle aussi votre chef :
Mais le mien ne peut derechef
Ravoir sa perruque nouvelle.

Antres, je me suis vu chez vous
Avoir jadis verts les genoux,
Le corps habile et la main bonne :
Mais ores (1) j'ai le corps plus dur,
Et les genoux que n'est le mur
Qui froidement vous environne.

Ondes, sans fin vous promenez
Et vous menez et ramenez
Vos flots d'un cours qui ne séjourne :
Et moi sans faire long séjour,
Je m'en vais de nuit et de jour,
Au lieu d'où plus on ne retourne.

Si est-ce que (2) je ne voudrois
Avoir été rocher ou bois,
Pour avoir la peau plus épaisse,
Et vaincre le temps emplumé :
Car ainsi dur je n'eusse aimé
Toi qui m'as fait vieillir, maîtresse.

(1) A présent.
(2) Si est-ce que : pourtant.

VI

Ma (1) douce jouvence est passée,
Ma première force est cassée,
J'ai la dent noire et le chef blanc
Mes nerfs sont dissous, et mes veines,
Tant j'ai le corps froid, ne sont pleines
Que d'une eau rousse en lieu de sang.

Adieu ma lyre, adieu fillettes,
Jadis mes douces amourettes,
Adieu, je sens venir ma fin :
Nul passe-temps de ma jeunesse
Ne m'accompagne en la vieillesse,
Que le feu, le lit et le vin.

J'ai la tête tout étourdie
De trop d'ans et de maladie,
De tous côtés le soin me mord :
Et soit que j'aille ou que je tarde,
Toujours après moi je regarde
Si je verrai venir la Mort :

Qui doit, ce me semble, à toute heure
Me mener là-bas où demeure
Je ne sais quel Pluton, qui tient
Ouvert à tous venants un antre,
Où bien facilement on entre,
Mais d'où jamais on ne revient.

VII

Le (2) petit enfant Amour
Cueillait des fleurs à l'entour
D'une ruche, où les avettes (3)
Font leurs petites logettes.

(1) Bl., IV, XI ; t. II, p. 268.
(2) *Ibid.*, XIV ; t. II, p. 270.
(3) Abeilles.

Comme il les allait cueillant,
Une avette, sommeillant
Dans le fond d'une fleurette,
Lui piqua la main douillette.

Si tôt que piqué se vit,
Ah! je suis perdu (ce dit)
Et s'en courant vers sa mère
Lui montra sa plaie amère :

« Ma mère, voyez ma main,
Ce disait Amour tout plein
De pleurs, voyez quelle enflure
M'a fait une égratignure. »

Alors Vénus se sourit
Et en le baisant le prit,
Puis sa main lui a soufflée
Pour guérir sa plaie enflée.

Qui t'a, dis-moi, faux garçon,
Blessé de telle façon?
Sont-ce mes Grâces riantes,
De leurs aiguilles poignantes (1)?

Nenny, c'est un serpenteau,
Qui vole au printemps nouveau
Avecque deux ailerettes
Çà et là sur les fleurettes.

Ah! vraiment je le connois,
(Dit Vénus), les villageois
De la montagne d'Hymette (2)
Le surnomment Melissette (3).

Si doncques un animal
Si petit fait tant de mal,
Quand son haleine espoinçonne
La main de quelque personne,

(1) Piquantes, du verbe poindre.
(2) Montagne de la Grèce qui fournissait un miel fameux.
(3) Diminutif du mot grec *Melissa* qui veut dire abeille.

Combien fais-tu de douleurs
Au prix de lui dans les cœurs
De celui en qui tu jettes
Tes homicides sagettes (1)?

VIII

Dieu (2) vous gard' messagers fidelles
Du printemps vites arondelles (3),
Huppes, cocus, rossignolets,
Tourtres (4), et vous oiseaux sauvages,
Qui de cent sortes de ramages
Animez les bois verdelets.

Dieu vous gard', belles pâquerettes,
Belles roses, belles fleurettes,
Et vous boutons jadis connus
Du sang d'Ajax et de Narcisse ;
Et vous thym, anis et mélisse,
Vous soyez les biens revenus.

Dieu vous gard', troupe diaprée
De papillons, qui par la prée (5)
Les douces herbes suçotez :
Et vous, nouvel essaim d'abeilles,
Qui les fleurs jaunes et vermeilles
De votre bouche baisotez :

Cent mille fois je resalue
Votre belle et douce venue.
O que j'aime cette saison
Et ce doux caquet des rivages,
Au prix (6) des vents et des orages
Qui m'enfermaient en la maison !...

(1) Flèches.
(2) Bl., IV, XVIII ; t. II, p. 274.
(3) Rapides hirondelles.
(4) Tourterelles.
(5) Le pré.
(6) En comparaison.

Sus, page, à cheval! que l'on bride (1)!
Ayant ce beau printemps pour guide,
Je veux ma dame aller trouver,
Pour voir, en ces beaux mois, si elle
Autant vers moi sera cruelle,
Comme elle fut durant l'hiver.

IX

Bel (2) Aubépin fleurissant,
Verdissant,
Le long de ce beau rivage,
Tu es vêtu jusqu'au bas
Des longs bras
D'une lambrunche (3) sauvage.

Deux camps de rouges fourmis
Se sont mis
En garnison sous ta souche :
Dans les pertuis (4) de ton tronc
Tout du long
Les avettes (5) ont leur couche.

Les chantre rossignolet,
Nouvelet,
Courtisant sa bien-aimée,
Pour ses amours alléger
Vient loger
Tous les ans en ta ramée.

Sur ta cime il fait son ni,
Tout uni
De mousse et de fine soie,
Où ses petits écloront,
Qui seront
De mes mains la douce proie.

(1) Ronsard a plus tard supprimé cette dernière strophe.
(2) Bl., IV, XIX ; t. II, p. 275.
(3) Lambrusque (vigne sauvage).
(4) Ouvertures.
(5) Abeilles.

Or vis, gentil Aubépin,
Vis sans fin,
Vis sans que jamais tonnerre,
Ou la cognée, ou les vents
Ou les temps
Te puissent ruer (1) par terre.

X

A REMY BELLEAU (2)

Du grand Turc je n'ai souci,
Ni du grand Tartare aussi :
L'or ne maîtrise ma vie,
Aux rois je ne porte envie :
Je n'ai souci que d'aimer
Moi-même, et me parfumer
D'odeurs, et qu'une couronne
De fleurs le chef m'environne.
Je suis, mon Belleau, celui
Qui veux vivre ce jourd'hui.
L'homme ne saurait connaître
Si un lendemain doit être.

Vulcan en faveur de moi,
Je te pri', dépêche-toi
De me tourner une tasse,
Qui de profondeur surpasse
Celle du vieillard Nestor :
Je ne veux qu'elle soit d'or ;
Sans plus fais-la-moi de chêne,
Ou de lierre, ou de frêne.

Ne m'engrave point dedans
Ces grands panaches pendants,
Plastrons (3), morions (4), ni armes :
Qu'ai-je souci des alarmes,
Des assauts et des combats?

(1) Renverser.
(2) Bl., IV, xx ; t. II, p. 276.
(3) Cuirasses.
(2) Casques.

Aussi ne m'y grave pas
Ni le Soleil ni la Lune,
Ni le jour ni la nuit brune,
Ni les Astres, ni les Ours :
Je n'ai souci de leurs cours,
Encor moins de leur charrette,
D'Orion, ni de Boëte (1)?

Mais peins-moi, je te suppli,
D'une treille le repli
Non encore vendangée ;
Peins une vigne chargée
De grappes et de raisins,
Peins-y des fouleurs de vins,
Le nez et la rouge trogne
D'un Silène ou d'un ivrogne.

XI

Les (2) Muses lièrent un jour
De chaînes de roses Amour,
Et pour le garder le donnèrent
Aux Grâces et à la Beauté,
Qui voyant sa déloyauté
Sur Parnasse l'emprisonnèrent.

Sitôt que Vénus l'entendit,
Son beau ceston (3) elle vendit
A Vulcan, pour la délivrance
De son enfant, et tout soudain,
Ayant l'argent dedans la main,
Fit aux Muses la révérence.

Muses, Déesses des chansons,
Quand il faudrait quatre rançons

(1) Le Bouvier.
(2) Bl., IV, XXIII ; t. II, p. 285.
(3) Ceinture.

Pour mon enfant je les apporte,
Délivrez mon fils prisonnier.
Mais les Muses l'ont fait lier
D'une chaîne encore plus forte.

Courage donques amoureux,
Vous ne serez plus langoureux,
Amour est au bout de ses ruses ;
Plus n'oserait ce faux garçon
Vous refuser quelque chanson,
Puisqu'il est prisonnier des Muses.

XII

La (1) terre, les eaux va boivant,
L'arbre la boit par sa racine,
La mer salée boit le vent,
Et le Soleil boit la marine,

Le Soleil est bu de la Lune :
Tout boit, soit en haut ou en bas :
Suivant cette règle commune,
Pourquoi donc ne boirons-nous pas?

XIII

Plusieurs (2) de leurs corps dénués
Se sont vus en diverse terre
Miraculeusement mués,
L'un en serpent et l'autre en pierre ;

L'un en fleur, l'autre en arbrisseau,
L'un en loup, l'autre en colombelle :
L'un se vit changer en ruisseau,
Et l'autre devint arondelle (3).

(1) Bl., IV, xxv ; t. II, p. 286.
(2) *Ibid.*, xxvi ; t. II, p. 287.
(3) Hirondelle.

Mais je voudrais être miroir
Afin que toujours tu me visses :
Chemise je voudrais me voir,
Afin que souvent tu me prisses.

Volontiers eau je deviendrais,
Afin que ton corps je lavasse :
Etre du parfum je voudrais,
Afin que je te parfumasse.

Je voudrais être le ruban
Qui serre ta belle poitrine :
Je voudrais être le carcan (1)
Qui orne ta gorge ivoirine.

Je voudrais être tout autour
Le corail que tes lèvres touche,
Afin de baiser nuit et jour
Tes belles lèvres et ta bouche.

XIV

A AMADIS JAMIN (2)

Ha, si l'or pouvait allonger
D'un quart d'heure la vie aux hommes,
De soin on devrait se ronger
Pour l'entasser à grandes sommes :

Afin qu'il pût servir de prix
Et de rançon à notre vie,
Et que la mort en l'ayant pris,
Remît au corps l'âme ravie.

Mais puisqu'on ne la peut tarder
Pour don ni pour or qu'on lui offre,
Que me servirait de garder
Un trésor moisi dans mon coffre?

(1) Collier de pierreries.
(2) Bl., IV, XXVIII ; t. II, p. 288.

Il vaut mieux, Jamin, s'adonner
A feuilleter toujours un livre,
Qui plutôt que l'or peut donner
Malgré la mort un second vivre.

XV

A ESTIENNE PASQUIER (1)

Tu me fais mourir de me dire
Qu'il ne faut sinon qu'une lyre
Pour m'amuser, et que toujours
Je ne veux chanter que d'amours.

Tu dis vrai, je te le confesse :
Mais il ne plaît à la Déesse,
Qui mêle un plaisir d'un souci,
Que je vive autrement qu'ainsi.

Car quand Amour un coup enflamme
De son feu quelque gentille âme,
Impossible est de l'oublier,
Ni de ses rets se délier.

Mais toi Pasquier, en qui Minerve
A tant mis de biens en réserve,
Qui as l'esprit ardent et vif,
Et né pour n'être point oisif,

Élève au ciel par ton histoire
De nos Rois les faits et la gloire,
Et prends sous ta diserte voix
La charge des honneurs françois :

Et désormais vivre me laisse
Sans gloire au sein de ma maîtresse
Et parmi ses ris et ses jeux
Laisse grisonner mes cheveux.

(1) Bl., V, XVI : t. II, p. 353.

XVI

Mon (1), Choiseul, lève tes yeux
Ces mêmes flambeaux des Cieux,
Ce Soleil et cette Lune
C'était la même commune
Qui luisait à nos aïeux.

Mais rien ne se perd là-haut,
Et le genre humain défaut (2)
Comme une rose pourprine,
Qui languit dessus l'épine
Sitôt qu'elle sent le chaud.

Nous ne devons espérer
De toujours vifs (3) demeurer,
Nous, le songe d'une vie :
Qui, bons dieux ! aurait envie
De vouloir toujours durer?

Non, ce n'est moi qui veux or (4)
Vivre autant que fit Nestor :
Quel plaisir, quelle liesse (5)
Reçoit l'homme en sa vieillesse,
Eût-il mille talents d'or?

L'homme vieil (4) ne peut marcher,
N'ouïr, ni voir, ni mâcher :
C'est une idole enfumée
Au coin d'une cheminée,
Qui ne fait rien que cracher.

Il est toujours en courroux :
Bacchus ne lui est plus doux,
Ni de Vénus l'accointance :
En lieu de mener la dance
Il tremblote des genoux.

(1) Bl., IV, XXIX ; t. II, p. 289.
(2) Défaille.
(3) Vivants.
(4) Maintenant.
(5) Joie.

Si quelque force ont mes vœux,
Écoutez Dieu, je ne veux
Attendre qu'une mort lente
Me conduise à Rhadamante (1)
Avecques des blancs cheveux.

Aussi je ne veux mourir
Ores que je puis courir,
Ouïr, parler, boire et rire,
Danser, deviser, écrire,
Et de plaisirs me nourrir.

Ah ! qu'on me ferait grand tort
De me traîner voir le bord,
Ce jourd'hui du fleuve courbe,
Qui là-bas reçoit la tourbe (2)
Qui tend les bras vers le port !

Car je vis ; et c'est grand bien
De vivre et de vivre bien,
Faire envers Dieu son office,
Faire à son Prince service,
Et se contenter du sien (3)

Celui qui vit en ce point,
Heureux, ne convoite point
Du peuple être nommé Sire,
D'adjoindre au sien un Empire,
De trop d'avarice époint (4)

Celui n'a souci quel Roi
Tyrannise sous sa loi
Ou la Perse ou la Syrie,
Ou l'Inde, ou la Tartarie :
Car celui vit sans émoi :

(1) Juge aux Enfers.
(2) Foule.
(3) De son bien.
(4) Aiguillonné.

Ou bien s'il a quelque soin,
C'est de s'endormir au coin
De quelque grotte sauvage,
Ou le long d'un beau rivage,
Tout seul se perdre bien loin.

Et, soit à l'aube du jour,
Ou quand la nuit fait son tour
En sa charrette endormie,
Se souvenant de s'amie,
Toujours chanter de l'amour.

XVII

La (1) belle Vénus un jour
M'amena son fils Amour,
Et l'amenant me vint dire :
Écoute, mon cher Ronsard,
Enseigne à mon enfant l'art
De bien jouer de la lyre.

Incontinent je le pris,
Et soigneux je lui appris
Comme Mercure eut la peine
De premier la façonner,
Et de premier en sonner
Dessus le mont de Cyllène ;

Comme Minerve inventa
Le hautbois, qu'elle jeta
Dedans l'eau toute marrie (2) ;
Comme Pan le chalumeau,
Qu'il pertuisa (3) du roseau
Formé du corps de s'amie (4).

(1) Bl., V, XXII ; t. II, p. 360.
(2) Parce que, tandis qu'elle jouait, l'eau lui renvoyait son image enlaidie.
(3) Troua.
(4) Syrinx, une nymphe d'Arcadie, qui, s'étant jetée dans l'eau pour échapper aux poursuites du dieu Pan, fut transformée en roseau.

Ainsi, pauvre que j'étais
Tout mon art je recordais (1)
A cet enfant pour l'apprendre (2) :
Mais lui, comme un faux garson,
Se moquait de ma chanson,
Et ne la voulait entendre.

Pauvre sot, ce me dit-il,
Tu te penses bien subtil !
Mais tu as la tête folle
D'oser t'égaler à moi,
Qui jeune en sais plus que toi,
Ni que ceux de ton école.

Et alors il me sourit,
Et en me flattant m'apprit
Tous les œuvres de sa mère,
Et comme pour trop aimer
Il avait fait transformer
En cent figures son père.

Il me dit tous ses attraits,
Tous ses jeux, et de quels traits
Il blesse les fantaisies
Et des hommes et des dieux,
Tous ses tourments gracieux,
Et toutes ses jalousies.

Et me les disant, alors
J'oubliai tous les accors
De ma lyre dédaignée,
Pour retenir en leur lieu
L'autre chanson que ce dieu
M'avait par cœur enseignée.

(1) Rappelais, rassemblais dans ma mémoire.
(2) Pour l'apprendre à cet enfant.

XVIII

ODE PAR DIALOGUE (1)

CASSANDRE

D'où viens-tu, douce Colombelle,
D'amour messagère fidèle?
Hé, d'où viens-tu? en quelle part (2)
As-tu laissé notre Ronsard?

COLOMBELLE

D'où je viens? qu'en as-tu que faire?
Ton Ronsard, qui te veut complaire,
De qui tu es le seul émoi,
M'envoie ici par devers toi,
M'ayant eu naguère en échange
De Vénus pour une louange.

CASSANDRE

Plus qu'un messager des grands rois
La bienvenue ici tu sois.
Mais dis-moi, dis-moi je te prie,
Aime-t-il point une autre amie
Depuis qu'il s'en alla d'ici,
Ou s'il n'a toujours eu souci?

COLOMBELLE

Plutôt les monts seront vallées,
Les rivières les eaux salées,
Que Ronsard te manque de foi,
Pour servir un autre que toi.

CASSANDRE

Est-il possible qu'on te croie?

COLOMBELLE

Crois-moi : pour certain il m'envoie
De Vendômois, et parmi l'air
Jusques ici m'a fait voler
Avec ces vers qu'au bec apporte.
Et m'a dit, si je fais en sorte
Que j'amollisse ta fierté,
Qu'il me donnera liberté.

(1) Bl., V. XXV ; t. II, p. 365
(2) Région.

Or, pour cela je ne veux être
Ni libre, ni changer de maître :
Afin d'aller après manger
Comme auparavant aux bocages,
Des grains et des graines sauvages?
Quand il m'esmie de sa main
Toujours à la table du pain,
Et me fait boire dans son verre?
Après avoir bu je desserre
Toutes mes ailes, et lui fais
Sur la tête un ombrage frais :
Puis je m'endors dessus sa lyre.
Mais lui, qui jour et nuit soupire
Pour ton amour, à tous les coups
Entre-éveille mon somme doux.
De mille baisers qu'il me donne
En me disant : « Douce mignonne,
Las ! je t'aime : car je te voi
Vivre en servage comme moi.
Vrai est que tu pourrais bien vivre
De ma cage franche et délivre (1)
Si tu voulais voler aux bois :
Où moi fuitif je ne pourrais
Vivre franc de ma servitude,
Quand notre geôlière trop rude
M'aurait remis en liberté.
Mais, adieu, c'est trop caqueté.
Tu m'as rendue plus jasarde
Qu'une corneille babillarde ;
Trop longuement ici j'attends,
Baille-moi réponse, il est temps.

(1) Libre.

LES AMOURS DE MARIE (1555 et 1556)

I

Marie (1), qui voudrait votre nom retourner,
Il trouverait aimer : aimez-moi donc, Marie,
Votre nom de lui-même à l'amour vous convie.
Il faut suivre Nature et ne l'abandonner.

S'il vous plaît votre cœur pour gage me donner,
Je vous offre le mien : ainsi de cette vie,
Nous prendrons les plaisirs, et jamais autre envie
Ne me pourra l'esprit d'une autre emprisonner.

Il faut aimer, maîtresse, au monde quelque chose ;
Celui qui n'aime point, malheureux, se propose
Une vie d'un Scythe, et ses jours veut passer

Sans goûter la douceur des douceurs la meilleure.
Rien n'est doux sans Vénus et sans son fils : à l'heure
Que je n'aimerai plus, puissé-je trépasser.

II

Marie (2), levez-vous, vous êtes paresseuse,
Ja (3) la gaie alouette au ciel a fredonné,
Et ja le rossignol doucement jargonné,
Dessus l'épine assis sa complainte amoureuse.

Sus, debout, allons voir l'herbette perleuse,
Et votre beau rosier de boutons couronné,
Et vos œillets mignons auxquels aviez donné
Hier au soir de l'eau d'une main si soigneuse.

(1) Bl., II, VIII ; t. Ier, p. 157.
(2) *Ibid.*, XVIII ; t. Ier, p. 161.
(3) Déjà.

Harsoir (1), en vous couchant, vous jurâtes vos yeux
D'être plus tôt que moi ce matin éveillée :
Mais le dormir de l'aube aux filles gracieux

Vous tient d'un doux sommeil encor les yeux sillée (2).
Çà çà que je les baise, et votre beau tétin
Cent fois pour vous apprendre à vous lever matin.

III

Amour (3) est un charmeur : si je suis une année
Avecque ma maîtresse à babiller toujours,
Et à lui raconter quelles sont mes amours,
L'an me semble plus court qu'une courte journée,

Si quelque tiers survient, j'en ai l'âme gennée (4),
Ou je deviens muet, ou mes propos sont lours :
Au milieu du devis s'égarent mes discours,
Et tout ainsi que moi ma langue est étonnée (5).

Mais quand je suis tout seul auprès de mon plaisir,
Ma langue interprétant le plus de mon désir,
Alors de caqueter mon ardeur ne fait cesse :

Je ne fais qu'inventer, que conter, que parler ;
Car, pour être cent ans auprès de ma maîtresse,
Cent ans me sont trop courts, et ne m'en puis aller.

IV

CHANSON (6)

Fleur angevine de quinze ans,
Ton front montre assez de simplesse :
Mais ton cœur ne cache au dedans
Sinon que malice et finesse,

(1) Hier au soir.
(2) Fermée. Cette construction est imitée du grec.
(3) Bl., II, xx ; t. Ier, p. 165.
(4) A la torture.
(5) Frappée de stupeur.
(6) Bl., t. Ier, p. 169.

Celant sous l'ombre d'amitié
Une jeunette mauvaistié.

Rends-moi (si tu as quelque honte)
Mon cœur que je t'avais donné,
Dont tu ne fais non plus de conte
Que d'un esclave emprisonné,
T'éjouissant de sa misère,
Et te plaisant de lui déplaire.

Une autre moins belle que toi,
Mais bien de meilleure nature,
Le voudrait bien avoir de moi.
Elle l'aura, je te le jure :
Elle l'aura, puis qu'autrement
Il n'a de toi bon traitement.

Mais non : j'aime trop (1) mieux qu'il meure
Sans espérance en ta prison :
J'aime trop mieux qu'il y demeure
Mort de douleur contre raison.
Qu'en te changeant jouir de celle
Qui m'est plus douce, et non si belle.

V

Vous (2) méprisez nature : êtes-vous si cruelle
De ne vouloir aimer? voyez les passereaux
Qui démènent l'amour, voyez les colombeaux,
Regardez le ramier, voyez la tourterelle :

Voyez deçà delà d'une frétillante aile
Voleter par les bois les amoureux oiseaux,
Voyez la jeune vigne embrasser les ormeaux,
Et toute chose rire en la saison nouvelle.

Ici la bergerette en tournant son fuseau
Dégoise ses amours, et là le pastoureau
Répond à sa chanson, ici toute chose aime :

(1) Beaucoup.
(2) Bl., II, XXVII ; t. Ier, p. 171.

Tout parle de l'amour, tout s'en veut enflammer :
Seulement votre cœur froid d'une glace extrême
Demeure opiniâtre et ne veut point aimer.

VI

CHANSON (1)

Demandes-tu, chère Marie,
Quelle est pour toi ma pauvre vie?
Je jure par tes yeux qu'elle est
Telle qu'ordonner te la plaît.

Pauvre, chétive, langoureuse,
Dolente, triste, malheureuse ;
Et tout le mal qui vient d'amour,
Ne m'abandonne nuit ni jour !

Après, demandes-tu, Marie,
Quels compagnons suivent ma vie?
Suivie en sa fortune elle est
De tels compagnons qu'il te plaît.

Ennui, travail, peine, tristesse,
Larmes, soupirs, sanglots, détresse,
Et tout le mal qui vient d'amour,
Ne m'abandonne nuit ni jour.

Voilà comment par toi, Marie,
Je traîne ma chétive vie,
Heureux du mal que je reçoi
Pour t'aimer cent fois plus que moi.

VII

CHANSON (2)

Voulant, ô ma douce moitié,
T'assurer que mon amitié

(1) Bl., t. Ier, p. 172.
(2) *Ibid.*, p. 207.

Ne se verra jamais finie :
Je te fis, pour t'assurer mieux,
Un serment juré par mes yeux
Et par mon cœur et par ma vie.

Tu jures ce qui n'est à toi,
Ton cœur et tes yeux sont à moi
D'une promesse irrévocable,
Ce me dis-tu : hélas au moins
Reçois mes larmes pour témoins
Que ma parole est véritable.

Alors, belle, tu me baisas,
Et doucement désattisas
Mon feu d'un gracieux visage ;
Puis tu fis signe de ton œil,
Que tu recevais bien mon deuil (1)
Et mes larmes pour témoignage.

VIII

J'ai (2) l'âme pour un lit de regrets si touchée,
Que nul homme jamais ne fera que j'approuche
De la chambre amoureuse, encor moins de la couche
Où je vis ma maîtresse au mois de mai couchée.

Un somme languissant la tenait mi-penchée
Dessus le coude droit, fermant sa belle bouche
Et ses yeux dans lesquels l'archer Amour se couche,
Ayant toujours la flèche à la corde encochée.

Sa tête en ce beau mois sans plus était couverte
D'un riche escofion (3) ouvré de soie verte,
Où les Grâces venaient à l'envi se nicher ;

Puis, en ses beaux cheveux, choisissaient leur demeure.
J'en ai tel souvenir que je voudrais qu'à l'heure
Mon cœur, pour n'y penser, fût devenu rocher.

(1) Douleur.
(2) Bl., I, LX ; t. Ier, p. 210.
(3) Bonnet.

IX

— Que (1) dis-tu, que fais-tu, pensive tourterelle,
Dessus cet arbre sec? — Viateur (2), je lamente.
— Pourquoi lamentes-tu? — Pour ma compagne absente.
Dont je meurs de douleur. — En quelle part (3) est-elle?

— Un cruel oiseleur par glueuse cautelle (4)
L'a prise et l'a tuée : et nuit et jour je chante
Ses obsèques ici, nommant la mort méchante
Qu'elle ne m'a tuée avecque ma fidèle.

— Voudrais-tu bien mourir et suivre ta compagne?
— Aussi bien je languis en ce bois ténébreux,
Où toujours le regret de sa mort m'accompagne.

— O gentils oiselets, que vous êtes heureux!
Nature d'elle-même à l'amour vous enseigne,
Qui mourez et vivez fidèles amoureux.

X

CHANSON (5)

Quand j'étais libre, ains (6) qu'une amour nouvelle
Ne se fût prise en ma tendre mouelle,
Je vivais bien heureux :
Comme à l'envi les plus accortes filles
Se travaillaient par leurs flammes gentilles
De me rendre amoureux.

Mais tout ainsi qu'un beau poulain farouche,
Qui n'a mâché le frein dedans la bouche,

(1) Bl., I, LXII ; t. Ier, p. 211.
(2) Passant.
(3) Lieu.
(4) Ruse.
(5) Bl., t. Ier, p. 214.
(6) Ains que, avant que.

Va seulet écarté,
N'ayant souci sinon d'un pied superbe,
A mille bonds fouler les fleurs et l'herbe,
Vivant en liberté ;

Ores (1) il court le long d'un beau rivage,
Ores il erre en quelque bois sauvage,
Fuyant de saut en saut :
De toutes parts les poutres (2) hennissantes
Lui font l'amour pour néant blandissantes (3)
A lui qui ne s'en chaut.

Ainsi j'allais dédaignant les pucelles,
Qu'on estimait en beauté les plus belles,
Sans répondre à leur veuil (4) :
Lors je vivais amoureux de moi-même,
Contant et gai, sans porter couleur blême
Ni les larmes à l'œil.

J'avais écrite au plus haut de la face,
Avec l'honneur, une agréable audace
Pleine d'un franc désir :
Avec le pied marchait ma fantaisie
Où je voulais sans peur ne jalousie,
Seigneur de mon plaisir.

Mais aussitôt que par mauvais désastre
Je vis ton sein blanchissant comme albâtre
Et tes yeux deux soleils,
Tes beaux cheveux épanchés par ondées,
Et les beaux lis de tes lèvres bordées
De cent œillets vermeils,

Incontinent, j'appris que c'est service ;
La liberté de mon âme nourrice,
S'échappa loin de moi :
Dedans tes rets ma première franchise
Pour obéir à ton bel œil, fut prise
Esclave sous ta loi.

(1) Ores... ores : tantôt... tantôt.
(2) Juments.
(3) Caressantes.
(4) Désir.

Tu mis cruelle en signe de conquête
Comme vainqueur tes deux pieds sur ma tête,
Et du front m'as osté
L'honneur, la honte et l'audace première,
Accouardant (1) mon âme prisonnière,
Serve à ta volonté.

Vengeant d'un coup mille fautes commises,
Et les beautés qu'à grand tort j'avais mises
Par avant à mépris,
Qui me priaient en lieu que je te prie :
Mais d'autant plus que merci je te crie,
Tu es sourde à mes cris,

Et ne réponds non plus que la fontaine
Qui de Narcis mira la forme vaine,
En vengeant à son bord
Mille beautés des Nymphes amoureuses,
Que cet enfant par mines dédaigneuses
Avait mises à mort.

VIII

Ronsard resta quelque temps encore fidèle à Marie, et il écrivit encore pour elle de frais sonnets. Dans une élégie composée en son honneur, il nous conte alertement un voyage qu'Antoine de Baïf et lui-même firent à Tours pour revoir leurs amies, Francine et Marie, au mariage d'une des cousines de cette dernière. Sous des noms de bergers, Toinet et Perrot, ils chantent à tour de rôle pour adoucir la cruauté des deux belles. Et bien que leurs chants soient un peu gâtés par ce décor champêtre et par trop de réminiscences de l'églogue antique, ils ne sont pas dépourvus de grâce.

(1) Rendant lâche.

LE VOYAGE DE TOURS (1)

EXTRAIT DE LA CHANSON DE TOINET

C'était au mois d'avril, Francine, il m'en souvient,
Quand tout arbre fleurit, quand la terre devient
De vieillesse en jouvence et l'étrange (2) arondelle
Fait contre un soliveau sa maison naturelle ;
Quand la limace au dos qui porte sa maison,
Laisse un trac (3) sur les fleurs ; quand la blonde toison
Va couvrant la chenille, et quand parmi les prées
Volent les papillons aux ailes diaprées,
Lorsque fol je te vis, et depuis je n'ai pu
Rien voir après tes yeux que tout ne m'ait déplu.
Six ans sont ja passés, toutefois dans l'oreille
J'entends encor le son de ta voix non pareille,
Qui me gagna le cœur, et me souvient encor
De ta vermeille bouche et de tes cheveux d'or,
De ta main, de tes yeux, et si le temps qui passe
A depuis dérobé quelque peu de leur grâce,
Hélas je ne suis moins de leurs grâces ravi
Que je fus sur le Clain, le jour que je te vis
Surpasser en beauté toutes les pastourelles
Que les jeunes pasteurs estimaient les plus belles ;
Car je n'ai pas égard à cela que tu es,
Mais à ce que tu fus, tant les amoureux traits
Te gravèrent en moi, voire de telle sorte
Que telle que tu fus, telle au sang je te porte.
Dès l'heure que le cœur de l'œil tu me perças,
Pour en savoir la fin, je fis tourner le sas (4)
Par une Janeton, qui au bourg de Crotelles,
Soit du bien, soit du mal, disait toutes nouvelles.
Après qu'elle eut trois fois craché dedans son sein,
Trois fois éternué, elle prit du levain,

(1) Bl., t. Ier, p. 182.
(2) Étrangère.
(3) Une trace.
(4) Crible, le crible qui servait aux diseurs de bonne aventure.

Le retâte en ses doigts, et en fit une image
Qui te semblait (1) de port, de taille et de visage :
Puis tournoyant trois fois, et trois fois marmonnant,
De sa jartière alla tout mon col entournant,
Et me dit : « Je ne tiens si fort de ma jartière
Ton col, que ta vie est de malheur héritière,
Captive de Francine, et seulement la mort
Dénou'ra le lien qui te serre si fort :
Et n'espère jamais de vouloir entreprendre
D'échauffer un glaçon qui te doit mettre en cendre. »
Las ! je ne la crus pas, et pour vouloir adonc (2)
En être plus certain, je fis couper le jonc
La veille de Saint-Jean ; mais je vis sur la place
Le mien, signe d'amour, croître plus d'une brasse,
Le tien demeurer court, signe que tu n'avais
Souci de ma langueur, et que tu ne m'aimais,
Et que ton amitié qui n'est point assurée,
Ainsi que le jonc court, est courte demeurée.
Je mis pour t'essayer encores devant-hier,
Dans le creux de ma main des feuilles de coudrier (3) ;
Mais en tapant dessus, nul son ne me rendirent,
Et, flasques, sans sonner sur la main me fanirent (4),
Vrai signe que je suis en ton amour moqué,
Puisqu'en frappant dessus elles n'ont point craqué,
Pour montrer par effet que ton cœur ne craquète
Ainsi que fait le mien d'une flamme secrète.

EXTRAIT DE LA CHANSON DE PERROT

On dit au temps passé que quelques-uns changèrent
En rivière leur forme, et eux-mêmes nagèrent
Au flot qui de leur sang goutte à goutte saillait,
Quand leur corps transformé en eau se distillait.
Que ne puis-je muer ma ressemblance humaine
En la forme de l'eau qui cette barque (5) emmeine?

(1) Ressemblait.
(2) Alors.
(3) Le mot comptait pour deux syllabes.
(4) Se fanèrent.
(5) La barque où Marie vient de monter.

J'irais en murmurant sous le fond du vaisseau,
J'irais tout alentour et mon amoureuse eau
Baiserait or' (1) sa main, ore sa bouche franche,
La suivant jusqu'au port de la Chapelle blanche (2) :
Puis laissant mon canal pour jouir de mon veuil (3),
Par le trac (4) de ses pas j'irais jusqu'à Bourgueil,
Et là, dessous un pin couché sur la verdure,
Je voudrais revêtir ma première figure.

. . . . . .

Je veux faire un beau lit d'une verte jonchée
De pervenche feuillue en contre-bas couchée,
De thym qui fleure bon, et d'aspic porte-épi,
D'odorant poliot contre terre tapi,
De neufard (5) toujours vert qui la froideur incite,
Et de jonc qui les bords des rivières habite.
Je veux jusques au coude avoir l'herbe, et je veux
De roses et de lys couronner mes cheveux.
Je veux qu'on me défonce une pipe angevine,
Et en me souvenant de ma toute divine,
De toi, mon doux souci, épuiser jusqu'au fond
Mille fois ce jourd'hui mon gobelet profond,
Et ne partir d'ici jusqu'à tant qu'à la lie
De ce bon vin d'Anjou la liqueur soit faillie (6).
Melchior Champenois, et Guillaume Manceau,
L'un d'un petit rebec, l'autre d'un chalumeau,
Me chanteront comment j'eus l'âme dépourvue
De sens et de raison, sitôt que je t'eus vue,
Puis chanteront comment pour fléchir ta rigueur
Je t'appelai ma vie et te nommai mon cœur,
Mon œil, mon sang, mon tout ; mais ta haute pensée
N'a voulu regarder chose tant abaissée,
Ains (7) en me dédaignant tu aimas autre part
Un qui son amitié chichement te départ.
Voilà comme il te prend pour mépriser ma peine,

(1) Ore... ore, tantôt... tantôt.
(2) Lieu voisin de Bourgueil.
(3) Désir.
(4) Piste.
(5) Nénufar.
(6) Soit faillie, lasse défaut.
(7) Mais.

Et le rustique son de mon tuyau d'aveine (1).
Ils diront que mon teint, vermeil auparavant,
Se perd comme une fleur qui se fanit au vent :
Que mon poil devient blanc, et que la jeune grâce
De mon nouveau printemps de jour en jour s'efface :
Et que depuis le mois que l'amour me fit tien,
De jour en jour plus triste et plus vieil je deviens.
Puis ils diront comment les garçons du village
Disent que ta beauté tire déjà sur l'âge,
Et qu'au matin le coq dès la pointe du jour
N'oira plus à ton huis ceux qui te font l'amour.
Bien fol est qui se fie en sa belle jeunesse,
Qui sitôt se dérobe, et sitôt nous délaisse.
La rose à la parfin devient un gratecu (2),
Et tout avec le temps par le temps est vaincu.
Quel passe-temps prends-tu d'habiter la vallée
De Bourgueil, où jamais la Muse n'est allée?
Quitte-moi ton Anjou et viens en Vendômois :
Là s'élèvent au ciel les sommets de nos bois,
Là sont mille taillis et mille belles plaines,
Là gargouillent les eaux de cent mille fontaines,
Là sont mille rochers, où Échon (3) à l'entour,
En résonnant mes vers, ne parle que d'amour.
Ou bien si tu ne veux, il me plaît de me rendre
Angevin pour te voir et ton langage apprendre ;
Et pour mieux te fléchir, les hauts vers que j'avois
En ma langue traduit du Pindare Grégeois,
Humble, je veux redire en un chant plus facile
Sur le doux chalumeau du pasteur de Sicile.
Là parmi tes sablons, Angevin devenu,
Je veux vivre sans nom comme un pauvre inconnu.
Et dès l'aube du jour avec toi mener paître
Auprès du port Guyet notre troupeau champêtre ;
Puis sur le chaud du jour, je veux en ton giron
Me coucher sous un chêne, où l'herbe à l'environ
Un beau lit nous fera de mainte fleur diverse,
Pour nous coucher tous deux sous l'ombre à la renverse ;
Puis au soleil penchant nous conduirons nos bœufs

(1) Avoine.
(2) Fruit du rosier.
(3) Echo.

Boire le haut sommet des ruisselets herbeux,
Et les reconduirons au son de la musette,
Puis nous endormirons dessus l'herbe molette.
  Là sans ambition de plus grands biens avoir,
Contenté seulement de t'aimer et te voir,
Je passerais mon âge, et sur ma sépulture
Les Angevins mettraient cette brève écriture :
  Celui qui gît ici, touché de l'aiguillon
Qu'Amour nous laisse au cœur, garda comme Apollon
Les troupeaux de sa dame, et en cette prairie
Mourut en bien-aimant une belle Marie,
Et elle après sa mort mourut aussi d'ennui,
Et sous ce vert tombeau repose avecques lui.

Mais Ronsard avait dûment averti Marie de ne pas trop compter sur sa constance. Dès l'édition de 1560, sur vingt-deux pièces nouvelles qu'il inséra dans le *Second livre des Amours*, la moitié seulement était pour elle, l'autre moitié était pour Sinope. Puis vinrent d'autres maîtresses. Un matin pourtant, alors que depuis bien des années il n'avait plus pensé à elle, soudain il apprit qu'elle venait de mourir. Sa tendresse d'autrefois se réveilla, et il écrivit les vers les plus délicatement mélancoliques qui soient sortis de son cœur.

STANCES (1)

Ciel, que tu es malicieux !
Qui eût pensé que ces beaux yeux
Qui me faisaient si douce guerre,
Ces mains, cette bouche et ce front
Qui prirent mon cœur, et qui l'ont,
Ne fussent maintenant que terre?

Hélas ! où est ce doux parler,
Ce voir, cet ouïr, cet aller,
Ce ris qui me faisait apprendre
Que c'est qu'aimer? hà, doux refus !
Hà, doux dédains, vous n'êtes plus,
Vous n'êtes plus qu'un peu de cendre !

(1) Bl., t. Ier, p. 234.

Hélas ! où est cette beauté,
Ce Printemps, cette nouveauté
Qui n'aura jamais de seconde?
Du ciel tous les dons elle avait :
Aussi parfaite ne devait
Longtemps demeurer en ce monde.

Je n'ai regret en son trépas,
Comme prêt de suivre ses pas.
Du chef les astres elle touche :
Et je vis ! et je n'ai sinon
Pour réconfort que son beau nom,
Qui si doux me sonne en la bouche.

Amour, qui pleures avec moi,
Tu sais que vrai est mon émoi,
Et que mes larmes ne sont feintes ;
S'il te plaît, renforce ma voix,
Et de pitié rochers et bois
Je ferai rompre sous mes plaintes.

Mon feu s'accroît plus véhément
Quand plus lui manque l'argument
Et la matière de se paître ;
Car son œil, qui m'était fatal,
La seule cause de mon mal,
Est terre qui ne peut renaître.

Toutefois en moi je la sens
Encore l'objet de mes sens,
Comme à l'heure qu'elle était vive :
Ni mort ne me peut retarder,
Ni tombeau ne me peut garder
Que par penser je ne la suive.

Si je n'eusse eu l'esprit chargé
De vaine erreur, prenant congé
De sa belle et vive figure,
Oyant sa voix, qui sonnait mieux
Que de coutume, et ses beaux yeux
Qui reluisaient outre mesure.

Et son soupir qui m'embrasait,
J'eusse bien vu qu'ell'me disait :
Or, soule-toi (1) de mon visage,
Si jamais tu en eus souci :
Tu ne me verras plus ici,
Je m'en vais faire un long voyage.

J'eusse amassé de ses regards
Un magasin de toutes parts,
Pour nourrir mon âme étonnée (2),
Et paître longtemps ma douleur ;
Mais oncques (3) mon cruel malheur
Ne sût prévoir ma destinée.

Depuis j'ai vécu de souci,
Et de regret qui m'a transi,
Comblé de passions étranges,
Je ne déguise mes ennuis ;
Tu vois l'état auquel je suis,
Du ciel assise entre les anges.

Ha ! belle âme, tu es là-haut
Auprès du bien qui point ne faut (4),
De rien du monde désireuse,
En liberté, moi en prison ;
Encore n'est-ce pas raison
Que seule tu sois bien heureuse.

Le sort doit toujours être égal.
Si j'ai pour toi souffert du mal,
Tu me dois part de ta lumière.
Mais franche du mortel lien,
Tu as seule emporté le bien,
Ne me laissant que la misère.

En ton âge le plus gaillard
Tu as seul laissé ton Ronsard,

(1) Rassasie.
(2) Frappée de stupeur par la douleur.
(3) Jamais.
(4) Trompe.

Dans le ciel trop tôt retournée,
Perdant beauté, grâce et couleur,
Tout ainsi qu'une belle fleur
Qui ne vit qu'une matinée.

. . . . . .

Soit que tu vives près de Dieu
Ou aux Champs-Élysées, adieu,
Adieu cent fois adieu, Marie ;
Jamais mon cœur ne t'oubliera,
Jamais la mort ne déli'ra
Le nœud dont ta beauté me lie.

Comme (1) on voit sur la branche au mois de mai la rose
En sa belle jeunesse, en sa première fleur,
Rendre le ciel jaloux de sa vive couleur,
Quand l'aube de ses pleurs au point du jour l'arrose ;

La grâce dans sa feuille, et l'amour se repose,
Embaumant les jardins et les arbres d'odeur ;
Mais, battue ou de pluie ou d'excessive ardeur,
Languissante elle meurt feuille à feuille déclose (2).

Ainsi en ta première et jeune nouveauté,
Quand la terre et le ciel honoraient ta beauté,
La Parque t'a tuée, et cendre tu reposes.

Pour obsèques reçois mes larmes et mes pleurs,
Ce vase plein de lait, ce panier plein de fleurs,
Afin que vif (3) et mort ton corps ne soit que roses.

(1) Bl., t. Ier, p. 239.
(2) Ouverte.
(3) Vivant.

CHAPITRE VI

LA GRANDE POÉSIE

I

Cette floraison d'odelettes, de chansons, de sonnets simples, qui contrastent si fort avec les œuvres de 1550 à 1552, marque la victoire du tempérament de Ronsard sur les doctrines de sa vingt-cinquième année. La veine qui les a produites n'était pas absente des premiers recueils ; nous avons constaté qu'elle y était seulement recouverte, dissimulée et comme honteuse d'elle-même, ensevelie sous les pièces d'apparat que commandait le programme de l'école. Maintenant qu'il s'est en quelque sorte retrouvé, Ronsard a-t-il donc pour jamais renoncé à la grande poésie?

Ni le souci de sa gloire ni son intérêt ne le lui permettent. Il se sent toujours engagé envers la France ; et puis, pour louer dignement les grands, dont il a besoin pour faire sa fortune, quelque chose de plus relevé lui semble nécessaire que la piécette anacréontique. C'est pour célébrer les membres de la famille royale qu'il s'est repris, en 1554, à composer une dernière série d'odes graves. Il a d'ailleurs dans le cœur, à côté de son goût pour les petits chefs-d'œuvre achevés, des aspirations vers le sublime qu'il voudra satisfaire.

Il y a bien sans doute le grand poème épique, qu'il a

promis et dont il reparle de temps en temps. Mais l'heure de la *Franciade* n'est pas encore venue. Le plan en est arrêté depuis longtemps, mais le roi, qui ne goûte que les tournois et le jeu de paume, n'est pas assez généreux pour fournir aux libéralités sans lesquelles Ronsard n'entreprendra pas son œuvre. Il lui faudrait la fortune assurée pour qu'il se décidât à vaquer à une tâche d'aussi longue haleine. Aussi va-t-il continuer à parler de la *Franciade*, à en faire pressentir les beautés au roi qui fait la sourde oreille et à la remettre à plus tard.

Ronsard essayera donc autre chose. A l'ode grave, décidément abandonnée pour l'ode légère au début de 1555, il substituera l'hymne. C'est encore un noble genre celui-là et qu'il convient d'introduire dans notre littérature puisque nous le tenons des Grecs, et que, sans parler des hymnes homériques, nous avons encore ceux de Théocrite et ceux de Callimaque, auquel, ainsi qu'aux autres alexandrins, Ronsard ne marchande pas son admiration. Il avait d'ailleurs, dès 1549, publié un *Hymne à la France*. Précisément dans le même temps que la *Continuation des Amours* et que la *Nouvelle continuation*, en 1555 et en 1556, et comme pour répondre à ceux qui lui reprochent le style bas de ces recueils, il fait imprimer successivement deux livres d'*Hymnes*.

Plus tard il s'essayera à donner à l'hymne le caractère religieux qu'il avait presque toujours chez les anciens Grecs, et notamment chez Callimaque. Il le christianisera. Il écrira alors l'*Hymne à saint Blaise* et l'*Hymne à saint Roch*, et cette sorte de préface que nous lisons aujourd'hui en tête de son recueil, où il propose une conception du genre absolument différente de celle qu'il a réalisée. Vers la trentième année, Ronsard est tout à la poésie païenne. C'est Théocrite surtout qui lui fournit son cadre. L'hymne est alors pour lui un genre voisin de l'ode en ce qu'il traite quelque grand sujet, et par suite, comme dans l'ode, les mythes, les grandes comparaisons, les prosopopées, les larges mouvements, quoique avec plus de réserve, y sont de mise. Il en diffère par la métrique, car l'hymne est écrit

en longs vers et en rimes plates tandis que la poésie lyrique recherche les vers courts et se caractérise par la strophe ; par le ton ensuite — et cette différence commande la précédente — en ce qu'un ton plus simple, moins inspiré, moins prophétique, lui convient. Dès 1555 Ronsard adopte presque toujours l'alexandrin, dont les hautes destinées datent de ce recueil, et il en marque bien la valeur en le qualifiant de « vers héroïque ». Ronsard avait écrit accidentellement quelques odes en longs vers et en rimes plates. Celles-là préparaient en quelque sorte la voie aux hymnes, avec lesquels nous nous éloignons encore du pindarisme.

II

Mais avant tout — et en cela il est propre à se substituer à l'ode pindarique — l'hymne sert à chanter les louanges des grands, et, comme l'ode, il souffre toutes les hyperboles qui permettront au poète de s'assurer leur faveur. Et c'est bien ainsi que Callimaque et Théocrite en avaient usé en leur temps. Par l'hymne se continue la haute poésie courtisanesque que Ronsard avait inaugurée avec l'ode pindarique, et qui devait, beaucoup plus sûrement que les compliments de Saint-Gelais, assurer l'immortalité à ses protecteurs présumés.

L'*Hymne à Henri II*, qui occupe la première place dans le livre de 1555, n'est qu'une comparaison entre le roi et Jupiter, comparaison qui est tout à l'honneur du roi, comme bien l'on pense. Henri II l'emporte sur le monarque des dieux par la force, par la vaillance, par la libéralité, et par combien d'autres vertus encore ! Dans l'*Hymne au cardinal de Lorraine*, qui fut composé seulement quatre ans plus tard, la conception n'est pas différente. C'est avec tous les dieux et les héros du paganisme successivement que le prélat chrétien est mis en parallèle. Il

supporte tout le fardeau des affaires de France comme Hercule soutient le monde de ses bras puissants ; il est l'égal de Nestor par l'éloquence, d'Ulysse par l'ingéniosité de son esprit, de Mercure par son activité ; il est plus utile aux lettres que les Muses elles-mêmes.

Ronsard assène à profusion sans scrupule de pareilles louanges à ses amis. Heureusement pourtant son imagination n'eût pas suffi à inventer assez de folies de cette sorte pour en emplir ses hymnes. Une autre méthode, plus discrète, de faire sa cour, consistait à chanter quelque grand sujet en l'honneur du personnage qu'on voulait louer. On inscrivait son nom au frontispice, et l'éloge ne formait plus que la préface ou l'épilogue du poème. Mais les grandes idées générales qui en étoffaient la majeure partie étaient chargées de porter son souvenir aux générations futures. Ronsard se plaint quelque part que la trop modeste Marguerite de France n'accepte que des hommages de cette espèce. C'est ainsi qu'à sa gloire il chante *l'Eternité*, *le Ciel* à la gloire de Jean Morel, *la Mort* à la gloire de Pierre Paschal, *la Justice* à la gloire du révérendissime cardinal de Lorraine, déjà nommé. L'*Hymne de la Philosophie*, dédié à Odet de Coligny, exprime l'enthousiasme de la Renaissance pour le savoir humain retrouvé, et c'est au sens très étendu qu'il avait alors de totalité des connaissances qu'il faut entendre ici le terme de philosophie. Il est vrai que dans l'hymne à Lancelot Carle, *Des Démons*, toutes les superstitions se sont donné rendez-vous qui avaient cours au moyen âge sur les esprits, sur leur nature, sur leurs actions, sur leurs rapports avec les hommes. Ces étranges contrastes sont chose commune au seizième siècle.

Le péril est alors de tomber dans la dissertation. Le style de la dissertation, même de la dissertation en vers, est peu séant à qui entretient de grands personnages. Il faut bien reconnaître que trop souvent Ronsard évite incomplètement les écueils ordinaires de la poésie didactique. Les hymnes *De l'or*, *De la mort*, malgré la dignité que leur confère la grandeur de leurs sujets, en beaucoup de leurs par-

ties ont l'air bien plutôt de causeries philosophiques en vers que d'hymnes. Trop de développements sonnent comme celui-ci, que j'extrais de l'*Hymne du ciel* :

L'esprit (1) de l'Éternel, qui avance ta course,
Épandu dedans toi comme une vive source,
De tous côtés t'anime et donne mouvement,
Te faisant tournoyer en sphère rondement
Pour être plus parfait : car en la forme ronde
Gît la perfection qui toute en soi abonde.
De ton branle premier des autres tout divers
Tu tires au rebours les corps de l'Univers,
Bandés en résistant contre ta violence,
Seuls à part démenant une seconde danse ;
L'un deçà, l'autre là, comme ils sont agités
Des mouvements réglés de leurs diversités.
Ainsi guidant premier si grande compagnie,
Tu fais une si douce et plaisante harmonie,
Que nos luths ne sont rien au prix des moindres sons
Qui résonnent là haut de diverses façons.
D'un feu vif et divin ta voûte est composée,
Non feu matériel, dont la flamme exposée
Çà-bas (2) en nos foyers, mangerait affamé
De toutes les forêts le branchage ramé (3) ;
Et pour ce tous les jours il faut qu'on le nourrisse
Le repaissant de bois, s'on (4) ne veut qu'il périsse ;
Mais celui qui là-haut en vigueur entretient
Toi et tes yeux d'Argus (5), de lui seul se soutient
Sans mendier secours ; car sa vive étincelle
Sans aucun aliment se nourrit de par elle ;
D'elle-même elle luit comme fait le soleil,
Tempérant l'Univers d'un feu doux et pareil
A celui qui habite en l'estomac de l'homme,
Qui tout le corps échauffe et point ne le consomm (6).

(1) *Hymnes*, I, VIII ; Bl., t. V, p. 139.
(2) Ici-bas.
(3) Formé de rameaux.
(4) Si l'on.
(5) Prince argien qui avait cent yeux dont cinquante étaient toujours ouverts.
(6) Consume.

Pour échapper à la platitude qui le guette sans cesse, Ronsard a recours principalement, outre les figures de rhétorique, à l'allégorie et aux narrations mythiques.

III

On sait quelle place occupait l'allégorie chez les poètes du moyen âge. Tenus de bannir, ou à peu près, la mythologie proprement dite et privés par là d'un précieux ornement poétique, ils s'étaient rejetés sur cette sorte de mythologie bâtarde si florissante déjà à la basse époque de la littérature latine ; ils l'avaient développée, enrichie, quintessenciée à force de subtilités, et l'avaient conduite au point de perfection où nous la trouvons chez les grands rhétoriqueurs. Les poètes de notre Renaissance ne lui furent point hostiles. Ainsi que les poètes italiens, ils l'accueillirent comme une fille de l'antiquité. Nulle part peut-être, Ronsard n'en fait plus largement usage que dans ses hymnes.

La Philosophie a bâti son temple sur un rocher escarpé. Ceux qui veulent y accéder n'y parviennent qu'au prix de grands efforts,

Car (1) le sentier en est fâcheux (2) et droit,
Dur, raboteux, épineux et étroit
Tout à l'entour s'y asproye (3) l'ortie,
Et le chardon, et la ronce sortie
D'entre les rocs, et les halliers mordants
Qui font saigner les mains des abordants.
Au bas du roc est un creux précipice,
Qui fait horreur à l'homme plein de vice
Qui veut monter avant qu'être purgé
De son péché dont il était chargé.
Tout au plus cette roche déserte
Est d'amaranthe et de roses couverte,

(1) *Hymnes*, II, I ; Bl., t. V, p. 163. Tout ce morceau a été supprimé ultérieurement par Ronsard. Le texte est celui de 1578.
(2) Très pénible.
(3) Hérisse.

D'œillets, de lys, et toujours les ruisseaux,
Herbes et fleurs animent de leurs eaux.
Jamais l'orage et la fière (1) tempête
En s'éclatant ne lui noircit la tête :
Mais le soleil gracieux en tout temps
Y fait germer les boutons du printemps.
Là sur le roc cette Philosophie
Pour tout jamais son palais édifie
A murs d'airain, loin des ennuis mondains
Et des soucis dont les hommes sont pleins
Qui, comme porcs, vivent dedans la fange,
Peu curieux d'immortelle louange.
Là font la garde autour de sa maison
Ainsi qu'archers, Jugement et Raison,
Et la Sueur qui se tient à la porte
Et dans ses mains une couronne porte
De vert laurier, pour le digne loyer (2)
De qui se veut aux vertus employer.
Là sans repos la Vérité travaille
Et bien armée à toute heure bataille
Contre Ignorance et contre Vanité,
Contre Paresse et contre Volupté,
Pour leur défendre obstinément l'approche
Et le moyen de monter sur la roche.
Au bas du roc un long peuple se suit,
Comme les flots, enroués d'un grand bruit,
Qui de la main font signe et de la tête
Vouloir monter dispostement (3) au faîte
Du roc fâcheux, et bien semble à les voir
Que de monter ils feront leur devoir.
Les uns ne sont qu'acheminés (4) à peine,
Les autres sont au milieu de la plaine,
Les uns déjà sont au pied du rocher,
Les autres sont jà voisins d'approcher
Du haut sommet, mais quand leur main est prête
De le toucher, une horrible tempête
D'ambition, d'envie et de plaisirs,

(1) Cruelle.
(2) Récompense.
(3) Agilement.
(4) Mis en route.

De voluptés et de mondains désirs
Les font broncher d'une longue traverse
A chef baissé à bas à la renverse
Dans un torrent ; car certes il ne faut
Penser gravir légèrement en haut
Où la Vertu en son temple repose,
Sans décharger son cœur de toute chose
Qui soit mondaine, ainsi que tu as fait,
Divin Prélat (1), qui t'es rendu parfait
Pour être mis au plus haut de son temple,
D'où maintenant assuré tu contemple
D'un œil constant les sottes passions
Du mauvais peuple et ses affections,
Ses mœurs, ses faits ; car bien qu'il soit en vies
Il souffre autant en vivant de furies
Que font là-bas de peine et de tourment
Les morts punis du cruel Rhadamant (2).

Tel hymne, l'*Hymne de l'Éternité*, n'a point d'autre sujet que de décrire des personnages allégoriques et de les grouper en tableaux : voici d'abord la déesse Éternité qui trône au plus haut du ciel, vêtue d'un manteau magnifique et portant en main le sceptre qui symbolise son pouvoir sur toutes choses ; à sa droite se tient la Jeunesse qui la nourrit et qui repousse loin d'elle la hideuse Vieillesse ; à sa gauche la Puissance qui contient de même les assauts de la Discorde ; derrière est la Nature, la servante de l'Éternité, qui réalise dans le temps les volontés de la déesse ; puis, derrière encore, Saturne, le Soleil et la Lune qui créent les saisons et en assurent le retour périodique pour y déployer la vie aux formes infinies que l'Éternité a conçues et que la Nature fait entrer dans le monde de la durée. Et les attributs symboliques de plusieurs de ces personnages sont décrits avec complaisance.

A ton dextre (3) côté la Jeunesse se tient,
Jeunesse au chef crépu (4), de qui la tresse vient

(1) L'hymne est adressé à Odet de Coligny, cardinal de Châtillon.
(2) Rhadamante, l'un des juges des Enfers.
(3) Droit.
(4) Tête aux cheveux bouclés.

Par flots jusqu'aux talons d'une enlaçure entorse,
Enflant son estomac (1) de vigueur et de force.
Cette belle Jeunesse, au teint vermeil et franc,
D'une boucle d'azur ceinte dessus le flanc,
Dans un vase doré te donne de la destre (2)
A boire du nectar, afin de te faire estre
Toujours saine et disposte (3), et afin que ton front
Ne soit jamais ridé comme les nôtres sont.
Elle, de l'autre main, vigoureuse déesse,
Repousse l'estomac de la triste Vieillesse
Et la bannit du Ciel à coups d'épée, afin
Que le Ciel ne vieillisse et qu'il ne prenne fin.

Il arrive que l'expression de quelque noble sentiment fasse oublier la puérilité de ces jeux d'esprit et donne à l'allégorie une véritable grandeur épique. Dans l'*Hymne de la Justice*, le poète nous peint l'innocence et la félicité de l'âge d'or. La déesse Justice vivait alors au milieu des hommes ; elle les entretenait familièrement et les rassasiait des joies infinies de sa présence. Mais les peuples peu à peu sont devenus moins dociles à ses conseils. La déesse alors s'éloigne d'eux ; elle se retire dans la solitude des bois d'où elle revient la nuit, quand tout sommeille, jeter au bord des cités son cri de détresse et ses avertissements. Quand, le mal grandissant encore, commence l'âge de fer, elle est contrainte de quitter la terre. Avant d'abandonner ses hôtes malheureux, une dernière fois elle leur clame ses menaces.

Ce (4) que voyant, Justice, ardente de fureur
Contre le méchant peuple empoisonné d'erreur,
Qui, pour suivre discord (5), rompait les lois tranquilles,
Vint encore de nuit se planter sur les villes,
Où, plus comme devant (6), le peuple me pria.
Mais d'une horrible voix hurlante s'écria

(1) Poitrine.
(2) Main droite.
(3) Alerte.
(4) *Hymnes*, I, VI ; Bl., t. V, p. 110.
(5) Discorde.
(6) Auparavant.

Si effroyablement que les murs et les places
Et les maisons tremblaient au bruit de ses menaces :
« Méchant peuple avorton, disait-elle, est-ce ainsi
Qu'à moi fille de Dieu tu rends un grand merci
De t'avoir si longtemps couvé dessous mes ailes,
Te nourrissant du lait de mes propres mamelles?
Je m'envole de terre ; adieu, méchant, adieu,
Adieu, peuple avorton, je t'assure que Dieu
Vengera mon départ d'une horrible tempête
Que jà déjà son bras élance sur ta tête.
Las ! où tu soulais vivre en repos plantureux,
Tu vivras désormais en travail malheureux ;
Il faudra que les bœufs aux champs tu aiguillonnes,
Et que du soc aigu la terre tu sillonnes,
Et que soir et matin le labeur de ta main
Nourrisse par sueur ta misérable faim.
Pour la punition de tes fautes malignes
Les champs ne produiront que ronces et qu'épines.
Le printemps qui soulait (1) te rire tous les jours,
Se changeant en hiver, perdra son premier cours,
Et sera départi (2) en vapeurs chaleureuses,
Qui hâleront ton corps de flammes douloureuses,
En frimas, et en pluie, et en glace qui doit
Faire transir bientôt ton pauvre corps de froid.
Ton chef (3) deviendra blanc en la fleur de jeunesse,
Et jamais n'atteindra les bornes de vieillesse,
Comme ne méritant pas ton fait vicieux
De jouir longuement de la clairté des cieux.
Si peu que tu vivras, tu vivras en moleste (4),
Et toujours une fièvre, un catarrhe, une peste
Te suivront sans parler, venant tous à la fois ;
Dieu les faisant muets dérobera leurs voix,
Afin que sans mot dire ils te happent à l'heure
Que tu estimeras ta vie être plus seure (5).
Qui pis est, indigence et la famine aussi,
Hôtes de ton hôtel, te donneront souci,

(1) Avait coutume.
(2) Partagé.
(3) Tête.
(4) Peine.
(5) Sûre.

Tout sera corrompu ; les épouses muables
N'enfanteront des fils à leurs époux semblables ;
Tout sera dépravé, bourgs, villes et maisons
Fourvoyantes du traq (1) des premières saisons.
Dieu te fera mourir au milieu des batailles
Accablé l'un sur l'autre, et fera les murailles
De tes grandes cités dessous terre abîmer (2)
Et sa foudre perdra tes navires en mer.

. . . . . .

Et lors un vain regret rongera ta poitrine
Et ton cœur déchiré d'une mordante épine
De quoi tu m'as chassée en lieu de me chérir,
Qui te soulais (3), ingrat, si chèrement nourrir !

IV

La Justice sera ramenée sur la terre par le cardinal de Lorraine, qui fera revivre l'âge d'or et sur les louanges duquel l'hymne s'achèvera comme il a commencé. Mais, avant d'assister à son retour, nous suivons la déesse dans l'Olympe, nous l'entendons se plaindre à Jupiter son père de l'offense qui lui a été faite. Irrité, le roi des dieux réunit son conseil, et, comme chez Homère, nous assistons au défilé des divinités accourues à son appel et nous sommes introduits dans leur assemblée. Jupiter fait connaître ses projets de vengeance ; il va détruire à jamais la race des hommes par un déluge qui n'aura plus de Deucalion. Mais la déesse Clémence intervient alors, et elle fléchit le Tout-Puissant, dont la colère s'apaise. Thémis annonce enfin que les destins ont dans leur inéluctable volonté marqué Charles de Lorraine pour la mission rédemptrice.

On voit assez tout ce qu'un pareil récit comporte d'éléments épiques. Sur les cinq pièces que contenait le livre

(1) Piste.
(2) S'abîmer.
(3) Avais coutume.

de 1556, deux, *De Calaïs et Zéthès*, et *De Pollux et de Castor*, étaient de petites épopées où l'on retrouve tous les procédés de l'épopée alexandrine et qui d'ailleurs sont imitées de poètes alexandrins.

Calaïs et Zéthès, les fils ailés de Borée, plus rapides que les vents, ont accompagné Jason à la conquête de la toison d'or. Avec tous les héros que le poète énumère et décrit complaisamment, ils prennent terre sur une côte déserte, et là dans un rude combat ils triomphent des Harpyes monstrueuses qui infectent la nourriture du pauvre aveugle Phinée et la lui dérobent.

L'*Hymne de Pollux et de Castor* est double : il compte deux combats, dont, à tour de rôle, les deux fils de Léda sortent vainqueurs. Le triomphe de Pollux est narré avec un grand luxe de détails épiques. Lui aussi il a accompagné Jason, et il aborde sur une terre barbare qui est tyrannisée par le géant Amycus. Celui-ci a ordonné que quiconque débarquerait sur la côte serait immolé et donné en pâture aux poissons, et il est lui-même l'exécuteur de ses horribles décrets. Ému par le récit de Timante qui a vu expirer son compagnon sous ses yeux et qu'une mort pareille attend, et pour sauver tous les Grecs, le chétif Pollux ose affronter les coups du monstre.

Les trivialités, les puérilités, les faiblesses de tout genre ne sont pas rares dans ces récits. De plus, l'originalité leur fait souvent défaut : Ronsard suit d'ordinaire de très près ses modèles. Et pourtant il y avait en lui une imagination épique. On le sentira, je pense, en lisant ce combat d'Amycus et de Pollux, un peu long sans doute, mais empreint d'une réelle grandeur. Voici d'abord le portrait du géant :

LE GÉANT (1)

Tantôt ce grand géant viendra sur cette rive :
Sa troupe, en le voyant, tremble toute craintive,

(1) *Hymnes*, I, III ; Bl., t. V, p. 46.

Tant il est grand et lourd ; il la va surpassant (1)
De tout le chef (2) entier, comme un pin se haussant
Sur toute la forêt, ou comme la montagne
D'Olympe, dont le chef les astres accompagne,
Qui voit des monts sous lui, encor qu'ils soient bien grands,
Ne hausser que leur tête à l'égal de ses flancs.
Aux hommes de façon ni de face il ne semble :
Cent rides sur le front l'une sur l'autre assemble,
Longues comme sillons que les coutres tranchants
Ont largement creusés en labourant les champs ;
Les dents deçà delà lui grincent en la gueule
D'un bruit tout enroué comme d'une grand'meule,
Que la force d'un homme ou d'un ruisseau coulant
Tout autour du moulin fait sonner en roulant.
Comme le poil d'un ours se roidit sa perruque,
Un taillis de sourcils hideusement offusque
Ses gros yeux enflammés, ensanglantés et roux
Comme l'astre de mars tout rouges de courroux.
Au reste il a le bras et la jambe velue
Plus que la dure peau d'une chèvre pelue,
Et démène en marchant un plus horrible bruit
Qu'un torrent écumeux qui bouillonnant s'enfuit.
Toujours à son côté compagne lui pendille,
Comme pour son jouet, une creuse coquille
Retorse par le bout et large que souvent
Ainsi qu'un flageolet il entonne de vent.
Il n'a sitôt dedans entonné son haleine,
Que les Bebryciens accourent sur l'arène,
Et prompts autour de lui se viennent tous ruer
Pour savoir s'il faut point écorcher ou tuer.

. . . . . .

COMBAT D'AMYCUS ET DE POLLUX (3)

Ainsi le (4) regardait ce monstre abominable ;
Mais ne le voyant point ni de port effroyable

(1) Va surpassant : surpasse.
(2) Tête.
(3) *Hymnes*, I, III ; Bl., t. V, p. 52.
(4) Pollux, qui vient de relever son défi.

Ni de masse de corps, ains (1) douillette la peau,
Les yeux sereins et doux, le teint vermeil et beau,
D'un haussebec (2) le moque, et secoua la tête
Qu'un tel mignon osait attendre sa tempête ;
Ne plus ne moins qu'au ciel Typhée (3) s'irrita
Quand le jeune Bacchus à lui se présenta,
Et la belle Pallas viergeallement (4) felonne,
Qui contre ses cent bras opposait sa Gorgonne.
A la fin, l'abordant d'une horrible façon :
« Quiconque sois (dit-il), approche-toi, garçon,
Pour ne remporter plus ce beau front à ta mère.
Ni ce teint damoiseau, qui (5), trop sotte, révère
Les autels maintenant de ton pays en vain
Pour toi, qui dois mourir sans merci de ma main.
Ici ne se font pas les luttes de Taygète
Ni les jeux Piséans où le vainqueur se jette
Tout nu dedans Alphée et se baignant sans peur
Lave ès (6) flots paternels sa poudreuse sueur ;
Ici l'on ne combat pour le prix d'une femme,
D'un trépied, d'un cheval, mais pour la vie et l'âme,
Pour répandre le sang, et pour faire sécher
La tête des vaincus au faîte d'un plancher. »
Il n'eut pas achevé qu'à bas il se décharge
De la peau d'un lion, qui son échine large
Lui couvrait jusqu'aux pieds, où encores dedans
Se courbaient les sourcils, les ongles et les dents,
Et, nu, se vint planter au milieu de l'arène,
Montrant sa large épaule, et sa poitrine pleine
D'une forêt de poil. Ses muscles ronds et gros
Ressemblent aux cailloux que la course des flots
D'un grand torrent d'hiver a polis sur le sable ;
Au reste il se montrait en geste ressemblable
A l'un de ces géants qui, trop audacieux,
Voulurent débouter de leur siège les dieux.
Pollux, d'autre côté, une robe dépouille,
Faite d'un drap filé sur la même quenouille

(1) Mais.
(2) Mouvement méprisant de la bouche.
(3) Chef des Titans qui attaquèrent l'Olympe.
(4) Virginalement.
(5) Ta mère... qui...
(6) Dans les.

De sa belle maîtresse (alors que les Héros
Baisèrent par amour les filles de Lemnos)
Qu'en partant lui donna pour avoir souvenance,
En vêtant cet habit, de leur douce accointance.
Il secouait en l'air à ruades ses bras
Écartés çà et là, pour voir s'ils étaient las
D'avoir tiré la rame, ou par longuement estre
Engourdis sans branler les armes en la destre (1).
L'autre n'essayait point ses membres grands et forts,
Mais, se tenant serré, roidissait tout le corps
Enflambé d'un désir d'épandre la cervelle
De ce jeune garçon, qui de soie nouvelle
Commençait à couvrir son menton, damoiseau,
Comme un jeune duvet couvre un petit oiseau.

. . . . . .

Sitôt qu'ils furent prêts, ils choisirent tous deux
Un lieu propre au combat, et faisant autour d'eux
Asseoir leurs compagnons en rond et large espace,
Se plantèrent sans peur au milieu de la place.
Premièrement de coups refrappèrent le vent,
Puis, éloignant le test (2), allongent au devant
Les bras pour leurs remparts, et de près accouplèrent
Main contre main épaisse et leurs coups redoublèrent :
Pollux adroit et fin en l'art Amycléan,
L'honneur le plus fameux du sablon Éléan,
Maintenant se plantait dessus la jambe destre
Maintenant se virait sus la jambe senestre,
Ores s'accourcissait, ores s'allongeait grand,
Ore à demi tourné ne montrait que le flanc,
Ores (3) tout l'estomac, et se démarchant ores
En frappant se parait et défendait encores,
Toujours l'environnant et l'épiant au front
Pour lui froisser (4) le test (5) : ne plus ne moins que font
Les soldats qui par ruse, embuscade et finesse,
Épient les abords de quelque forteresse,
Descouvrant d'un œil prompt, ores bas ores haut,

(1) Main droite.
(2) Tête.
(3) Ores... ores : tantôt... tantôt.
(4) Briser.
(5) La tête.

Le lieu le plus commode à la prendre d'assaut.
  L'autre comme un rocher qui de son poids s'asseure (1)
Sur le bord Ægean (2), en sa place demeure
Ferme dessus le pied, et sans se remuer
Attend que cet enfant s'allât sur lui ruer.
  Pollux qui sans repos le grand géant tourmente,
Ayant choisi le lieu, sur les orteils se plante
Et s'élança sur lui, comme un flot courroussé
S'élance contre un roc dont il est repoussé ;
Et lui cassant le nez d'une vilaine touche,
Lui fait pisser le sang du nez et de la bouche ;
Mais, voulant (3) reculer, ce grand géant roidit
Ses bras, et d'un grand coup le chef lui étourdit.
  Lors la fureur domine et la raison se trouble,
Un coup sur l'autre coup sans cesse se redouble,
Qui plus menu que grêle, en bondissant, se suit
Ores sur l'estomac qui sonne d'un grand bruit,
Ores dessus le ventre, et ores sur l'échine.
Comme on voit les marteaux, au bord de la marine (4),
Des nerveux charpentiers redoubler de grands coups
Quand ils cognent à force une suite de clous,
Pour ensemble attacher les ais d'une navire (5) ;
Un choc sur l'autre choc ne cesse de rebruire (6)
Le caverneux rivage et le vide des bois,
Comme au creux d'un théâtre, en redonnent la voix.
  Ainsi de mainte playe et mainte qu'ils se donnent
De leurs tempes (7) caves (8), les deux fosses ressonnent,
Et de coups redoublés l'un sur l'autre abondants
Font craquer leur mâchoire et claqueter leurs dents.
  Une sueur poudreuse en fumant goutte à goutte
Depuis le haut du chef jusqu'au pied leur dégoutte :
Ils halètent de chaud, et ne peuvent tirer
De leurs flancs harassés le vent pour respirer ;

(1) S'assure.
(2) De la mer Égée.
(3) Quand il (Pollux) veut.
(4) Mer.
(5) Souvent féminin alors.
(6) Faire retentir.
(7) Souvent masculin alors.
(8) Creux.

Si bien que par contrainte ils reprirent haleine,
Se reculant à pari aux deux bouts de l'arène ;
Comme Mars quelquefois fichant sa lance à bas
Fait reposer deux camps au milieu des combats.
Puis soudain en fureur la mort se rapportèrent,
Et de tête et de mains lourdement se heurtèrent ;
Ne plus ne moins qu'on voit deux taureaux amoureux
Faire au milieu d'un pré des combats valeureux,
Et se laver de sang la peau du col pendante,
Et se tronquer du front la corne menaçante,
Pour l'amour d'une vache ; autour d'eux est muet
Tout le menu troupeau, qui encores ne sait
Qui leur doit commander, et qui parmi l'herbage
Vainqueur aura tout seul la vache en mariage.
De pareille fureur les guerriers martelaient
Leurs tempes et leurs fronts, et point ne reculaient.
A celui la vergogne, et à cestui l'épreuve
De l'ennemi connu pousse une force neuve
Dans le cœur vigoureux, et pour s'être connus
Ils sont plus furieux et plus forts devenus.
Amycus enflammé d'une bouillante rage,
Ramassant son esprit redoubla son courage,
Et faisant reculer Pollux en chaque coing,
Ores du poing senestre, ores de l'autre poing,
D'une main sans repos le tourne et le secoue,
Et de ses bourrelets lui fait sonner la joue,
L'estomac et le flanc, ne laissant séjourner
Le Grec, sans le pousser, tourmenter et tourner.
Pollux aucunefois (1) de la tête baissée
Trompe la grande main sur sa tête élancée ;
Aucunefois d'un pas, ou d'un petit détour
Évitait mille morts qui bruyaient à l'entour
De sa douteuse (2) oreille ; il n'avait plus d'haleine ;
De sang noir et figé sa gorge sonnait pleine,
Qu'il crachait par la bouche, et de coup insensé
Son chef deçà delà lui pendait balancé.
A la fin rencontrant du talon une pierre
Où les nerfs s'attachaient, tomba contre la terre
Étendu sur le dos. Lors les Bebryciens

(1) Aucunefois... aucunefois : tantôt... tantôt.
(2) De douter ou redouter : craindre.

D'aise firent un bruit et les Thessaliens,
Étonnés du hasard, Pollux encouragèrent
Et de leur voix au cœur sa force relogèrent.
Déjà ce grand géant sans nul égard venait
Lui fouler l'estomac ; mais Pollux qui tenait
Les jambes au devant, d'une finesse preste
Renverse le géant contre-mont sur sa teste.
Plus tôt que deux éclairs qui s'élancent de nuit,
Se trouvèrent debout : une guerre s'ensuit
Plus forte que devant (1), et la vertu honteuse
R'alluma dans leurs cœurs une ire (2) généreuse.
Sans épargner les mains deçà delà dispos (3)
Halètent l'un sur l'autre, et se battent les os,
Et meutrissant leur chair de leurs dures courraves (4)
S'entre-cassent les dents, et s'enivrent de playes,
A la fin Amycus ne pouvant endurer
Qu'un enfant si longtemps devant lui pût durer ;
Ainsi qu'un arc d'acier qu'à toute force on bande
Pour en ruer (5) le trait, d'une vigueur plus grande
Se banda (6) tout le corps et en dressant le bras
Lui mesura le chef pour ne le faillir (7) pas ;
Puis soudain comme foudre il déchargea sa dextre (8)
Mais en vain ; car Pollux d'une cautelle (9) adrexte (10)
A chef baissé coula sous lui si finement
Que le bras ne toucha que le dos seulement.
Lors de sa dextre main la senestre lui tire,
Et lui tournant la hanche, en le chargeant le vire
Renversé sur le dos ; tel saut Amycus prit,
Que tout son corps en fut sur le sablon écrit.
Il fit en trébuchant un grand bruit au rivage,
Non autrement qu'un pin, quand le venteux orage
Déracine sa souche, et le fait trébucher

(1) Auparavant.
(2) Colère.
(3) Agile.
(4) Courroies.
(5) Lancer.
(6) Se raidit.
(7) Manquer.
(8) Main droite.
(9) Ruse.
(10) Adroite

Tout d'un coup lourdement du faîte d'un rocher,
Ce grand pin en tombant, d'une longue traverse
Avecques un grand bruit tous les buissons renverse.
Pollux qui le pressa, lui mit ses deux genoux
Sur l'estomac rebelle, et de cent mille coups
A son aise donnés, lui déchira les taies (1)
Du cerveau qui coulait du creux de mille plaies ;
Puis le foulant aux pieds, lui dit en le trufant (2) :
« Va-t'en conter là-bas à Pluton, qu'un enfant
De Jupiter (3) t'a fait son ombre (4) misérable.
Mon nom te servira de sépulcre honorable. »
A peine ses yeux morts lui paraissaient au front,
Son visage bouffi et ses lèvres se sont
Retraités (5) dans la chair, et le sang comme glace
Dans la barbe figé déshonorait (6) sa face.
Pollux victorieux souler ne se pouvait
De regarder ce tronc, que tant de morts avait (7)
Quand vif (8) il ébranlait la dextre en la bataille.
Il regarde ses bras, il regarde sa taille,
Son estomac (9) nerveux effroyable de crins,
Et le merveilleux tour de ses os géantins :
Ainsi que le berger qui sûrement (10) regarde
Un grand lion tué, dont la griffe pillarde
Soulait (11) froisser (12) ses bœufs, et, sans crainte d'abois,
Était l'épouvantail des pasteurs et des bois.
Incontinent Jason et toute la brigade
Lui pressèrent le col d'une épaisse accolade,
Et son frère Castor de ses mains déplia
Les cestes (13), et du front le sang lui essuya,

(1) Enveloppes de la cervelle.
(2) Moquant.
(3) Pollux et Castor étaient fils de Jupiter et de Léda.
(4) Ombre aux Enfers, chez Pluton.
(5) Rentrés.
(6) Enlaidissait.
(7) Avait tué tant d'hommes.
(8) Vivant.
(9) Poitrine.
(10) En sécurité.
(11) Avait coutume.
(12) Écraser.
(13) Gantelets plombés.

Et en le caressant pour si belle conquête
D'un chapeau de laurier couronnèrent sa tête.

V

Pour louer ses amis et ses protecteurs, Ronsard abordait toutes sortes de sujets. A Daurat, il parle *De l'or* parce que le nom de son maître l'y invite. S'adressant à Charles de Pisseleu malade, il est amené à l'entretenir du courage dans les adversités et de la loi commune qui condamne tous les hommes à la douleur. Toutefois tous les sujets ne se laissent pas aussi aisément relever des mythes, de narrations épiques et d'allégories. Les pièces que Ronsard ne parvint pas à grandir suffisamment furent dans la suite pour la plupart retranchées des *Hymnes*, quelquefois supprimées, plus souvent rejetées dans les *Poèmes*.

La notion du poème est chez Ronsard plus flottante encore que celle de l'hymne. Dans l'édition de 1560 il emploie le mot dans son sens le plus indéterminé. Il classe sous le titre de *Poèmes* des pièces très diverses de fond, de forme et de ton, églogues, élégies, sonnets, mascarades, gaietés, épitaphes, toutes les œuvres dont il ne constitue pas des catégories distinctes. Mais plus tard ces différents genres, enrichis de compositions nouvelles, se détacheront peu à peu du recueil des *Poèmes* et viendront se classer à part sous leurs rubriques particulières. Le recueil ne comprendra plus alors que des poèmes proprement dits, sortes de dissertations et de narrations en vers, de matière moins noble en général que celle de l'hymne, beaucoup moins relevées aussi de mythologie et de figures de rhétorique, tenant de l'épître familière, souvent très simples de ton et rasant la prose. A l'époque où nous sommes, comme dans la pensée de Ronsard le poème ne se distingue pas encore clairement de l'hymne, il y emploie généralement le vers alexandrin. Plus tard il reviendra dans le

poème au décasyllabe, peut-être en partie par désaccoutumance de l'alexandrin abandonné dans la *Franciade*, mais sans doute aussi par un juste sentiment de la valeur expressive de ces mètres.

Il serait peu exact de considérer le poème de Ronsard comme une dégradation de l'hymne, puisque plusieurs des pièces actuellement classées dans les *Poèmes* sont antérieures à l'époque où les *Hymnes* ont été composés pour la plupart, de même qu'il serait inexact de voir dans l'hymne une dégradation de l'ode puisque l'*Hymne à la France* est contemporain des odes pindariques. Il est à noter pourtant qu'à passer de l'ode à l'hymne et de l'hymne au poème il y a progrès vers la simplicité et le naturel ; et il est certain que chez Ronsard, à prendre les choses en gros, à la période des grandes *Odes* (1550-1552), étendue jusqu'en 1554, a succédé la période des *Hymnes* (1555-1556), et qu'après 1556 Ronsard ne composera plus que par accident des hymnes, tandis que la production des poèmes va être abondante. Notamment de 1557 à 1560, pour un hymne il compose une dizaine de poèmes. C'est d'abord que, sauf chez quelques rares génies comme Victor Hugo, les audaces lyriques sont surtout le fait de la jeunesse, tandis que les genres narratifs conviennent mieux à l'âge mûr et à la vieillesse. C'est ensuite que Ronsard a eu constamment le souci de se renouveler. Mais c'est aussi que, cette fois encore, en se dégageant des procédés d'école et en se rapprochant de la simplicité, il avait rencontré un genre bien adapté à son tempérament, un genre que bien probablement, au temps de la *Défense*, Du Bellay eût condamné comme peu propre à illustrer notre langue.

Quand le poème portera sur quelque sujet d'actualité capable d'émouvoir la sensibilité de Ronsard, de le passionner, alors le ton deviendra pressant ; la phrase s'enflera en période, et sans artifice elle se colorera d'images et de métaphores ; la colère et la pitié animeront les mots. Et Ronsard atteindra à cette éloquence poétique pour laquelle il se révélera si merveilleusement doué. Nous aurons alors le genre des *Discours*, qu'il doit cultiver avec

tant de bonheur après 1560 et à l'occasion duquel nous découvrirons en lui comme un artiste nouveau. Il est en germe dans les *Poèmes*.

Les mérites des *Poèmes* sont d'un ordre plus modeste. Le vers y a souvent une aisance agréable, et la manière de conter de Ronsard, un peu lente et verbeuse, bien souvent ne manque pas de grâce. Diffus dans le développement des idées générales, il nous plaît surtout quand il s'attarde à nous parler de lui-même, de ses souvenirs de jeunesse, des hommes de la Brigade et de leurs œuvres. Le début du poème *A Pierre Lescot*, publié en 1560, fera bien sentir le charme particulier de ces causeries en vers.

A PIERRE L'ESCOT (1)

ABBÉ DE CLERMONT, SEIGNEUR DE CLANY,

AUMONIER ORDINAIRE DU ROI

Puisque Dieu ne m'a fait pour supporter les armes,
Et mourir tout sanglant au milieu des alarmes
En imitant les faits de mes premiers aïeux,
Si (2) ne veux-je pourtant demeurer ocieux (3);
Ains (4), comme je pourrai, je veux laisser mémoire
Que j'allai sur Parnasse acquérir de la gloire,
Afin que mon renom, des siècles non vaincu,
Rechante à mes neveux qu'autrefois j'ai vécu,
Caressé d'Apollon et des Muses aimées,
Que j'ai plus que ma vie en mon âge estimées.
Pour elles à trente ans j'avais le chef (5) grison,
Maigre, pâle, défait, enclos en la prison
D'une mélancolique et rhumatique étude (6),
Renfrogné, mal courtois, sombre, pensif et rude

(1) *Poèmes*, III; Bl., VI, p. 188.
(2) Cependant.
(3) Oisif.
(4) Mais.
(5) Tête.
(6) Salle d'étude.

Afin qu'en me tuant je pusse recevoir
Quelque peu de renom pour un peu de savoir.
Je fus souventes fois retancé (1) de mon père
Voyant que j'aimais trop les deux filles d'Homère (2),
Et les enfants de ceux qui doctement ont su
Enfanter en papier ce qu'ils avaient conçu.
Et me disait ainsi : « Pauvre sot, tu m'amuses
A courtiser en vain Apollon et les Muses !
Que te saurait donner ce beau chantre Apollon,
Qu'une lyre, un archet, une corde, un fredon,
Qui se répand au vent ainsi qu'une fumée,
Ou comme poudre en l'air vainement consumée?
Que te sauraient donner les Muses qui n'ont rien,
Sinon autour du chef je ne sais quel lien
De myrte, de lierre, ou, d'une amorce vaine,
T'allécher tout un jour au bord d'une fontaine.
Ou dedans un vieil antre, afin d'y reposer
Ton cerveau mal rassis, et béant (3) composer
Des vers qui te feront, comme pleins de manie (4),
Appeler un bon fol en toute compagnie?
« Laisse ce froid métier qui jamais en avant
N'a poussé l'artisan tant y fut-il savant ;
Mais avec sa fureur qu'il appelle divine,
Meurt toujours accueilli d'une pâle famine.
Homère, que tu tiens si souvent en tes mains,
Qu'en ton cerveau mal-sain comme un dieu tu te peins,
N'eut jamais un liard ; si bien que sa vielle
Et sa Muse, qu'on dit qui eut la voix si belle,
Ne le surent nourrir, et fallait que sa faim
D'huis en huis mendiât le misérable pain.
« Laisse-moi, pauvre sot, cette science folle ;
Hante-moi les palais, caresse-moi Bartolle (5)
Et d'une voix dorée au milieu d'un parquet
Aux dépens d'un pauvre homme exerce ton caquet,
Et fumeux et sueux, d'une bouche tonnante,
Devant un président mets-moi ta langue en vente ;

(1) Tancé.
(2) L'*Illiade* et l'*Odyssée*.
(3) Stupide, bouche bée.
(4) Folie.
(5) Célèbre jurisconsulte italien.

On peut par ce moyen aux richesses monter,
Et se faire du peuple en tous lieux bonneter (1).
« Ou bien embrasse-moi l'argenteuse science
Dont le sage Hippocrate (2) eut tant d'expérience,
Grand honneur de son île ; encor' que son métier
Soit venu d'Apollon, il s'est fait héritier
Des biens et des honneurs, et à la poésie,
Sa sœur, n'a rien laissé qu'une lyre moisie.
« Ne sois donc paresseux d'apprendre ce que peut
La nature en nos corps, tout cela qu'elle veut,
Tout cela qu'elle fuit ; par si gentille adresse
En secourant autrui on gagne la richesse.
« Ou bien si le désir généreux et hardi,
En t'échauffant le sang, ne rend accouardi
Ton cœur à mépriser les périls de la terre,
Prends les armes au poing, et va suivre la guerre,
Et d'une belle plaie en l'estomac ouvert
Meurs dessus un rempart de poudre tout couvert ;
Par si noble moyen souvent on devient riche,
Car envers les soldats un bon prince n'est chiche. »
Ainsi en me tançant mon père me disait,
Ou fût (3) quand le soleil hors de l'eau conduisait
Ses coursiers, galopant par la pénible trette (4),
Ou fût quand vers le soir il plongeait sa charette (5) ;
Fût la nuit, quand la lune avec ses noirs chevaux
Creuse et pleine reprend l'erre (6) de ses travaux.
O qu'il est malaisé de forcer la nature !
Toujours quelque génie, ou l'influence dure
D'un astre nous invite à suivre maugré (7) tous
Le destin qu'en naissant il versa dessus nous.
Pour menace ou prière, ou courtoise requête
Que mon père me fit, il ne sut de ma tête
Oter la poésie ; et plus il me tançait,
Plus à faire des vers la fureur me poussait.

(1) Saluer.
(2) Le plus célèbre médecin de l'antiquité, né dans l'île de Cos.
(3) Où fût... où fût : soit... soit.
(4) Traite, action de tirer, course.
(5) Son char.
(6) Le cours.
(7) Malgré.

Je n'avais pas douze ans qu'au profond des vallées,
Dans les hautes forêts des hommes reculées,
Dans les antres secrets de frayeur tout couverts,
Sans avoir soin (1) de rien je composais des vers ;
Écho me répondait et les simples Dryades,
Faunes, Satyres, Pans, Napées, Oréades,
Égipans qui portaient des cornes sur le front,
Et qui ballant (2) sautaient comme les chèvres font,
Et le gentil troupeau des fantastiques fées
Autour de moi dansaient à cottes dégrafées.
Je fus premièrement curieux du latin ;
Mais connaissant, hélas ! que mon cruel destin
Ne m'avait dextrement pour le latin fait naître,
Je me fis tout français, aimant certes mieux être
En ma langue ou second, ou le tiers (3), ou premier,
Que d'être sans honneur à Rome le dernier.
Donc suivant ma nature aux Muses inclinée,
Sans contraindre ou forcer ma propre destinée,
J'enrichis notre France et pris en gré d'avoir,
En servant mon pays, plus d'honneur que d'avoir.

(1) Souci.
(2) Dansant.
(3) Troisième.

CHAPITRE VII

RONSARD PRINCE DES POÈTES

I

Bien avant les *Discours*, dès le temps des *Hymnes* et de l'amour de Marie, Ronsard s'était acquis une prodigieuse autorité.

Il la devait essentiellement à ses œuvres lyriques. Sous Henri II, Ronsard est avant tout le grand lyrique de la France. Or, le triomphe de l'odelette sur l'ode pindarique et du sonnet simple sur le sonnet savant avait été, nous l'avons vu, un abandon de ses doctrines. En conquérant la cour et les indoctes par cette métamorphose, n'allait-il pas compromettre sa situation de chef d'école?

Bien au contraire. Les rangs se pressaient derrière lui. Dans l'histoire des écoles les doctrines comptent moins que les hommes. Tous les amis de la première heure sont toujours là, ceux du moins que la mort n'a pas fauchés, et de toutes parts, progressivement, à mesure que le chef se montre moins exclusif, la foule des poètes jeunes et vieux est venue se ranger à l'abri de sa bannière triomphante, grossissant à chaque victoire.

En réalité, avec Ronsard, c'est la Brigade tout entière qui, à partir de 1552, a renoncé à ses intransigeances d'autrefois et modifié son programme. L'auteur de la *Défense* et de l'*Olive* n'a-t-il pas lui aussi, même avant Ronsard, chanté sa palinodie antipétrarquiste? Après avoir con-

damné si péremptoirement les traductions, n'a-t-il pas traduit le *Quatrième livre de l'Enéide?* Après avoir si durement traité les « latiniseurs », ces « reblanchisseurs de murailles », n'allait-il pas composer un recueil entier de vers latins? N'allait-il pas rencontrer son chef-d'œuvre dans une poésie personnelle diamétralement opposée à celle qu'il avait prêchée? Tous baissaient le ton. Ceux-ci s'abritaient sous l'autorité d'Anacréon, ceux-là de l'Arioste, d'autres de Catulle, d'autres des poètes néo-latins, mais tous avaient senti les dangers de leurs dédains aristocratiques et les inconvénients de l'isolement auquel ils s'exposaient. On ne proscrivait plus les genres traditionnels, on les cultivait même, et le programme d'autrefois se réduisait à un précepte unique, celui d'acclimater dans notre langue les genres des littératures anciennes.

Or, sur ce principe-là, tout le monde était d'accord au milieu du seizième siècle. Aussi les portes s'étaient-elles largement ouvertes aux nouveaux venus. Gagnés par les dons poétiques du chef, beaucoup n'avaient pas même attendu les concessions. Dès les premières publications, aux douze ou quinze amis qui, autour de Daurat, avaient formé le noyau primitif de la Brigade, des poètes platoniciens et pétrarquistes qui se rattachaient plus ou moins directement à l'école lyonnaise, Charles de Sainte-Marthe, Tyard, s'étaient déclarés pour lui. Avec Tyard il échangeait des vers flatteurs. Si Des Autels faisait des réserves, et des réserves très judicieuses d'ailleurs, sur l'opportunité des manifestes, il ne s'en prononçait pas moins pour Ronsard. A plus forte raison, des jeunes, qui ne s'étaient encore rattachés à aucune école, comme Colet, Jodelle, Muret, Tahureau, Gruget, Magny, combien d'autres encore! se plaçaient-ils sous son patronage. Plusieurs lui devaient leur vocation poétique : ses lauriers enfantaient des poètes. Après la réconciliation avec Saint-Gelais et Carle, surtout après la publication des *Folastries*, ce furent tous les tenants de l'école marotique avec lesquels on échangea des compliments, les Charles Fontaine, H. Salel dont Ronsard composa l'épitaphe, et jusqu'à ce vieux François Char-

bonnier, le disciple et le fils adoptif de Crétin, qu'il est piquant de trouver ici. D'œuvre en œuvre, à travers les dédicaces, à travers quelques pièces aussi qui nous peignent les divertissements de la Brigade ou ses projets, on voit grossir le nombre de ses partisans.

II

Leur foule même devient parfois compromettante. Beaucoup ont plus de zèle que de génie. A diverses reprises on voit Ronsard soucieux d'ordonner ses troupes, de désigner au public ceux qu'il avoue comme étant les « bons ».

Il y en a sept dans l'*Elégie à Jean de la Péruse*, qui date de 1553 : avec lui-même, Du Bellay, Tyard, Baïf, Des Autels, Jodelle et la Péruse ; et si, la même année, dans le poème *Des îles fortunées*, le nombre des élus est beaucoup plus élevé, nous en trouvons de nouveau sept dans l'*Elégie à Choiseul*, qui a été composée au milieu de 1556. Cette fois Belleau a pris la place de Jean de la Péruse, mort en 1554, et Des Autels a cédé la sienne à Peletier, qui méritait bien cet honneur pour avoir donné jadis de si excellents conseils, et pour avoir tout récemment, dans son *Art poétique*, exprimé les théories nouvelles de l'école.

Ce nombre de sept suggéra une métaphore à Ronsard, à moins qu'il n'ait été suggéré par elle ; Ronsard compara un jour l'élite de sa Brigade à la Pléiade alexandrine. Les protestants, quelques années plus tard, relevèrent pour la lui reprocher, cette ambitieuse assimilation. Ils la vulgarisèrent sans le vouloir. Et c'est ainsi que, bien que la Pléiade en tant que groupement distinct de la Brigade n'ait vraisemblablement pas existé, le chef de la Brigade se trouva dans la suite sacré chef de la Pléiade.

III

De l'aveu de tous, en tout cas, il était le prince des poètes De cette royauté littéraire les témoignages abondent. Dès 1553, Lambin lui écrivait : « Nous vous avons nommé le bienfaiteur de la langue française, l'artisan d'expressions nouvelles, l'architecte de poèmes et de rythmes inconnus, le prince des poètes français. » En 1554 les jeux floraux de Toulouse, si maltraités par lui et par les siens, lui décernaient l'églantine d'or « pour son excellent et rare savoir et pour l'ornement qu'il avait apporté à la poésie française », et, en faveur d'un lauréat si illustre, pour cette fois les juges substituèrent à l'églantine traditionnelle une Minerve d'argent. Il était comme le représentant autorisé de la poésie. Dès 1556, Louis le Caron, qui dans ses vers l'avait appelé le Terpandre français, intitulait un de ses dialogues philosophiques *Ronsard ou de la poésie*. Les *Odes*, *les Amours de Cassandre*, *les Mélanges* avaient été rapidement réimprimés. *La Continuation* et *la Nouvelle continuation des Amours* furent accueillies avec tant de faveur qu'on en compte trois éditions dans la seule année 1557. Les imitations de ses œuvres en ces années d'enthousiasme ne se comptent pas. La publication des *Odes* avait comme donné le signal d'une prodigieuse production poétique, et presque tous les recueils de vers publiés entre 1550 et 1560 se recommandent de lui. Il y est appelé couramment le Pindare français, le Terpandre français, le Pétrarque français, le prince des poètes, et les pastiches de ses œuvres y pullulent. A tous les poètes de France il eût pu dire (car la modestie était son moindre défaut) ce qu'il écrivait quelques années plus tard à ses adversaires protestants :

De ma plénitude
Vous êtes tous remplis. Je suis seul votre étude,
Vous êtes tous issus de ma muse et de moi :
Vous êtes mes sujets, je suis seul votre roi.

IV

Toutefois Ronsard ne se contentait pas de la gloire. Il voulait encore la fortune, et la fortune venait bien lentement à son gré. Il avait bien obtenu, depuis 1553, les bénéfices de quelques cures, mais qu'était-ce cela auprès des abbayes, des prieurés et des évêchés qu'il rêvait. Henri II était avare aux poètes. Ronsard avait beau lui adresser en vers supplique sur supplique, flatteries sur flatteries, on ne le récompensait pas selon son mérite. Un amer dépit lui montait au cœur que le temps de François Ier, cet âge d'or des poètes, fût à jamais passé.

Nous serions injustes de faire un grief à Ronsard de ces habitudes quémandeuses, et de lui tenir rigueur pour les innombrables pièces que lui dicta et que bourra de flagorneries hyperboliques l'appât des bénéfices. C'était là une nécessité. Tous les poètes en usaient de même. Ils ne pouvaient attendre que de la faveur des grands leurs moyens de subsistance. Et Ronsard ne s'est jamais piqué de désintéressement, lui qui, dans son *Hymne de l'or*, proclame son culte pour le divin métal et se moque si fort des vaniteuses apologies de la pauvreté qui servent de parade aux philosophes. N'offrait-il pas d'ailleurs aux grands l'immortalité? Il ne leur demandait pas une faveur, il leur proposait un marché ; c'étaient eux qui gagnaient au change.

Pour réaliser ses grandes ambitions il lui fallait devenir le poète officiel. L'obstacle était Saint-Gelais qui occupait encore le poste. Le roi et la cour restaient fidèles à Saint-Gelais, et, malgré ses soixante-cinq ans, il était toujours le collaborateur nécessaire de toutes les fêtes.

Sa mort, survenue en octobre 1558, fut peut-être le point de départ d'une transformation profonde dans la carrière poétique de Ronsard. Peu de temps après il devient conseiller et aumônier du roi à la place de Saint-Gelais,

entendez par là non pas qu'il dit la messe du roi, mais qu'il accompagne le roi à la messe, lui présente l'eau bénite et le coussin sur lequel il doit s'agenouiller. Il est probable que dès lors il est le principal fournisseur de vers pour les réjouissances de la cour. C'est ainsi que, quelques mois plus tard, il collabore aux fêtes préparées en l'honneur des mariages de la sœur et de la fille du roi. Du Bellay partagea d'abord avec lui ce poste envié, mais à la mort de son ami survenue en janvier 1560, Ronsard demeura sans concurrent.

La fin rapide et tragique de Henri II (juillet 1559), le deuil et les troubles religieux qui emplirent le règne si court de François II (juillet 1559-décembre 1560), rendirent d'abord ces fonctions peu absorbantes. Mais la faveur très particulière que Ronsard rencontra auprès du frère et successeur de François II, Charles IX, devait au contraire l'attacher étroitement aux préoccupations et aux plaisirs de la cour. Elle devait faire de lui un poète de cour bien renté, et, à la fois par le prestige dont elle l'entoura et par les titres nouveaux qu'elle lui fit acquérir, elle allait asseoir plus solidement encore sa royauté littéraire.

V

Il venait précisément de rendre éclatant aux yeux de tous ses droits à la première place en donnant une édition collective de ses œuvres chez Buon, en 1560. Là, on pouvait apprécier les résultats de dix années de travail. Quatre volumes comprenaient respectivement les *Amours*, les *Odes*, les *Poèmes* et les *Hymnes*. Sans doute, la faillite partielle du programme juvénile de 1550 et les concessions nombreuses que le chef de la Brigade avait dû faire à ses adversaires, y apparaissaient pour tout lecteur averti. Mais qui pouvait lui en tenir rigueur, alors que le but essentiel de la

jeune école, l'enrichissement de la langue française par l'imitation des littératures anciennes et italienne, était si magnifiquement atteint? Depuis plusieurs siècles, aucune œuvre poétique n'avait paru en français qui par son importance pût se comparer à ces quatre tomes. S'il n'avait pas révolutionné la poésie française par ses formules, il lui avait donné un éclat, une richesse d'expression, une variété de ton, qu'elle n'avait jamais connus encore, et surtout, échappant à ses formules, il avait su, au contact des maîtres anciens, découvrir en lui-même un de ces magnifiques tempéraments de poète que la nature, dans ses mystérieux caprices, ne produit qu'une fois en un siècle.

Cette première édition se distingue des suivantes par son caractère exclusivement païen. Elle est païenne, non pas seulement parce qu'elle est issue de l'École, mais parce que la vie, en refoulant les doctrines de l'École et en s'infiltrant dans l'œuvre de Ronsard, en a à peine atténué le paganisme. La société qui s'y reflète était, en effet, toute païenne dans ses plaisirs. Maintenant qu'avec les guerres de religion les préoccupations religieuses vont passer au premier plan, maintenant que son rang de poète officiel va pousser Ronsard à jouer un rôle social, sans cesser d'être principalement païenne, son œuvre va s'imprégner de préoccupations modernes qui lui infuseront un sang nouveau.

CHAPITRE VIII

RONSARD SOUS CHARLES IX. — LE POÈTE DES « DISCOURS »

I

L'auteur de cette œuvre toute païenne, à peine devenu le favori de la cour, fut en effet appelé à une tâche bien inattendue. On fit de lui le défenseur du catholicisme en péril. Les protestants menaient contre leurs adversaires une guerre de libelles qui leur assurait de nombreuses recrues. Les catholiques ne répondaient guère que par de gros in-folio en latin, œuvres de théologiens que les théologiens seuls consentaient à ouvrir. Pour remédier à cette infériorité, la cour pria Ronsard de mettre du côté de l'Église de Rome tout le poids de son autorité et de son génie. De là ces discours catholiques qu'on vit circuler avec autant de stupeur que d'admiration, et qui provoquèrent de la part des protestants des répliques indignées.

Ronsard eut, en outre, à s'acquitter de ses fonctions ordinaires de poète officiel, à composer pour les fêtes de la cour des mascarades, des cartels, des bergeries, à mettre sa plume au service des grands qui lui faisaient l'honneur de la lui emprunter.

Au milieu de toutes ces occupations, il trouva le temps encore de poursuivre l'œuvre de résurrection de la poésie antique à laquelle il s'était voué. Même, maintenant qu'il était bien renté, il eut le loisir d'entreprendre enfin

la grande épopée qu'on attendait depuis si longtemps.

Nous examinerons successivement chez Ronsard, au temps de Charles IX, le poète des *Discours*, le poète officiel et le poète païen.

II

Dans le discours, Ronsard n'est pas l'initiateur. Non seulement le genre était emprunté à des modèles latins, mais, sur ce point-là comme sur tant d'autres, Du Bellay avait devancé son ami. Au moment de mourir, il venait d'adresser au jeune roi François deux discours, dont l'un n'était qu'une traduction et l'autre une paraphrase de discours latins composés par Michel de L'Hôpital. Les titres en disent assez la teneur : *Discours au roi contenant une brève et salutaire instruction pour bien et heureusement régner; Ample discours au roi sur le fait des quatre états du royaume de France.* A l'exemple de Du Bellay, quand Charles IX fut à son tour monté sur le trône, Ronsard écrivit à son intention *L'Institution pour L'adolescence du roi Très-Chrétien Charles IX*e *de ce nom.*

Il y a dans ce discours peu de périodes savantes, peu ou point de grands mouvements oratoires, point d'allégories. Les souvenirs mythologiques me le gâtent bien un peu ; sachons gré pourtant à l'auteur d'en avoir usé avec une relative modération. L'élévation des sentiments et la fermeté du ton font tout le mérite du morceau, et ce mérite n'est pas mince. C'est de la poésie didactique qui ne cherche pas, ou qui ne cherche guère, à se faire pardonner son caractère didactique. Ronsard poète courtisan sait donner à son roi des conseils qui font singulièrement honneur à sa muse. Il lui rappelle qu'il est fait de la même boue que les autres hommes, que ses actes sont soumis à la Justice divine, que son métier de roi lui impose des devoirs inéluctables. De telles leçons portent en elles une poésie qui se passe d'ornements littéraires. Ronsard a très

bien senti combien elle lui seyait, et dans la suite il se fera souvent le conseiller en vers de son maître.

L'INSTITUTION POUR L'ADOLESCENCE DU ROI TRÈS-CHRÉTIEN

CHARLES IXe DE CE NOM (1)

Sire, ce n'est pas tout que d'être roi de France,
Il faut que la vertu honore votre enfance ;
Un roi sans la vertu porte le sceptre en vain,
Qui ne lui sert sinon d'un fardeau dans la main.
Pour ce on dit que Thétis, la femme de Pelée,
Après avoir la peau de son enfant brûlée
Pour le rendre immortel, le prit en son giron,
Et de nuit l'emporta dans l'antre de Chiron,
Chiron noble Centaure, afin de lui apprendre
Les plus rares vertus de sa jeunesse tendre,
Et de science et d'art son Achille honorer :
Un roi pour être grand ne doit rien ignorer :
Il ne doit seulement savoir l'art de la guerre,
De garder les cités ou les ruer (2) par terre.
De piquer les chevaux, ou contre son harnois
Recevoir mille coups de lances aux tournois ;
De savoir comme il faut dresser une embuscade,
Ou donner une cargue (3) ou une camisade (4),
Se ranger en bataille et sous les étendards
Mettre par artifice en ordre les soldars (5).
Les rois les plus brutaux telles choses n'ignorent,
Et par le sang versé leurs couronnes honorent ;
Tout ainsi que les lions qui s'estiment alors
De tous les animaux être vus les plus forts,
Quand leur gueule dévore un cerf au grand corsage (6)
Et ont rempli les champs de meurtre et de carnage.

(1) Bl., t. VII, p. 33.
(2) Renverser.
(3) Charge.
(4) Attaque.
(5) Soldats.
(6) Corpulence.

Mais les princes chrétiens n'estiment leur vertu
Procéder ni de sang, ni de glaive pointu,
Ni de harnais ferrés (1), qui les peuples étonnent,
Mais par les beaux métiers que les Muses nous donnent.
Quand les Muses, qui sont filles de Jupiter
(Dont les rois sont issus), les rois daignent hanter,
Elles les font marcher en toute révérence,
Loin de leur majesté bannissant l'ignorance ;
Et tous remplis de grâce et de divinité,
Les font parmi le peuple ordonner équité.

. . . . . .

Il faut premièrement apprendre à craindre Dieu,
Dont vous êtes l'image et porter au milieu
De votre cœur son nom et sa sainte parole,
Comme le seul secours dont l'homme se console.
En après si voulez en terre prospérer,
Vous devez votre mère (2) humblement honorer,
La craindre et la servir, qui seulement de mère
Ne vous sert pas ici, mais de garde et de père.
Après il faut tenir la loi de vos aïeux,
Qui furent rois en terre et sont là-haut aux cieux ;
Et garder que le peuple imprime en sa cervelle
Le curieux discours d'une secte nouvelle.
Après il faut apprendre à bien imaginer.
Autrement la raison ne pourrait gouverner :
Car tout le mal qui vient à l'homme prend naissance
26 Quand par sus (3) la raison le cuider (4) a puissance.
Tout ainsi que le corps s'exerce en travaillant,
Il faut que la raison s'exerce en bataillant
Contre la monstrueuse et fausse fantaisie,
De peur que vainement l'âme n'en soit saisie ;
Car ce n'est pas le tout de savoir la vertu,
Il faut connaître aussi le vice revêtu
D'un habit vertueux, qui d'autant plus offense
Qu'il se montre honorable et a belle apparence.
De là vous apprendrez à vous connaître bien,
Et en vous connaissant vous ferez toujours bien.

(1) De fer.
(2) Catherine de Médicis.
(3) Par-dessus, sur.
(4) La présomption.

Le vrai commencement pour en vertus accroistre
C'est (disait Apollon) soi-même se connoistre.
Celui qui se connaît est seul maître de soi.
Et sans avoir royaume il est vraiment un roi.
Commencez donc ainsi : puis sitôt que par l'âge
Vous serez homme fait de corps et de courage,
Il faudra de vous-même apprendre à commander,
A ouïr vos sujets, les voir et demander,
Les connaître par nom et leur faire justice,
Honorer la vertu et corriger le vice.
Malheureux sont les rois qui fondent leur appui
Sur l'aide d'un commis, qui par les yeux d'autrui
Voient l'état du peuple, et oyent par l'oreille
D'un flatteur mensonger qui leur conte merveille.
Tel roi ne règne pas, ou bien il règne en peur
(D'autant qu'il ne sait rien) d'offenser un trompeur.
Mais, Sire, ou je m'abuse en voyant votre grâce,
Ou vous tiendrez d'un roi la légitime place ;
Vous ferez votre charge, et comme un prince doux,
Audience et faveur vous donnerez à tous.
Votre palais royal connaîtrez en présence,
Et ne commettrez point une petite offense.
Si un pilote faut (1) tant soit peu sur la mer,
Il fera dessous l'eau la navire (2) abîmer ;
Si un monarque faut tant soit peu, la province
Se perd : car volontiers le peuple suit son prince.
Aussi pour être roi vous ne devez penser
Vouloir comme un tyran vos sujets offenser.
De même notre corps votre corps est de boue :
Des petits et des grands la Fortune se joue,
Tous les règnes mondains se font et se défont,
Au gré de la Fortune ils viennent et s'en vont :
Et ne durent non plus qu'une flamme allumée,
Qui soudain est éprise (3), et soudain consumée.
Or, Sire, imitez Dieu, lequel vous a donné
Le sceptre, et vous a fait un grand roi couronné.
Faites miséricorde à celui qui supplie,
Punissez l'orgueilleux qui s'arme en sa folie,

(1) Se trompe.
(2) Souvent féminin au seizième siècle.
(3) Allumée.

Ne poussez par faveur un homme en dignité,
Mais choisissez celui qui l'a bien mérité ;
Ne baillez pour argent ni états ni offices,
Ne donnez aux premiers les vacants bénéfices.
Ne souffrez près de vous ni flatteurs ni vanteurs :
Fuyez ces plaisants fols qui ne sont que menteurs,
Et n'endurez jamais que les langues légères
Médisent des seigneurs des terres étrangères.
Ne soyez point moqueur, ni trop haut à la main (1),
Vous souvenant toujours que vous êtes humain.
Ne pillez vos sujets par rançon, ni par tailles,
Ne prenez sans raison ni guerres ni batailles ;
Gardez le vôtre (2) propre, et vos biens amassez ;
Car pour vivre content vous en avez assez.
S'il vous plaît vous garder sans archers de la garde,
Il faut que d'un bon œil le peuple vous regarde,
Qu'il vous aime sans crainte ; ainsi les puissants rois
Ont gardé leur empire et non par le harnois.
Comme le corps royal ayez l'âme royale ;
Tirez le peuple à vous d'une main libérale,
Et pensez que le mal le plus pernicieux
C'est un prince sordide et avaricieux.
Ayez autour de vous des personnes notables,
Et les oyez parler volontiers à vos tables ;
Soyez leur auditeur comme fut votre aïeul,
Ce grand François, qui vit encores au cercueil.
Soyez comme un bon prince amoureux de la gloire
Et faites que de vous se remplisse une histoire
Digne de votre nom, vous faisant immortel
Comme Charles le Grand (3) ou bien Charles Martel.

. . . . . .

III

Voilà donc Ronsard descendu de sa tour d'ivoire. Nous allons le voir maintenant se mêler aux luttes passionnées

(1) Arrogant.
(2) Votre bien.
(3) Charlemagne.

de ses contemporains : à l'éloquence des grands sentiments et des nobles pensées se joindra l'éloquence des vives émotions. Cette fois encore, l'initiative ne vint pas de lui ; c'est l'exemple de Des Autels qui lui suggéra de traiter en vers des différends entre protestants et catholiques.

Parmi les conseils qu'il vient de donner à son roi, nous avons remarqué en bon rang celui de se conformer à la religion de ses aïeux

> Et garder que le peuple imprime en sa cervelle
> Le curieux discours d'une secte nouvelle.

Nous savons de reste que ce n'est pas par zèle religieux que Ronsard met ainsi son monarque en garde contre la contagion de l'hérésie, et qu'il lui recommande l'intolérance comme l'un de ses principaux devoirs. Nous connaissons assez ce révolutionnaire des lettres pour ne pas ignorer que la tradition ne lui est aucunement sacrée, et que, comme tant d'hommes de la Renaissance, s'il continue d'accomplir les rites prescrits par la religion, il lui refuse toute place dans la direction de sa vie. N'était-ce donc là qu'un précepte de commande? Serait-ce uniquement pour obéir au roi et, comme on l'a prétendu, pour mériter de gras bénéfices, qu'il a écrit ses discours catholiques? Le pauvre ferment d'éloquence que la cupidité!

Heureusement, Ronsard a, pour l'animer contre les protestants, des raisons autres qu'un ordre de la cour (1). Il voit en eux des ennemis de la France. Ce sont eux qui ont affaibli le pays en le divisant. Ce sont eux qui vont le désoler et le couvrir de ruines en fomentant la guerre civile. Non contents de l'avilir ainsi aux yeux de l'étranger et de

(1) Voir à ce sujet PERDRIZET, *Ronsard et la Réforme*, thèse de la Faculté de théologie protestante de Montauban, 1902. L'auteur de cette étude s'est, très justement je crois, tenu à égale distance de l'opinion de Brunetière qui faisait de Ronsard un « nationaliste » convaincu (*Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1900) et de l'opinion de ceux qui, avec M. Laumonier, se demandent si Ronsard riche eût écrit ses discours.

l'exposer sans défense à ses coups, ils iront jusqu'à appeler l'ennemi du dehors et lui promettre les dépouilles de la patrie. Alors l'indignation de Ronsard ne connaîtra plus de bornes. C'est son patriotisme avant tout qui va faire la grandeur de sa polémique contre les protestants.

Et que les protestants ne lui répondent pas que de la division, de la guerre civile, de l'introduction des étrangers, les catholiques sont responsables autant qu'eux-mêmes. On eût pu prétendre cela au temps où le roi n'avait pas encore opté entre les deux sectes. Alors chacun était libre de choisir celle que bon lui semblait, et de travailler, sous sa responsabilité individuelle, au progrès de celle qu'il avait choisie. Mais, maintenant que le roi s'était prononcé, ceux-là étaient les fauteurs de division qui n'étaient pas de son côté, ceux-là attaquaient le pays qui avaient contre eux son monarque. Le roi avait qualité pour décider de la religion de ses sujets. S'il avait donné la préférence au protestantisme, les catholiques eussent été les séditieux et auraient mérité les foudres de Ronsard. La vénération de la personne royale le voulait ainsi, et d'ailleurs en dehors de cette doctrine il n'y avait pas de paix publique : tous les juristes étaient d'accord pour la légitimer. Le roi est comme la personnification de la patrie. En lui elle s'incarne en quelque sorte. Le loyalisme de Ronsard est un sentiment très élevé, qui se confond en partie avec son patriotisme, et qui lui dictera lui aussi des vers indignés.

Ce n'est pas tout : il porte en lui une haine instinctive pour le protestantisme. En homme aussi complètement étranger au sentiment religieux qu'il est possible de l'être, il ne comprend absolument pas ce besoin dévorant de se bâtir une foi raisonnable, de la crier au public, de la répandre autour de soi, de souffrir pour son triomphe, qui est peut-être l'essence même du sentiment religieux, qui en tout cas est le feu sacré de toutes les hérésies. Pour lui, ce n'est là qu'une aberration. Comment un homme sensé peut-il se flatter d'avoir découvert seul dans les textes sacrés la vérité, qui depuis quinze siècles se serait dérobée aux regards de tous les croyants? Et quand,

pour donner jour à ce songe, on met en péril le repos d'autrui et la grandeur de la patrie, le crime se joint à la folie. L'orgueil des protestants est pour Ronsard un phénomène qui défie l'intelligence, et c'est avec une véritable révolte de son bon sens et de sa conscience qu'il le dénonce et le flétrit.

Sa sensibilité d'ailleurs ne l'écarte pas moins d'eux que son intelligence. Il n'ignore pas le régime inquisitorial qu'ils ont établi à Genève, ces inspecteurs, ces censeurs, ces tribunaux chargés d'épier les moindres gestes des citoyens et pour lesquels il n'y a point de vie privée. A supposer même que ce terrible organisme de compression ne fût pas à redouter en France, l'ascétisme, dont les protestants font profession et qu'il peut à peine croire sincère, répugne à son tempérament. Ils représentent le parti de l'austérité. De Bèze a dû brûler ses *Juvenilia*. Quel accueil ferait-on dans la société genevoise aux odelettes épicuriennes ou bien aux *Amours de Marie?* Confusément Ronsard sent que le protestantisme menace ses plaisirs, même ses élégances d'artiste païen, que si la France devenait subitement protestante, c'en serait fait de son règne et même de sa liberté. C'en serait fait aussi de ces bénéfices ecclésiastiques qu'il convoite, qu'il touche du doigt maintenant que la faveur royale lui est acquise, de ce scandale séculaire qui fait des produits d'une abbaye la récompense d'un livret de jolis riens ou d'obscénités. Les protestants ne plaisantent pas sur la question des bénéfices. Et Ronsard sent que le catholicisme est pour lui bien autrement viable, le catholicisme de 1560 que la contre-réforme n'a pas encore touché. Le défendre, pour Ronsard c'est défendre la vie libre, élégante, facile dont il ne saurait plus se passer, je dirais presque c'est défendre son cher paganisme.

Ainsi, sans qu'il s'en rendît un compte exact peut-être, l'affaire des catholiques et des protestants était son affaire à lui, elle lui tenait aux fibres les plus intimes. Des replis obscurs de sa conscience va monter ce levain de colère qui enflera sa voix, mise au service d'une grande cause patriotique et loyaliste.

IV

Divers moments sont à distinguer dans la bataille. Les circonstances variées dans lesquelles ils ont été composés donnent aux différents discours des accents différents.

L'*Elégie à Des Autels* où pour la première fois il entreprend de défendre par la plume l'Église catholique, date dans sa première forme de l'année 1560. A cette époque, les protestants sont déjà des séditieux, mais ils n'ont pas encore déchaîné la guerre civile. Aussi Ronsard les réprimande sans colère. Il raisonne avec eux, il leur fait toucher du doigt leurs fautes : orgueil, crédulité à des docteurs étrangers, désobéissance envers le roi ; on dirait qu'il s'efforce de les ramener dans le droit chemin. Et, pour leur bien montrer son impartialité, il avoue que les catholiques eux aussi ont des torts, il déplore la corruption du clergé et l'indigne collation des bénéfices. L'*Elégie à Des Autels* est le jugement très pondéré d'un arbitre qui expose à chacune des deux parties sa part de responsabilité.

Mais, au milieu de l'année 1562, la situation est bien changée. Le sang a coulé à Vassy. De là les massacres se sont étendus de toutes parts. Des bandes armées parcourent les provinces, dévastent les églises, rançonnent les habitants. Les seigneurs protestants vont en venir aux mains avec les troupes royales. Alors une pitié poignante emplit le cœur de Ronsard pour toutes les misères dont il est le témoin, une grande pitié pour le royaume de France. A la modération succède l'indignation contre les auteurs de tant de méfaits. Et il écrit coup sur coup, sous la pression des événements, le *Discours des misères de ce temps*, la *Continuation du discours des misères de ce temps* et la *Remontrance au peuple de France*. De l'un à l'autre la violence de l'invective grandit à mesure que, les passions se déchaînant, les horreurs de la guerre se multiplient.

Dans le *Discours des misères*, qui probablement est antérieur aux premières batailles régulières, c'est le ton élégiaque qui domine, la compassion pour la patrie que tant de malheurs menacent ; mais avec la *Continuation des misères*, qui est postérieur à ce traité de Hampton-Court par lequel les protestants livraient à l'Angleterre plusieurs villes de la Normandie, et surtout avec la *Remontrance* qui date probablement de l'époque où ils tentèrent d'assiéger Paris, les apostrophes, les sarcasmes, les objurgations, les menaces, les tirades pathétiques, les belles périodes débordantes d'indignation, toutes ces figures du langage qui jaillissent de la passion du poète, se font de plus en plus nombreuses, et un souffle oratoire de plus en plus puissant soulève son vers.

Les protestants répliquèrent par une nuée de libelles, de discours, d'odes, de sonnets, et notamment par ce *Temple de Ronsard*, où, d'après le titre, la légende de sa vie était brièvement décrite. De fait, bourrés d'injures, ces pamphlets réduisaient le débat à la mesure d'une querelle de personnes. Ronsard était un païen, un débauché, un mauvais prêtre, un menteur, un vendu, qui n'écrivait contre eux que pour se faire payer sa peine en bons bénéfices, voire un mauvais poète dont les vers servaient de risée au public ! Ronsard releva quelques-unes de ces insultes dans sa *Réponse à je ne sais quels ministreaux et prédicantereaux de Genève*, qui fut publiée au printemps de 1563. A ce dernier discours, intéressant surtout pour nous par les renseignements autobiographiques qu'il contient et par la belle franchise avec laquelle l'auteur témoigne de lui-même, le tour tout personnel de la défense, commandé par l'attaque, donne encore un accent très particulier.

POÉSIES

PATRIOTIQUES ET RELIGIEUSES

ÉLÉGIE A GUILLAUME DES AUTELS GENTILHOMME CHAROLLAIS POÈTE ET JURISCONSULTE EXCELLENT SUR LE TUMULTE DAMBROISE (1)

Durant (2) la guerre à Troie, à l'heure que la Grèce
Pressait contre les murs la troyenne jeunesse,
Et que le grand Achille empêchait les ruisseaux
De porter à Téthys (3) le tribut de leurs eaux,
Ceux qui étaient dedans la muraille assiégée,
Ceux qui étaient dehors dans le port de Sigée (4),
Faillaient (5) également. Mon Des Autels, ainsi
Nos ennemis font faute, et nous faillons aussi,
Ils faillent de vouloir renverser notre empire,
Et de vouloir par force aux princes contredire,
Et de présumer trop de leurs sens (6) orgueilleux,

(1) Le titre de l'édition de 1587 est *Discours à Guillaume Des Autels, poète et jurisconsulte excellent.*

(2) Bl., t. VII, p. 40.

(3) La mer.

(4) Promontoire d'Asie Mineure qui servait de station navale à la flotte des Grecs.

(5) Avaient tort.

(6) Raisons

Et par songes nouveaux forcer la loi des vieux ;
Ils faillent de laisser le chemin de leurs pères,
Pour ensuivre le train des sectes étrangères :
Ils faillent de semer libelles et placards,
Pleins de dérision, d'injures et brocards,
Diffamant les plus grands de notre cour royale,
Qui ne servent de rien qu'à nourrir un scandale ;
Ils faillent de penser que tous soient aveuglés,
Que seuls ils ont des yeux, que seuls ils sont réglés,
Et que nous fourvoyés ensuivons la doctrine
Humaine et corrompue, et non pas la divine.
Ils faillent de penser qu'à Luther seulement
Dieu se soit apparu, et généralement
Que depuis neuf cents ans l'Église est dépravée,
Du vin d'hypocrisie à longs traits abreuvée :
Et que le seul écrit d'un Bucère vaut mieux,
D'un Zwingle et d'un Calvin (hommes séditieux),
Que l'accord de l'Église et les statuts de mille
Docteurs, poussés de Dieu, convoqués au concile.
Que faudrait-il de Dieu désormais espérer,
Si lui, sans ignorance, avait souffert errer
Si longtemps son Église? Est-il auteur de faute?
Quel gain en reviendrait à sa Majesté haute?
Quel honneur, quel profit de s'être tant célé,
Pour s'être à un Luther seulement révélé?
Or nous faillons aussi : car depuis saint Grégoire
Nul pontife romain dont le nom soit notoire
En chaire ne prêcha : et faillons d'autre part,
Que le bien de l'Église aux enfants se départ (1)
Il ne faut s'étonner, chrétiens, si la nacelle
Du bon pasteur saint Pierre en ce monde chancelle,
Puisque les ignorants, les enfants de quinze ans,
Je ne sais quels muguets, je ne sais quels plaisans
Ont les biens de l'Église et que les bénéfices
Se vendent par argent ainsi que les offices.
Mais que dirait saint Paul, s'il revenait ici,
De nos jeunes prélats, qui n'ont point de souci
De leur pauvre troupeau, dont ils prennent la laine
Et quelquefois le cuir, qui tous vivent sans peine,
Sans prêcher, sans prier, sans bon exemple d'eux,

(1) Distribue.

Parfumés, découpés (1), courtisans, amoureux,
Veneurs et fauconniers, et avec la paillarde
Perdent les biens de Dieu dont ils n'ont que la garde?
Que dirait-il de voir l'Église à Jésus-Christ,
Qui fut jadis fondée en humblesse (2) d'esprit,
En toute patience, en toute obéissance,
Sans argent, sans crédit, sans force ni puissance,
Pauvre, nue, exilée, ayant jusques aux os
Les verges et les fouets imprimés sur le dos ;
Et la voir aujourd'hui riche, grasse et hautaine,
Toute pleine d'écus, de rente et de domaine?
Ses ministres enflés et ses papes encor
Pompeusement vêtus de soie et de drap d'or?
Il se repentirait d'avoir souffert pour elle
Tant de coups de bâton, tant de peine cruelle,
Tant de bannissements, et voyant tel méchef (3)
Pri'rait qu'un trait de feu lui accablât le chef (4).

. . . . . .

CONTINUATION DU DISCOURS DES MISÈRES DE CE TEMPS

A Catherine de Médicis.

Madame (5), je serais ou du plomb ou du bois,
Si moi que la Nature a fait naître François,
Aux races à venir je ne contais la peine
Et l'extrême malheur dont notre France est pleine.
Je veux de siècle en siècle au monde publier
D'une plume de fer sur un papier d'acier
Que ses propres enfants l'ont prise et dévêtue,
Et jusques à la mort vilainement battue.
Elle semble (6) au marchand, accueilli de malheur
Lequel au coin d'un bois rencontre le voleur

(1) A la toilette savante.
(2) Humilité.
(3) Malheur.
(4) Tête.
(5) Bl., t. VII, p. 17.
(6) Ressemble.

Qui contre l'estomac (1) lui tend la main armée
Tant il a l'âme au corps d'avarice affamée.
Il n'est pas seulement content de lui piller
La bourse et le cheval : il le fait dépouiller,
Le bat et le tourmente, et d'une dague essaie
De lui chasser du corps l'âme par une plaie :
Puis en le voyant mort se sourit de ses coups,
Et le laisse manger aux mâtins et aux loups.
Si est-ce que (2) de Dieu la juste intelligence
Court après le meurtrier (3) et en prend la vengeance :
Et dessus une roue (après mille travaux) (4)
Sert aux hommes d'exemple et de proie aux corbeaux.
Mais ces nouveaux chrétiens qui la France ont pillée,
Volée, assassinée, à force dépouillée,
Et de cent mille coups tout l'estomac battu
(Comme si brigandage était une vertu),
Vivent sans châtiment, et à les ouïr dire,
C'est Dieu qui les conduit, et ne s'en font que rire.
Ils ont le cœur si haut, si superbe et si fier,
Qu'ils osent au combat leur maître défier ;
Ils se disent de Dieu les mignons, et au reste
Qu'ils sont les héritiers du Royaume céleste :
Les pauvres insensés ! qui ne connaissent pas
Que Dieu, père commun des hommes d'ici-bas,
Veut sauver un chacun, et qu'à ses créatures
De son grand paradis il ouvre les clôtures.
Certes beaucoup de vide, et beaucoup de vains lieux (5)
Et de sièges seraient sans âmes dans les Cieux :
Et Paradis serait une plaine déserte,
Si pour eux seulement la porte était ouverte.
Or ces braves vanteurs, controuvés fils de Dieu,
En la dextre (6) ont le glaive et en l'autre le feu,
Et, comme furieux (7) qui frappent et enragent,
Volent les temples saints, et les villes saccagent.

(1) Poitrine.
(2) Si est-ce que : cependant.
(3) Se prononçait en deux syllabes.
(4) Douleurs.
(5) Vides.
(6) Main droite.
(7) Fous.

Et quoi? brûler maisons, piller et brigander,
Tuer, assassiner, par force commander,
N'obéir plus aux rois, amasser des armées,
Appelez-vous cela Églises réformées?
Jésus, que seulement vous confessez ici
De bouche et non de cœur, ne faisait pas ainsi ;
Et saint Paul, en prêchant n'avait pour toutes armes
Sinon l'humilité, les jeûnes et les larmes ;
Et les pères martyrs, aux plus dures saisons
Des tyrans, ne s'armaient sinon que d'oraisons :
Bien qu'un ange du ciel, à leur moindre prière,
En soufflant eût rué (1) les tyrans en arrière.
Par force on ne saurait Paradis violer (2),
Jésus nous a montré le chemin d'y aller.
Armés de patience il faut suivre sa voie,
Non amasser un camp et s'enrichir de proie.

. . . . . .

De Bèze, je te prie, écoute ma parolle,
Que tu estimeras d'une personne folle ;
S'il te plaît toutefois de juger sainement,
Après m'avoir ouï tu diras autrement.
La terre qu'aujourd'hui tu remplis toute d'armes,
Et de nouveaux chrétiens déguisés en gendarmes (3),
(O traître piété !), qui du pillage ardents
Naissent dessous ta voix, tout ainsi que des dents
Du grand serpent Thébain les hommes qui muèrent
Le limon en couteaux desquels s'entre-tuèrent,
Et, nés et demi-nés, se firent tous périr,
Si qu'un même soleil les vit naître et mourir ;
Ce n'est pas une terre allemande ou gothique,
Ni une région tartare ny scythique :
C'est celle où tu naquis, qui douce te reçut,
Alors qu'à Vezelay (4) ta mère te conçut ;
Celle qui t'a nourri et qui t'a fait apprendre
La science et les arts dès ta jeunesse tendre,
Pour lui faire service et pour en bien user,
Et non, comme tu fais, afin d'en abuser.

(1) Renversé.
(2) Violenter, emporter d'assaut.
(3) Soldats.
(4) Ville de Bourgogne où de Bèze est né.

Si tu es envers elle enfant de bon courage (1),
Ores que tu le peux, rends-lui son nourrissage (2),
Retire tes soldats, et au lac Genevois
(Comme chose exécrable) enfonce leur harnois
Ne prêche plus en France une doctrine armée,
Un Christ empistolé (3) tout noirci de fumée,
Qui comme un Mehemet (4) va portant en la main
Un large coutelas rouge de sang humain.
Cela déplaît à Dieu, cela déplaît au prince ;
Cela n'est qu'un appât qui tire la province
A la sédition, laquelle dessous toi
Pour avoir liberté ne voudra plus de roi.
Certes il vaudrait mieux à Lausanne relire
Du grand fils de Thétis (5) les prouesses et l'ire (6),
Faire combattre Ajax, faire parler Nestor,
Ou reblesser Vénus, ou retuer Hector,
Que reprendre l'Église, ou, pour être dit sage,
Raccoutrer en saint Paul je ne sais quel passage ;
De Bèze, ou je me trompe, ou cela ne vaut pas
Que France en ta faveur fasse tant de combats,
Ni qu'un prince royal pour ta cause s'empêche (7).

. . . . . .

L'autre jour en pensant que cette pauvre terre
S'en allait (ô malheur !) la proie d'Angleterre (8),
Et que ses propres fils amenaient l'étranger
Qui boit les eaux du Rhin, afin de l'outrager,
M'apparut tristement l'idole (9) de la France,
Non telle qu'elle était lorsque la brave lance
De Henri la gardait, mais faible et sans confort,
Comme une pauvre femme atteinte de la mort.

(1) Cœur, sentiments.
(2) Les bienfaits que tu as reçus d'elle pendant que tu étais enfant.
(3) Armé de pistolets.
(4) Mahomet.
(5) Le fils de Thétis : Achille.
(6) Colère.
(7) S'est occupé.
(8) Allusion au traité de Hampton-Court (20 septembre 1562), par lequel les protestants livraient une partie de la Normandie aux Anglais.
(9) Ombre, image.

Son sceptre lui pendait, et sa robe semée
De fleurs de lis était en cent lieux entamée ;
Son poil (1) était hideux, son œil have et profond,
Et nulle majesté ne lui haussait le front.
En la voyant ainsi, je lui dis : « O princesse,
Qui presque de l'Europe as été la maîtresse,
Mère de tant de rois, conte-moi ton malheur,
Et dis-moi, je te pri', d'où te vient ta douleur? »
Elle adonc (2) en tirant sa parole contrainte (3),
Soupirant aigrement, me fit telle complainte :
« Une ville est assise ès (4) champs (5) savoisiens,
Qui par fraude a chassé ses seigneurs anciens,
Misérable séjour de toute apostasie,
D'opiniâtreté, d'orgueil et d'hérésie,
Laquelle (en cependant que les rois augmentaient
Mes bornes, et bien loin pour l'honneur combattaient),
Appelant les bannis en sa secte damnable,
M'a fait comme tu vois chétive et misérable.
« Or mes rois, connaissant qu'une telle cité
S'efforcerait de rompre un jour leur dignité,
Délibéraient (6) assez de la ruer (7) par terre ;
Mais contre elle jamais n'ont entrepris la guerre.
Ou soit par négligence, ou soit par le destin,
Entière ils l'ont laissée et de là vient ma fin.
« Comme ces laboureurs, dont les mains inutiles
Laissent pendre l'hiver un toufeau (8) de chenilles
Dans une feuille sèche au faîte d'un pommier ;
Sitôt que le soleil de son rayon premier
A la feuille échauffée, et qu'elle est arrosée
Par deux ou par trois fois d'une tendre rosée,
Le venin qui semblait par l'hiver consumé,
En chenilles soudain apparaît animé,
Qui tombent de la feuille, et rampent à grand'peine
D'un dos entre-cassé au milieu de la plaine.

(1) Ses cheveux.
(2) Alors.
(3) Émise avec effort.
(4) Dans les.
(5) Campagnes.
(6) Se proposaient.
(7) Renverser.
(8) Touffe.

L'un monte en un chêne et l'autre en un ormeau,
Et toujours en mangeant se traînent au coupeau (1) ;
Puis descendent à terre, et tellement se paissent
Qu'une seule verdure en la terre ne laissent.
« Alors le laboureur voyant son champ gâté (2),
Lamente pour néant qu'il ne s'était hâté
D'étouffer de bonne heure une telle semence ;
Il voit que c'est sa faute et s'en donne l'offense.
« Ainsi lorsque mes rois aux guerres s'efforçaient,
Toutes en un monceau ces chenilles croissaient !
Si qu'en moins de trois mois telle tourbe (3) enragée
Sur moi s'est épandue et m'a toute mangée.
« Or mes peuples mutins, arrogants et menteurs,
M'ont cassé le bras droit chassant mes sénateurs ;
Car, de peur que la loi ne corrigeât leur vice,
De mes palais royaux ont banni la Justice.
Ils ont rompu ma robe en rompant mes cités,
Rendant mes citoyens contre moi dépités ;
Ont pillé mes cheveux en pillant mes églises,
Mes églises, hélas ! que par force ils ont prises,
En poudre foudroyant images et autels,
Vénérable séjour de nos saints immortels.
Contre eux puisse tourner si malheureuse chose,
Et l'or saint dérobé leur soit l'or de Tholose (4) !
« Ils n'ont pas seulement, sacrilèges nouveaux,
Fait de mes temples saints étables à chevaux ;
Mais comme tourmentés des fureurs Stygiales (5),
Ont violé l'honneur des Ombres sépulcrales,
Afin que par tel acte inique et malheureux
Les vivants et les morts conspirassent contre eux.
Busire (6) fut plus doux, et celui (7) qui promène
Une roche aux enfers eut l'âme plus humaine !
Bref ils m'ont délaissée en extrême langueur.

(1) Faîte.
(2) Dévasté.
(3) Foule.
(4) Celui qui dérobait les trésors amassés dans le temple de Toulouse mourait infailliblement.
(5) Du Styx, infernal.
(6) Busiris, tyran égyptien qui immolait sur les autels de ses dieux tous les étrangers qui abordaient sur ses terres.
(7) Sisyphe.

Toutefois en mon mal je n'ai perdu le cœur,
Pour avoir une reine (1) à propos rencontrée,
Qui douce et gracieuse envers moi s'est montrée.
Elle par sa vertu (quand le cruel effort
De ces nouveaux mutins me traînait à la mort)
Lamentait ma fortune, et comme reine sage
Réconfortait mon cœur et me donnait courage.
« Elle, abaissant pour moi sa haute majesté,
Préposant (2) mon salut à son autorité,
Mêmes étant malade est maintes fois allée
Pour m'appointer (3) à ceux qui m'ont ainsi volée.
« Mais Dieu, qui des malins n'a pitié ni merci,
(Comme au roi Pharaon) a leur cœur endurci,
Afin que tout d'un coup sa main puissante et haute
Les corrige en fureur et punisse leur faute.
Puis quand je vois mon roi, qui déjà devient grand,
Qui courageusement me soutient et défend,
Je suis toute guérie, et la seule apparence
D'un prince si bien né me nourrit d'espérance.
« Avant qu'il soit longtemps, ce magnanime roi
Domptera les destins qui s'arment contre moi,
Et ces faux devineurs qui d'une bouche ouverte
De son sceptre royal ont prédite la perte.
« Cependant prends la plume et d'un style endurci
Contre le trait des ans, engrave (4) tout ceci ;
Afin que nos neveux puissent un jour connaître
Que l'homme est malheureux qui se prend à son maître. »
Ainsi par vision la France à moi parla,
Puis s'évanouissant de mes yeux s'envola
Comme une poudre (5) au vent, ou comme une fumée
Qui soudain dans la nue est en rien consumée.

(1) Catherine de Médicis.
(2) Faisant passer (mon salut) avant...
(3) M'accorder.
(4) Grave.
(5) Poussière.

REMONTRANCE AU PEUPLE DE FRANCE (1)

Je vous prie, frères, de prendre garde à ceux qui font dissentions et scandales contre la doctrine que vous avez apprise, et vous retirez d'eux.

(SAINT PAUL, Rom., IV) (2).

O ciel! ô mer! ô terre! ô Dieu père commun
Des Juifs, et des Chrétiens, des Turcs, et d'un chacun;
Qui nourris aussi bien par ta bonté publique
Ceux du pôle antartique que ceux du pôle arctique:
Qui donnes et raison et vie et mouvement,
Sans respect (3) de personne, à tous également:
Et fais du ciel là-haut sur les têtes humaines
Tomber, comme il te plaît, les grâces et les peines!
O Seigneur tout-puissant, qui as toujours été
Vers (4) toutes nations plein de toute bonté,
De quoi te sert là-haut le trait de ton tonnerre
Si d'un éclat de feu tu n'en brûles la terre?
Es-tu dedans un trône assis sans faire rien?
Il ne faut point douter que tu ne saches bien
Cela que contre toi brassent tes créatures,
Et toutefois, Seigneur, tu le vois et l'endures!
Ne vois-tu pas du ciel ces petits animaux,
Lesquels ne sont vêtus que de petites peaux,
Ces petits animaux qu'on appelle les hommes!
Qu'ainsi que bulles d'eaux tu crèves et consommes (5)?
Que les doctes Romains et les doctes Gregeois (6)
Nomment songe, fumée et feuillage (7) des bois?
Qui n'ont jamais ici la vérité connue
Que je ne sais comment par songes et par nue?

(1) Bl., t. VII, p. 54.
(2) J'ai supprimé ce texte de saint Paul qui a été supprimé dans l'édition.
(3) Considération.
(4) Envers.
(5) Consumes, détruis.
(6) Grecs.
(7) Feuille.

Et toutefois, Seigneur, ils font les empêchés (1)
Comme si tes secrets ne leur étaient cachés,
Braves entrepreneurs et discoureurs des choses
Qui aux entendements de tous hommes sont closes,
Qui par longue dispute et curieux propos
Ne te laissent jouir du bien de ton repos,
Qui de tes sacrements effacent la mémoire,
Qui disputent en vain de cela qu'il faut croire,
Qui font trouver ton fils imposteur et menteur ;
Ne les puniras-tu, souverain créateur ?
Tiendras-tu leur parti? Veux-tu que l'on t'appelle
Le Seigneur des larrons et le Dieu de querelle?
Ta nature y répugne, aussi tu as le nom
De doux, de pacifiq (2), de clément et de bon,
Et ce monde accordant, ton ouvrage admirable,
Nous montre que l'accord t'est toujours agréable.
Mais qui serait le Turc, le Juif, le Sarrasin,
Qui voyant les erreurs du Chrétien son voisin
Se voudrait baptiser ? le voyant d'heure en heure
Changer d'opinion, qui jamais ne s'asseure?
Le connaissant léger, mutin, séditieux,
Et trahir en un jour la foi de ses aïeux?
Volontaire, inconstant, qui au propos chancelle
Du premier qui lui chante une chanson nouvelle?
Le voyant Manichée (3), et tantôt Arrien,
Tantôt Calvinien, tantôt Luthérien,
Suivre son propre avis, non celui de l'Église?
Un vrai jonc d'un étang, le jouet de la bise,
Ou quelque girouette inconstante, et suivant
Sur le haut d'une tour la volonté du vent?
Et qui serait le Turc lequel aurait envie
De se faire chrétien en voyant telle vie?
Certes si je n'avais une certaine (4) foi
Que Dieu par son esprit de grâce a mis en moi,
Voyant la chrétienté n'être plus que risée,
J'aurais honte d'avoir la tête baptisée.
Je me repentirais d'avoir été chrétien,

(1) Occupés, importants.
(2) Pacifique.
(3) Manichéen
(4) Assurée.

Et comme les premiers je deviendrais païen.
La nuit j'adorerais les rayons de la lune,
Au matin le soleil, la lumière commune,
L'œil du monde : et si Dieu au chef (1) porte des yeux,
Les rayons du soleil sont les siens radieux,
Qui donnent vie à tous, nous conservent et gardent,
Et les faits des humains en ce monde regardent.
Je dis ce grand soleil, qui nous fait les saisons
Selon qu'il entre ou sort de ses douze maisons (2),
Qui remplit l'univers de ses vertus connues,
Qui d'un trait de ses yeux nous dissipe les nues,
L'esprit, l'âme du monde, ardant et flamboyant,
En la course d'un jour tout le ciel tournoyant,
Plein d'immense grandeur, rond, vagabond, et ferme,
Lequel a dessous lui tout le monde pour terme,
En repos, sans repos, oisif, et sans séjour (3),
Fils aîné de nature et le père du jour.
J'adorerais Cérès qui les blés nous apporte,
Et Bacchus qui le cœur des hommes réconforte,
Neptune (4) le séjour des vents et des vaisseaux,
Les Faunes et les Pans, et les Nymphes des eaux,
Et la terre hôpital (5) de toute créature,
Et ces Dieux que l'on feint ministres de nature.
Mais l'Évangile saint du sauveur Jésus-Christ
M'a fermement gravé une foi dans l'esprit,
Que je ne veux changer pour une autre nouvelle ;
Et dussé-je endurer une mort très cruelle.
De tant de nouveautés je ne suis curieux (6),
Il me plaît d'imiter le train de mes aïeux !
Je crois qu'en Paradis ils vivent à leur aise,
Encor qu'ils n'aient suivi ni Calvin ni de Bèze.
Dieu n'est pas un menteur, abuseur ni trompeur ;
De sa sainte promesse il ne faut avoir peur,
Ce n'est que vérité, et sa vive (7) parole
N'est pas comme la nôtre incertaine et frivole.

(1) Tête.
(2) Les douze signes du zodiaque.
(3) Répit.
(4) Dieu de la mer.
(5) Hôtel, lieu d'habitation.
(6) Soucieux.
(7) Vivante.

« L'homme qui croit en moi (dit-il) sera sauvé ! »
Nous croyons tous en toi ! notre chef (1) est lavé
En ton nom, ô Jésus, et dès notre jeunesse
Par foi nous espérons en ta sainte promesse.
Et toutefois, Seigneur, par un mauvais destin
Je ne sais quel ivrogne apostat Augustin,
Nous prêche le contraire, et tellement il ose,
Qu'à toi la vérité sa mensonge (2) il oppose.
Le soir que tu donnais à ta suite ton corps,
Personne d'un couteau ne te pressait alors
Pour te faire mentir et pour dire au contraire
De ce que tu avais délibéré de faire.
Tu as dit simplement d'un parler net et franc,
Prenant le pain et vin : « C'est ci (3) mon corps et sang,
Non signe de mon corps. » Toutefois ces ministres,
Ces nouveaux défroqués, apostats et bélistres,
Démentent ton parler, disant que tu rêvais
Et que tu n'entendais les mots que tu disais.
Ils nous veulent montrer par raison naturelle
Que ton corps n'est jamais qu'à la dextre (4) éternelle
De ton Père là-haut, et veulent t'attacher
Ainsi qu'un Prométhée au faîte d'un rocher.
Ils nous veulent prouver par la philosophie
Qu'un corps n'est en deux lieux ; aussi je ne leur nie,
Car tout corps n'a qu'un lieu ; mais le tien, ô Seigneur
Qui n'est que majesté, que puissance et qu'honneur,
Divin, glorifié, n'est pas comme les nôtres.
Celui à porte close alla voir les Apôtres,
Celui sans rien casser sortit hors du tombeau,
Celui sans pesanteur d'os, de chair ni de peau,
Monta dedans le ciel. Si ta vertu féconde
Sans matière apprêtée a bâti tout ce monde,
Si tu es tout divin, tout saint, tout glorieux,
Tu peux communiquer ton corps en divers lieux.
Tu serais impuissant si tu n'avais puissance
D'accomplir tout cela que ta majesté pense.
Mais quel plaisir prends-tu pour troubler ton repos,

(1) Tête.
(2) Souvent féminin au seizième siècle.
(3) Ceci.
(4) Droite.

D'ouïr l'humain caquet tenir tant de propos?
D'ouïr ces prédicants qui par nouveaux passages
En t'attachant au ciel montrent qu'ils ne sont sages,
Qui pipent (1) le vulgaire et disputent de toi,
Et rappellent toujours en doute notre foi?
Il fait bon disputer des choses naturelles,
Des foudres et des vents, des neiges et des grêles,
Et non pas de la foi, dont il ne faut douter;
Seulement il faut croire et non en disputer.
Tout homme curieux lequel voudra s'enquerre (2)
De quoi Dieu fit le ciel, les ondes et la terre,
Du serpent qui parla, de la pomme d'Adam,
D'une femme en du sel, de l'âne à Balaam,
Des miracles de Moyse (3), et de toutes les choses
Qui sont dedans la Bible étrangement encloses,
Il y perdra l'esprit; car Dieu qui est caché,
Ne veut que son secret soit ainsi recherché.
Bref, nous sommes mortels, et les choses divines
Ne se peuvent loger en nos faibles poitrines,
Et de sa prescience en vain nous devisons;
Car il n'est pas sujet à nos sottes raisons.
L'entendement humain, tant soit-il admirable,
Du moindre fait de Dieu, sans grâce, n'est capable.
Mais comment pourrait l'homme avec ses petits yeux
Connaître clairement les mystères des cieux?
Quand nous ne savons pas régir nos républiques,
Ni même gouverner nos choses domestiques!
Quand nous ne connaissons la moindre herbe des prez!
Quand nous ne voyons pas ce qui est à nos piez!
Toutefois les docteurs de ces sectes nouvelles,
Comme si l'Esprit-Saint avait usé ses ailes
A s'appuyer sur eux, comme s'ils avaient eu
Du ciel dru et menu mille langues de feu,
Et comme s'ils avaient (ainsi que dit la fable
De Minos) banqueté des hauts dieux à la table,
Sans que honte et vergogne en leur cœur trouve lieu,
Parlent profondément des mystères de Dieu;
Ils sont ses conseillers, ils sont ses secrétaires,

(1) Trompent.
(2) S'enquérir.
(3) Moïse.

Ils savent ses avis, ils savent ses affaires,
Ils ont la clef du ciel et y entrent tous seuls,
Ou qui veut y entrer, il faut parler à eux.
Les autres ne sont rien sinon que grosses bêtes,
Gros chaperons fourrés, grasses et lourdes têtes :
Saint Ambrois (1), saint Hiérosme (2) et les autres docteurs
N'étaient que des rêveurs, des fous et des menteurs :
Avec eux seulement le Saint-Esprit se treuve (3),
Et du saint Évangile ils ont trouvé la febve (4).

. . . . . .

Vous Princes, et vous Rois, la faute avez commise
Pour laquelle aujourd'hui souffre toute l'Église,
Bien que de votre temps vous n'avez pas connu
Ni senti le malheur qui nous est advenu.
Votre facilité qui vendait les offices,
Qui donnait aux premiers les vacants bénéfices,
Qui l'Église de Dieu d'ignorants farcissait,
Qui de larrons privés les palais remplissait,
Est cause de ce mal. Il ne faut qu'un jeune homme
Soit évêque ou abbé ou cardinal de Rome ;
Il faut bien le choisir avant que lui donner
Une mître, et pasteur des peuples l'ordonner.
Il faut certainement qu'il ait le nom de prêtre
(Prêtre veut dire vieilli) ; c'est afin qu'il puisse être
De cent mille péchés en son office franc (5),
Que la jeunesse donne en la chaleur du sang.
Si Platon prévoyait par les molles musiques
Le futur changement des grandes républiques,
Et si par l'harmonie il jugeait la cité ;
Voyant en notre Église une lascivité,
On pourrait bien juger qu'elle serait détruite,
Puisque jeunes pilots (6) lui servaient de conduite.
Tout sceptre et tout empire et toutes régions
Fleurissent en grandeur par les religions ;

(1) Saint Ambroise.
(2) Saint Jérôme.
(3) Trouve.
(4) Trouver la fève au gâteau, c'est le jour des Rois, recevoir en partage le morceau qui contient la fève.
(5) Libre.
(6) Pilotes.

Par elles ou en paix, ou en guerre nous sommes ;
Car c'est le vrai ciment qui entretient les hommes.
On ne doit en l'Église évêque recevoir
S'il n'est vieil, s'il ne prêche, et s'il n'est de savoir ;
Et ne faut élever, par faveur ni richesse,
Aux offices publics l'inexperte jeunesse
D'un écolier qui vient de Toulouse, devant
Que par longue pratique il devienne savant.
Vous, reine, en départant (1) les dignités plus hautes (2),
Des rois vos devanciers ne faites pas les fautes,
Qui sans savoir les mœurs de celui qui plus fort
Se hâtait de piquer, et d'apporter la mort,
Donnait le bénéfice, et sans savoir les charges
Des lois de Jésus-Christ, en furent par trop larges ;
Lesquels au temps passé ne furent ordonnés
Des premiers fondateurs pour être ainsi donnés.
Madame, faut chasser ces gourmandes Harpies,
Je dis ces importuns, dont les griffes remplies
De cent mille morceaux, tendent toujours la main,
Et tant plus ils sont saouls (3), tant plus meurent de faim,
Éponges de la cour, qui sucent et qui tirent :
Plus ils crèvent de biens, et plus ils en désirent !
O vous, doctes prélats (4), poussés du Saint-Esprit,
Qui êtes assemblés au nom de Jésus-Christ,
Et tâchez saintement par une voie utile
De conduire l'Église à l'accord d'un concile ;
Vous-mêmes les premiers, prélats, réformez-vous,
Et comme vrais pasteurs faites la guerre aux loups ;
Otez l'ambition, la richesse excessive ;
Arrachez de vos cœurs la jeunesse lascive,
Soyez sobres à table et sobres en propos ;
De vos troupeaux commis cherchez-moi le repos,
Non le vôtre, prélats ; car votre vrai office
Est prêcher, remontrer et châtier le vice.
Vos grandeurs, vos honneurs, vos gloires dépouillez ;
Soyez-moi de vertus, non de soie habillés ;
Ayez chaste le corps, simple la conscience ;

(1) Distribuant.
(2) Plus hautes : les plus hautes.
(3) Rassasiés.
(4) Il s'adresse aux prélats réunis au concile de Trente.

Soit de nuit, soit de jour, apprenez la science ;
Gardez entre le peuple une humble dignité,
Et joignez la douceur avec la gravité.
Ne vous entremêlez des affaires mondaines,
Fuyez la cour des rois et leurs faveurs soudaines,
Qui périssent plutôt qu'un brandon allumé
Qu'on voit tantôt reluire, et tantôt consumé.
Allez faire la cour à vos pauvres oueilles (1),
Faites que votre voix entre par leurs oreilles,
Tenez-vous près du parc, et ne laissez entrer
Les loups en votre clos, faute de vous montrer.
Si de nous réformer vous avez quelque envie,
Réformez les premiers vos biens et votre vie,
Et alors le troupeau qui dessous vous vivra,
Réformé comme vous de bon cœur vous suivra.
Vous, juges des cités, qui d'une main égale
Devriez (2) administrer la justice royale,
Cent et cent fois le jour mettez devant vos yeux
Que l'erreur qui pullule en nos séditieux
Est votre seule faute, et, sans vos entreprises,
Que nos villes jamais n'eussent été surprises.
Si vous eussiez puni par le glaive tranchant
Le huguenot mutin, l'hérétique méchant,
Le peuple fût (3) en paix ; mais votre connivence
A perdu la justice et l'empire de France.
Il faut, sans avoir peur des princes ni des rois,
Tenir droit la balance et ne trahir les lois
De Dieu, qui sur le fait des justices prend garde,
Et assis aux sommets des cités vous regarde.
Il perce vos maisons de son œil tout-voyant,
Et, grand juge, connaît le juge fourvoyant
Par présent alléché ou celui qui par crainte
Corrompt la majesté de la justice sainte.
Et vous, nobles, aussi mes propos entendez
Qui faussement séduits vous êtes débandez
Du service de Dieu ; veuillez vous reconnaître,
Servez votre pays et le roi votre maître ;
Posez les armes bas ! Espérez-vous honneur

(1) Ouailles.
(2) Se prononçait en deux syllabes.
(3) Serait.

D'avoir ôté le sceptre au roi votre seigneur?
Et d'avoir dérobé par armes la province
D'un jeune roi mineur, votre naturel prince?
Vos pères ont reçu, de nos rois ses aïeux,
Les honneurs et les biens qui vous font glorieux;
Et d'eux avez reçu en titre la noblesse,
Pour avoir dessous eux montré votre prouesse,
Soit chassant l'Espagnol, ou combattant l'Anglais,
Afin de maintenir le sceptre français;
Vous-mêmes aujourd'hui le voulez-vous détruire,
Après que votre sang en a fondé l'empire?
Telle fureur (1) n'est point aux tigres ni aux ours,
Qui s'entr'aiment l'un l'autre, et se donnent secours,
Et pour garder leur race en armes se remuent.
Les Français seulement se pillent et se tuent,
Et la terre en leur sang baignent de tous côtés,
Afin que d'autre main ils ne soient surmontés (2).
La foi (ce dites-vous) nous fait prendre les armes!
Si la religion est cause des alarmes,
Des meurtres et du sang que vous versez ici,
Hé! qui de telle foi voudrait avoir souci?
Si par fer et par feu, par plomb, par poudre noire,
Les songes de Calvin nous voulez faire croire?
Si vous eussiez été simples comme devant (3),
Sans aller les faveurs des princes poursuivant;
Si vous n'eussiez parlé que d'amender l'Église,
Que d'ôter les abus de l'avare prêtrise,
Je vous eusse suivi et n'eusse pas été
Le moindre des suivants qui vous ont écouté.
Mais voyant vos couteaux, vos soldats, vos gendarmes (4),
Voyant que vous plantez votre foi par les armes,
Et que vous n'avez plus cette simplicité
Que vous portiez au front en toute humilité,
J'ai pensé que Satan, qui les hommes attise
D'ambition, était chef de votre entreprise.
L'espérance de mieux, le désir de vous voir
En dignité plus haute et plus riche en pouvoir,

(1) Folie.
(2) Vaincus.
(3) Auparavant.
(4) Soldats.

Vos haines, vos discords, vos querelles privées,
Sont cause que vos mains sont de sang abreuvées,
Non la religion, qui sans plus ne vous sert
Que d'un masque emprunté qu'on voit au découvert.
Et vous, nobles aussi, qui n'avez renoncée
A la foi qui vous est par l'Église annoncée,
Soutenez votre roi, mettez-lui derechef
Le sceptre dans la main et la couronne au chef (1),
N'épargnez votre sang, vos biens ni votre vie :
Heureux celui qui meurt pour garder sa patrie !
Vous, peuple, qui du coutre et de bœufs accouplés
Fendez la terre grasse et y semez les blés ;
Vous, marchands, qui allez les uns sur la marine (2),
Les autres sur la terre, et de qui la poitrine
N'a humé de Luther la secte ni la foi,
Montrez-vous à ce coup bons serviteurs du roi !
Et vous, sacré troupeau, sacrés mignons des Muses,
Qui avez au cerveau les sciences infuses,
Qui faites en papier luire vos noms ici
Comme un soleil d'été de rayons éclairci,
De notre jeune prince écrivez la querelle
Et aimez Apollon et les Muses pour elle.

. . . . . .

Vous, princes (3) conducteurs de notre sainte armée,
Royal sang de Bourbon, de qui la renommée
Se loge dans le ciel ; vous frères grands et forts,
Sacré sang Guysian (4), nos remparts et nos forts,
Sang qui fatalement (5) en la Gaule te monstres,
Pour dompter les mutins, comme Hercule les monstres.
Et vous, Montmorency, sage Nestor François,
Fidèle serviteur de quatre ou de cinq rois,
Qui méritez d'avoir en mémoire éternelle
Ainsi que du Guesclin une ardente chandelle ;
Vous, d'Anville, son fils, sage, vaillant et preux,
Vous, seigneurs qui portez un cœur chevalereux,

(1) Tête.
(2) Mer.
(3) L'auteur s'adresse au duc de Vendôme, lieutenant général pour le roi, au duc de Montpensier Louis, et au prince de la Roche-sur-Yon, tous de la maison de Bourbon.
(4) Il s'adresse aux Guise.
(5) En vertu des décrets du Destin.

Que chacun à la mort fortement s'abandonne,
Et de ce jeune roi redressez la couronne !
Redonnez-lui le sceptre, et d'un bras indompté
Combattez pour la France et pour sa liberté,
Et cependant qu'avez le sang et l'âme vive (1),
Ne souffrez qu'elle tombe en misère captive.
Souvenez-vous, seigneurs, que vous êtes enfants
De ces pères jadis aux guerres triomphants,
Qui pour garder la foi de la terre françoise
Perdirent l'albigeoise et la secte vaudoise.
Contemplez-moi vos mains, vos muscles et vos bras :
Pareilles mains avaient vos pères aux combats ;
Imitez vos aïeux, afin que la noblesse
Vous anime le cœur de pareille prouesse.
Vous, guerriers assurés (2), vous piétons, vous soldars (3),
De Bellone conçus, jeune race de Mars,
Dont les fraîches vertus par la Gaule fleurissent,
N'ayez peur que les bois leurs feuilles convertissent
En huguenots armés, ou comme les Titans
Ils naissent de la terre en armes combattans.
Ne craignez point aussi les troupes d'Allemagne,
Ni ces reîtres mutins qu'un Français accompagne,
Ils ne sont point conçus d'un fer ni d'un rocher :
Leur cœur se peut navrer (4), pénétrable est leur chair ;
Ils n'ont non plus que vous ni de mains ni de jambes,
Leurs glaives ne sont point acérés dans les flambes (5)
Des eaux de Phlegethon (6) ; ils sont sujets aux coups,
Des femmes engendrés, et mortels comme nous.
Ne craignez point aussi, vous, bandes martiales,
Le corps effeminé des ministres si pâles,
Qui font si triste mine, et qui tournent aux cieux,
En faisant leurs sermons, la prunelle des yeux.
Mais ayez forte pique et bien tranchante épée,
Bon cœur et bonne main, bonne armure trempée,
La bonne targue (7) au bras, aux corps bons corselets

(1) Vivante.
(2) Courageux.
(3) Soldats.
(4) Blesser.
(5) Flammes.
(6) Fleuve des enfers qui roulait du feu.
(7) Large bouclier.

Bonne poudre, bon plomb, bon feu, bons pistolets,
Bon morion en tête, et surtout une face
Qui du premier regard votre ennemi déface.
Vous ne combattez pas, soldats comme autrefois
Pour borner plus avant l'empire de vos rois ;
C'est pour l'honneur de Dieu et sa querelle sainte
Qu'aujourd'hui vous portez l'épée au côté ceinte.
Je dis pour ce grand Dieu qui bâtit tout de rien,
Qui jadis affligea le peuple égyptien,
Et nourrit d'Israël la troupe merveilleuse
Quarante ans aux déserts de manne savoureuse ;
Qui d'un rocher sans eaux les eaux fit ondoyer,
Fit de nuit la colonne ardente flamboyer
Pour guider ses enfants par monts et par vallées ;
Qui noya Pharaon sous les ondes salées,
Et fit passer son peuple ainsi que par bateaux
Sans danger à pied sec, par le profond des eaux.
Pour ce grand Dieu, soldats, les armes avez prises,
Qui favorisera vous et vos entreprises,
Comme il fit Josué par le peuple étranger :
Car Dieu ne laisse point ses amis au danger.
Dieu tout grand et tout bon, qui habites les nues,
Et qui connais l'auteur des guerres advenues,
Dieu, qui regardes tout, qui vois tout et entens,
Donne, je te suppli', que l'herbe du printemps
Sitôt parmi les champs nouvelle ne fleurisse,
Que l'auteur de ces maux au combat ne périsse,
Ayant le corselet d'outre en outre enfoncé
D'une pique ou d'un plomb fatalement poussé.
Donne que de son sang il enivre la terre,
Et que ses compagnons au milieu de la guerre
Renversés à ses pieds, haletants et ardents,
Mordent dessus le champ la poudre entre leurs dents,
Étendus l'un sur l'autre, et que la multitude
Qui s'assure en ton nom, franche (1) de servitude,
De fleurs bien couronnée, à haute voix, Seigneur,
Tout à l'entour des morts célèbre ton honneur,
Et d'un cantique saint chante de race en race
Aux peuples à venir tes vertus et ta grâce.

(1) Libre.

RÉPONSE DE PIERRE DE RONSARD AUX INJURES ET CALOMNIES DE JE NE SAIS QUELS PRÉDICANTEREAUX ET MINISTREAUX DE GENÈVE SUR SON DISCOURS ET CONTINUATION DES MISÈRES DE CE TEMPS.

Tu te plains d'autre part que ma vie est lascive,
En délices, en jeux, en vices excessive?
Tu mens méchantement ; si tu m'avais suivy
Deux mois, tu saurais bien en quel état je vy.
Or je veux que ma vie en écrit apparaisse
Afin que pour menteur un chacun te connaisse.
M'éveillant au matin, devant (1) que faire rien,
J'invoque l'Éternel, le père de tout bien,
Le priant humblement de me donner sa grâce,
Et que le jour naissant sans l'offenser se passe ;
Qu'il chasse toute secte et toute erreur de moi
Qu'il me veuille garder en ma première foi,
Sans entreprendre rien qui blesse ma province (2),
Très humble observateur des lois et de mon prince.
Après je sors du lit, et quand je suis vêtu
Je me range à l'étude et apprends la vertu,
Composant et lisant, suivant ma destinée,
Qui s'est dès mon enfance aux Muses enclinée.
Quatre ou cinq heures seul je m'arrête enfermé :
Puis, sentant mon esprit de trop lire assommé,
J'abandonne le livre et m'en vais à l'église.
Au retour pour plaisir une heure je devise ;
De là je viens dîner, faisant sobre repas,
Je rends grâces à Dieu ; au reste je m'ébats.
Car si l'après-dînée est plaisante et sereine
Je m'en vais promener (3), tantôt parmi la plaine,
Tantôt en un village, et tantôt en un bois,
Et tantôt par les lieux solitaires et cois (4) :
J'aime fort les jardins qui sentent le sauvage ;

(1) Avant.
(2) Patrie.
(3) Promener.
(4) Tranquilles.

J'aime le flot de l'eau qui gazouille au rivage.
Là, devisant sur l'herbe avec un mien ami,
Je me suis par les fleurs bien souvent endormi
A l'ombrage d'un saule ; ou, lisant dans un livre,
J'ai cherché le moyen de me faire revivre,
Tout pur d'ambition et des soucis cuisants,
Misérables bourreaux d'un tas de médisants,
Qui font (comme ravis) les prophètes en France,
Pipant (1) les grands seigneurs d'une belle apparence.
Mais quand le ciel est triste et tout noir d'épaisseur,
Et qu'il ne fait aux champs ni plaisant ni bien seur,
Je cherche compagnie, ou je joue à la prime (2),
Je voltige, ou je saute, ou je lutte, ou j'escrime,
Je dis le mot pour rire, et à la vérité,
Je ne loge chez moi trop de sévérité (3).
Puis quand la nuit brunette a rangé les étoiles,
Encourtinant (4) le ciel et la terre de voiles,
Sans souci je me couche ; et là, levant les yeux
Et la bouche et le cœur vers la voûte des cieux,
Je fais mon oraison, priant la bonté haute
De vouloir pardonner doucement à ma faute.
Au reste je ne suis ni mutin ni méchant,
Qui fais croire ma loi par le glaive tranchant.
Voilà comme je vis ; si ta vie est meilleure,
Je n'en suis envieux, et soit à la bonne heure.

. . . . . .

Tu dis que je m'engraisse à l'ombre d'un clocher :
Prédicant mon ami, je n'ai rien que la chair,
J'ai le front renfrogné, et ma peau maltraitée
Retire à (5) la couleur d'une âme acherontée (6) ;

(1) Trompant.
(2) Jeu de cartes.
(3) Les premières éditions présentent en cet endroit les quatre vers que voici :

J'aime à faire l'amour, j'aime à parler aux femmes,
A mettre par écrit mes amoureuses flammes ;
J'aime le bal, la danse et les masques aussi,
La musique et le luth, ennemis du souci.

(4) Drapant.
(5) Ressemble à.
(6) De l'Achéron, des enfers.

Si bien que si j'avais ces habits grands et lons,
Ces manteaux allongés qui tombent aux talons,
Et qu'on me vit au soir si pâle de visage,
On dirait que je suis ministre de village ;
Pourvu que je portasse une toque à rebras (1),
Et dessous, un bonnet quelquefois de taftas,
Quelquefois de velours, pour un signal sinistre
Que d'un bon surveillant on m'aurait fait ministre.
Tu dis que j'ai du bien? c'est doncques en esprit,
Ou comme le pêcheur qui songe en Théocrit ;
Ou par opinion riche tu me veux faire ;
Mais ceux à qui je dois savent bien le contraire.
Voudrais-tu point user vers (2) moi de charité?
Non je ne suis point tant contre toi dépité,
Que je ne prenne bien de l'argent de ton prêche
Pour décharger ton sac si la somme t'empêche (3).
Tu dis que j'ai gagé ma Muse pour flatter?
Nul prince ni seigneur ne se saurait vanter
(Dont je suis bien marri) de m'avoir donné gage.
Je sers à qui je veux, j'ai libre le courage (4).
Le roi, son frère et mère, et les princes ont bien
Pouvoir de commander à mon luth cynthien ;
Des autres je ne suis ni valet ni esclave,
Et si sont grands seigneurs, j'ai l'esprit haut et brave.
Tu dis que j'ai vécu maintenant (5) écolier,
Maintenant courtisan et maintenant guerrier,
Et que plusieurs métiers ont ébattu ma vie?
Tu dis vrai, prédicant ; mais je n'eus oncq'envie
De me faire ministre ou, comme toi, cafard,
Vendre au peuple ignorant mes songes et mon fard :
J'aimerais mieux ramer sur les ondes salées,
Ou avoir du labeur les deux mains ampoulées (6),
Ainsi qu'un vigneron par les champs inconnu
Qu'être d'un gentilhomme un pipeur (7) devenu.

(1) Rebords.
(2) Envers.
(3) Gêne.
(4) Cœur.
(5) Maintenant... maintenant : tantôt... tantôt.
(6) Gonflées.
(7) Trompeur.

Tu dis que des prélats la troupe docte et sainte
Au colloque à Poissy (1) trembla toute de crainte,
Voyant les prédicants contre elle s'assembler?
Je la vis disputer, et ne la vis trembler,
Ferme comme un rocher qui jamais pour orage
Soit de grêle ou de vent ne bouge du rivage,
Assuré de son poids ; ainsi sans s'ébranler
Je vis constantement (2) cette troupe parler.
Répondez, prédicants si enflés d'espérance,
Eussiez-vous de Genève osé venir en France
Sans avoir sauf-conduit écrit à votre gré?
Vous doncques aviez peur, non ce troupeau sacré.
Tu dis que j'ai blâmé cette tête calvine (3)?
Je ne la blâme pas, je blâme sa doctrine ;
Quant à moi, je le pense un trompeur, un menteur ;
Tu le penses un ange, un apôtre, un docteur,
L'appellant la lumière et l'honneur des fidelles.
Si tu l'estimes tant, porte-lui des chandelles,
Il n'aura rien de moi ; par toute nation
On connaît son orgueil et son ambition.
Tu dis que pour jaser et gosser à mon aize,
Et non pour m'amender, j'allais ouïr de Bèze?
Un jour étant pensif, me voulant défâcher,
Passant par Saint-Marceau, je l'allai voir prêcher :
Et là me servit bien la sourdesse (4) bénigne,
Car rien en mon cerveau n'entra de sa doctrine.
Je m'en retournai franc (5) comme j'étais venu,
Je ne vis seulement que son grand front chenu,
Et sa barbe fourchue, et ses mains renversées,
Qui promettaient le ciel aux troupes amassées.
Il donnait paradis au peuple d'alentour,
Et si (6) pensait que Dieu lui en dût de retour.
Je m'échappai du prêche, ainsi que du naufrage
S'échappe le marchand qui du bord du rivage

(1) Au colloque de Poissy (août 1561), Michel de l'Hospital réunit des théologiens protestants et catholiques pour arriver à une entente entre les deux religions.
(2) Avec constance.
(3) Cette tête calvine : Calvin.
(4) Surdité.
(5) Libre.
(6) Encore.

Regarde sûrement (1) la tempête et les vents,
Et les grands flots bossus, écumants et mouvants,
Non pas qu'il soit joyeux de voir la vague perse (2)
Porter ses compagnons noyés à la renverse,
Ou de voir le butin ou les frêles morceaux
Du bateau tournoyer sur l'échine des eaux ;
Mais dedans son courage (3) une joie il sent naître,
Voyant du bord prochain le danger sans y être.

. . . . . .

V

Quelques années plus tard, Ronsard devait reprendre sa plume de combat contre les protestants. Ce fut pendant la troisième guerre civile, en 1569, au temps des grandes victoires catholiques de Jarnac et de Montcontour. Ronsard, pour les célébrer, entonna des chants de triomphe. Les quatre pièces qu'il composa à leur sujet : *Hymne sur la victoire de Jarnac* (mars 1569), *Prière à Dieu pour demander la victoire* (avant Montcontour qui date du 3 octobre), *L'Hydre défait* (au lendemain de la victoire), enfin *Les Eléments ennemis de l'Hydre* (un ou deux mois plus tard), sont d'une sauvagerie qui déconcerte le lecteur moderne. Pas un regret pour le brillant prince de Condé qui est mort au combat. Pas une larme pour tant de Français cruellement massacrés. Ces boucheries horribles lui inspirent une joie barbare. Même les trois Châtillon, ses protecteurs tant loués autrefois, ne sont pas épargnés. La violence de 1563 ne s'est pas apaisée, bien au contraire.

En dépit de ces accents de sauvagerie, qui s'expliquent par les effroyables malheurs de cette terrible année, n'ou-

(1) En sécurité.
(2) Bleue.
(3) Cœur.

blions pas que Ronsard était un homme de paix. Il était avec Michel de L'Hôpital pour la tolérance et certainement, pourvu qu'on pût mettre les honnêtes gens à l'abri de leur zèle intempestif, il eût bien volontiers accordé aux protestants la liberté de leur culte. Au soir de sa vie, nous le trouverons dans les rangs des *politiques*. Les excès des ligueurs ne lui feront pas moins horreur que ceux des réformés. Pour parler de ses adversaires de la veille, il reviendra dès lors à son ancienne modération, à la modération de l'*Elégie à Des Autels*.

On a été jusqu'à dire que la Pléiade avait sauvé le catholicisme français. Ne lui faisons pas tant d'honneur. Du moins, nous comprenons très bien que, venant à rompre le silence systématique des catholiques, ces beaux discours aient pu agir sur l'opinion. Le talent, les séductions du style, ces alléchements avec lesquels Du Perron reprochait à ses adversaires de tromper les esprits populaires, n'étaient pas du côté des réformés. La discussion de Ronsard peut nous paraître parfois bien superficielle : la profondeur eût nui au succès. Heureusement, Ronsard n'entendait rien à la théologie. S'il se fût mêlé de jouer au théologien, d'examiner à la loupe les questions controversées, de contester des textes, on ne l'aurait pas suivi. Ronsard ne connaît du protestantisme que ce que tout le monde en connaît autour de lui (1). Il ne l'attaque que par où les moins savants l'attaquent. Par là il est de plain-pied avec son public. Ses raisons sont des sentiments plus que des raisons, les sentiments qui ont fait rejeter le protestantisme par la

(1) Voir un article instructif de M. Maurice Lange dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, d'octobre-décembre 1913, sur *quelques sources probables des « Discours » de Ronsard*. Je dois avouer que dans la plupart des cas où M. Lange croit découvrir une source directe, je ne puis être de son avis, mais les textes qu'il rapproche ainsi sont pleins d'enseignements. Il est très intéressant de retrouver autour de Ronsard l'expression des idées, courantes alors, qu'il a faites siennes dans les *Discours*, très intéressant aussi de constater que c'est avec les plus violents qu'il est à l'unisson, avec ce Quintin qui fut aux États généraux d'Orléans le porte-parole du clergé.

masse des Français d'alors. Aussi ses *Discours* sont-ils merveilleusement représentatifs de l'état d'esprit de ses contemporains. Dans aucune de ses parties, l'œuvre de Ronsard n'est à ce degré l'expression d'un sentiment général.

CHAPITRE IX

RONSARD SOUS CHARLES IX (*suite*).
LE POÈTE OFFICIEL

I

Malheureusement, tous les vers que nous a valus la faveur dont Ronsard jouissait à la cour ne sont pas de cette trempe. Nous pourrons passer rapidement sur les cartels, les mascarades, les inscriptions, les devises, les étrennes qui en sont la rançon.

Après avoir vainement tenté l'effet des armes pour rétablir l'unité religieuse du royaume, la reine mère, Catherine de Médicis, essayait d'un autre remède : elle s'efforçait de rapprocher les chefs des deux partis dans des fêtes splendides, elle faisait entreprendre par son fils, à travers toute la France, ce grand voyage de près de deux années qui, marqué à chaque étape de somptueuses réjouissances, devait raffermir son autorité. Dans de pareilles circonstances, un poète officiel de grand renom devenait une sorte d'agent de gouvernement. Ronsard dut collaborer activement à plusieurs de ces brillantes cérémonies et il assista à une partie du voyage. Sa santé peut-être l'empêcha seule d'être partout. De toutes ces fêtes est sorti le volume qui fut publié au milieu de 1565 sous ce titre : *Elégies, mascarades et bergerie.*

Il est intéressant pour l'historien surtout en ce qu'il nous montre le chef de la Brigade cultivant sans vergogne les

genres chers à Marot et à Saint-Gelais, des genres qui plongent par leurs racines en plein moyen âge. Le cartel est une sommation fictive qu'un chevalier adresse à un autre chevalier, à la manière des Lancelot et des Amadis, le plus souvent pour défendre l'honneur de sa dame. Le révolutionnaire de 1550, dont le mépris pour les *poètes courtisans* était comme la doctrine fondamentale, est maintenant devenu un *poète courtisan*, et il ne se distingue pas de ses devanciers.

On peut à peine dire qu'il s'en distingue par son génie, tant il a peu d'occasions ici de le mettre à profit. Dans la mascarade, sorte de ballet que les seigneurs et les dames de la cour représentaient eux-mêmes, ou bien grand spectacle allégorique où évoluaient des dieux et des abstractions divinisées, la danse, la mimique, les costumes, la musique emplissaient les yeux et les oreilles des assistants. La poésie, en bonne partie chantée, n'apparaissait que par intermittences. La matière était fatalement frivole, et souvent imposée au poète par ses acteurs. Il n'était maître que de la forme. Le plaisir que les contemporains prenaient à ces représentations ne permet pas à l'historien de s'en désintéresser. Tout l'effort de reconstitution que nous imposerons à nos imaginations n'y pourra cependant pas grand' chose : maintenant que ces mascarades ne se présentent plus à nous que comme des bribes de morceaux poétiques sans lien, décharnées, privées de tout ce qui en faisait le prix, elles sont mortes pour nous. Un vers heureux, débordant de poésie, parfois se détache et nous rappelle que c'est un grand poète qui parle. Mais ces échappées sont rares. Et, à la différence des contemporains, nous nous prenons à regretter qu'un aussi beau génie se soit condamné à des tâches où de moindres que lui n'auraient, nous semble-t-il, guère moins bien réussi.

II

Une mention particulière est due peut-être à la *Bergerie*.

On sait que les poètes du seizième siècle ont beaucoup cultivé le genre bucolique. Son rôle d'ailleurs était en général tout autre que de chanter les charmes de la nature. C'est l'églogue allégorique surtout qui a joui alors d'une grande faveur. Nous avons vu, dans le récit du *Voyage de Tours*, Ronsard et Baïf se déguiser en bergers pour célébrer leurs amours. Lors du mariage du duc Charles de Lorraine avec Claude, la fille du roi, en 1559, il se déguisa de nouveau et, encore sous le nom de Perrot, il chanta, cette fois en compagnie du chevrier Bellot (entendez Du Bellay), les louanges de la fille de Pan et celles du pasteur Charlot, non un pasteur

... Qui vulgaire et champêtre
Mène aux gages d'autrui un maigre troupeau paître,
Mais qui a cent troupeaux de vaches et de bœufs
De boucs et de béliers paissant les prés herbeux
De Meuse et de Moselle, et la fertile plaine
De Bar qui se confine aux terres de Lorraine.

La même année, quand Marguerite de France avait épousé le duc de Savoie, une fois encore c'était un berger qui avait chanté comment, en gardant son troupeau, il avait vu la belle nymphe surprise par un demi-dieu et emportée par lui au sommet des neiges savoisiennes, et il avait pleuré sur la désolation de sa chère campagne privée ainsi de sa divinité bienfaisante, de la nymphe qui recommandait au dieu Pan son frère les pauvres joueurs de cornemuse.

On goûtait surtout dans l'églogue l'allégorie politique à la manière de la première bucolique de Virgile. Alors c'étaient de grands personnages qui prenaient la houlette, et qui, sous couleur de parler de leurs troupeaux, s'entretenaient de leurs peuples et des affaires d'État. C'est ainsi que dans la *Bergerie* de 1565, le duc d'Orléans, le duc d'Anjou, le duc de Guise, le roi de Navarre, la princesse Marguerite, sous les noms d'Orléantin, d'Angelot, de Navarrin, de Guisin, de Margot, déplorent la mort de Henri II, le berger Henriot, et les malheurs des guerres civiles qui ont décimé les trou-

peaux et dévasté les champs, et se réjouissent qu'enfin la bergère Catin (Catherine de Médicis) et le pasteur Carlin (Charles IX) soient parvenus à chasser les loups ravisseurs et à ramener la sécurité dans le bercail. D'autres bergers célèbrent la prospérité de la politique extérieure, l'alliance avec l'Espagne et l'Angleterre et les bonnes relations avec les principautés italiennes.

Et tout cela fait un mélange fort singulier. La convention une fois admise cependant, comment n'être pas sensible, dans les discours des bergers, à quelques beaux morceaux d'allure épique, dictés au poète par son amour de la patrie ; çà et là aussi, en dépit de tant d'entraves, se fait jour ce sentiment de la nature qui déjà nous a séduits tant de fois chez Ronsard. Et puis la *Bergerie* présente une nouveauté intéressante. Tous ces dicours des pasteurs sont comme les scènes successives d'une mascarade qui les relie entre eux. Ils ont été probablement débités sur un théâtre. Il y avait des chœurs de bergers et de bergères qui chantaient en se donnant la réplique. Un prologue était mis dans la bouche d'un joueur de lyre. On entrevoit tout un décor à travers les brèves indications du texte. Ainsi l'églogue s'achemine vers la pastorale scénique, qui doit avoir tant de succès au siècle suivant.

III

Comme dans cette *Bergerie*, dans beaucoup d'œuvres de caractère très divers le poète officiel était chargé d'exprimer les sentiments de la nation, ou encore les sentiments que le roi souhaitait de trouver dans la nation. Il exhortait à la guerre, il chantait la paix. En 1559, par exemple, après le traité de Cateau-Cambrésis qui mettait fin à de terribles conflits avec la maison d'Autriche, Ronsard s'était fait le porte-parole de l'allégresse universelle.

En 1565, Catherine de Médicis le chargea d'une sorte de

mission diplomatique. On se souvient que pendant la guerre civile de 1562 les Anglais protestants avaient fait cause commune avec les huguenots de France. On avait pu redouter la perte de Calais et même un démembrement de la patrie. Mais quand les huguenots eurent signé la paix avec le pouvoir royal, les Anglais avaient dû la faire à leur tour. Le traité de Troyes qui la consacrait avait été un véritable soulagement pour le pays. Ronsard dut exprimer à la reine Élisabeth la satisfaction publique et les sentiments d'amitié du peuple français pour la nation voisine. Il chantait les beautés « émerveillables », les vertus, le savoir de la reine d'Angleterre, cette « merveille des dames », il entourait le berceau de son royaume de grandes légendes mythologiques ; il célébrait, habile courtisan, son favori Dudley et son secrétaire Cecille, qui recevaient chacun un poème flatteur ; par ordre de Catherine enfin, il lui dédiait à elle-même tout son recueil, qu'ouvrait un long discours en prose à elle adressé, suivi d'un discours en vers plus développé encore. Pour le remercier, Élisabeth lui fit présent d'un riche diamant.

Mais pour la postérité l'intérêt unique de ces pièces est de nous faire comprendre le rôle que tenait Ronsard à la cour de Charles IX. Pour s'acquitter d'une aussi noble tâche, en effet, il crut devoir faire appel à son style le plus pompeusement périodique. Peut-être ne faut-il pas le lui reprocher, mais nous ne pouvons plus lire sans un ennui mortel ces pièces boursouflées de rhétorique.

IV

Une autre fonction encore du poète officiel était d'écrire des billets doux à la place des amants de haute naissance qui ne se sentaient pas assez d'esprit pour faire leurs affaires eux-mêmes. Ronsard ne s'y est pas dérobé plus que ses devanciers. Nous lui pardonnerons si les dames de ses

protecteurs l'inspiraient moins heureusement que Marie ou Sinope. Et puis, en pareil cas, il n'était pas toujours libre de suivre sa fantaisie : en lui passant la commande, on posait parfois des conditions. Ronsard se plaint quelque part que les seigneurs n'en aient jamais assez et l'obligent à prolonger ses pièces au détriment du bon goût.

Son exploit en ce genre est d'avoir chanté, sans doute vers la fin du règne, les amours du roi pour Mlle d'Atri d'Aquaviva. Il dissimula les personnages sous les noms, transparents pour toute la cour, d'Eurymédon et de Callirée, et il eut le bon goût de différer sa publication jusqu'à ce que la reine Élisabeth d'Autriche, devenue veuve, eût quitté la France pour retourner dans son pays.

Mais, sans attendre ces services d'ordre tout personnel, Charles IX avait comblé de biens son poète officiel. Il avait voulu récompenser surtout les discours catholiques et la collaboration aux grandes fêtes de la cour. En tant qu'aumônier du roi, Ronsard touchait une pension annuelle de douze cents livres. Aux diverses cures dont il était déjà bénéficiaire et au canonicat qu'il avait hérité de Du Bellay en 1560, il vit s'ajouter bientôt, d'abord l'abbaye de Bellozane (1564), dont il ne conserva, il est vrai, que quelques mois la jouissance, puis les deux prieurés de Saint-Cosmes-lez-Tours (mars 1565) et de Croixval (mars 1566) qui, voisins de son Vendômois et des châteaux royaux de la Loire, devaient être pour lui jusqu'à sa mort des résidences de prédilection. La même année 1566, il reçut encore le canonicat de Saint-Martin de Tours. Dans la suite, Charles IX lui donna en outre deux autres prieurés, et même probablement trois. Ronsard était enfin parvenu à la fortune.

CHAPITRE X

RONSARD SOUS CHARLES IX (*suite*)

LE POÈTE PAÏEN

I

Tous ces bénéfices furent, aux yeux des protestants, autant de confirmations de leurs soupçons : Ronsard avait « gagé » sa muse contre eux, et le parti catholique payait ses services. Comment n'eussent-ils pas été convaincus de l'insincérité de son catholicisme, alors que, parallèlement à ses *Discours*, Ronsard continuait sans vergogne à publier, outre nombre de pièces courtisanesques, adressées aux chefs du parti catholique, une série de pièces toutes païennes et sensuelles d'inspiration, si contraires à la gravité des *Discours* qu'on ne pouvait pas les croire sorties de la même main. Ce fut d'abord en 1563, quelques mois seulement après la *Réponse aux ministres de Genève*, le *Recueil des nouvelles poésies;* puis en 1569, l'année même des hymnes farouches sur Jarnac et Montcontour, les deux livres de *Poèmes*. Témoignages de sa cupidité et témoignages de son hypocrisie, ils avaient là tout à souhait. Les quatre livres de la *Franciade* et les *Sonnets à Hélène*, qui devaient causer moins de scandale, ne vinrent que plus tard ; même ceux-ci, composés probablement dans les dernières années du règne, ne furent publiés que sous Henri III en 1578.

II

Sonnets, chansons, élégies, églogues, pièces lyriques, épitaphes, poèmes, hymnes bourrés de mythologie (c'est alors que paraissent les quatre fameux hymnes aux saisons, si vieillots à nos yeux, mais qu'on admira dans ce temps-là), tous les genres sont représentés dans le *Recueil des nouvelles poésies*. Ronsard n'en abandonne aucun, et la merveilleuse souplesse de son génie s'affirme une fois de plus. Pourtant, si en chaque genre la nouvelle publication enrichit son œuvre, si même quelques pièces d'une très heureuse venue mériteraient d'être citées, aucune conquête importante cette fois n'est à signaler.

Les flatteries au roi, à la reine mère et aux grands n'étaient pas plus hyperboliques que par le passé ; elles ne pouvaient guère l'être. Seulement, maintenant que le roi et la reine mère combattaient l'hérésie, les persécutés en étaient tout autrement scandalisés. Quelle honte d'entendre un chrétien promettre au roi la divinité? Et à quel prix encore lui promettait-il cette apothéose? S'il châtiait les réformés. Il osait écrire

> De toute erreur purgez votre province :
> Par tels degrés les rois deviennent dieux.

Les protestants réimprimèrent le sonnet qui contenait ces vers révoltants et quelques autres pièces de même farine dans le but de les signaler à la risée publique.

Cette fois, comme toujours, l'amour dictait les meilleures pièces. Et voilà bien ce qui choquait les protestants. Encore si ce champion du Christ ménageait les apparences ! Mais de Sinope il n'est plus question : deux nouvelles maîtresses lui ont succédé : Genèvre et Isabeau. Celle-ci est Isabeau de Limeuil, une grande dame de la cour qui nous est connue

par la chronique scandaleuse du temps. Et Ronsard lui parle sur le ton d'un dévot s'adressant à son Dieu :

Recevez donc, ô divine beauté,
Non le présent, mais bien la volonté ;
Prenant mon corps et mon esprit, madame,
L'un pour servir, l'autre pour honorer.
Ainsi veut Dieu qu'on le vienne adorer,
Quand pour offrande on donne corps et âme.

L'autre, qui certainement a tenu plus de place dans la vie du poète, bien qu'il ne s'agisse encore là que d'un amour assez passager, est sans doute une dame de la ville, une veuve qui nous contera tout à l'heure les malheurs de son mariage. A elle aussi Ronsard répète : cueillez les fleurs de la vie ; profitez de la jeunesse qui passe. Pour elle peut-être il compose des chansons tout imprégnées d'une sensualité plus libre qu'aucune des pièces adressées à Marie, des chansons d'ailleurs qui, par le charme du rythme, par la justesse impeccable et par le choix heureux des termes, méritent de figurer parmi ses plus achevées.

NOUVELLES POÉSIES

CHANSONS

Quand (1) ce beau printemps je vois,
J'aperçois
Rajeunir la terre et l'onde,
Et me semble que le jour
Et l'amour
Comme enfants naissent au monde,

Le jour qui plus beau se fait,
Nous refait
Plus belle et verte la terre ;
Et Amour, armé de traits
Et d'attraits,
En nos cœurs nous fait la guerre.

Il répand de toutes parts
Feux et dards,
Et dompte sous sa puissance
Hommes, bêtes et oiseaux,
Et les eaux
Lui rendent obéissance.

Vénus, avec son enfant
Triomphant,

(1) Bl., t. Ier, p. 220.

Au haut de sa coche (1) assise,
Laisse ses cygnes voler
Parmi l'air
Pour aller voir son Anchise.

Quelque part que ses beaux yeux
Par les cieux
Tournent leurs lumières belles,
L'air, qui se montre serein,
Est tout plein
D'amoureuses étincelles.

Puis, en descendant à bas,
Sous ses pas,
Naissent mille fleurs écloses ;
Les beaux lis et les œillets
Vermeillets
Rougissent entre les roses.

Je sens en ce mois si beau
Le flambeau
D'Amour qui m'échauffe l'âme,
Y voyant de tous côtés
Les beautés
Qu'il emprunte de ma Dame.

Quand je vois tant de couleurs
Et de fleurs
Qui émaillent un rivage,
Je pense voir le beau teint
Qui est peint
Si vermeil en son visage.

Quand je vois les grands rameaux
Des ormeaux
Qui sont lacés de lierre,
Je pense être pris ès (2) laz
De ses bras,
Et que mon col elle serre.

(1) Son char.
(2) Dans les.

Quand j'entends la douce voix
Par les bois
Du gai rossignol qui chante,
D'elle je pense jouir
Et ouïr
Sa douce voix qui m'enchante.

Quand je vois en quelque endroit
Un pin droit,
Ou quelque arbre qui s'élève,
Je me laisse décevoir,
Pensant voir
Sa belle taille et sa grève (1).

Quand je vois dans un jardin
Au matin
S'éclore une fleur nouvelle,
J'accompare le bouton
Au téton
De son beau sein qui pommelle.

Quand le soleil tout riant
D'orient
Nous montre sa blonde tresse,
Il me semble que je voi
Devant moi
Lever ma belle maîtresse.

Quand je sens, parmi les prés
Diaprés,
Les fleurs dont la terre est pleine,
Lors je fais croire à mes sens
Que je sens
La douceur de son haleine.

Bref, je fais comparaison
Par raison
Du printemps et de m'amie :
Il donne aux fleurs la vigueur,
Et mon cœur
D'elle prend vigueur et vie.

(1) Jambe.

Je voudrais au bruit de l'eau
D'un ruisseau
Déplier ses tresses blondes,
Frisant en autant de nœuds
Ses cheveux
Que je verrais friser d'ondes.

Je voudrais, pour la tenir,
Devenir
Dieu de ces forêts désertes,
La baisant autant de fois
Qu'en un bois
Il y a de feuilles vertes.

Ah ! maîtresse, mon souci,
Viens ici,
Viens contempler la verdure !
Les fleurs de mon amitié
Ont pitié,
Et seule tu n'en as cure.

Au moins lève un peu tes yeux
Gracieux,
Et vois ces deux colombelles,
Qui font naturellement,
Doucement,
L'amour du bec et des ailes :

Et nous, sous ombre d'honneur,
Le bonheur
Trahissons par une crainte :
Les oiseaux sont plus heureux
Amoureux,
Qui font l'amour sans contrainte.

Toutefois ne perdons pas
Nos ébats
Pour ces lois tant rigoureuses :
Mais si tu m'en crois, vivons,
Et suivons
Les colombes amoureuses.

Pour effacer mon émoi,
Baise-moi,
Rebaise-moi, ma Déesse :
Ne laissons passer en vain
Si soudain
Les ans de notre jeunesse.

De plus en plus, conformément à l'évolution que nous avons signalée, à côté des sonnets et des chansons, l'amour tend à s'exprimer dans des pièces composées de longs vers à rimes plates. L'élégie, qui n'est guère qu'une variété du poème, plaît plus qu'autrefois à Ronsard, et quelques-unes des plus heureuses pièces à Genèvre sont des élégies. Il est probable que celle que voici lui a été destinée. Pour la suivante en tout cas, le doute n'est pas possible.

Hier (1) quand bouche à bouche assis auprès de vous
Je contemplais vos yeux si cruels et si dous,
Dont Amour fit le coup qui me rend fantastique (2),
Vous demandiez pourquoi j'étais mélancolique,
Et que toutes les fois que vous me verriez ainsi,
Vouliez savoir le mal qui causait mon souci.
Or, afin qu'une fois pour toutes je vous die
La seule occasion de telle maladie,
Lisez ces vers, madame, et vous verrez comment
Et pourquoi je me deuls (3) d'Amour incessamment.
Quand je suis près de vous, en vous voyant si belle,
Et vos cheveux frisés d'une crêpe (4) cautelle (5)
Qui vous servent d'un ret, où vous pourriez lier
Seulement d'un filet un Scythe le plus fier,
Et voyant votre front et votre œil qui ressemble
Le ciel quand ses beaux feux reluisent tous ensemble,
Et voyant votre teint où les plus belles fleurs
Perdraient le plus naïf de leurs vives couleurs,
Et voyant votre ris et votre belle bouche
Qu'Amour baise tout seul, car autre ne la touche ;

(1) *Elégie III*, Bl., t. IV, p. 224.
(2) Hors de raison.
(3) Je me deuls : je souffre.
(4) Boucle.
(5) Artifice.

Bref, voyant votre port, votre grâce et beauté,
Votre fière douceur, votre humble cruauté,
Et voyant d'autre part que je ne puis atteindre
A vos perfections, j'ai cause de me plaindre
D'être mélancolique et de porter au front
Les maux que vos beaux yeux si doucement me font.
J'ai peur que votre amour par le temps ne s'efface,
Je doute (1) qu'un plus grand ne gagne votre grâce,
J'ai peur que quelque dieu ne vous emporte aux cieux :
Je suis jaloux de moi, de mon cœur, de mes yeux,
De mon corps, de mon ombre, et mon âme est éprise
De frayeur si quelqu'un avecque vous devise.
Je ressemble aux serpents qui gardent les vergers
Où sont les pommes d'or : si quelques passagers
Approchent du jardin, ces serpents les bannissent,
Bien que d'un si beau fruit eux-mêmes ne jouissent.
Puis quand je suis contraint d'auprès de vous partir,
Je sens hors de vos yeux une vapeur sortir
Qui entre dans les miens, dont soudain est saisie
Ma raison qui se laisse aller par fantaisie.
Alors sans nulle trêve, à toute heure, en tous lieux,
Votre belle effigie erre devant mes yeux,
Qui le sang et le cœur et l'âme me tourmente
Du désir de revoir votre personne absente.
Mon esprit qui se fait du meilleur de mon sang,
Se dérobe de moi, me laisse froid et blanc,
Et quittant sa maison dedans vos yeux séjourne.
Quelquefois au logis ce traître s'en retourne
Et emmène mon cœur avec lui pour vous voir.
Mon âme court après afin de le ravoir,
Mais elle pour néant dresse son entreprise
Car, ainsi que le cœur, à la fin elle est prise
En un lieu si plaisant qu'elle perd souvenir,
Comme le cœur captif de plus s'en revenir.
Que je hais mon penser, qui fou prend hardiesse
De s'en aller tout seul parler à ma maîtresse !
Je l'aime et si (2) le hais ; je l'aime pour autant
Qu'il va fidèlement mes peines racontant :
Et le hais pour raison que jamais ne m'appelle

(1) Redoute.
(2) Pourtant.

Quand il s'enfuit de moi et va parler à elle.
Las ! que n'est tout mon corps en pensers transformé?
La voyant nuit et jour, je serais mieux aimé.
Je ressemble à celui qui trop avare enserre
Son plus riche trésor au plus creux de la terre ;
Il a beau s'en aller en pays étranger,
De terres et de mers et de villes changer,
L'avarice jamais de son col ne détache :
Car son cœur est toujours où son trésor se cache.
Toujours je pense en vous, mon trésor, et ne puis
Vivre si par penser dedans vous je ne suis.
Quand Phébus au matin vient éclairer au monde,
Tirant dehors la mer sa belle tresse blonde,
Deux hôtes différents, l'espérance et la peur,
Comme mes ennemis se campent en mon cœur :
L'une me veut mener au lieu de mon martyre,
Me presse de la suivre, et l'autre m'en retire.
Je sens par leur discord deux effets dedans moi,
Maintenant le plaisir, et maintenant l'émoi.
En si divers combats tous les jours je travaille (1),
Et si ne puis gagner ni perdre la bataille.
Puis quand la Lune au soir avec ses noirs chevaux
Va rappelant la nuit, elle appelle mes maux,
Me réveille les yeux, et la nuit qui apaise
Le souci des humains, ne revient pour mon aise.
Je ne fais dans le lit que virer et tourner,
Je ne puis un moment d'un côté séjourner
Sans me tourner sur l'autre, et d'une ardente espince (2)
Amour toute la nuit m'égratigne et me pince.
Si ce Dieu me permet un moment sommeiller,
Incontinent en songe il me vient travailler,
Et frayeur sur frayeur dedans mon cœur assemble.
Tantôt je vous tiens prise, et tantôt il me semble
Que vous fuyez de moi, ainsi que bien souvent
S'enfuit une fumée à l'arrivée du vent ;
Ou comme fait un cerf voyant un loup sauvage,
Ainsi loin de mes bras s'écarte votre image.
Tantôt il vous transforme en tigre ou en lion,
Ou fait dedans mes yeux voler un million

(1) Peine.
(2) Pince.

De figures en vain qui me tiennent en crainte,
Et qui sont toute nuit la cause de ma plainte.
Or, comme le printemps porte toujours les fleurs,
L'Été de sa nature amène les chaleurs,
Automne les raisins, et l'Hiver la froidure ;
Ainsi Amour cruel apporte de nature
Dans le cœur de l'amant le soin et la douleur,
La tristesse, l'ennui, les pleurs et le malheur,
La crainte, le soupçon, les soucis et la peine,
Passions dont mon âme est pour vous toute pleine.
Puis donc vous demandez, me voyant amoureux,
La cause qui me fait si triste et langoureux !
Si de votre côté vous aviez aperçue
La moindre affection que pour vous j'ai reçue,
Et si vous, dont la flamme à mon cœur tout ému,
Aviez senti l'ardeur qui vient de votre feu,
Me jugeant pour vous-même, auriez la connaissance
De mon propre malheur par votre expérience ;
Votre front serait triste, et connaîtriez (1) combien
Amour donne de maux pour l'attente d'un rien.

LA RENCONTRE DE GENÈVRE (2).

Genèvre, je te prie, écoute ce discours
Qui commence et finit nos premières amours ;
Souvent le souvenir de la chose passée,
Quand on le renouvelle, est doux à la pensée.
Sur la fin de juillet que (3) le chaud violant
Rendant de toutes parts le ciel étincelant,
Un soir à mon malheur je me baignai dans Seine,
Où je te vis danser sur la rive prochaine,
Foulant du pied le sable, et remplissant d'amour
Et de ta douce voix les rives d'alentour.
Tout nu je me vins mettre avec ta compagnie,
Où dansant je brûlai d'une ardeur infinie,
Voyant, sous la clarté brunette du croissant,
Ton œil brun à l'envi de l'autre apparaissant.

(1) Le mot comptait pour trois syllabes.
(2) *Elégie IV*, Bl., t. IV, p. 224.
(3) Lorsque.

Là, je baisai ta main pour première accointance,
Autrement, de ton nom je n'avais connaissance ;
Puis, d'un agile bond je m'élançai dans l'eau,
Pensant qu'elle éteindrait mon premier feu nouveau.
Il advint autrement : car au milieu des ondes
Je me sentis lié de tes deux tresses blondes,
Et le feu de tes yeux qui les eaux pénétra,
Maugré (1) la froide humeur (2), dedans mon cœur entra.
Dès le premier assaut, je perdis l'assurance ;
Je m'en allai coucher sans aucune espérance
De jamais te revoir pour te donner ma foi,
Comme ne connaissant ni ta maison ni toi ;
Je ne te connaissais pour la belle Genèvre
Qui depuis me brûla d'une amoureuse fièvre ;
Aussi de ton côté, tu ne me connaissais
Pour Ronsard dont le nom a cours par les Français.
Sitôt que j'eus pressé les plumes ocieuses (3)
De mon lit paresseux, les peines soucieuses
Qu'Amour pour me livrer aiguise sur sa queux,
Vinrent dedans mon cœur allumer mille feux,
Échauffant le désir de te pouvoir connaître
Et de faire à tes yeux ma douleur apparaître,
Aussitôt que l'Aurore eut appaté des eaux
Le soleil souffle-jour du nez de ses chevaux,
Je saute hors du lit, et seul je me promène
Loin de gens sur le bord, devisant de ma peine.
Quelle fureur me tient? et quel nouveau penser
Me fait douteusement (4) ma raison balancer?
Où est la fermeté de mon premier courage?
Et quoi, veux-je rentrer en un nouveau servage?
Veux-je que tout mon âge aille au plaisir d'Amour?
Que me sert d'être franc (5) du lien qu'à l'entour
De mon col je portais, quand Marie et Cassandre
Aux rets de les cheveux captif me surent prendre?
Si maintenant plus mûr, plus froid et plus grison,
Je ne puis me servir de ma sotte raison?

(1) Malgré.
(2) Eau.
(3) Paresseuses.
(4) En péril.
(5) Libre.

Et s'il faut qu'à tous coups comme insensé, je soie
De ce petit Amour et la butte et la proie?
Non, il faut résister, cependant que l'erreur
Ne fait que commencer, de peur que la fureur
Par le temps ne me gagne, et dedans ma poitrine
Sans remède ou confort le mal ne s'enracine.
Ainsi tout philosophe et de confiance plein,
Comme si Amour fût quelque chose de sain,
Ferme je m'assurais que jamais autre femme
N'allumerait mon cœur d'une nouvelle flamme.
Plein de si beaux discours au logis je revins,
Où plus fort que jamais amoureux je devins.
Repassant vers le soir, je t'avise (1) à ta porte,
Et là le petit dieu qui pour ses armes porte
La flèche et le carquois, si grand coup me donna,
Que ma pauvre raison soudain m'abandonna ;
Puis me navrant (2) le cœur, en signe de conquête
De ses pieds outrageux me refoula la tête,
Me lia les deux mains, et ma voix délia,
Qui pour avoir merci (3) en ce point te pria :
Madame, si l'œil peut juger par le visage
L'affection cachée au dedans du courage (4),
Certes, je puis juger, en voyant ta beauté,
Que ton cœur n'est en rien taché de cruauté.
Aussi Dieu ne fait point une femme si belle,
Pour être contre Amour de nature rebelle,
Cela me fait hardi de m'adresser à toi,
Puisque tant de douceur en ta face je voi.
Or, ainsi que Télèphe alla devant la ville
De Troie, pour prier le valeureux Achille
De lui guérir sa plaie ; à toi je viens ici
Las ! pour guérir la mienne et pour trouver merci.
Harsoir (5) en se jouant l'enfant de Cythérée,
Faisant de tes beaux yeux une flèche acérée,
En m'ouvrant l'estomac (6) tout le cœur m'a percé,

(1) Aperçois.
(2) Blessant.
(3) Grâce.
(4) Cœur.
(5) Hier soir.
(6) Poitrine.

Et tu ne sais, peut-être, ainsi m'avoir blessé.
Cette flèche mortelle aux os s'est arrêtée,
Et au foie ulcéré de sa pointe dentée,
Que je ne puis ôter, tant mon sang épandu
M'a laissé de raison et de sens éperdu.
Tout ainsi qu'un veneur désireux de la chasse,
Qui de maints coups de traits mainte biche pourchasse,
De cent il en blesse une et si ne la sait pas,
Elle emporte la flèche, et hâtant son trépas
S'enfuit par les rochers vagabonde et blessée,
Pour sa plaie guérir chercher la panacée.
Tu es ma panacée, à toi je viens ici
Pour guérir de ma plaie et pour avoir merci.
Ce n'est le naturel d'une dame bien née
De vivre contre Amour fièrement (1) obstinée :
Aux lions, aux serpents qui sont pleins de venin
Convient la cruauté, non au cœur féminin,
Qui tant plus est bénin, et tant plus, ce me semble,
Aux dieux qui sont bénins de nature ressemble.
Tu n'auras grand honneur de me laisser mourir ;
Il vaut mieux doucement ma langueur secourir
Et me prendre chez toi pour serviteur fidèle,
Que me tuer ainsi d'une plaie cruelle.
A peine avais-je dit, quand d'un soupir profond
(Enfant de l'estomac (2), où les désirs se font),
Brèvement tu réponds que je perdais ma peine,
Que j'écrivais en l'eau, et semais dans l'arène (3),
Que la mort sommeilleuse éteignait ton flambeau,
Et que tous tes désirs étaient sous le tombeau.
T'oyant (4) ainsi parler, confus je m'en retourne,
Où, triste, quatre jours au logis je séjourne.
Le cinquième d'après, de fureur (5) transporté,
Je retourne pour voir l'appât de ta beauté.
Il ne faut, ce disais-je, ainsi vaincu se rendre :
Plus une forte ville est difficile à prendre
Plus apporte d'honneur à celui qui la prend ;

(1) Cruellement.
(2) Cœur.
(3) Sable.
(4) Entendant.
(5) Folie.

Toute brave vertu sans combat ne se rend.
Or, en parlant à toi de cent choses diverses,
Nous égarant tous deux d'amoureuses traverses,
A la fin privément tu t'enquis de mon nom,
Et si j'avais aimé d'autres femmes ou non.
Je suis, dis-je, Ronsard, et cela te suffise.
Qui ma belle science ai des Muses apprise,
Bien connu d'Hélicon, dont l'ardent aiguillon
Me fit danser au bal que conduit Apollon.
Alors que tout le sang me bouillait de jeunesse,
Je fis aux bords de Loire une jeune maîtresse
Que ma Muse en fureur sa Cassandre appelait,
A qui même Vénus sa beauté n'égalait.
Je m'épris en Anjou d'une belle Marie
Que j'aimai plus que moi, que mon cœur, que ma vie.
Son pays le sait bien, où cent mille chansons
Je composai pour elle en cent mille façons.
Mais (ô cruel Destin !) pour ma trop longue absence,
D'un autre serviteur elle a fait accointance (1),
Et suis demeuré veuf sans prendre autre parti
Dès l'heure que mon cœur du sien s'est départi (2).
Maintenant je poursuis toute amour vagabonde,
Ores (3) j'aime la noire, ore j'aime la blonde,
Et sans amour certaine en mon cœur éprouver
Je cherche ma fortune où je la puis trouver.
S'il te plaisait m'aimer, par tes yeux je te jure
Que d'une autre amitié jamais je n'aurais cure (4).
Mais dis-moi, je te pri', si l'Archerot (5) vainqueur
Des hommes et des dieux t'a point blessé le cœur?
Et si son trait poignant (6) qu'en notre sang il mouille
Se vit jamais sanglant de ta belle dépouille?
Lors tu fis un soupir, et tes beaux yeux souillant
De larmes, et ton sein goutte à goutte mouillant,
Tu me réponds ainsi : Il n'y a que les marbres,
Les piliers, les cailloux, les rochers et les arbres

(1) Connaissance.
(2) Séparé.
(3) Ores... ores : tantôt... tantôt.
(4) Souci.
(5) Cupidon.
(6) Perçant.

Privés de sentiment, qui se puissent garder
D'aimer quand un bel œil les daigne regarder.
Nous qui sommes vêtus d'affections humaines,
De muscles et de nerfs, de tendons et de veines,
Qui avons jugement,et qui point ne portons
Un roc en lieu d'un cœur, qui vivons et sentons,
Il est bien malaisé de ne sentir la flamme
Que le gentil Amour nous verse dedans l'âme.
Quant à moi, je confesse avoir senti combien
Ce petit Archerot fait de mal et de bien.
S'il te plaît de l'ouïr, je m'en vais te le dire,
Et ne faut s'ébahir si mon cœur en soupire :
Il me plaît de nouveau mon deuil (1) te découvrir,
Bien que d'un si beau mal je ne veuille guérir.
Six ans sont jà passés qu'Amour conçut envie
Dessus la liberté, nourrice de ma vie,
Et pour me rendre serve à lui, qui peut ôter
Le feu le plus ardent des mains de Jupiter,
Me déroba le cœur et me fit amoureuse
D'un amant dont j'étais contente et bienheureuse,
Que seul, j'avais choisi si sage et si parfait,
Qu'à la belle Cyprine (2) il eût bien satisfait.
Il aimait la vertu, il abhorrait le vice,
Il aimait tout honnête et gentil exercice ;
Il jouait à la paume, il ballait (3), il chantait,
Et le luth doucement de ses doigts retentait ;
Il savait la vertu des herbes et des plantes,
Il connaissait du ciel les sept flammes errantes,
Leurs tours et leurs retours, leur soir et leur matin,
Et de là, prédisait aux hommes le destin.
De Nature la grâce en tout il avait eue,
L'éloquence en la bouche et l'amour en la vue ;
Et quand en lui le ciel n'eût poussé mon désir,
Encor pour sa vertu, le devais-je choisir.
L'espace de cinq ans nous avons pris ensemble
Les plaisirs que jeunesse en deux amants assemble,
Et ne se peut trouver ni jeu ni passe-temps,
Dont amour n'ait rendu nos jeunes ans contents.

(1) Douleur.
(2) Vénus.
(3) Dansait.

Vénus ne garde point tant de douces blandices (1),
Tant de baisers mignards, d'attraits et de délices,
En ses vergers de Cypre à Mars son bien chéri,
Soit veillant en ses bras, soit au lit endormi,
Que mon amant et moi, ébattant nos jeunesses,
Avons pris de plaisirs, d'ébats et de liesses.
Seul il était mon cœur, seule j'étais le sien ;
Seul il était mon tout, seule j'étais son bien.
Seul mon âme il était, seule j'étais la sienne,
Et d'autre volonté il n'avait que la mienne.
Or, sans avoir débat en ébats si plaisants,
Nous avions jà passé l'espace de six ans,
Quand la cruelle Mort, ingrate et odieuse,
Fut (malice du ciel) sur notre aise envieuse.
Cette cruelle Mort, franche d'affection (2),
Qui jamais ne logea pitié ni passion,
Qui n'a ni sang, ni cœur, ni oreille, ni vue,
Dure comme un rocher que la marine (3) émue (4)
Bat au bord caspien, me blessa de sa faux
Plus que le trait d'Amour qui commença mes maux,
Me rendant comme fière (5), exécrable et inique,
(Je meurs en y pensant !) mon amant hydropique,
De jour en jour coulant sa force s'écoulait ;
Sa première beauté sans grâce s'en allait
Comme une jeune fleur sur la branche séchée,
Ou la neige d'hiver du premier chaud touchée,
Que le faible soleil distille peu à peu,
Ou comme fait la cire à la chaleur du feu.
Hélas ! qu'eussé-je fait ! si cette Parque fière,
Qui ne se peut fléchir par humaine prière,
M'eût voulu pour victime, et si en m'assommant,
Elle eût voulu sauver la vie à mon amant,
Je me fusse estimée une vraie amoureuse
D'acheter par ma mort une âme si heureuse !
Mais cette vieille sourde, ingrate à mon désir,
Ne le voulut jamais, ainçois (6) tout à loisir,

(1) Caresses.
(2) Libre de passion.
(3) Mer.
(4) Agitée.
(5) Cruelle, étant donné que la mort est cruelle...
(6) Mais.

Pour plus me martyrer (1) et me rendre abusée,
De jour en jour tirait le fil de sa fusée.
Je n'eusse pas souffert qu'on se fût approché
Du misérable lit où il était couché,
Ou que sa propre sœur d'un naturel office (2)
Lui eût touché la main ou lui eût fait service ;
Seule je le pansais sans secours d'étranger,
Car sans plus (3) de ma main voulait boire et manger.
Ainsi de tristes pleurs la face ayant mouillée,
(Ni de nuit ni de jour sans être dépouillée) (4)
J'étais près de son lit pour lui donner confort,
Et pour voir si l'amour pourrait vaincre la mort.
Or, le jour qu'Atropos (5), qui nos toiles entame,
Avait tout dévidé les filets de sa trame,
Me voyant soupirer, gémir et tourmenter,
Me tordre les cheveux, crier et lamenter,
Débile renforça sa voix à demi morte,
Et me tournant les yeux me dit en telle sorte :
« Mon cœur, ma chère vie, apaise tes douleurs,
Je me deuls (6) de ton mal, et non de quoi je meurs,
Car je meurs bien content, puisque mourant je laisse
Mon âme entre les bras de si chère maîtresse.
Je m'en vais bien heureux aux rives d'Achéron,
Heureux, puisqu'en mourant je meurs en ton giron,
Ma lèvre sur la tienne, et tenant embrassée
La dame que la mort n'ôte de ma pensée.
Seulement je me plains et lamente de quoi
Mourant entre tes bras tu lamentes pour moi.
Apaise ta douleur, maîtresse, je te prie ;
Apaise-toi, mon cœur, apaise-toi, ma vie.
Si, trépassant, on doit sa dame supplier,
Par tes cheveux dorés qui me purent lier,
Je te prie et supplie, et par ta belle bouche,
Et par ta belle main qui jusqu'au cœur me touche,
Qu'encore après ma mort tu me veuilles aimer,

(1) Martyriser.
(2) Devoir.
(3) Seulement.
(4) Déshabillée.
(5) L'une des Parques chargées de filer les destinées des hommes.
(6) Je me deuls : je souffre.

Et dedans mon tombeau nos amours enfermer... »

. . . . . .

Or ma douleur n'est point par le temps divertie,
Et neuf mois sont passés que je n'étais sortie
Du logis pour chercher quelque plaisir nouveau,
Sinon hier au soir que tu me vis sur l'eau ;
Car je ne veux trouver médecin secourable,
Chérissant mon ennui comme chose incurable.
Ainsi toute pâmée et grosse de douleur,
Tu me fis par l'oreille entendre ton malheur,
Quand je te répondis : « Il n'est roche si dure
Qui molle ne pleurât d'une telle aventure,
Et tout ce que l'Afrique allaite de ferin (1)
Et le vieillard Protée en son troupeau marin :
J'ai le corps tout débile et l'âme toute molle,
Qui me bat la poitrine au son de ta parolle.
J'ai les sens éblouis, j'ai le cœur éperdu
D'amour et de pitié de t'avoir entendu
Aimer l'ombre d'un mort ; car c'est chose bien rare
De voir amitié telle en un temps si barbare.
Toutefois à ton mal il faut trouver confort (2),
Il faut prendre un vivant en la place d'un mort.
Le mort est inutile à te faire service,
Le vivant pour aimer est duisant (3) et propice,
Qui sent, qui vit, qui oyt, et qui peut discourir,
Et qui peut comme l'autre en te servant mourir ;
Car un homme n'aurait ni cœur ni sang ni âme,
S'il ne voulait mourir pour si gentille dame.
Tu es encore jeune en la fleur de tes ans :
Use donc de l'amour et de ses dons plaisans,
Et ne souffre qu'en vain l'avril de ta jeunesse
Au milieu de son cours se ride de vieillesse.
Nos ans sans retourner s'envolent comme un trait,
Et ne nous laissent rien sinon que le regret
Qui nous ronge le cœur de n'avoir osé prendre
Les jeux et les plaisirs de la jeunesse tendre.
Madame, croyez-moi, ce n'est pas la raison,
Par un fol jugement de trahir la saison

(1) Sauvage.
(2) Réconfort.
(3) Propre, convenable.

Dont ton premier avril en jouvence ta face
Et pour ce en ton amour donne-moi quelque place.
Quand celui qui là-bas durement est couché,
Entendra nos amours, il n'en sera fâché ;
Car s'il faisait au monde encor sa demeurance,
Il me ferait peut-être honneur et révérence.
Puis suivant son vouloir tu lui feras plaisir
De n'avoir en sa place un sot voulu choisir.
J'achevais de parler lorsque la nuit ombreuse
Me fit prendre congé de ta main amoureuse ;
J'allai trouver le lit, où, sans avoir repos,
Me revenaient toujours ton mort et tes propos,
Comme ayant dans le cœur du trait d'Amour emprainte
Ta beauté, ton discours, tes larmes et ta plainte.

III

Pour toute défense, aux gens austères qui lui reprochaient une poésie aussi frivole, Ronsard répondait dans son épître liminaire de 1563 que, ayant acheté son encre et son papier, il était libre d'en faire tel usage que bon lui semblait Aussi les sujets de scandale ne furent pas moindres dans les deux livres de *Poèmes* de 1569.

Cette fois encore, des genres très divers étaient représentés, mais, comme le titre l'indique, les poèmes et les élégies occupaient la majeure partie du volume. Depuis 1565 il semble bien que Ronsard avait vécu souvent dans la retraite. Nous le trouvons à diverses reprises à cette époque dans son cher prieuré de Saint-Cosme. Il y reçoit à la fin de 1565 la visite du roi et de la reine mère au retour de leur grand voyage. Ses accès de fièvre, qui le rendaient mal propre aux plaisirs de la cour, l'y retinrent plusieurs fois. Ils l'y enfermèrent probablement durant une grande partie de l'année 1568, qui fut une mauvaise année pour notre malade. Là, nous dit son biographe, il aimait à s'occuper de son ménage. Il avait la passion des fleurs et le jardinage était un de ses plaisirs favoris. Il se remettait

de ses douleurs en composant des poèmes, genre qui exigeait relativement peu d'application. Il s'attardait à nous y conter les aventures d'un satyre, d'après Ovide, ou bien l'histoire d'Hylas qui l'entraînait à nous présenter toute une apologie d'Hercule, ou bien encore à composer les plaintes que Calypso aurait dû proférer au départ d'Ulysse. Et tout cela était bien un peu prolixe, mais non pas dénué d'agrément. Surtout, par un penchant naturel aux malades et aux solitaires, il s'y montrait de plus en plus bavard à parler de lui-même, de ses occupations, de ses goûts. Vers cette époque surtout, les confidences personnelles abondent dans son œuvre. Il s'adresse au pin de son jardin, dont qui le frapperait verrait couler du sang ; au rossignol qui fait son nid dans un de ses « genèvres » : il analyse ses chants en mots savoureux, et il le remercie de jour et nuit courtiser son aimée, « dégoisant » ainsi son amour sous ses fenêtres. Une autre fois, il appelle son page Amadis Jamyn, et tous deux vont ensemble cueillir la salade, puis la préparent de leurs mains. Et, tout en cueillant, tout en préparant, le poète cause à loisir : il cause du charme de cette vie champêtre qu'il ne veut plus quitter, de la vanité des cours qu'il méprise maintenant que la maladie l'empêche d'en jouir, de l'égalité de tous devant la mort, de tous les propos qui se présentent à son esprit ; et les exemples, les souvenirs de jeunesse, les réminiscences de l'antiquité vont leur train.

En ce temps-là aussi Ronsard a revu sa Cassandre, l'aimée d'autrefois, et l'exquise mélancolie des amours passées, qui ne veulent pas être tout à fait passées et que rien d'elles ne subsiste, a envahi son âme.

ÉLÉGIE A CASSANDRE (1)

L'absence, ni l'oubli, ni la course du jour
N'ont effacé le nom, les grâces ni l'amour

(1) *Élégies retranchées*, Bl., t. V, p. 395. Texte de l'édition de 1573, la deuxième où cette élégie figure.

Qu'au cœur je m'imprimai dès ma jeunesse tendre,
Fait nouveau serviteur de toi belle Cassandre,
Qui me fus autrefois plus chère que mes yeux,
Que mon sang, que ma vie, et que seule en tous lieux
Pour sujet éternel ma Muse avait choisie,
Afin de te chanter par longue poésie.
Car le trait qui sortit de ton regard si beau,
Ne fut l'un de ces traits qui déchirent la peau ;
Mais ce fut un de ceux, dont la pointe cruelle
Perce cœur et poumons, et veines et mouelle.
Ma Cassandre, aussitôt que je me vis blessé,
Jeune d'ans et gaillard, depuis je n'ai pensé
Qu'à toi, mon cœur, mon âme, à qui tu as ravie
Absente si longtemps la raison et la vie :
Et quand le bon Destin jamais n'eut fait revoir
Tes yeux si beaux aux miens, le temps n'avait pouvoir
D'enlever une esquerre (1), ou d'amoindrir l'image
Qu'Amour m'avait portraité au vif de ton visage :
Si bien qu'en souvenir je t'aimais tout ainsi
Que dès le premier jour que tu fus mon souci.
Et si l'âge qui rompt et murs et forteresses,
En coulant a perdu un peu de nos jeunesses,
Cassandre, c'est tout un ; car je n'ai pas égard
A ce qui est présent, mais au premier regard :
Au trait qui me navra (2) de ta grâce enfantine,
Qu'encores tout sanglant je sens en la poitrine.
Bienheureux soit le jour que tes yeux je revi
Qui m'ont et près et loin de moi-même ravi (3).
Et si j'étais un roi qui toute chose ordonne,
Je mettrais en la place une haute colonne
Pour remarque d'Amour, où tous ceux qui viendraient,
En baisant le pilier, de nous se souviendraient.
Je devins une idole (4) aux rayons de ta vue
Sans parler, sans marcher, tant la raison émue
Me gela tout l'esprit, loin de moi m'étrangeant,
Et vivais de tes yeux seulement en songeant.
Toujours me souvenait de cette heure première

(1) Esquille, petit morceau.
(2) Blessa.
(3) Enlevé, arraché.
(4) Une ombre.

Où jeune je perdis mes yeux en ta lumière,
Et des propos qu'un soir nous eûmes, devisant,
Dont le seul souvenir, non autre, m'est plaisant.

IV

Ce fut un beau jour sans doute pour Ronsard et ses amis ce jour de l'année 1572 où, après vingt-trois ans d'attente, par la publication des quatre premiers livres de la *Franciade*, le plus cher des rêves de la Brigade parut enfin réalisé. L'illusion fut de courte durée : l'échec devait être complet.

Le poème, si Ronsard l'avait achevé, nous eût conté comment Francus, fils d'Hector, fonda Paris et le royaume des Francs, et comment les rois de France sont sortis de son lignage. Le premier livre établit l'identité du héros, chose malaisée en vérité puisque Hector n'avait qu'un fils, nommé Astyanax, lequel fut d'après la légende tué en bas âge. Puis nous le voyons s'embarquer pour la conquête des terres que les destins lui réservent. Au second livre, la flotte est détruite par la tempête ; les naufragés sont recueillis sur la côte de Crète par le roi de l'île, Dicée, dont le fils sera bientôt arraché à un monstre par la valeur de Francus. Le troisième livre est rempli par le récit des amours des deux filles de Dicée, qui, nouvelles Didon, se sont l'une et l'autre éprises du jeune héros. Dédaignée, Clinène se tue de désespoir. Au quatrième livre, Hyante, la seconde fille de Dicée, celle qui est courtisée par Francus, lui prophétise les destinées de son empire et, grâce à son pouvoir magique, lui fait voir les âmes de ses descendants. Nous assistons au défilé des premiers rois de France, défilé qui devait se poursuivre à travers les livres suivants, car Charles IX ne permettait pas à son poète d'omettre aucun de ses prédécesseurs. Puis Francus devait reprendre sa course errante. Après mille difficultés et mille périls il devait arriver sur les bords du Danube et y fonder la ville

de Sycambre, le berceau des Francs ; mais, poursuivi par la colère des dieux, il devait abandonner son empire, traverser la Germanie au prix de nouveaux dangers, de nouveaux exploits et de nouvelles amours, passer le Rhin, arriver sur les bords de la Seine et là bâtir Paris, qu'il lui faudrait encore défendre longuement contre les princes du pays conjurés. Le plan de la *Franciade*, on le voit, est calqué sur celui de l'*Enéide*, mais, plus hardi que Virgile, hanté par le souvenir d'Homère, Ronsard devait bourrer d'épisodes vingt-quatre chants, au lieu de douze.

Si Charles IX avait vécu, peut-être aurait-il décidé Ronsard à terminer son œuvre. Les chants que nous pouvons lire ne nous font pas regretter qu'il ne l'ait pas achevée. Pourtant Ronsard n'est pas entièrement responsable des défauts de son épopée, et il convient de plaider en sa faveur les circonstances atténuantes.

C'était une étrange erreur, de la part d'un poète qui avait fait un si bel usage du grand vers épique, de l'alexandrin, qui l'avait même le premier mis en honneur, que de renoncer à ce vers précisément le jour où il entreprenait une épopée, pour revenir au décasyllabe, manifestement trop grêle et sans nerf. Aussi bien, Ronsard ne l'eût pas commise ; Charles IX la lui imposa, et le poète, qui déjà avait commencé la *Franciade* en alexandrins, ne céda qu'à regret.

Le choix du sujet n'est pas moins critiquable que le choix du rythme. Il faut à l'épopée, nous dit-on, une matière nationale capable de mettre en action de grands sentiments communs à tout un peuple, le patriotisme, la foi religieuse. Or qu'importaient à la masse des Français du seizième siècle les prétendues origines troyennes de leurs rois? Sans doute, Francus n'était pas susceptible de devenir un héros populaire. Mais, à défaut d'une épopée populaire, est-il interdit de concevoir une épopée pour les lettrés? Le poète aristocrate qu'était Ronsard ne pouvait même concevoir que celle-là. Or, vers 1550, il pouvait supposer que chez les lettrés les aventures de Francus seraient lues avec enthousiasme, et il était à la rigueur excusable de ne pas sentir que

la postérité jugerait ces fables ridicules. La légende remontait à une époque très reculée, puisque Lucain se moque déjà des Arvernes qui prétendent tirer leur origine des Troyens. Elle avait franchi le moyen âge en s'affermissant peu à peu et elle avait eu un regain de jeunesse à la fin du quinzième siècle et au début du seizième. Alors les grandes maisons royales, les nations, les cités se cherchaient les titres de noblesse les plus fantaisistes dans l'antiquité païenne et notamment dans les récits homériques. Tous les historiographes à qui mieux mieux authentiquaient l'histoire de Francus ; ils savaient que vingt-deux rois ses descendants conduisaient de son règne à celui de Pharamond, et que de Pharamond à Louis XII la série des monarques était ininterrompue. Lemaire de Belges, dans son *Illustration des Gaules*, donnait à tous ces récits une grande notoriété. Tous les érudits voulaient les croire. Ronsard et ses amis, autour de Daurat, en ont bien certainement enchanté leurs imaginations. Seulement, après 1550, à mesure qu'a grandi cet esprit critique qui va commencer à se faire jour dans les ouvrages historiques des Du Tillet, de Du Haillant et de quelques autres, peu à peu on s'est détaché d'elles. A ce point de vue, le retard de vingt-trois années apporté par Ronsard à la composition de sa *Franciade* lui a fait, je crois, le plus grand tort. En tout état de cause, même écrite dans la première moitié du siècle, elle ne pouvait prétendre, en raison de son sujet, qu'à un succès très éphémère, et de ce sujet le milieu où vivait Ronsard est responsable autant que Ronsard lui-même.

Il est responsable aussi de l'erreur capitale qui a fait de la *Franciade* une œuvre mort-née, je veux parler de la conception que Ronsard se faisait de l'épopée. Pour lui et pour tout son temps, comme l'ode, l'épopée est une œuvre très artificieuse, très savante, qui suppose la connaissance d'une masse de recettes poétiques. Les recettes de l'épopée s'apprennent chez Homère et chez Virgile, comme les recettes de l'ode sont enseignées par Pindare. L'effet des unes comme des autres est assuré : il n'est que

de bien imiter les modèles. Aussi tous les ressorts de l'action dans la *Franciade* sont des ressorts d'emprunt, sans force pour le lecteur moderne : c'est Jupiter, c'est Vénus qui prennent pour Francus toutes les initiatives, tandis que Junon et que Neptune, irrités toujours l'une du jugement de Pâris et l'autre des fourberies de Laomédon, poursuivent en lui les restes de Troie et traversent tous ses desseins. Les dieux décident de tout. Tout se fait dans l'Olympe et nous assistons aux délibérations célestes. Quant à la trame des événements, elle n'est qu'une mosaïque d'épisodes empruntés à des épopées anciennes. Dans les épopées anciennes Ronsard a remarqué des tempêtes, des naufrages, des prophéties, des augures, des songes, des sacrifices, des festins, aussi bien que des comparaisons et des périphrases ; dans son épopée à lui il y aura donc à foison, aussi bien que des comparaisons et des périphrases, tempêtes, naufrages, augures, songes, sacrifices, festins et le reste. Ulysse évoquait les morts au bord d'une fosse ; Francus de même attirera donc les âmes pour les interroger, et de même c'est par l'odeur du sang des sacrifices qu'il les fera sortir des enfers. Et de ce tissu d'histoires déjà vues il lui faut bâtir vingt-quatre chants interminables : plus de trente mille vers.

Aussi ce souffle épique, dont Ronsard nous a paru capable, lui fait totalement défaut maintenant qu'il écrit une épopée. Pour rencontrer le style épique, chez lui c'est non la *Franciade* qu'il faut lire, mais les *Hymnes*. Le duel quelquefois loué de Francus avec le monstre Phouère, au deuxième livre de la *Franciade*, n'est guère qu'une répétition du combat que nous avons lu plus haut de Pollux et d'Amycus. Le mérite propre de la *Franciade* est ailleurs. Il est dans le charme de quelques épisodes, qui valent par la grâce bien plus que par la force. N'est-ce pas une aimable fleur anacréontique que cette scène (1) où Cupidon se prépare, sur les prières de sa mère, à percer de son dard le cœur des deux filles de Dicée?

(1) Bl., t. III, p. 110.

UN ÉPISODE DE LA FRANCIADE

Priant (1) ainsi, Vénus la marinière (2),
D'oreille prompte, entendit sa prière ;
Elle vêtit ses somptueux habis,
Orna son chef (3) flamboyant de rubis,
Prit ses anneaux de subtile engravure (4),
Haussa le front, composa son allure,
Se parfuma, s'oignit et se lava,
Puis vers Amour son cher mignon s'en va.
L'enfant Amour, écarté de la presse
Des autres dieux, sous une treille épesse,
Dans le jardin de Jupiter était,
Où Ganymède aux échecs combattait.
Vénus de loin commence à lui sourire,
Flatte sa joue, et ainsi lui va dire :
« Mon fils, mon cœur, ma puissance, mon bien.
Tu es mon tout, sans toi je ne puis rien.
Mais, quand nos traits sont alliés ensemble,
Il n'y a dieu si puissant qui ne tremble.
Laisse tout seul jouer ton compagnon,
Embrasse-moi, baise-moi, mon mignon,
Pends (5) à mon col (6), mon fils, je te pardonne
Tous les tourments que ta flèche me donne,
Et de nouveau tous les maux infinis
Que j'ai reçus pour l'amour d'Adonis.
Si de ton trait tu blesses la pensée,
L'âme et le cœur des filles de Dicée
Pour Francion, Troyen digne d'avoir,
Tant il est beau, faveur de ton pouvoir ;
Je te donn'rai, pour te servir de page,
Le Jeu mignard qui te ressemble d'âge,
Fin comme toi, de qui les petits dois
Tous enfantins porteront ton carquois,

(1) Priant ainsi : comme il (Francus) priait.
(2) Vénus est fille de l'écume de la mer.
(3) Tête.
(4) Ciselure.
(5) Suspends-toi.
(6) Cou.

Et ton bel arc qui le monde conquête (1) ;
Il sera tien si tu fais ma requête. »
Adonc (2) Vénus le mit en son giron,
Roses et lis épanche à l'environ
De sa perruque (3), et l'endort en sa robe,
Puis doucement de son fils se dérobe,
S'envole en Cypre où d'encens Sabéens
Fument toujours ses autels paphéens.
A tant (4) Amour du sommeil se secoue,
Ses blonds cheveux arrangea sur sa joue,
Une double aile à son dos attacha,
Son beau carquois pendillant décrocha
Du prochain myrte, il empoigne en la destre (5)
L'arc, et des dieux et des hommes le maistre ;
Puis, s'élançant hors la porte des cieux,
Petites mains, petits pieds, petits yeux,
Se rue en l'air ; le ciel, l'onde et la terre
Lui font honneur ; Zéphyre, qui desserre
Sa douce haleine odorante à l'entour,
Tout amoureux va convoyant (6) Amour.
Or cet enfant, qui trompe la cervelle
Des plus rusés, prit semblance (7) nouvelle,
Se hérissant en la forme d'un tan
(Fier animal), qui au retour de l'an,
Quand le printemps ramène ses délices,
Parmi les prés fait moucher (8) les génisses ;
Il se fit tel qu'on ne le pouvait voir,
Corps invisible, et puis alla s'asseoir
Au haut sommet de la porte où Dicée,
Superbe, avait sa demeure dressée.

(1) Conquiert.
(2) Alors.
(3) Chevelure.
(4) Alors.
(5) Main droite.
(6) Accompagnant.
(7) Apparence.
(8) Courir comme les mouches.

V

Les pièces de circonstance et la *Franciade* n'ont pas absorbé toute l'activité littéraire de Ronsard dans les dernières années du règne de Charles IX. C'est vers cette époque que, âgé d'environ quarante-cinq ans, il s'éprit d'une toute jeune fille, une fille d'honneur de Catherine de Médicis, Hélène de Surgères. Elle venait de perdre son fiancé pendant la troisième guerre civile, en 1570. Très préoccupée du qu'en-dira-t-on, peut-être hésitait-elle à accepter les hommages publics de Ronsard, mais la reine mère intervint et engagea elle-même son poète à la courtiser en vers. Ce fut un amour sans orage celui-là, relativement constant puisque Ronsard chanta pendant sept années un amour parfaitement chaste de la part d'Hélène, et de la part de Ronsard aussi chaste qu'il pouvait l'être dans une imagination débauchée depuis longtemps, contenue cependant par le respect que lui imposaient le rang de la jeune fille et une grande différence d'âge. A ces nuances de leurs sentiments réciproques, à la mélancolie aussi des amours d'automne, la gerbe de *Sonnets d'Hélène* doit sa saveur très particulière. Ronsard y revient souvent, il est vrai, à la manière de Pétrarque, et même, ainsi que l'a montré M. Vianey, à la préciosité des quattrocentistes italiens, ces disciples quintessenciés de Pétrarque. Il y revient pourtant, si je ne me trompe, avec plus d'indépendance encore et plus de libre choix qu'en 1552, et sa préciosité, quand il parle à Hélène, a généralement quelque chose de moins artificiel, de plus simple, de moins précieux pour tout dire, que lorsque, tout jeune, plein de ses théories et inquiet de l'opinion publique, il s'adressait à l'altière Cassandre.

SONNETS A HÉLÈNE

I

Je (1) liai d'un filet de soie cramoisie
Votre bras l'autre jour, parlant avecques vous ;
Mais le bras seulement fut captif de mes nouds
Sans vous pouvoir lier ni cœur ni fantaisie.

Beauté que pour maîtresse unique j'ai choisie,
Le sort est inégal : vous triomphez de nous ;
Vous me tenez esclave, esprit, bras et genous,
Et Amour ne vous tient ni prinse ni saisie.

Je veux parler, maîtresse, à quel vieil sorcier,
Afin qu'il puisse au mien votre vouloir lier,
Et qu'une même place à nos cœurs soit semblable.

Je faux : l'armour qu'on charme est de peu de séjour
Etre beau, jeune, riche, éloquent, agréable,
Non les vers enchantés sont les sorciers d'amour.

II

Otez (2) votre beauté, ôtez votre jeunesse,
Otez ces rares dons que vous tenez des cieux,
Otez ce docte esprit, ôtez-moi ces beaux yeux,
Cet aller, ce parler digne d'une déesse ;

Je ne vous serai plus d'une importune presse,
Fâcheux (3) comme je suis. Vos dons si précieux
Me font, en les voyant, devenir furieux,
Et par le désespoir l'âme prend hardiesse.

Pour ce, si quelquefois je vous touche la main,
Par courroux votre teint n'en doit devenir blême :
Je suis fol, ma raison n'obéit plus au frein,

(1) Bl., l. XXXI : t. Ier, p. 299.
(2) Bl., l. XXIV : t. Ier, p. 295.
(3) Importun.

Tant je suis agité d'une fureur extrême ;
Ne prenez, s'il vous plaît, mon offense à dédain ;
Mais, douce, pardonnez mes fautes à vous-même.

III

Voici (1) le mois d'avril, où naquit la merveille
Qui fait en terre foi de la beauté des cieux,
Le miroir de vertu, le soleil de mes yeux,
Seule phénix d'honneur qui les âmes réveille.

Les œillets et les lis et la rose vermeille
Servirent de berceau ; la Nature et les dieux
La regardèrent naître et d'un soin curieux
Amour, enfant comme elle, allaita sa pareille.

Les Muses, Apollon et les Grâces étaient
Tout à l'entour du lit, qui à l'envi jetaient
Des fleurs sur l'angelette. Ah ! ce mois me convie

D'élever un autel, et, suppliant Amour,
Sanctifier d'avril le neuvième jour,
Qui m'est cent fois plus cher que celui de ma vie.

IV

Adieu (2) belle Cassandre, et vous belle Marie
Pour qui je fus trois ans en servage à Bourgueil :
L'une vit, l'autre est morte, et ores (3) de son œil
Le ciel se réjouit dont la terre est marrie.

Sur mon premier avril, d'une amoureuse envie
J'adorai vos beautés, mais votre fier orgueil
Ne s'amollit jamais pour larmes ni pour deuil (4),
Tant d'une gauche main la Parque ourdit ma vie.

(1) Bl., I, XXXVII ; t. Ier, p. 301.
(2) *Ibid.*, X ; I, p. 323.
(3) Maintenant.
(4) Douleur.

Maintenant, en automne encore malheureux,
Je vis comme au printemps, de nature amoureux,
Afin que tout mon âge aille au gré de la peine.

Et ors que je dusse être affranchi du harnois,
Mon maître Amour m'envoie, à grands coups de carquois,
Rassiéger Ilion pour conquérir Héleine.

V

Vous (1) triomphez de moi, et pour ce je vous donne
Ce lierre qui coule et se glisse à l'entour
Des arbres et des murs, lesquels tour dessus tour,
Plis dessus plis il serre, embrasse et environne.

A vous de ce lierre appartient la couronne,
Je voudrais, comme il fait, et de nuit et de jour
Me plier contre vous, et languissant d'amour,
D'un nœud ferme enlacer votre belle colonne.

Ne viendra point le temps que dessous les rameaux,
Au matin où l'Aurore éveille toutes choses,
En un ciel bien tranquille, au caquet des oiseaux,

Je vous puisse baiser à lèvres demi-closes,
Et vous conter mon mal, et de mes bras jumeaux,
Embrasser à souhait votre ivoire et vos roses.

VI

Quand (2) vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle,
Assise auprès du feu, devidant et filant,
Direz chantant mes vers, en vous émerveillant :
Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle.

Lors vous n'aurez servante oyant telle nouvelle,
Déjà sous le labeur à demi sommeillant,
Qui au bruit de mon nom ne s'aille réveillant,
Bénissant votre nom de louange immortelle.

(1) Bl., II, XIX ; t. Ier, p. 332.
(2) *Ibid.*, XLII ; t. Ier, p. 340.

Je serai sous la terre, et, fantôme sans os,
Par les ombres myrteux je prendrai mon repos :
Vous serez au foyer une vieille accroupie,

Regrettant mon amour et votre fier dédain.
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain :
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

VII

Genèvres (1) hérissés, et vous, houx épineux,
L'un hôte des déserts, et l'autre d'un bocage ;
Lierre, le tapis d'un bel antre sauvage,
Sources qui bouillonnez d'un surgeon (2) sablonneux,

Pigeons, qui vous baisez d'un baiser savoureux,
Tourtres (3) qui lamentez d'un éternel veuvage,
Rossignols ramagers qui d'un plaisant langage
Nuit et jour rechantez vos versets amoureux ;

Vous, à la gorge rouge, étrangère arondelle (4),
Si vous voyez aller ma nymphe en ce printemps
Pour cueillir des bouquets par cette herbe nouvelle,

Dites-lui pour néant que sa grâce j'attends,
Et que, pour ne souffrir le mal que j'ai pour elle,
J'ai mieux aimé mourir que languir si longtemps.

VIII

Qu'il (5) me soit arraché des tétins de sa mère,
Ce jeune enfant Amour, et qu'il me soit vendu :
Il ne fait que de naître et m'a déjà perdu !
Vienne quelque marchand, je le mets à l'enchère.

(1) Bl., II, XLIII ; t. Ier, p. 340.
(2) Jet naturel.
(3) Tourterelles.
(4) Hirondelle.
(5) Bl., II, LVII ; t. Ier, p. 349.

D'un si mauvais garçon la vente n'est pas chère,
J'en ferai bon marché. Ah! j'ai trop attendu.
Mais voyez comme il pleure, il m'a bien entendu.
Apaise-toi, mignon, j'ai passé ma colère,

Je ne te vendrai point : au contraire je veux
Pour page t'envoyer à ma maîtresse Hélène,
Qui toute te ressemble et d'yeux et de cheveux,

Aussi fine que toi, de malice aussi pleine.
Comme enfant vous croîtrez, et vous jou'rez tous deux :
Quand tu seras plus grand, tu me pay'ras ma peine.

IX

Il (1) ne faut s'ébahir, disaient ces bons vieillards
Dessus le mur troyen, voyant passer Hélène,
Si pour telle beauté nous souffrons tant de peine,
Notre mal ne vaut pas un seul de ses regards.

Toutefois il vaut mieux, pour n'irriter point Mars,
La rendre à son époux, afin qu'il la remmeine,
Que voir de tant de sang notre campagne pleine,
Notre havre (2) gagné, l'assaut à nos remparts.

Pères, il ne fallait, à qui la force tremble,
Par un mauvais conseil les jeunes retarder :
Mais, et jeunes et vieux, vous deviez tous ensemble

Pour elle corps et biens et ville hasarder.
Ménélas fut bien sage et Pâris, ce me semble,
L'un de la demander, l'autre de la garder.

(1) Bl., H. LXVI : t. Ier, p. 353.
(2) Port.

CHAPITRE XI

RONSARD SOUS HENRI III

I

La mort de Charles IX, survenue le 30 mai 1574, fut une catastrophe pour notre poète. C'en était fait de sa haute position à la cour. Pour conquérir le nouveau roi qui revenait de Pologne prendre possession de son trône, il lui adressa sur son chemin de retour des épîtres pleines d'éloquentes flatteries. Mais Henri III avait déjà son poète, le jeune Desportes, qui l'avait suivi à Varsovie. La place était occupée.

Riche et malade, il est probable que Ronsard prit assez aisément son parti de cette disgrâce. Dans les premiers mois de 1575 il se retira dans ses chers prieurés où il devait passer désormais la plus grande partie de son temps. De là, par habitude de poète courtisan, il continua d'envoyer au roi de grandes pièces pompeuses, de collaborer quelquefois à des fêtes, et, comme tous les poètes du temps, il chanta les mignons, les Maugiron, les Quélus, ceux qu'il fallait louer pour faire sa cour au monarque. N'en concluons pas chez Ronsard un désir immodéré de reconquérir les faveurs d'autrefois. Sans doute, la tentation a pu parfois le visiter, mais n'oublions pas que les usages rendaient alors toutes naturelles des démarches qui nous scandalisent aujourd'hui.

Au reste, pour parler aux rois, Ronsard n'avait pas oublié

le beau langage appris sous le règne de Charles IX. Déjà, dans le premier salut du courtisan à son maître, de mâles conseils étaient mêlés aux flatteries d'usage, et les pièces qui suivirent celle-là ne sont pas relevées de moins sages avis.

A HENRI III, A SON RETOUR DE POLOGNE (1)

. . . . . .

Vous ne venez en France à passer une mer
Qui soit tranquille et calme et bonnasse (2) à ramer ;
Elle est du haut en bas de factions enflée
Et de religions diversement soufflée.
Elle a le cœur mutin, toutefois il ne faut
D'un bâton violent corriger son défaut ;
Il faut avec le temps en son sens la réduire :
D'un châtiment forcé le méchant devient pire.
Il faut un bon timon pour se savoir guider,
Bien calfeutrer sa nef, sa voile bien guinder (3).
La certaine boussole est d'adoucir les tailles,
Etre amateur de paix, et non pas de batailles,
Avoir un bon conseil, sa justice ordonner,
Payer ses créanciers, jamais ne maçonner,
Etre sobre en habits, être prince accointable (4),
Et n'ouïr ni flatteurs ni menteurs à la table.
On espère de vous comme d'un bon marchand,
Qui un riche butin aux Indes va cherchant,
Et retourne chargé d'une opulente proie,
Heureux par le travail (5) d'une si longue voie :
Il rapporte de l'or et non pas de l'airain.
Aussi vous auriez fait si long voyage en vain,
Vu le Rhin, le Danube, et la grande Allemagne,
La Pologne, que Mars et l'hiver accompagne,
Vienne, qui au ciel se brave (6) de l'honneur

(1) Bl., t. III, p. 280.
(2) Paisible.
(3) Hisser.
(4) Aux abords faciles.
(5) Peine.
(6) Se vante.

D'avoir su repousser le camp du Grand-Seigneur,
Venise marinière et Ferrare la forte,
Thurin qui fut françois, et Savoie qui porte,
Ainsi que fait Atlas, sur sa tête les cieux ;
En vain vous auriez vu tant d'hommes, tant de lieux,
Si, vide de profit, en une barque vaine (1),
Vous retourniez en France après si longue peine.
Il faut faire, mon prince, ainsi qu'Ulysse fit,
Qui des peuples connus sut faire son profit.

. . . . . .

. . . . . .

II

Six pièces de cette sorte dont il gratifia le roi constituèrent, dans l'édition de 1584, le majestueux début d'une section nouvelle, le *Bocage royal*. Le *Bocage royal* est la seule addition importante de 1584. Ronsard réunit sous ce titre aux six pièces adressées à Henri III des épîtres qu'il avait jadis écrites à d'autres monarques, Charles IX, Catherine de Médicis, Élisabeth d'Angleterre, ou à de grands personnages. Ce fut comme une sorte de temple d'honneur où figuraient les noms de ses plus illustres correspondants. Sans aucun doute il pensait ajouter une perle de grand prix à son œuvre, mais pour la postérité il n'en est aucune partie qui paraisse aujourd'hui plus morte.

Le *Bocage royal* met en évidence le triomphe de la longue pièce en grands vers à rimes plates que nous avons vu Ronsard cultiver de plus en plus volontiers. Maintenant qu'il est vieux, c'est dans ce genre qu'il écrit, non pas toujours, mais de beaucoup le plus ordinairement. N'en redoutons pas trop la monotonie. Jusque dans ses œuvres les plus discutables, l'admirable poète qui est en lui nous réserve de belles surprises. Si sa grande pièce d'alors

(1) Vide.

tient le plus souvent de ce qu'il appelait le poème, elle se hausse parfois vers l'hymne dans l'éloge des grands personnages, plus souvent vers le discours, car l'éloquence est décidément un des grands dons de notre poète, ou bien elle se teinte d'émotion élégiaque. Les trois fragments que voici, tous les trois publiés en 1584, permettront d'apprécier chez lui, au soir de la vie, le ton de la satire morale où il se complaît alors, celui du récit épique à la manière de la *Légende des siècles*, celui de l'élégie toute vibrante encore des émotions si fraîches que la nature lui inspirait lors de sa vingt-cinquième année.

A M. HURAULT DE CHEVERNY

GRAND CHANCELIER DE FRANCE

Il (1) faut, pour gouverner un peuple divisé,
Avoir, comme tu as, l'esprit bien avisé,
Non pas à faire pendre ou rompre sur la roue,
Jeter un corps au feu dont la flamme se joue,
A faire une ordonnance, à forger un édit
Qui souvent est du peuple en grondant contredit :
C'est la moindre partie où prétend la justice.
La justice, crois-moi, c'est d'amender le vice,
Se châtier soi-même, être juge de soi,
Etre son propre maître et se donner la loi,
J'aime les gens de bien qui ont ce qu'ils méritent,
Qui vers (2) eux, vers le peuple et vers le roi s'acquittent,
Qui au Conseil d'État ne viennent apprentis,
Qui donnent audience aux grands et aux petits.
Je n'aime point ces dieux qui font trop grands leurs temples,
Qui de simples mortels (trompés par faux exemples)
Veulent avant purger leurs propres passions,
Commander aux humeurs de tant de nations,
Et sans cesser de boire, ainsi qu'un hydropique,
S'engraisser seulement, et non la République,

(1) Bl., t. III, p. 420.
(2) Envers.

Harpyes de Phinée (1), ah! qui ne font qu'un jour
De Zèthe et Calaïs attendre le retour.
Je ne saurais aimer l'impudente entreprise
D'un qui cherche fortune en une barbe grise,
Et moins un affeté, un batteleur de court (2),
Qui la faveur mendie et suit le vent qui court ;
Mais j'aime un homme droit, non serviteur du vice,
Qui presse sous les pieds la cour et l'avarice,
Qui mieux voudrait mourir que corrompre la loi,
Qui aime plus l'honneur qu'un mandement de roi,
Qui laisse à sa maison la bonne renommée,
Et non pas la richesse en un coffre enfermée ;
Au reste galand homme, et qui prend son plaisir
Quand sa charge publique en donne le loisir,
Sans vouloir par faveur aux autres faire croire
Que la corne d'un buffle est une dent d'ivoire.
Les fables ont chanté que jadis Phaéton,
D'un petit poil follet se couvrant le menton,
Déçu d'un jeune cœur (3) qui toute chose espère,
Entreprit de guider le coche de son père (4) ;
Mais ébloui des rais (5) qui sortaient du soleil,
Vaincu de trop de feu, perdit force et conseil ;
Les brides lui coulant de ses mains éperdues,
Il cheut à bras épars (6), à jambes étendues,
A cheveux renversés, et plein de trop d'orgueil,
Tomba dedans le Pô, son humide cercueil.
Autant en est d'Icare et de ceux dont l'audace
Trop près du grand soleil ont élevé leur face.
S'ils n'attrempent leur vol, toujours mal à propos,
Leur plumage ciré s'écoule de leur dos.
Bien meilleure est souvent la médiocre (7) vie,
Sans pompe, sans honneur, sans embûche d'envie,
Que de vouloir passer en grandeur le commun,
Pour se faire la fable et le ris d'un chacun,

(1) Voir ci-dessus, p. 182.
(2) Cour.
(3) Trompé par son jeune cœur.
(4) Le soleil.
(5) Rayons.
(6) Écartés.
(7) Moyenne.

Et, en pensant siller (1) tous les Argus de France,
Eux-mêmes s'aveugler en leur propre ignorance.
J'ai vu depuis trente ans un nombre d'impudents
Rapetasseurs de lois, courtisans et ardents,
Qui sans honte, sans cœur, sans âme et sans poitrine,
Abboient les honneurs à faire bonne mine.
Je les ai vus depuis de leur maître moqués,
Et des peuples au doigt notés et remarqués :
Car, bien que la faveur, qui n'a point de cervelle,
Les poussât en crédit, le peuple, qui ne celle
Jamais la vérité, sifflait de tous côtés
Le port impérieux de leurs fronts éhontés.
C'est autre chose d'être et vouloir apparaître.
L'être gît en substance ; apparoir (2) ne peut être
Qu'imagination ; mais en la vanité
Souvent l'imaginer corrompt la vérité.
Beaucoup de Phaétons se sont montrés en France,
Dont le vol trop hautain (3) a fraudé l'espérance.

. . . . . .

DISCOURS DE L'ÉQUITÉ DES VIEUX GAULOIS

ÉTRENNES A HENRI III

La (4) victime était prête et mise sur l'autel,
Quand ce vaillant Gaulois de renom immortel,
Grand prince, grand guerrier, grand pasteur des armées
Qui avait saccagé les plaines Idumées,
Et foudroyant les champs d'un armé tourbillon,
Avait épouvanté le rocher d'Apollon,
Commande à Glythimie (ainsi s'appelait celle
Qui fut à son mari femme très infidèle) :
« Prends le pied de l'agneau, et fais pour ton renvoi
Aux bons dieux voyageurs des vœux ainsi que moi. »
Elle, pour obéir, prend le pied de la bête ;
Lors, en lieu de l'hostie, il décolla la tête

(1) Fermer les yeux à.
(2) Paraître.
(3) Haut.
(4) Bl., t. III, p. 293.

De la femme perfide, et le sang qui saillit
Tout chaud contre le front de son mari jaillit.
Ainsi de son forfait elle tomba victime,
Sans tête, dans son sang lavant son propre crime.
Le mari, spectateur d'un acte si piteux (1),
Eut le sein et les yeux de larmes tout moiteux (2) ;
Une horreur le saisit, il sanglote en son âme,
Et, outré de douleur, contre terre se pâme,
Puis, à soi revenu, renfrongnant le sourci,
D'une voix effrayée au Gaulois dit ainsi :
« Quoi ! est-ce là la foi que tu m'avais promise?
Est-ce là ton serment, est-ce la dextre (3) mise
En la mienne, ô parjure ! après avoir reçu
La rançon pour ma femme ainsi m'as-tu déçu?
Du jour que le harnais sonna sur tes épaules ;
Qu'épuisant la jeunesse et la force des Gaules,
Et qu'à ton camp nombreux les ondes des ruisseaux
Ne bastaient (4) à fournir breuvage à tes chevaux,
Et que l'ambition que rien ne rassasie,
Te faisait comme un feu saccager notre Asie,
Je prévis mon malheur et prévis que nos champs
Ne seraient qu'un tombeau par tes glaives tranchants,
Mais je le prévis mieux oyant la renommée
Que ton camp assiégeait notre ville enfermée.
Près les murs de Milète un temple s'élevait,
Où Cérès ses honneurs et ses autels avait,
Et ce jour de fortune on célébrait ses fêtes.
Nos femmes couronnant d'épis de blé leurs têtes,
Et portant en leurs mains les prémices des fruits
Que la terre nourrice en son sein a produits,
Suppliaient la déesse et sa semestre fille (5)
Leur donner bons maris, et plante (6) de famille,
Santé, beauté, richesse et la grâce des dieux.
Le parfum de l'encens fumait jusques aux cieux.

(1) Qui excite la pitié.
(2) Mouillé.
(3) Main droite.
(4) Suffisaient.
(5) Proserpine qui demeure six mois sur la terre et six autres aux enfers.
(6) Abondance.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

cepté que le quart de la rançon proposée, ait ainsi, au mépris de la foi jurée, immolé la malheureuse sous ses yeux. Le Galate réplique en lui faisant connaître la trahison et les propos indignes de la victime qui était venue le supplier de la soustraire à son mari et de la garder à son côté, et il achève ainsi :

« Elle me dit ainsi. Le sang froid s'assembla
Tout autour de mon cœur, qui soudain me troubla,
Douteux (1) si je devais l'envoyer tout à l'heure (2)
En ces lieux ténébreux où le Trépas demeure,
Ou bien si je devais mon courroux retarder,
Et te conter le fait afin de te garder.
J'ai fait ce sacrifice, et feint de te conduire,
Pour immoler ta femme, et aussi pour te dire
Que vous êtes déçus (3) de blâmer les Gaulois.
Vous autres Asiens, comme peuples sans lois,
Barbares et cruels, transportés par le vice,
Ennemis d'équités, de droit et de justice.
Dessous la loi écrite enseignés vous vivez,
Et, doctes en papier, le papier vous suivez.
Nous autres nous n'avons que la loi naturelle
Écrite dans nos cœurs par une encre éternelle,
Que nous suivons toujours sans besoin d'autre écrit,
Comme portant nos lois en notre propre esprit.
Entombe si tu veux, ou donne aux chiens ta femme,
Ou la jette en la mer, ou la baille à la flamme ;
Un corps tronqué de tête est un fardeau pesant :
Ne remporte en ta ville un si vilain présent.
Or quant à la rançon que j'ai reçu pour elle,
Et au reste du bien que ta dextre (4) me celle,
Prends tout, je n'en veux rien, afin qu'en ton pays
Tu fasses au retour tes voisins ébahis,
Leur contant nos vertus. Va chercher ta demeure ;
Adieu, donne la main, va-t'en, à la bonne heure. »

. . . . . .

(1) Hésitant.
(2) Tout à l'heure : sur le moment même.
(3) Vous êtes déçus : vous vous trompez.
(4) Main droite.

CONTRE LES BUCHERONS

DE LA FORÊT DE GATINE

. . . . . .

Écoute (1), bûcheron, arrête un peu le bras ;
Ce ne sont pas des bois que tu jettes à bas ;
Ne vois-tu pas le sang lequel dégoutte à force
Des nymphes qui vivaient dessous la dure écorce?
Sacrilège meurtrier (2) si on pend un voleur
Pour piller un butin de bien peu de valeur,
Combien de feux, de fers, de morts et de détresses
Mérites-tu, méchant, pour tuer nos déesses?
Forêt, haute maison des oiseaux bocagers !
Plus le cerf solitaire et les chevreuils légers
Ne paîtront sous ton ombre et ta verte crinière,
Plus du soleil d'été ne rompra la lumière.
Plus l'amoureux pasteur sur un tronc adossé,
Enflant son flageolet à quatre trous percé,
Son mâtin à ses pieds, à son flanc la houlette,
Ne dira plus l'ardeur de sa belle Janette ;
Tout deviendra muet, Écho sera sans vois ;
Tu deviendras campagne, et, en lieu de tes bois,
Dont l'ombrage incertain lentement se remue,
Tu sentiras le soc, le coutre et la charrue ;
Tu perdras ton silence, et Satyres et Pans,
Et plus le cerf chez toi ne cachera ses fans.
Adieu, vieille forêt, le jouet de Zéphyre,
Où premier j'accordai les langues de ma lyre,
Où premier j'entendis les flèches résonner
D'Apollon qui me vint tout le cœur étonner (3) ;
Où premier, admirant la belle Calliope,
Je devins amoureux de sa neuvaine trope (4),
Quand sa main sur le front cent roses me jeta,
Et de son propre lait Euterpe m'allaita.

(1) *Elégie XXX*, Bl., t. IV, p. 347.
(2) Se prononçait en deux syllabes.
(3) Bouleverser.
(4) Sa neuvaine trope : la troupe des neuf Muses.

Adieu, vieilleforêt, adieu, têtes sacrées,
De tableaux et de fleurs en tout temps révérées,
Maintenant le dédain des passants altérés,
Qui, brûlés en été des rayons éthérés,
Sans plus trouver le frais de tes douces verdures,
Accusent tes meurtriers et leur disent injures !
Adieu, chênes, couronne aux vaillants citoyens,
Arbres de Jupiter, germes Dodonéens,
Qui premiers aux humains donnâtes à repaître ;
Peuples vraiment ingrats, qui n'ont su reconnaître
Les biens reçus de vous, peuples vraiment grossiers
De massacrer ainsi leurs pères nourriciers !
Que l'homme est malheureux qui au monde se fie !
O dieux, que véritable est la philosophie,
Qui dit que toute chose à la fin périra,
Et qu'en changeant de forme une autre vêtira !
De Tempé (1) la vallée un jour sera montagne,
Et la cime d'Athos une large campagne :
Neptune (2) quelquefois de blé sera couvert :
La matière demeure et la forme se perd.

III

Mais la principale préoccupation de Ronsard durant ces années de recueillement semble avoir été de faire son examen de conscience littéraire. Il s'en est acquitté de telle manière qu'il a laissé un exemple peut-être unique dans l'histoire des lettres de tous les pays. Pendant huit ou dix ans il n'a cessé de regratter et de corriger ses vers, de classer et reclasser ses pièces, d'élaguer et de supprimer celles qui ne répondaient plus à son idéal. D'autres se sont corrigés ; et s'il l'a fait plus que personne, cela s'explique peut-être en partie par la mobilité et la fluidité de la langue au seizième siècle ; d'autres ont eu le souci de disposer

(1) Vallée de Grèce renommée pour sa douceur.
(2) La mer.

leurs poèmes dans un ordre satisfaisant à la fois pour la raison et pour la sensibilité, en distinguant scrupuleusement les genres et en ménageant pourtant au lecteur toute la variété compatible avec un classement logique, et s'il y a peiné plus que d'autres, la confusion des genres littéraires en son temps en rend un compte suffisant ; mais personne n'a porté aussi résolument que lui la hache dans ses propres œuvres et ne les a sacrifiées aussi impitoyablement à l'amour de la perfection.

C'est dans les deux dernières éditions de ses œuvres parues de son vivant, celles de 1578 et de 1584, que les élagages, commencés dès 1560, sont devenus nombreux. Telle ode perd jusqu'à cent vers d'un coup. Sans parler des autres genres, cinquante sonnets et quatorze odes disparaissaient complètement en 1578, vingt sonnets et vingt-deux odes en 1584. Et après 1584, il continua de polir, de classer, d'émonder. Les instructions qu'il laissa à ses exécuteurs testamentaires portaient à deux cent vingt le nombre des pièces retranchées, la matière d'un volume de quatre cents pages.

On a beaucoup contesté l'opportunité de ces mutilations. Très vite les éditeurs, comme contrevenant à la volonté du poète, ont pris l'habitude de réimprimer les pièces sacrifiées. Déjà Pasquier accusait la vieillesse de Ronsard de n'avoir pas compris les gaillardises de sa jeunesse. Les critiques se sont plu à répéter les griefs de Pasquier plutôt qu'à les contrôler, et — comme il convient — en renchérissant les uns sur les autres, si bien qu'on en est venu à parler de caducité d'esprit, de cerveau vieilli, de pratiques d'une piété méticuleuse pour défendre ce pauvre Ronsard contre lui-même. C'était pousser trop loin la sollicitude. A y regarder de plus près, pour la plupart les corrections de détail visent à remédier à des taches certaines, à supprimer une longueur, une licence, un pléonasme, un hiatus, une redondance de style, un provincialisme, toutes ces négligences pour lesquelles Ronsard, à mesure qu'il approchait des temps où Malherbe devait régenter la poésie, s'est montré peu à peu moins indulgent.

Et quant aux pièces sacrifiées, pour la plupart aussi leur condamnation est facile à justifier. Que Ronsard ait effacé de son œuvre les prophéties brillantes qu'il avait risquées en faveur de Bouju ou de Mauléon et que les faits n'avaient pas vérifiées, des provocations à des adversaires littéraires qui aujourd'hui n'existaient plus, des flatteries à de grands personnages aujourd'hui disparus, ou dont la protection ne lui était plus utile, tout cela ne saurait étonner. Nombre de pièces ont été supprimées parce que le thème en a été repris par Ronsard et que désormais elles font double emploi dans son œuvre ; d'autres parce qu'elles ne sont pas « mesurées à la lyre » ou parce qu'elles présentent des vices de versification ; d'autres encore parce qu'elles sont jugées prosaïques. Des scrupules d'artiste guident Ronsard dans ses exécutions, non moins que des raisons historiques. Des scrupules moraux ou religieux fort peu, puisque, s'il supprime des pièces lascives, il en conserve bien davantage. Quand tout est dit, il reste que certaines condamnations nous déconcertent, et que devant telle ou telle correction de détail nous nous prenons à regretter le premier jet. A supprimer une licence, à soumettre le vers à des règles plus strictes, bien souvent on enlève à l'expression quelque chose de sa spontanéité ; on la rend embarrassée, quelquefois lourde. Heureuse dans son ensemble, la revision de Ronsard nous a valu d'amères déceptions. Comment, par exemple, accepter le sacrifice du délicieux sonnet que voici (1) :

Je veux lire en trois jours l'*Iliade* d'Homère,
Et pour ce, Corydon, ferme bien l'huis sur moi ;
Si rien me vient troubler, je t'assure ma foi,
Tu sentiras combien pesante est ma colère.

Je ne veux seulement que notre chambrière
Vienne faire mon lit, ton compagnon ni toi ;
Je veux trois jours entiers demeurer à requoi (2)
Pour folâtrer après une semaine entière.

(1) Bl., t. Ier, p. 213. Je cite le texte de Blanchemain.
(2) A requoi : tranquille.

Mais, si quelqu'un venait de la part de Cassandre,
Ouvre-lui tôt (1) la porte, et ne le fais attendre,
Soudain entre en ma chambre et me viens accoutrer.

Je veux tant seulement à lui seul me montrer ;
Au reste, si un dieu voulait pour moi descendre
Du ciel, ferme la porte et ne le laisse entrer.

IV

Le poète qui tourmentait ainsi son œuvre savait sa fin prochaine. La goutte lui tenaillait les articulations et le retenait le plus souvent au lit. Il venait pourtant quelquefois à Paris. Nous l'y trouvons au mois de février 1585, chez son meilleur ami d'alors, Galland, le principal du collège de Boncourt, et il y demeura, toujours alité, jusqu'au mois de juin. Espérant quelque profit de l'air de la campagne, il se rendit alors à Croixval, et, dans les mois suivants, avec cette inquiétude des malades qui attendent de tout changement de lieu le soulagement qui toujours leur échappe, il se fit transporter à diverses reprises, au prix de peines et de fatigues toujours croissantes, de Croixval à Saint-Cosme et de Saint-Cosme à Croixval. Les troubles civils rendirent plus angoissantes encore ces journées de douleur, et une fois, pour fuir devant les huguenots, Ronsard dut se faire conduire dans un autre de ses prieurés, celui de Saint-Gilles de Montoire. Au mois d'octobre, constatant les progrès du mal, il appela près de lui son cher ami Galland. Il composait parfois encore des vers, qu'il dictait à son entourage. Dans ses dernières pièces : des stances, six sonnets, son propre tombeau, il décrit ses tortures physiques, surtout les tourments que lui causent de terribles insomnies, et, tout en prenant congé des siens, il

(1) Vite.

incline son âme vers les pensées de l'au-delà. Deux sonnets qu'il dicta le 26 décembre en sont tout pénétrés. La veille il avait demandé les derniers sacrements ; il mourut le lendemain. Deux mois plus tard, le 24 février, on célébra en grande pompe ses funérailles au collège de Boncourt, et, en présence de grands seigneurs, du Perron prononça son oraison funèbre. Jamais pareille solennité n'avait encore honoré les obsèques d'un poète.

EXTRAITS DES DERNIERS VERS DE RONSARD

Je (1) n'ai plus que les os, un squelette je semble (2),
Décharné, dénervé, démusclé, dépoulpé (3),
Que le trait de la mort sans pardon a frappé ;
Je n'ose voir mes bras que de peur je ne tremble.

Apollon (4) et son fils (5), deux grands maîtres ensemble,
Ne me sauraient guérir, leur métier m'a trompé ;
Adieu, plaisant soleil ! mon œil est étoupé (6),
Mon cœur s'en va descendre où tout se désassemble.

Quel ami me voyant en ce point dépouillé,
Ne remporte au logis un œil triste et mouillé,
Me consolant au lit, et me baisant la face,

En essuyant mes yeux par la mort endormis?
Adieu, chers compagnons ! adieu, mes chers amis !
Je m'en vais le premier vous préparer la place.

---

(1) Bl., t. VII, p. 312.
(2) Ressemble.
(3) Qui a perdu le pouls, dont le cœur ne bat plus.
(4) Dieu de la médecine.
(5) Esculape.
(6) Bouché.

Il (1) faut laisser maisons, et vergers et jardins,
Vaisselles et vaisseaux (2) que l'artisan burine,
Et chanter son obsèque en la façon du cygne,
Qui chante son trépas sur les bords méandrins (3).

C'est fait ! J'ai dévidé le cours de mes destins,
J'ai vécu, j'ai rendu mon nom assez insigne ;
Ma plume vole au ciel ; pour être quelque signe,
Loin des appas mondains qui trompent les plus fins.

Heureux qui ne fut onc (4), plus heureux qui retourne
En rien comme il était, plus heureux qui séjourne,
D'homme fait nouvel ange, auprès de Jésus-Christ,

Laissant pousser çà-bas (5) sa dépouille de boue,
Dont le sort, la Fortune et le Destin se joue,
Franc (6) des liens du corps, pour n'être qu'un esprit.

(1) Bl., t. VII, p. 314.
(2) Vases.
(3) Du Méandre, rivière d'Asie Mineure.
(4) Jamais.
(5) Ici-bas.
(6) Libre.

CHAPITRE XII

ROLE ET INFLUENCE DE RONSARD

I

A parcourir ainsi tant d'œuvres qui se sont succédé pendant trente-cinq années, le lecteur est saisi par la prodigieuse souplesse du génie poétique de Ronsard. Elle a été un émerveillement pour les contemporains. De Pindare il passe à Pétrarque et presque dans le même temps à Anacréon. Les sonnets à Cassandre sont suivis des sonnets à Marie. En même temps que des chansonnettes et des odelettes, il publie des hymnes. Aux hymnes succèdent des poèmes, puis des discours. La même année, tandis que d'une main il offre au public ses œuvres les plus graves et les plus chrétiennes, il lui présente de l'autre ses pièces les plus païennes et les plus lascives. Le poète qui a ravi les érudits tout à coup se révèle encore le premier pour amuser la cour et les dames, et, parmi les divertissements les plus frivoles, il se remet à l'école pour écrire une épopée homérique, en même temps que, âgé de quarante-cinq ans, il lie la plus fraîche de ses gerbes de sonnets amoureux. Ses lecteurs marchaient de surprise en surprise.

Certes, il n'a pas dans tous ces genres fait preuve d'une égale maîtrise, mais dans tous il a eu des trouvailles de génie ; même dans ceux où il est le moins à l'aise, il rencontre de ces vers d'une résonance infinie, où la pensée se perd en rêverie. Et voilà pourquoi son œuvre si diverse suppose

un des plus somptueux tempéraments de poète dont s'honorent les lettres françaises. Que tant de réminiscences, que la théorie de l'imitation ne nous fassent pas illusion : si les anciens ont paru un temps comprimer le génie de Ronsard, bien vite leur rôle a été de le révéler à lui-même, de faire jaillir les sources cachées de poésie qu'il portait dans le cœur. A lire Horace, Anacréon, Catulle, Marulle, ce sont ses propres sentiments dont il se rend le maître. Il s'exprime en imitant, et progressivement la vie pénètre son œuvre, la diversifie, l'enrichit au gré des événements. Si la *Franciade* semble être un recommencement, il est accidentel : Ronsard s'arrête en quelque sorte pour s'acquitter d'une vieille promesse qui date d'un autre temps. Dès 1556, au conseil d'enfler sa voix il avait substitué le conseil de suivre son naturel, « ni trop haut, ni trop bas », et dans l'*Art poétique* de 1565 l'invention prenait toute la place qu'occupait l'imitation dans la *Défense*. C'est que la Renaissance est précisément l'émancipation de l'individu par l'antiquité. De même Du Bellay et Montaigne ont commencé par l'imitation servile, mais les anciens ont peu à peu dégagé leurs personnalités qui s'épanchent si magnifiquement dans les *Regrets* et dans les *Essais*, tout pleins du moi, de 1588. Ce sont les anciens, nous dit Montaigne, qui lui ont mis en main ses propres idées, idées toutes siennes et qui étaient nées avec lui. A Ronsard ils ont mis en main ses sources d'inspiration, sources toutes siennes, elles aussi, dont la nature l'avait doué.

Il a bien été le poète inspiré des dieux qu'il avait promis à la France

Les pieds à terre et l'esprit dans les cieux,

mais il l'a été autrement qu'il ne l'avait promis. D'abord il avait songé surtout à l'inspiration pindarique, à la poésie grandiloquente et « altiloque ». Mais peu à peu, à mesure qu'il se découvrait, sa conception s'est transformée. Il a compris que cette chose divine, l'inspiration, jaillit dans les petits événements et dans les états moyens

de sensibilité comme dans les catastrophes épiques et dans les états d'exception, dans les sentiments modernes comme dans ceux que les anciens ont exprimés ; qu'elle transfigure la vie tout entière ; que le poète a pour mission de dévoiler au commun des hommes en toutes choses, même dans les plus vulgaires, des sources de joie et de tristesse qu'ils ne sentent que confusément. La réalité a dépassé son rêve. Son rôle principal a été en vérité d'étendre considérablement le domaine de la poésie française.

II

C'est par ce don d'entrer en communion avec toutes choses et de découvrir en toutes ce que les autres n'y découvrent pas, par le don de poésie que Ronsard nous séduit particulièrement. L'artiste en lui, très grand et qui a de merveilleuses trouvailles, sauf dans l'odelette et dans le sonnet, nous paraît inférieur au poète. Gâtés comme nous l'avons été depuis, nous lui pardonnons difficilement ses longueurs, ses à peu près, ses ornements convenus, l'abus de la mythologie. Trop souvent il nous paraît improviser et, quand il corrige son improvisation, improviser encore. Chez lui les beautés les plus rares (et elles pullulent) voisinent avec de déconcertantes négligences.

Et pourtant, comme artiste, son œuvre est une œuvre de géant. Songeons à tout ce qu'il avait à faire, lui qui voulait hausser la poésie française jusqu'aux plus grands sujets, pour mettre son style, sa langue, sa versification à la hauteur de son entreprise ! Les écrits qu'il nous a laissés sur cette matière, et qui font suite à la *Défense* (l'*Abrégé de l'art poétique* et les *Préfaces de la Franciade*) sont trop courts à notre gré.

Pour le style, rappelons-nous combien peu d'écrivains au seizième siècle ont un style, combien se contentent d'un parler amorphe, et nous mesurerons toute la difficulté de

sa tâche. Avant les classiques il a eu cette idée que la grande poésie avait besoin d'un style à part, qui la distinguât essentiellement de la prose. Un prophète ne s'exprime pas comme le vulgaire. Sans doute, les quelques tours de langage que, pour constituer ce style, il a proposés par l'intermédiaire de Du Bellay — emploi de l'infinitif substantif : le dormir ; de l'adjectif substantivé : le vide de l'air ; de l'adjectif avec valeur d'adverbe : il vole léger, — sont peu nombreux et il n'en a fait que discrètement usage ; mais cela même est à son honneur, et c'est parce qu'il a eu le souci de ne jamais violenter le génie du français, parce qu'il a recommandé, par exemple, l'emploi des articles et des pronoms personnels sujets, qu'il a pu jouer un grand rôle national. Sans doute aussi on peut trouver qu'il a trop conseillé et trop pratiqué cette recette facile d'emprunter aux anciens des descriptions, des comparaisons, des périphrases et d'en fabriquer sur leurs patrons ; du moins est-il juste de remarquer que tous ces procédés sont restés en grande faveur durant deux siècles après lui. Et puis il a été un créateur souvent très heureux de métaphores et de mouvements. Il a eu le nombre, la belle période poétique habilement cadencée, et c'était là un art tout nouveau dans la poésie française. Surtout il a fait la guerre aux épithètes oiseuses, aux mots qui alanguissent la phrase, il a insisté sur le prix des épithètes signifiantes qui donnent à la poésie sa « force » et « ses nerfs » : ceux qui connaissent notre seizième siècle savent combien cet enseignement-là était nouveau et nécessaire.

Quant à la langue, à la différence des classiques qui l'épurèrent et l'ennoblirent, il la voulut aussi riche et diverse que possible. C'était une idée de son temps qu'une langue est d'autant plus parfaite qu'elle possède plus de mots. D'ailleurs l'opinion qu'il professait que le poète inspiré s'exprime en termes signifiants l'obligeait à puiser dans un arsenal très varié, et où les mots bas, les mots concrets, les mots encore tout pleins des choses qu'ils représentent seraient particulièrement en abondance. Aussi son effort et toutes ses recommandations vont-ils à multiplier les

mots. Ici encore toutefois son zèle n'a pas troublé son discernement, ou tout au moins la cour l'a vite réveillé de sa première ivresse (1). Dans l'ensemble, il n'a fait qu'avec prudence des emprunts aux langues étrangères, anciennes ou modernes. C'est dans le fonds français qu'il voulait puiser, dans la vieille langue, dans les patois, dans les vocabulaires techniques ; et il a recommandé aussi sans cesse de faire des mots par « provignement » (c'est-à-dire par dérivation) et par composition, mais toujours en se référant à l'usage, en prenant l'oreille pour juge des innovations. En pratique, on ne trouve guère chez lui qu'un mode de composition qui soit contraire au génie de la langue, la composition par juxtaposition de deux substantifs comme dans chèvre-pied, et encore n'en a-t-il guère usé. Il a donc travaillé en artiste très conscient de ses audaces, très soucieux aussi de ne les risquer qu'à bon escient, à perfectionner l'outil qu'il lui fallait manier. Dire, comme le font volontiers nos érudits, qu'il a inventé au plus deux cents mots, c'est très bien répondre aux critiques injustes qui lui reprochent d'avoir brouillé la langue, mais ce n'est pas rendre compte du grand service qu'il lui a rendu. Que de mots, risqués une ou deux fois avant lui, ou même davantage, sont par lui entrés dans le domaine commun, que de termes restés comme sur la berge il a jetés dans le grand courant de la littérature ! Binet nous le montre hantant les boutiques des artisans de tout métier pour leur dérober leurs vocables ; qui dira combien de ces vocables, à demi acclimatés peut-être déjà, il a rendus familiers aux auteurs de son temps ? Les innovations qui tentent plusieurs écrivains, et que le grand écrivain n'a plus qu'à consacrer, voilà celles qui sont vraiment dans le génie de la langue, celles qui sont fructueuses par conséquent.

On mesure aussi mal les services qu'il a rendus à la rythmique en comptant qu'il a imaginé une quinzaine de combinaisons strophiques nouvelles (2). Il s'est fait un devoir

(1) Voir ci-dessus, p. 112.

(2) M. Martinon, dans son étude si méritoire sur *Les Strophes*

d'artiste de varier sans cesse ses rythmes, d'user de vers de toutes les mesures, de strophes de toutes les longueurs et de toutes les structures, parce que le poète inspiré a besoin d'une rythmique expressive non moins que d'une langue expressive, et il a par là révélé la valeur poétique de nombre de combinaisons qui jusqu'alors n'étaient que des curiosités littéraires. Nous pouvons bien sans doute, nous autres lecteurs du vingtième siècle, être choqués par le rythme de quelques odes mal approprié à la pensée ; si nous connaissions les contre-sens rythmiques de tant de ses devanciers et leur indifférence à ce point de vue, nous admirerions la justesse de son oreille. Surtout il a senti toute la valeur expressive de l'alexandrin dont il a fait la fortune : il a compris que, sans rival dans les poésies épique, oratoire, didactique, il était encore du plus heureux effet dans la poésie élégiaque, que, grâce à sa souplesse unique, il se pliait à rendre tous les sentiments, depuis les plus voisins de la prose jusqu'aux plus pindariques, qu'en le mêlant à des vers plus courts dans des combinaisons très diverses on multipliait encore sa puissance par des effets de contraste. Enfin il a eu le souci de tout ce qui pouvait augmenter l'harmonie du vers, de toutes les règles de Malherbe ou à peu près : alternance des rimes masculines et féminines, disposition des tercets dans le sonnet, hiatus, césure, richesse de la rime. Seulement, comme pour lui la grande affaire était l'inspiration, comme il ne fallait pas que le mérite brisât l'élan du poète, de ce que Malherbe appellera des règles il a fait simplement des conseils. L'alternance des rimes est exigée déjà dans la plupart des cas, parce qu'elle est nécessaire pour l'accompagnement musical : mais Ronsard conseille seulement

(Champion, 1911), a très justement montré qu'on a exagéré la part de l'invention proprement dite dans la rythmique de Ronsard ; mais, attachant trop d'importance à cette question d'invention qui, à tout prendre, ici est très secondaire, par réaction contre une erreur commune, il n'a pas à mon gré fait justice à Ronsard et n'a pas apprécié à leur valeur les services que le chef de la Pléiade a rendus au lyrisme français.

d'éviter l'hiatus que l'oreille n'aime pas, de pratiquer la césure et la rime sonore, surtout dans l'alexandrin qui est un vers long, étant bien entendu d'ailleurs que, plutôt que de renoncer à une belle invention, le poète se permettra hiatus, coupes irrégulières, rimes faciles, qu'il substituera des apostrophes aux voyelles gênantes, etc. Pour l'enjambement, Ronsard a d'abord songé à le proscrire ; après réflexion, il l'a conservé parce qu'il a reconnu en lui un précieux moyen d'expression. Et c'est ainsi que la technique classique du vers est chez lui déjà dans ses grandes lignes, mais la tyrannie de cette technique est contenue par les droits de l'inspiration.

III

Il ne faut pas oublier cet admirable travail d'art, qui répondait au besoin si vivement senti alors d'une direction esthétique, pour comprendre l'influence considérable que Ronsard a exercée en son temps. Il était plus aisé de lui prendre ses néologismes et ses recettes de style et de rythmique que son génie. Sa royauté littéraire a duré entière jusqu'à l'aube du dix-septième siècle. Tous les poètes continuaient de se déclarer ses disciples. Il avait « coupé le filet que la France avait sous la langue » et tous lui devaient ce qu'ils savaient. Malherbe lui-même, jusqu'à près de cinquante ans, est un ronsardien. Et la réputation de Ronsard s'est étendue bien au delà de nos frontières. On l'a imité en Allemagne, en Hollande, en Suède, en Pologne, en Angleterre surtout, où Watson, Sidney, Southen, Lodge, Chapman, Daniel, Spencer, Shakespeare lui-même, l'ont pris pour modèle ; il est l'un des maîtres de la Renaissance poétique qui a jeté tant d'éclat sur le règne d'Élisabeth (1).

(1) Voir à ce sujet l'ouvrage de M. Sidney Lee, *The French Renaissance in England.*

Mais, tandis qu'à l'étranger sa renommée grandissait, chez nous à une gloire aussi éclatante devait rapidement succéder le plus incroyable discrédit. Ronsard avait lui-même préparé le règne de la règle dont il allait être victime. A mesure qu'il avançait en âge, soit que l'inspiration se fît moins impérieuse, soit qu'il cédât au besoin d'ordre que tous sentaient confusément, il se montra de plus en plus timide à créer des néologismes, il en effaça même dans ses premières œuvres, il corrigea des hiatus, il supprima un grand nombre de licences grammaticales. Quelques-uns de ses disciples, et des plus fervents, Bertaut, par exemple, marchant dans cette voie, poussèrent bien plus avant que lui dans le sens de la régularité et lui donnèrent ainsi comme un air d'archaïsme ; d'autres, comme Du Bartas, le compromettaient bien davantage en abusant des libertés auxquelles son nom restait attaché. Ronsard fut rendu responsable de tous les néologismes baroques qu'on risquait d'après la lettre, sinon d'après l'esprit de sa doctrine. Quand Malherbe, exploitant le mécontentement provoqué par ceux-ci et continuant ceux-là, eut de son ton de régent condamné les tours grammaticaux, les mots, les rythmes, les licences que Bertaut se contentait d'abandonner, quand il eut déclaré barbares ceux qui en usaient, quand l'inspiration eut abdiqué tous ses privilèges au profit de la règle tyran, c'en fut fait de Ronsard. En vain d'Aubigné protesta très justement que les prétendus novateurs ne faisaient que continuer Ronsard, qu'ils étaient ses obligés et ses disciples. Pendant un temps, Régnier, Théophile de Viau, Mlle de Gournay, quelques attardés, cherchèrent bien encore à le défendre, mais comme ils s'opposaient à tout ce que le siècle voulait, à tout ce qui devait triompher et notamment au purisme de la langue, de pareils alliés ne pouvaient que compromettre sa cause. Comme on cessa complètement de le lire, bientôt on ne sut plus rien de lui, si ce n'est qu'il avait fait courir un grand péril au goût français, et un péril plus grand encore à la langue française. Depuis 1630, pendant deux siècles, pas une édition n'a été donnée des œuvres de Ronsard, tandis

que dix-sept éditions s'étaient succédé de 1560 à 1630.

Ainsi s'expliquent l'ignorance complète où l'école de 1660 est de lui, et l'inconcevable jugement que Boileau a prononcé sur son compte. Ainsi s'explique que jusqu'au début du dix-neuvième siècle tous les critiques se contentent ou à peu près de commenter ce verdict, qu'aucune voix ne s'élève en faveur du condamné, aucune sauf celle de Perrault qui, adversaire des anciens, passe pour un barbare, et pas même celle de La Bruyère qui mêle trop de réserves à ses éloges pour qu'on puisse le compter comme un ami ; que tout le monde enfin pense comme Boileau et que le grand Arnauld par exemple prononce que « ç'a été un déshonneur à la France d'avoir fait tant d'estime des pitoyables poésies de Ronsard ». Ainsi s'explique enfin ce déconcertant paradoxe que le promoteur du classicisme en France a été honni de tous les grands écrivains classiques et n'a eu sur eux aucune influence directe (1).

Chose singulière, c'est seulement à la chute du classicisme et par les ennemis du classicisme que Ronsard a été vengé de ce long mépris. En 1828 Sainte-Beuve a publié son recueil d'œuvres choisies de Ronsard qui a été accueilli avec enthousiasme par tous les écrivains de la nouvelle école. Avides de se trouver des patrons dans la tradition nationale, épris de tout ce que le classicisme avait condamné, ils ont loué dans son œuvre précisément ce qui l'avait fait rejeter par leurs devanciers : la langue abondante où pullulent les termes bas, la variété infinie des rythmes, les libertés métriques, l'inspiration lyrique surtout que Malherbe avait étouffée. Et ils ne se sont peut-être pas pris garde qu'au fond Ronsard n'était pas du tout un romantique avant la lettre, que par sa doctrine fondamentale, la doctrine de l'imitation, il était en désaccord avec eux, que le moi de Ronsard, que son sentiment de la nature, que sa mélancolie, que son amour, ne sont aucunement leur moi,

(1) Voir les enquêtes intéressantes de M. Fuchs dans la *Revue de la Renaissance*, 1907, p. 28 et 1908, p. et 49.

leur manière de sentir la nature, leur mélancolie, leur conception de l'amour.

C'est que l'œuvre de Ronsard appartient à ce petit nombre d'œuvres qui sont si riches qu'elles se renouvellent d'âge en âge, que chacune des générations successives les interprète à sa manière et y puise selon ses besoins. Depuis que Sainte-Beuve l'a exhumée, romantiques, parnassiens, symbolistes ont pu tour à tour lui demander des enseignements, et les hommages lui sont venus de partout. Ronsard n'en a pas moins eu cette destinée étrange d'être totalement oublié tant que sa doctrine littéraire a triomphé, pour reparaître à la gloire précisément le jour où elle était définitivement rejetée. Si de son vivant il a magnifiquement réalisé ses ambitions, il a manqué sa vie posthume.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Note bibliographique 1

CHAPITRE PREMIER

La jeunesse de Ronsard. — La vocation poétique 1

ÉLÉGIE A RÉMY BELLEAU 1

CHAPITRE II

A l'école de Daurat 15

CHAPITRE III

La bataille et les excès de jeunesse. — Les « Odes » de 1550 27

AU LECTEUR 32

PREMIÈRES ODES 38

A Gaspard d'Auvergne 38, 41 ; — A Jacques Peletier du Mans : Des beautés qu'il voudrait en s'amie, 43.

ODES DIVERSES DE 1550 50

A sa maîtresse, 50 ; — A une fille, 51 ; — A la fontaine Bellerie, 52 ; — Sur la mort d'une haquenée, 53 ; — Du retour de Maclou de la Haie, à son page, 54 ; — A Marguerite, 55 ; — A Cassandre, 56 ; — A Cupidon, pour punir Jeanne cruelle, 57 ; — Aux mouches à miel, pour cueillir des fleurs sur la bouche de Cassandre, 59 ; — A Anthoine de Chasteigner de la Roche de Posé, 60 ; — De l'élection de son sépulcre, 61.

ODES PINDARIQUES 70

Au roi Henri II de ce nom, 70 ; — A Michel de L'Hôpital, chancelier de France, 72.

CHAPITRE IV

Pages

Encore les abus de la théorie. — Les amours de Cassandre 87

LES AMOURS DE CASSANDRE (1552) 99

CHAPITRE V

L'épanouissement du génie lyrique 111

A MONSEIGNEUR LE RÉVÉRENDISSIME CARDINAL DE CHATILLON .. 120
ÉPILOGUE DE LA NOUVELLE CONTINUATION DES AMOURS 125

POÉSIES DE 1553 A 1556. — LIVRET DES FOLASTRIES 130
A Janot Parisien (1553), 130.

ODES PUBLIÉES DE 1553 A 1556 133
I. A sa maîtresse, 133 ; — III. A son laquais, 134 ; — IV. L'amour mouillé. Au sieur Robertet, 136 ; — X. A Rémy Belleau, 143 ; — XIV. A Amadis Jamin, 146 ; — XV. A Estienne Pasquier, 147 ; — XVIII. Ode par dialogue, 152.

LES AMOURS DE MARIE (1555 et 1556) 154
IV. Chanson, 155 ; — VI. Chanson, 157 ; — VII. Chanson, 157 ; — X. Chanson, 159.

LE VOYAGE DE TOURS 162
Extrait de la chanson de Toinet, 162 ; — Extrait de la chanson de Perrot, 163 ; — Stances, 166.

CHAPITRE VI

La grande poésie 171

LE GÉANT 182
COMBAT D'AMYCUS ET DE POLLUX 183
A PIERRE L'ESCOT, SEIGNEUR DE CLANY, AUMONIER ORDINAIRE DU ROI 192

CHAPITRE VII

Ronsard, prince des poètes 197

CHAPITRE VIII

Ronsard sous Charles IX. — Le poète des « Discours » 205

INSTITUTION POUR L'ADOLESCENCE DU ROI TRÈS CHRÉTIEN, CHARLES IXe DE CE NOM 207

Pages.

Poésies patriotiques et religieuses..... 216

Élégie à Guillaume Des Autels gentilhomme charollais, poète et jurisconsulte excellent, sur le tumulte Dambroise, 216; — Continuation du discours des misères de ce temps. A Catherine de Médicis, 218; — Remontrance au peuple de France, 225; — Réponse de Pierre de Ronsard aux injures et calomnies de je ne sais quels prédicantereaux et ministreaux de Genève, sur son discours et continuation des misères de ce temps, 237.

CHAPITRE IX

Ronsard sous Charles IX (suite). — *Le poète officiel*..... 245

CHAPITRE X

Ronsard sous Charles IX (suite). — *Le poète païen*..... 251

Nouvelles poésies, chanson..... 254
La rencontre de Genèvre..... 261
Élégie a Cassandre..... 271
Un épisode de la Franciade..... 277
Sonnets a Hélène..... 280

CHAPITRE XI

Ronsard sous Henri III..... 285

A Henri III, a son retour de Pologne..... 286
A M. Hurault de Cheverny, grand chancelier de France.. 288
Discours de l'équité des vieux Gaulois (étrennes à Henri III)..... 290
Contre les bucherons de la forêt de Gatine..... 294
Extraits des derniers vers de ronsard..... 299

CHAPITRE XII

Rôle et influence de Ronsard..... 301

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

8, rue Garancière.

JINEMNG SEC APR 1 1964

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

PQ 1674 A5V5

Ronsard, Pierre de
Pierre de Ronsard; textes choisis et commentés